TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 926 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 15 MARS 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Forte hausse du dollar avant l'annonce du plan Carter

Washington taxerait une partie du pétrole importé

LIRE PAGE 48

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Éclairés » contre conservateurs à Pretoria

La vieille querelle qui oppose, au sein de la communauté blanche d'Afrique du Sud, les « éclairés » (« Verligte ») aux conservateurs crispés sur leurs certitudes (« Verkrampte ») a pris un tour plus âpre. Les « éclairés » — dont le premier ministre, M. Botha, tente de faire prévaloir certaines thèses — estiment que des réformes sont indispensables si l'on veut faire accepter la coexistence d'un Etat blanc et d'une constellation de petits « Etats noirs ». Les conservateurs récusent cette analyse, persuadés que la moindre concession ne peut qu'entraîner la déroute de cette supériorité de l'homme blanc, dont ils croient trouver dans la Bible l'immuable proclamation.

Alors que M. Botha vient d'éviter une scission du parti national au pouvoir entre ses deux tendances, en s'accommodant de la rébellion ouverte de l'un de ses ministres, M. Treurnicht, champion infatigable de la ségrégation la plus stricte, la contre-offensive conservatrice a pris, jeudi, la forme de vigoureuses déclarations de M. Vorster, faites devant le « club afrikaner » de Bloemfontein. L'ancien premier ministre, qui avait dû se retirer à la suite du fracassant « scandale de l'information » l'année dernière, n'a pas mâché ses mots pour stigmatiser la politique réformiste de son successeur.

Proclamant que tout adversaire du « développement séparé », qui consacre et institutionnalise la ségrégation, « n'est pas un ami de l'Afrique du Sud, des Afrikaners et de l'homme blanc », M. Vorster s'est opposé à tout assouplissement de l'apartheid, même « mesquin » (« petty apartheid »), fût-ce dans le sport ou l'éducation. A ses yeux, il importe de refuser aux Noirs la nationalité sud-africaine car « le jour où nous les accepterions comme citoyens, les demandes ne cesseraient pas d'affluer pour que nous les acceptions dans notre Parlement ». Se référant à une « mission en Afrique australe » à laquelle « Dieu nous a appelé », M. Vorster a visiblement tenu à donner à son retour au devant de la scène un caractère spectaculaire et le sens d'une déclaration de guerre aux « éclairés » et à M. Botha, dont il avait d'ailleurs tenté d'entraver l'accession au poste de premier ministre.

Dans cet affrontement, toutefois, il est évident que la principale préoccupation des antagonistes est de ne pas créer l'irréparable. En effet, le conflit divise profondément aussi bien le parti au pouvoir que les Eglises. La principale d'entre elles, l'Eglise réformée hollandaise (N.G.K.), s'est prononcée le 11 mars pour la suppression progressive de l'un des aspects les plus choquants de la ségrégation, le célèbre « Immorality Act » interdisant les relations sexuelles interraciales. Dès le lendemain, la « branche » blanche de l'Eglise — qui comporte également des « branches » noire, métisse et indienne — réaffirmait que cette loi devait être maintenue et même étendue aux rapports entre métis et indiens qui, actuellement, ne relèvent pas du code pénal.

Dans le parti comme dans l'Eglise, des communiqués parfaitement contradictoires réaffirment donc les positions des deux tendances, alors que chacune rejette l'idée de la scission. Il est évident que la tension a été grandement accrue par la victoire, dans la Rhodésie voisine, de M. Robert Mugabe. Le succès éclatant de celui qui, aux yeux des Blancs d'Afrique du Sud, est d'abord, en dépit de ses déclarations conciliantes, un « communiste » oblige le dernier « pouvoir pâle » du continent à un effort de réflexion sur son destin et sur la validité de la doctrine politico-religieuse qui, jusqu'à ce jour, en a été le fondement.

LA CRISE AFGHANE ET SES CONSÉQUENCES

Moscou exhorte l'Europe à prendre ses distances à l'égard de Washington

La résistance islamique afghane paraît avoir réussi à contenir, et, dans certains cas, à mettre en échec l'offensive soviétique lancée la semaine dernière dans les provinces du Nord-Est. Les organisations de combattants, à Peshawar, au Pakistan, font, en effet, état de succès remportés, notamment dans le Khunar, après les revers subis, précédemment, par les guérilleros dans cette province.

A Moscou, où est arrivé, jeudi 13 mars, M. Dost, ministre afghan des affaires étrangères, les commentateurs continuent d'exhorter les pays européens à s'opposer au « *diktat* » américain et de les engager à jouer un rôle de médiateur entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. La position de Moscou, quant à une éventuelle neutralisation de l'Afghanistan, reste cependant toujours aussi négative. Mercredi, M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, avait invité les Occidentaux à réagir de « façon tangible au défi soviétique ».

De notre correspondant

Moscou. — Dans les discours qu'ils tiennent à leurs interlocuteurs occidentaux et dans les messages qu'ils font parvenir aux hommes d'Etat, les dirigeants soviétiques exposent leur position en trois points : ils expliquent que la tension internationale a été créée par les Etats-Unis avant les événements d'Afghanistan ; ils répètent les arguments développés par M. Brejnev sur les raisons de leur présence dans ce pays en insistant sur les impératifs de la sécurité de l'U.R.S.S. ; ils insistent enfin sur le rôle que l'Europe devrait jouer dans le maintien de la détente Est-Ouest si elle ne prêtait pas l'oreille aux appels d'outre-Atlantique.

Sur le troisième point — le rôle de l'Europe — les commentaires contiennent parfois des nuances appréciables.

Les journaux ont abondamment donné leur point de vue sur les visites du chancelier Schmidt à Washington et du président français au Proche-Orient. Cela leur a permis de distinguer les positions française et ouest-allemande et de montrer quel était, à leur avis, le « *bon choix* » pour l'Europe occidentale. A l'occasion, ils laissaient entendre par des rappels discrets des divergences passées que la bonne volonté qu'ils manifestent envers les Européens pourrait céder la place à des critiques plus violentes si ceux-ci ne répondaient pas à leur attente.

L'U.R.S.S. s'est, dans un premier temps, efforcée de séparer l'Europe des Etats-Unis, d'amener les gouvernements du Vieux Continent à s'entendre avec elle pour sauver la détente, non sans agiter la menace d'un conflit mondial dont l'Europe serait la première victime. Moscou avait tenu le même langage avant la décision de l'OTAN sur le déploiement des nouvelles « *forces nucléaires de théâtre* », mais l'effet recherché n'avait pas été complètement atteint. Cette fois encore, de telles menaces paraissent être « *contreproductives* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie préparent des « contre-Jeux olympiques »

Des représentants des gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'Australie se réuniront, le lundi 17 mars, à Genève, pour examiner la possibilité d'organiser, l'été prochain, des compétitons destinées à remplacer les Jeux olympiques de Moscou pour ceux des pays qui iraient jusqu'au bout de leur intention de boycottage. La République fédérale d'Allemagne n'avait pas encore, vendredi matin, fait connaître sa position.

Si de tels « contre-jeux » sont effectivement mis sur pied, leurs dates ne coïncideront pas avec celles des Jeux de Moscou afin d'éviter une épreuve de force avec les fédérations sportives internationales, et notamment celle d'athlétisme, qui a fait savoir, il y a quelques jours, qu'aucune compétition de caractère international ne serait autorisée pendant la durée des Jeux d'été.

Forcer les indécis

La réunion de Genève, à laquelle participeront pour les Etats-Unis M. Lloyd Cutler, conseiller du président Carter, pour l'Australie M. Robert Ellicoot, ministre des affaires intérieures, et pour la Grande-Bretagne M. Douglas Hurd, ministre adjoint du Foreign Office, pourrait marquer une étape importante dans l'opération de boycottage des Jeux de Moscou lancée par le président Carter après l'intervention soviétique en Afghanistan. Il s'agit ni plus ni moins de permettre à chaque camp de compter les siens, et, pour les partisans du boycottage, de combler un vide en proposant des compétitions de remplacement d'un haut niveau. Ainsi pourrait-on satisfaire les aspirations des athlètes des pays concernés.

FRANÇOIS JANIN.

(Lire la suite page 3.)

L'ancienne Mandchourie dans la nouvelle Chine

Composée des trois provinces du nord-est de la Chine, l'ancienne Mandchourie, qui bénéficia des premiers efforts de développement du régime, reste l'une des principales bases industrielles. Les techniques, selon les dirigeants eux-mêmes, n'en restent pas moins « arriérées » et inadaptées aux besoins des « quatre modernisations ».

Dans une série de deux articles, notre correspondant à Pékin, Alain Jacob, expose la politique de « réajustement » mise en œuvre par les autorités afin de moderniser le potentiel économique de cette région. (Lire page 4.)

L'élection de l'Assemblée iranienne

Seize millions d'Iraniens sont appelés à voter, ce vendredi 14 mars, pour des élections législatives, dans des conditions d'improvisation et de confusion totales que décrit notre envoyé spécial. Quelque 3 300 candidats se disputent 270 sièges, dont 30 à Téhéran. Le futur Parlement devra décider du sort des otages américains détenus depuis le 4 novembre.

Au Kurdistan, le ministre de l'intérieur a pris la décision de reporter le vote pour des raisons de sécurité. Des affrontements ont opposé, jeudi, les « gardiens de la révolution », les milices khomeynistes et des militants nationalistes kurdes, dans la région de Sanandadj. Huit « gardiens de la révolution » et un militant kurde ont été tués.

Un scrutin fort confus

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Des cinq consultations populaires organisées dans la République islamique d'Iran depuis sa fondation — il y a un an, — celle de ce vendredi 14 mars atteindra sans doute un nouveau sommet dans l'anarchie débridée (1). Quelque seize millions d'électrices et d'électeurs, âgés au moins de seize ans, sont invités à choisir deux cent soixante-dix députés parmi trois mille trois cents candidats appartenant à — ou « *recommandés* » par — une vingtaine de partis, de mouvements et d'organisations politiques.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 11.)

(1) Les Iraniens ont participé à deux référendums, l'un sur l'instauration de la République, l'autre sur le texte de la Constitution ; et à deux élections, celle de la Constituante et celle du président de la République.

Point de vue

Pour une écologie politique

Le courant écologiste, dont l'organisation s'est précisée avec la création du Mouvement d'écologie politique (MEP), entend appuyer son action politique sur celle que mènent, localement, les groupes antinucléaires, les associations de défense de l'environnement, mais aussi d'autres mouvements qui mettent en cause divers aspects de l'organisation sociale.

En Bretagne (une région affectée par la marée noire du « Tanio »), les manifestations et les incidents se multiplient à propos du projet de centrale nucléaire à Plogoff, dont l'enquête publique a été close le 14 mars. (Nous publions (pages 38 et 39) un dossier sur « la nouvelle politique énergétique et ses conséquences écologiques ».)

par PHILIPPE LEBRETON et J.-P. MORTREUX (*)

Dans toute l'histoire politique et sociale, peu de concepts se sont affirmés avec la rapidité et la vigueur de l'écologie. A l'évidence, il ne s'agit pas d'un simple phénomène de mode. L'écologie s'affirme, en réalité, comme réponse à la crise de notre société industrielle dominée par la technique et le productivisme. Déséquilibre Nord-Sud et menaces de guerre, chômage, saccage de la nature, criminalité urbaine ou flambée de l'or, fissures du Tricastin, constituent, à de multiples niveaux, les signes d'une crise fondamentale, structurelle, bien au-delà de l'événement.

Or, paradoxe, cette crise est la rançon même de nos succès. Cette volonté de puissance, cet esprit pionnier, ce déploiement d'intelligence et de talents qui nous ont valu croissance et prospérité, mettent aujourd'hui en péril l'ensemble de la biosphère, cette mince pellicule de vie qui couvre le globe et dont nous sommes partie intégrante, indissociable. En devenant sa propre fin, la croissance s'élève au rang d'idéologie et menace le fragile équilibre de la vie. Mais, pour l'ensemble de nos hommes politiques, l'époque de la forte croissance devient une sorte de paradis perdu dont la « croissance douce » ne serait qu'un ersatz pour temps de crise.

(Lire la suite page 16.)

(*) Président et secrétaire général du Mouvement d'écologie politique.

AU JOUR LE JOUR

Un meurtre facile

Cette petite fille belge de quatorze ans qui a abattu froidement son père et sa mère à coups de P-38 vivait dans une maison riche d'une cité ouvrière. Elle avait un poney, elle jouait au tennis, elle avait voyagé avec ses parents dans l'Europe entière : comparée à des enfants de son âge élevés à quelques centaines de mètres d'elle, elle avait tout ce qu'elle voulait, et, pourtant, elle a expliqué son geste « parce que ses parents l'empêchaient de sortir ».

Mais recherchait-elle vraiment une liberté qu'elle possédait ou bien plutôt une libération par l'absurde de cette maladie de la facilité, propre à nos civilisations, qu'on pourrait appeler le bonheur sans frontière ?

BERNARD CHAPUIS.

POUR ÉVITER LE DÉCLIN

Une langue pour l'Europe

Il est incontestable que, depuis quelques mois, la cause de la langue française a trouvé, pour la défendre et l'expliquer, de nombreux champions en France et aussi à l'étranger. On a remarqué la naissance et le développement d'une inquiétude qui s'exprime sous les plumes les plus diverses devant le danger croissant que représente pour notre langue l'invasion de l'anglo-américain.

Le mal qui engendre ainsi une crainte salutaire ne date pas d'aujourd'hui. Il existait déjà dans la période comprise entre les deux guerres. Il s'est accru considérablement à la fin du deuxième conflit mondial, d'où les Etats-Unis émergeaient comme étant, et de loin, la première puissance du monde. Nos amis britanniques disposèrent d'un renfort d'une dimension colossale et n'eurent aucun effort à fournir pour que triomphât l'anglais, fût-il très sensiblement américanisé.

Inconscients ou non, nos compatriotes ne manquèrent pas, qui facilitèrent cette progression envahissante, en n'hésitant pas dans leurs contacts avec nos grands alliés, principalement dans les rencontres internationales, à aller au-devant d'eux, en anglais. Une sorte de snobisme eut, en l'occurrence, sa bonne part.

Nous ne savons que trop où nous en sommes arrivés ! Dans de multiples domaines, l'aéronautique, la médecine, les sciences, entre autres, l'anglo-américain domine d'une manière écrasante. Dans la plupart des pays où le français occupait la première place, il a reculé lamentablement.

S'ajoutant à d'autres circonstances, la réunion de l'assemblée élue au suffrage universel provoqua chez nous un certain éveil. A beaucoup, et pas seulement à des délégués siégeant à Strasbourg, il sembla indécent que la langue qui l'emporterait s'y l'on n'y veillait pas, devrait sa primauté à l'influence débordante d'une nation qui n'est pas européenne.

Le « Comité pour la langue de l'Europe » (1), dont j'ai accepté la présidence, à la demande de ses jeunes fondateurs, M. Michel Lamus et M. Gérard-Marie de Ficquelmont, n'avait pas attendu les élections européennes du 10 juin 1979 pour se former. Si d'autres, avant lui, avaient fait campagne avec des vues proches des siennes, sans que les résultats eussent, d'ailleurs, correspondu à leur espoir, il pouvait se targuer à bon droit d'avoir ses propres conceptions et son originalité.

FRANÇOIS SEYDOUX.

(Lire la suite page 2.)

(1) Association déclarée, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Les ouvriers du nucléaire

Une enquête de Claire Brière

Le Monde

idées

LANGUES

Une langue pour l'Europe

(Suite de la première page.)

Sur un point, tout d'abord, il faut que nous soyons parfaitement clairs. Le combat que nous livrons n'affecte en rien les sentiments que nous portons à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Menacés par la prépondérance d'une langue, nous nous dresserions avec la même fermeté si cette langue était le russe, l'arabe, le chinois. Qu'en sera-t-il, en effet, demain ? Il n'est pas exclu que l'Amérique se voie supplanter, dans un avenir plus ou moins proche, par un concurrent à son tour triomphant et qui cherchera naturellement à imposer sa langue.

J'en viens à un deuxième point tout aussi fondamental. Nous ne nous battons pas pour une langue, la nôtre. Nous estimons qu'en face de l'évolution mondiale, qui risque d'avantager, pour les motifs que l'on connaît, l'Est de l'Europe et les autres continents, les langues des pays auxquels les liens de la communauté unissent la France — bien entendu l'Angleterre et l'Islande exceptées — sont au moins aussi menacées que le français. Le destin de l'allemand, de l'italien, du grec... nous concerne et nous préoccupe. Si la résistance ne s'organise pas, ces langues, sur la valeur desquelles je n'aurai pas le ridicule de m'appesantir, s'effaceront à peu près simultanément.

Il est trop commode de prétendre, ainsi que d'aucuns le font, que la langue peut s'étioler sans que la civilisation, dont elle est l'expression la plus remarquable, en subisse les répercussions dramatiques, sans que le monde, qui succombe déjà sous le poids d'un matérialisme effarant, en soit tristement éprouvé. L'éventualité d'une pareille catastrophe suscite des protestations, parfois même au-delà de l'Atlantique. Nous n'exagérons pas en mettant les Européens en garde contre la vigueur d'un courant qui pourrait inciter nos descendants, dès le début du siècle prochain, à enseigner l'anglo-américain, avant le français, sous le signe de l'efficacité, à leurs enfants, afin de les préparer à réussir aussitôt dans la vie.

Une harmonie plutôt rare

Pour parvenir à ses fins, le Comité pour la langue de l'Europe a la préoccupation essentielle de maintenir des liens étroits avec le Groupe d'étude et d'action pour la langue française, constitué à l'Assemblée de Strasbourg sous la présidence de l'archiduc Otto de Habsbourg, qui rassemble des « députés » de plusieurs pays, quelle que soit leur tendance politique. Il y règne une harmonie plutôt rare. Son objectif, qui est d'assurer à la langue française une fonction éminente dans l'organisation européenne, ne paraît pas différent du nôtre. Mais il a à tenir compte du fait qu'il est sur le terrain où l'on manœuvre et qu'il est contraint d'agir avec diplomatie pour atteindre le but.

Pour parer à l'implantation de l'anglais dans la Communauté européenne, le Comité pour la langue de l'Europe suggère comme langue prioritaire le français, la seule, à l'exception précisément de l'anglais, à posséder encore maintenant une vocation universelle. Si les langues de tous les pays membres y avaient cours, l'Assemblée européenne se condamnerait définitivement à n'être qu'une tour de Babel, où sévirait la cacophonie. Méfions-nous du bilinguisme, c'est-à-dire de l'égalité pour le français et l'anglais. Nous ne doutons pas de ce qui en résulterait.

L'anglo-américain à Strasbourg signifierait pour lui une victoire supplémentaire et le désastre pour les autres langues. Le français à Strasbourg signifierait que, grâce à lui, toutes les langues continentales pourraient éviter le déclin. Il ne tuera ni l'italien, ni l'espagnol, ni le grec, ni le danois. Il les aidera à survivre et à vivre.

Ce n'est pas l'objectif unique du Comité. Si l'on veut que l'Europe devienne une entité indépendante reposant sur des piliers authentiques — les nations qui la composent, — il importe que, dans le cadre de la Communauté, chaque pays adopte, pour première langue dans l'enseignement, la langue de tel ou tel d'entre eux, l'anglais mis à part. Son sort ne me tourmente pas. De toute façon, on l'apprendra ! Le changement qui s'ensuivrait dépasserait évidemment l'aspect linguistique et réagirait sur les coutumes et les mœurs.

De la France et de la République fédérale d'Allemagne je fais un cas particulier. Leur entente apparaît de plus en plus comme l'événement le plus étonnant et le plus heureux de la période consécutive à la guerre. Rien ne doit être négligé pour la consolider et la fortifier. Les rapports personnels qui se sont multipliés, les échanges commerciaux qui ont pris un bref essor, ne suffisent pas ; l'intangibilité ne les caractérise pas. D'une défense franco-allemande commune, il ne peut actuellement être question. Mais il y a la langue, ou plutôt les langues.

Si l'allemand devenait la première langue en France, et inversement, les deux peuples voisins franchiraient une étape, cette fois décisive, sur la voie de leur rapprochement. Je ne me dissimule pas les obstacles. Je ne sais que trop que notre partenaire d'outre-Rhin s'est toujours retranché derrière les autorités des *Länder* — des « pays » — souverains en matière d'éducation, pour se dérober à nos invités. Je sais également quelle devrait être notre propre métamorphose. Je me souviens pourtant de l'humeur du général de Gaulle que j'informais, non sans satisfaction, de mes efforts, pendant une première mission à Bonn, pour obtenir que le français s'inscrivît immédiatement après l'anglais sur la liste des langues étrangères étudiées dans l'Allemagne de l'Ouest. Il avait bondi : « *La deuxième ! A quoi songez-vous ? La première !* » De part et d'autre, nous en sommes si loin que les yeux commencent à s'ouvrir.

Il m'est revenu que M. Karl Carstens, le président de la République fédérale, ne s'était pas seulement félicité, au mois de janvier, devant les élèves du lycée franco-allemand de Sarrebruck, de la décision qui faisait du français la première langue étrangère étudiée dès le cycle primaire dans le Land sarrois. Il aurait été jusqu'à regretter que les autres Länder n'eussent pas imité cet exemple.

J'ai appris par le *Pariser Kurier* que, le 4 février, à Paris, lors de la trente-cinquième rencontre « au sommet » depuis la signature du traité de l'Elysée, le 22 janvier 1963, M. Helmut Schmidt avait dit en s'adressant à M. Giscard d'Estaing, à l'issue du dîner qui mettait en présence un grand nombre de membres des deux gouvernements : « *Je suis devenu francophile, bien que je puisse à peine lire votre langue, bien que je ne puisse pas la parler. Cela constitue du reste un avertissement pour les générations d'hommes politiques qui nous succéderont. Les Français devront mieux connaître la langue allemande et les Allemands mieux la langue française.* »

En conclusion d'un article, véritable plaidoyer, paru récemment dans *Die Welt*, M. Jürgen Olbert, président de l'Association des professeurs de français dans l'Allemagne de l'Ouest, et président de la Fédération internationale des professeurs de français, écrivait : « *Pour des considérations sociales, politiques, économiques, pratiques, et avant tout pédagogiques, la raison exige que l'on apprenne le français aussitôt que possible.* »

Il serait aussi injuste que discourtois d'omettre les gestes qui ont été faits chez nous en faveur de la langue française, plus généralement de la francophonie. Un service spécialisé, confié successivement à deux diplomates vigilants, a été créé en 1975 au ministère des affaires étrangères.

Cependant, je n'étonnerai personne en constatant que nos dirigeants n'ont pas pour souci primordial la protection et le rayonnement de notre langue, que la passion ne les habite pas, que nous nous exposons souvent, de la part d'éminents étrangers francophones, au double reproche de nous exprimer sans justification en anglais et de ne pas soigner assez le français que nous utilisons. Je n'insiste pas. Nous voulons croire en effet que le dernier mot n'a pas été dit.

Les multiples et précieux encouragements que le comité pour la langue de l'Europe continue de recevoir prouvent que, dans les cercles éclairés et dans l'opinion, on partage ses appréhensions et ses desseins. Il faut que tous adhèrent et participent à la résurrection. Ce n'est pas seulement dans les Communautés européennes, dans l'enseignement, que la persévérance et l'imagination s'imposent. Dans tous les domaines, les relations scientifiques et commerciales, les transports, le tourisme, la radio, la télévision, chacun doit contribuer à la réussite d'une entreprise destinée à sauver un patrimoine qui n'est pas que français.

Dans cette perspective, le comité s'emploie à susciter la création, dans les autres pays de la Communauté, d'organismes animés d'un esprit s'identifiant au sien. Dans la même perspective, il se propose d'accueillir dès maintenant en qualité de membres d'honneur aux côtés de nos compatriotes, dont l'énumération vaut un programme, de personnalités européennes soucieuses, elles aussi, de veiller sur le trésor que représente pour tous, en tous temps, la civilisation occidentale.

FRANÇOIS SEYDOUX.
ambassadeur de France.

Vénus nourricière

par GABRIEL MATZNEFF

« Aeneadum genetrix, hominum divomque voluptas, Alma Venus... »

LES mots roulent dans notre bouche, s'enroulent autour de notre langue, fondent savoureusement contre notre palais, chantent à nos oreilles, accélèrent les battements de notre cœur. Plaisir du latin, joie du latin, jouissance de cette âpre et mélodieuse écriture. Une vie sans latin vaudrait-elle d'être vécue ? Je ne le pense pas.

A la traditionnelle question : « *Quel livre emporteriez-vous sur une île déserte ?* », nos réponses varient, selon notre humeur et le temps qui passe. Lucrèce ? Pétrone ? Sénèque ? Tacite ? En définitive, peut-être choisirions-nous le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (1) d'Ernout et Meillet, captivant et inépuisable.

Je n'ai pas eu le privilège de rencontrer ce maître des études latines que fut Alfred Ernout, mais je pense souvent à lui avec reconnaissance. D'abord, à cause de ce merveilleux *Dictionnaire* ; puis en raison d'Ennius, que j'ai découvert, adolescent, grâce à son *Recueil de textes latins archaïques* (2) ; surtout pour ses travaux sur mon cher Lucrèce, qu'il s'agisse de son savant commentaire en trois volumes (3) ou de sa traduction du *De rerum natura* (4), une des plus belles qu'ait publiées la collection Guillaume Budé.

En mars 1968, lors d'un colloque à Aix-en-Provence, Boris de Schloezer a dit qu'avoir la possibilité de lire Rozanov dans le texte était un motif suffisant pour apprendre le russe. Je dirais volontiers la même chose de Lucrèce et de l'étude du latin. Certes, la traduction de Lucrèce par Ernout est admirable (comme l'est celle de Rozanov par Schloezer), mais cet excellent truchement ne nous dispense pas de recourir à l'original. « *La mort n'est donc rien pour nous et ne nous touche en rien...* » n'a pas la concision et n'épuise pas le sens de « *Nil igitur mors ad nos neque pertinet hilum...* » Quelle force, quelle musique, dans ce balancement entre *nil* et *hilum* ! Le texte latin se suffit à lui-même, mais en français nous avons besoin du *Dictionnaire étymologique* d'Ernout et aussi du Littré pour comprendre que le nihilisme est le refus du *hilum*, ce point d'attache par où la graine adhère au funicule, et en reçoit les sucs nourriciers.

Plus on se sent exilé sur cette terre, différent des gens parmi lesquels on vit, et plus on a besoin de racines. Celui qui ne peut lire une page de Salluste ou de Suétone sans que l'émotion lui fasse monter le sang aux joues, est chez lui partout où, de Palmyre à Leptis-Magna, s'élèvent des vestiges de l'ancienne Rome. Notre patrie, c'est la langue française, certes. Mais que serait le français, si le latin n'avait pas existé ? Aujourd'hui plus que jamais, nous faisons nôtre la prière de Pline l'Ancien : « *Puisse être éternel ce bienfait des dieux qui semblent avoir donné les Romains au monde comme une seconde lumière pour l'éclairer* (5). »

(1) Librairie C. Klincksieck, 1951.
(2) Librairie C. Klincksieck, 1957.
(3) Editions Les Belles Lettres, 1925.
(4) Editions Les Belles Lettres, 1955.
(5) *Histoire naturelle*, XXVII, 1.

La plus pernicieuse des incultures

par GEORGES PASCH (*)

LA défense de la langue française est une question grave, présentée généralement comme inséparable de celle de notre culture nationale. La langue est implicitement identifiée à la culture : cela va de soi.

Il y a là un manque de réflexion et une légèreté de jugement bien curieux. L'esprit « cartésien » qui, paraît-il, est le nôtre se contenterait-il de semblables pirouettes ?

La réduction de la culture à la langue, passe encore ; mais, tant qu'à rester superficiel, on réduit le problème de la langue à celui du beau parler. Et de dénoncer aussitôt la menace de l'anglicisation. L'enseignement de l'anglais, dont un *projet d'obligation* continue à provoquer des remous, « réduit *ipso facto* la culture française à une sous-culture régionale », etc. (M. Jobert, *le Monde* du 27 août 1979). Vous avez bien lu : si le Français, traditionnellement réputé réfractaire aux langues, devint polyglotte, il effondre sa propre culture. Curieuse — et dangereuse ! — illusion.

On sait ce qu'est le français, encore que définir le *bon* français est une autre paire de manches : mais de la culture il y a autant de définitions que de têtes.

N'en déplaise à certains, la culture est tout ce qui forme la vie et les mœurs d'un peuple. Trop souvent, qui dit « culture française » pense aussitôt Racine, Hugo, Debussy, Corot, colonnade du Louvre et Sainte-Chapelle. Sans oublier Henri IV, Napoléon, Jeanne d'Arc et Bayard. Grands génies, chefs d'Etat et grands capitaines.

Eh bien, non. Les rois et les génies ne suffisent pas à faire une culture. Ce qui fait notre culture c'est la langue, bien sûr, mais tout aussi bien la cuisine, la mode, l'art de la conversation, les sports, les manières, l'hospitalité et mille autres particularités. L'esprit de repartie, la bonne humeur, sont les éléments essentiels de la culture française et aussi le bourgogne et les pommes frites. L'ordonnance générale du repas — hors-d'œuvre, plat garni, fromage et dessert — nous a été reprise par le monde entier : voici un élément certain de notre culture. Le rayonnement de Napoléon est plus discutable.

Il ne faut pas réduire la culture aux archives, aux musées et aux loisirs des élites. Quel est dans tout ceci le rôle de la langue ?

Ravel écrivait-il en français ? Et Renoir, et Rodin ? Que manque-t-il à un Anglais, un Russe, un Chinois, un Péruvien pour admirer d'Indy ou Bonnard ? « Notre » culture ? Certainement pas... Et la science, dont on est si fier ? Lavoisier, Champollion, Pasteur et Curie sont-ils, oui ou non, des champions de la langue française ? Allons ! la culture qu'on entend défendre déborde absolument le cadre de la seule langue. S'il fallait connaître l'allemand pour aimer Schubert et l'égyptien pour admirer le Sphinx de Giseh, que nous serions pauvres !

Le vrai sauvage n'est pas un inculte

La plus pernicieuse des incultures consiste à ignorer ce qui existe de bon chez le voisin ; on y est d'autant plus impardonnable qu'on se prétend investi d'une mission culturelle mondiale. Le vrai sauvage n'est pas un inculte : c'est celui qui ne se complaît que dans son compartiment culturel.

Les arts plastiques, le théâtre, le cinéma, la danse, autant de domaines où la culture française au niveau supérieur échappe et déborde la langue. On oublie trop vite qu'une prose se traduit aussi bien que possible dans à peu près n'importe quelle langue et s'y recrée avec toutes ses qualités ; et la poésie également, pour peu que le traducteur soit à la hauteur.

La question de la langue nationale est, bien entendu, extrêmement importante, mais elle est gonflée avec beaucoup de vent.

Une culture peut se développer tout en perdant sa langue nationale. L'anglais actuel est formé pour 40 % de français, plus exactement de normand, et le reste de saxon, autre langue d'envahisseurs antérieurs. Les Roumains (= Romains !) parlent le latin et non le dace. Les Scythes actuels parlent slave et non leur langue, qui était iranienne. Et nos ancêtres les Gaulois, donc ! Leur langue était celtique, plus proche du breton que du romain. Ils adoptèrent le latin des envahisseurs et ne perdirent pas leur culture — dont les Romains parlèrent avec respect — pour autant. Lorsque plus tard vinrent les Francs, dont nous avons hérité la culture, ils perdirent leur langue au profit de la nôtre : et les Vikings, fixés en Normandie, en firent tout autant. A travers ses pertes de langues, la civilisation française se développa à sa façon, sans marquer de coupures lorsque le Germain ou le Scandinave, frais émoulu Français, au lieu de : « *Hail !* », commençait à dire : « *Salut !* »

Qu'une langue nationale unique soit indispensable pour donner son unité à la culture est une autre idée aberrante. Peuple conscient de son unité, indépendant depuis des siècles et aussi cultivé que nous, les Suisses parlent trois langues, le français, l'allemand et l'italien, plus le latin et le dialecte suisse allemand, le schwitzerdeutsch, qui n'est pas parlé que par des paysans. Les Américains, eux non plus, ne semblent pas souffrir de parler une langue qu'on n'appelle l'« américain » que depuis une cinquantaine d'années. Le vrai américain serait pourtant l'algonquin ou le sioux... Et ils ne se reconnaissent nullement Anglais !

Une langue ne définit donc pas une culture, et une culture peut en utiliser plusieurs, dont, remarquez-le bien, aucune de « nationale ». Je ne dirai rien de tous les écrivains et savants qui ont changé de langue, eux ou leur famille, tel le philologue russe Boduan de Kurtene, dans lequel vous reconnaissez *peut-être* un Baudoin de Courtenai, nom bien français.

Les défenseurs du français, pour y revenir, ont l'air de croire que la maîtrise de l'anglais ne peut s'acquérir qu'au détriment d'autre chose. De quoi donc ? Admirer Shakespeare dévaluerait-il Molière ? Une langue apprise ouvre la porte sur un nouveau monde de culture. La littérature anglo-américaine est aussi riche que la française, leur dramaturgie vaut la nôtre, leur poésie certainement.

De quoi s'agit-il ? D'apprendre la plus utile des langues étrangères, déjà quasi internationale, aux Français. L'homme qui connaît les langues est le type même de l'homme cultivé : mais ceci semble trop compliqué pour certains. Tout ce qui risque de réduire le temps de préparation à la sacro-sainte dictée sans fautes est pour eux atteinte à notre « culture ». Pourquoi, dans ce cas, ne pas réduire l'étude des mathématiques, de la physique : ce sont des matières notoirement internationales (horreur !). Les chers petits auraient alors tout le temps nécessaire pour maîtriser le plus-que-parfait du subjonctif... Ce sont les mêmes qui étaient hier contre les sciences, les langues vivantes, le sport et la musique à l'école. Le Français doit rester empoté, ignorant et obéissant, mais tricolore : c'est là la face la plus détestable de l'inculture. Et quelle est cette manie de vouloir défendre là où il s'agit avant tout de construire ?

Défenseurs du splendide isolement national, avez-vous jamais remarqué qu'un Français parlant anglais est le type même du Français cultivé ? Et que c'est encore le polyglotte qui parle le mieux le français ? Par quelle aberration la « défense » du français neuf fois sur dix tourne à la lutte contre l'enseignement de l'anglais ? Les jargons et l'argot, naturellement générés par l'accélération du progrès, méritent certainement plus d'attention de la part des défenseurs de notre culture (plusieurs organismes techniques et littéraires y veillent, en dirigeant, endiguant ou francisant le torrent des nouveautés). Le vrai danger n'est ni dans les termes techniques ni dans les grimaces des jargons (dont le franglais) : il est dans la dégradation du vrai beau parler, dans l'incapacité de construire une belle phrase correcte et expressive, d'écrire une lettre qu'on aurait plaisir de relire. C'est contre ces effets-là, contre le désintérêt pour notre langue qu'il faut lutter, qui dit le contraire ? Il est ridicule de ramener ce très réel problème à une désanglicisation. Quant à la culture française, abusivement identifiée à la langue, elle a bien d'autres faces, et sa défense ne passe souvent pas du tout par la question de « *notre idiome national* ».

Je voudrais terminer par un exemple récent, montrant jusqu'où peut aller la confusion entre langue et culture. M. Dominique Gallet (*le Monde* du 10 novembre 1979) rapporte, désolé, que pour apprendre aux jeunes Français à dialoguer avec les ordinateurs on a adopté le « français simplifié » et le « basic american ». Or, « dialoguer » avec un ordinateur consiste, non à faire de belles phrases, mais à enfoncer des touches. Dans cette question d'utilisation d'un appareillage hautement sophistiqué, que vient faire la culture ? Pourquoi ne pas inventer alors une nomenclature « nationale » de symboles chimiques ou de signes mathématiques ?

(*) Philosophe indépendant.

Le Monde

étranger

LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS

Les rebelles font état du repli des troupes soviétiques dans les provinces du Khunar et de Ghazni

Les mouvements de rebelles afghans ont assuré, le 13 mars, avoir remporté deux succès dans les provinces du Khunar et de Ghazni. Selon l'organisation Jamiat Islami, les troupes soviétiques auraient abandonné les localités de Dangan et d'Asmar, où elles avaient pris position durant l'offensive lancée ces derniers jours dans le Khunar.

Un autre groupement, le Hezbi islami (groupe Qalès), dissident du Hezbi islami originel, a indiqué que la progression d'une unité soviétique avait été récemment stoppée à Karabagh (Ghazni), après avoir subi des « *pertes importantes* ». Plusieurs blindés et un hélicoptère auraient été détruits et des « *centaines* » de soldats afghans tués. Une soixantaine d'entre eux se seraient ralliés à la rébellion avec leurs armes. Seize résistants auraient été tués.

Au cours des combats dans le Khunar, un chef de la guérilla, Shahi Khan, aurait été tué, indique par ailleurs un autre mouvement de résistance.

Des représentants du Front uni islamique pour la libération de l'Afghanistan, organisation encore peu connue hors du pays, ont d'autre part revendiqué, auprès d'un envoyé spécial de l'A.F.P. à Peshawar, à la frontière pakistano-afghane, les récentes manifestations antisoviétiques qui se sont déroulées simultanément dans plusieurs villes. « *Nous avons réussi à faire distribuer cinquante mille tracts qui ont déclenché les émeutes de Kaboul, Kandahar, Herat et Ghazni* », ont-ils déclaré.

Le Front affirme avoir des contacts avec de nombreux groupes de combattants des régions montagneuses de l'Afghanistan, qui sont organisés en fonction de leur appartenance ethnique. Un groupe de délégués des Hazaras, qui peuplent le plateau central du pays, a confirmé l'existence d'une résistance autonome dans cette province. Elle contrôlerait l'ensemble de la région à l'exception de deux villes. Les rebelles assurent avoir exécuté les représentants locaux du parti communiste et détruit une trentaine de blindés.

Par ailleurs, l'Alliance islamique, qui regroupe plusieurs mouvements de résistance, vient d'appeler tous les musulmans du monde à observer le 21 mars, jour du Nouvel An musulman, une journée de solidarité de la jeunesse islamique avec l'Afghanistan.

D'autre part, M. Mohammed Dost, ministre des affaires étrangères afghan, est arrivé jeudi 13 mars à Moscou, où il a été accueilli par M. Gromyko.

● *A Paris*, un appel à la constitution d'une commission d'enquête internationale a été lancé, le jeudi 13 mars, par M. Amanullah Rassoul, président de l'Association humanitaire islamique pour les réfugiés afghans. La commission, dont M. Rassoul souhaite qu'elle soit « *objective* » — il propose notamment qu'elle soit composée de représentants d'Amnesty international et du parti communiste français, — devrait vérifier sur place l'authenticité des massacres commis depuis le coup d'Etat d'avril 1978, en particulier celui de Kerala, dans la province du Khunar. Ce massacre, commis le 22 avril 1979 en présence de conseillers soviétiques, aurait fait un millier de morts (*le Monde* du 5 février).

● *La Fédération internationale des droits de l'homme* a fait état, pour sa part, de témoignages recueillis par l'un de ses représentants à Peshawar. Selon des réfugiés, des gaz non mortels mais provoquant de graves incapacités, des gaz lacrymogènes très puissants et des produits causant des irritations de la peau sont utilisés contre la population. L'emploi de bombes à fragmentation aurait provoqué des pertes massives parmi les civils.

LA VISITE DE LORD CARRINGTON A BUCAREST

La Roumanie renouvelle sa condamnation implicite de l'intervention soviétique

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La visite que fait, du mercredi 12 à ce vendredi 14 mars, à Bucarest, le ministre britannique des affaires étrangères a permis à la Roumanie de réitérer sa condamnation implicite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Selon l'agence Agerpress, le chef de l'Etat roumain et lord Carrington ont insisté sur « *la nécessité (...) de continuer la politique de détente fondée sur le respect de principe (...) de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du non-recours à la force et à sa menace et du droit de chaque peuple à un développement libre, indépendant, sans aucune ingérence de l'extérieur* ».

M. Ceausescu et le ministre britannique ont également mis l'accent sur la nécessité de voir la réunion de Madrid, prévue pour l'automne, sur la sécurité et la coopération en Europe, déboucher sur une application concrète des principes définis à Helsinki par les Etats signataires de l'acte final. Lord Carrington a voulu en outre sonder son hôte sur la proposition européenne de neutralisation de l'Afghanistan.

Dès le début de la crise afghane, le numéro un roumain avait, prudemment mais clairement, condamné la politique suivie à Kaboul par l'Union soviétique. Tout au long des semaines qui avaient suivi et en particulier lors des visites à la fin du mois de janvier du sous-secrétaire d'Etat américain M. Newson et du dirigeant de l'opposition ouest-allemande M. Strauss, Bucarest avait continué à exprimer presque chaque jour sa position.

La Roumanie avait ensuite persisté à entretenir des contacts intenses avec les pays occidentaux. Mais, malgré sa volonté affichée de se différencier des autres membres du Pacte de Varsovie, et d'affirmer la continuité de sa politique étrangère d'indépendance, la Roumanie devait, semble-t-il, mettre, après la visite impromptue de M. Gromyko à Bucarest, début février, une relative sourdine à ses critiques voilées à l'égard de Moscou.

M. Ceausescu vient de les relancer, qui plus est en recevant le chef de la diplomatie du seul des pays européens à s'être totalement solidarisé de l'ensemble des mesures de rétorsion prises par les Etats-Unis contre l'U.R.S.S.

Cette attitude tranche sur celle de la Hongrie et de la Pologne, qui, tout en approuvant l' « *aide fraternelle* » en Afghanistan, n'ont cherché à dissimuler ni leur réserve ni la crainte qu'ils nourrissent désormais pour la détente, dont dépend leur avenir économique. Ces deux pays se contentent de s'en prendre le moins possible à Washington et de préserver leurs relations avec l'Allemagne fédérale et la France. La politique étrangère de Paris est, en particulier depuis la tournée de M. Giscard d'Estaing dans le Golfe, unanimement louée en Europe centrale, où l'on se félicite, avec plus ou moins de subtilité, de son autonomie vis-à-vis des Etats-Unis. C'est à Varsovie et à Budapest en tout premier lieu que l'on peut entendre les commentaires les plus élogieux, mais ni Prague ni Sofia ni Berlin-Est n'ont marchandé cette semaine leur approbation au chef de l'Etat français.

BERNARD GUETTA.

L'ORGANISATION DE « CONTRE-JEUX OLYMPIQUES »

Le fossé s'élargit entre le gouvernement et les sportifs britanniques

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a annoncé, le jeudi 13 mars, que M. Hurd, ministre d'Etat du Foreign Office, participerait aux discussions préliminaires qui auront lieu à Genève, le lundi 17 mars, avec les représentants des gouvernements américain et australien, en vue d'organiser une compétition internationale rivale des Jeux olympiques de Moscou. Le Foreign Office a précisé que cette réunion n'avait pas été organisée à la dernière minute, confirmant ainsi que la formule avait déjà été discutée par les chancelleries des trois pays intéressés. Les milieux officiels britanniques laissent entendre que d'autres pays, en particulier la République fédéfédérale d'Allemagne, pourraient se joindre rapidement à ces « Olympiades du monde libre », qui auraient lieu après les J.O. de Moscou, dans les deux dernières semaines d'août, dans un endroit qui reste à désigner. Brisbane, Nairobi et Tokyo sont le plus souvent cités.

Selon le porte-parole du Foreign Office, la compétition rivale a été envisagée pour permettre aux athlètes s'étant volontairement abstenus de se rendre à Moscou de compenser leur frustration en s'affrontant dans des épreuves internationales de haute qualité.

Au risque d'être licencié

En fait, la démarche anglo-saxonne creuse encore plus le fossé entre la communauté sportive britannique et le gouvernement. Certes, Mme Thatcher est logique avec elle-même puisqu'elle s'est prononcée publiquement soit pour la non-participation des athlètes britanniques, soit pour le transfert des Jeux dans une autre ville. Apparemment, la résistance des organisations sportives et des autorités olympiques nationales aux pressions officielles a contraint le gouvernement à sortir du stade des recommandations pour passer à l'action par des mesures affectant sérieusement l'éventuelle participation de la Grande-Bretagne. Ainsi, le Foreign Office a décidé de retirer de son ambassade de Moscou le diplomate chargé d'organiser en liaison avec les autorités soviétiques le séjour des athlètes britanniques. D'autre part et surtout, le gouvernement a décidé de refuser des permissions spéciales aux employés des administrations qui pourraient être sélectionnés. Les autorités militaires ont ordonné, en outre, que les membres des forces armées ne seraient pas autorisés en tout état de cause à prendre part à ces épreuves par équipes.

Certes, le refus de permissions spéciales n'empêcherait pas les intéressés de demander leur congé normal annuel, mais leurs demandes seront étudiées compte tenu des besoins du service. Il leur reste encore la possibilité de demander un congé non payé et, en cas de refus, de passer outre, avec le risque d'être licencié. Certains, comme Sur Reeve, championne du saut en longueur, et le lanceur de poids Geoff Capes, ont déjà déclaré qu'ils étaient décidés à aller à Moscou, quitte à perdre leur emploi. De son côté, le triple recordman du monde de demi-fond, Sebastian Coe, a indiqué qu'il poursuivait son entraînement dans la perspective d'aller à Moscou. « *Je ne suis ni fonctionnaire ni militaire* », a-t-il dit, en ajoutant qu'il appartenait au comité olympique national de prendre les décisions. D'autre part, les syndicats de fonctionnaires ont invité les athlètes à résister aux pressions du gouvernement et se déclarent prêts à apporter une aide financière à ceux appelés à perdre leur salaire ou leur traitement. En fait, la pression officielle atteindra son maximum avec le débat des Communes prévu pour le lundi 17 mars, sur la motion du gouvernement invitant formellement les athlètes à ne pas participer aux Jeux olympiques.

Les partis envisagent un scrutin « libre », c'est-à-dire sans discipline de vote, ce qui devrait permettre de dégager une majorité substantielle en faveur de la motion gouvernementale. Dans cette hypothèse, il serait plus difficile aux organisations sportives et aux autorités olympiques nationales de défier l'expression de la volonté populaire.

H. P.

FORCER LES INDÉCIS

(Suite de la première page.)

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie vont ainsi, du moins s'ils se mettent d'accord à Genève pour l'organisation de ces « contre-Jeux », être à même de vérifier la détermination de ceux qui se sont rangés dans le camp du boycottage sans que, pour autant, leur position soit tout à fait claire.

Trente pour cent des cent quarante-six pays invités aux Jeux de Moscou sont théoriquement favorables au principe du boycottage, 15 % sont hésitants, mais ils ont jusqu'au 24 mai pour faire connaître officiellement leurs décisions.

Il semble bien que si la réunion de Genève débouche sur des propositions sérieuses et concrètes, beaucoup d'indécis seront poussés à ne pas attendre la date du 24 mai pour fair leur choix. C'est, au demeurant, l'un des buts de la manœuvre lancée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie, le temps semblant être l'allié des Soviétiques.

Il est patent que la réussite du boycottage repose, pour une bonne part, sur la décision que prendra la République fédérale d'Allemagne. Dans l'hypothèse où la R.F.A. se rangerait fermement, et surtout rapidement, au côté des Etats-Unis, comme les dirigeants de Bonn l'ont laissé entendre à plusieurs reprises, les autres nations d'Europe occidentale seraient sans doute contraintes de rejoindre le parti du boycottage.

La France, pour sa part, a toujours fait savoir — et M. Jean-Pierre Soisson l'a rappelé jeudi — que le mouvement sportif national, en l'occurrence le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) était seul habilité à se prononcer, en dehors de toute pression politique, mais sous réserve que les Jeux de Moscou ne tournent pas à de simples « spartakiades » auxquelles ne participeraient, pour l'essentiel, que des athlètes des pays socialistes.

Il n'est pas impossible, non plus, que la démarche des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Australie serve à donner bonne conscience aux pays qui voudraient rester à l'écart de cette lutte d'influence. Si des « contre-Jeux » sont créés lundi à Genève, ou plus tard, il y a fort à parier qu'aux deux camps actuels — partisans des Jeux de Moscou et partisans du boycottage — s'en ajoutera un troisième : ceux qui observeront une trêve olympique originale en n'allant ni à Moscou ni ailleurs. La France pourrait être de ceux-là.

FRANÇOIS JANIN.

Moscou exhorte l'Europe à prendre ses distances vis-à-vis de Washington

(Suite de la première page.)

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles d'autres commentateurs adoptent une position plus subtile en appelant l'Europe occidentale à jouer un rôle autonome par rapport aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S., quand ce n'est pas un rôle de médiateur. Cette attitude est représentée par M. Alexandre Bovine, observateur politique des *Izvestia*, qui passe pour un conseiller de M. Brejnev.

Dans un récent article, il a reconnu le rôle essentiel de l'entente franco-allemande dans la transformation de l'Europe en « *continent de paix, de coopération et de bon voisinage* ». De plus, il a admis que, « *sans rapports stables, réguliers et égaux* » entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis, il ne pouvait y avoir de stabilité des rapports internationaux. Ces deux principes ne sont pas sans rappeler l'intérêt porté il y a plusieurs mois par la revue de l'Institut des Etats-Unis, dirigée par l'académicien Arbatov, à l'Europe occidentale comme « *troisième pôle* » de la politique mondiale.

Exhortation à s'opposer au « diktat » américain, d'un côté, allusion au rôle médiateur de l'Europe de l'autre : ces deux discours coexistent dans la stratégie soviétique et ne sont pas contradictoires. Ils peuvent être cependant le signe d'une incertitude quant à la ligne à adopter, comme de la volonté de jouer sur plusieurs registres pour améliorer la situation diplomatique de l'U.R.S.S., compromise par l'intervention en Afghanistan.

Quand les Soviétiques rappellent que l'Europe a été le théâtre de deux guerres mondiales, ce n'est pas seulement pour effrayer et menacer, c'est aussi pour en appeler à une histoire commune dans l'espoir que les Européens seront mieux à même de les comprendre que les Américains, plus sensibles à la nécessité de trouver une issue politique à la crise afghane.

Encore faudrait-il que le Kremlin soit disposé à offrir quelque chose en échange de la disponibilité au dialogue de l'Europe des Neuf. Car si la bonne volonté manifeste continue de se heurter à une fin de non-recevoir, si aux ouvertures de Paris et de Bonn (M. Schmidt attend toujours que les Soviétiques fixent la date de sa visite à Moscou), il répond par un discours stéréotypé, comme ce fut le cas lors des conversations franco-soviétiques entre MM. de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay, et Kornienko, vice-ministre des affaires étrangères, la France, plus encore que la République fédérale, va se trouver dans une situation embarrassante.

Avec la proposition de créer un Afghanistan neutre, connue en U.R.S.S. uniquement sous le nom de « *plan Carrington* », les Neuf ont tendu une perche que les dirigeants soviétiques n'ont pas saisie. Ils ne voient dans cette idée, comme l'écrit encore ce vendredi l'hebdomadaire *Za Roubejom*, qu'un moyen d' « *imposer au peuple afghan un régime agréable aux impérialistes* ». Cette proposition constitue pourtant déjà un pas dans leur direction pour leur permettre de trouver une soluton, sans leur faire perdre la face, selon le vœu de M. Schmidt.

Il est possible que le Kremlin attende une nouvelle initiative qui lui soit plus favorable encore. Il exige des « *garanties* » pour l'Afghanistan, mais il a fait comprendre aux Européens que ceux-ci ne sont pas en mesure de les lui donner ; Les vrais interlocuteurs des Soviétiques sont les Américains, et peut-être les Chinois. Il pose ses conditions à une solution politique : il veut le maintien de M. Babrak Karmal ou d'un régime analogue, il veut se voir reconnaître un rôle non seulement en Afghanistan, mais dans toute la région, au Pakistan, en Iran et même au-delà, comme le prouve la suggestion émise il y a quelques jours d'une garantie des voies de transport du pétrole du Proche-Orient vers l'Occident, garantie à laquelle participerait l'Union soviétique.

Jusqu'à présent, les Soviétiques n'ont donné aucune indication sur les contreparties qu'ils seraient prêts à offrir. C'est pourquoi le dialogue se trouve pour le moment dans une impasse. L'issue dépend largement de ce qui se passe sur le terrain en Afghanistan, et des suites militaires de l'offensive de printemps que l'Armée rouge vient de lancer.

DANIEL VERNET.

Pakistan

● L'ARRESTATION DU GENERAL EN RETRAITE TAJMAL HUSSAIN MALIK a été confirmée jeudi 13 mars par l'agence pakistanaise A.P.P. Le général sera bientôt traduit en justice pour « *activités illégales* ». Selon des rumeurs circulant à Islamabad, il aurait été appréhendé alors qu'il tentait d'entrer en contact avec des officiers d'active pour leur « *tenir des propos défavorables au régime* ». La nouvelle de l'arrestation avait été annoncée mardi par le journal d'opposition pakistanais *Millat*, publié à Londres (*le Monde* du 13 mars). Le journal assurait qu'une tentative de coup d'Etat contre le général Zia avait été déjouée la semaine précédente. Cette information avait été démentie par les autorités d'Islamabad. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Cambodge

Les étranges conversions de réfugiés au christianisme

Le christianisme progresse à pas de géants à Khao-I-Dang, l'un des principaux camps de réfugiés de Thaïlande. Des centaines, des milliers de réfugiés se sont déjà convertis, abandonnant le bouddhisme, dans l'espoir que ce geste augmentera leurs chances d'émigrer à l'Ouest. Les missionnaires présents dans le camp fournissent bibles et fascicules. Ils ont déjà mis sur pied une douzaine de groupes d'études bibliques. « Certains disent qu'en se convertissant au christianisme on peut être envoyé aux Etats-Unis », *explique un réfugié de Phnom-Penh.* « En ce qui me concerne, je suis devenu chrétien parce qu'ils m'ont donné un T-shirt avec une croix, et cette inscription : « Jésus, je t'aime. ».

Les services d'aide catholiques affirment qu'ils se consacrent uniquement à l'assistance des réfugiés. « Nous pensons qu'il est préférable de construire des liens d'amitié et de compréhension... C'est pourquoi chaque conversion au christianisme est sincère », *affirme notamment un de ces missionnaires.*

Selon un responsable des services d'aide, ce phénomène de conversion s'est développé après la visite de Mme Rosalynn Carter au camp de Sakéo, à l'automne dernier. D'autre part, des rumeurs courent dans les camps selon lesquelles une église baptiste a été construite pour eux aux Etats-Unis.

Un autre missionnaire explique cette vague de conversions par un réel besoin spirituel des Cambodgiens « qui viennent d'un pays idolâtre ». *Ce missionnaire affirme qu'il y a de dix à vingt mille convertis dans ce camp de cent onze mille réfugiés.*

Ce taux est tout à fait extraordinaire si l'on considère qu'au Cambodge, en Thaïlande et au Laos les missionnaires n'ont pratiquement rencontré que des échecs dans le passé.

Il n'en reste pas moins que certains réfugiés expliquent clairement que leur conversion n'est due qu'à des raisons très matérielles. « Le bouddhisme soulage l'âme, *explique l'un d'eux,* les chrétiens vous aident à apprendre l'anglais. » *Pourtant, la religion ne facilite guère l'émigration. Les Etats-Unis, par exemple, donnent la préférence aux réfugiés qui ont déjà des parents en Amérique, quelle que soit leur religion.*

Inde

SELON Mme GANDHI

New-Delhi « n'hésitera pas » à procéder à une nouvelle expérience nucléaire « si l'intérêt national l'exige »

De notre correspondant

New-Delhi. — Répondant, jeudi 13 mars, à une question posée par un membre du Rajya Sabha (Chambre Haute), Mme Gandhi a précisé la position de son pays en ce qui concerne les essais nucléaires. Tout en réaffirmant l'engagement de n'utiliser l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques, elle a déclaré que l'Inde « *n'hésiterait pas, si l'intérêt national l'exigeait* », à procéder à une explosion ou à une implosion nucléaire.

« *Le gouvernement*, a-t-elle ajouté, *doit veiller aux intérêts du pays et étudier cette question d'une manière approfondie. Nous devons ouvrir nos yeux et nos oreilles, observer ce qui se passe dans la région et être capable de maîtriser les technologies les plus avancées. Notre pays ne doit pas être pris au dépourvu.* »

Le premier ministre a toutefois souligné qu'il importait, en la matière, de se demander si « *en entrant ainsi dans la course nucléaire* » l'Inde sauvegarderait ses intérêts ou les compromettrait. Elle a reconnu la nécessité de suivre attentivement le développement de la politique nucléaire du Pakistan et de la Chine. Rappelant que les voisins de l'Inde s'étaient engagés à ne développer l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques, Mme Gandhi a déclaré : « *Nous souhaitons qu'il en soit effectivement ainsi.* »

Interrogée sur les intentions de son gouvernement par rapport à la politique nucléaire de ses prédécesseurs, Mme Gandhi s'est déclarée incapable de définir quelle avait été la politique suivie en la matière par les partis Janata et Lok Dal (agrarien) au pouvoir avant elle. Elle a cité des déclarations faites à ce sujet par MM. Charan Singh et Morarji Desai, afin de montrer que la position de ces derniers avait évolué.

Ainsi, a-t-elle rappelé, M. Desai avait déclaré qu'une explosion ou une implosion n'était pas nécessaire pour mener un programme de recherche en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Il avait même affirmé, a-t-elle précisé, que l'expérience de Pokharam en 1974, — la première et l'unique à laquelle ait procédé l'Inde, — était inutile. Du temps de M. Desai, a-t-elle affirmé, l'Agence de l'énergie atomique n'était pas informée de la politique nucléaire du gouvernement.

De son côté, a poursuivi Mme Gandhi, M. Charan Singh, lorsqu'il fût chargé d'expédier les affaires courantes après la dissolution de l'Assemblée, avait déclaré que l'Inde reconsidérerait sa politique, si le Pakistan persistait dans sa volonté de se doter de l'arme nucléaire.

PATRICK FRANCÈS.

● *Une délégation de la C.G.T.*, dirigée par Mme Jeanine Marest, secrétaire confédérale, se rend à partir du 15 mars au Cambodge, au Laos et au Vietnam, a annoncé jeudi 13 mars la centrale.

ASIE

L'ANCIENNE MANDCHOURIE DANS LA NOUVELLE CHINE

I. — La voie difficile du « réajustement »

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Harbin. — Du train qui roule longuement vers le Nord, la plaine paraît infinie. Paysage glacé, à peine ponctué de quelques arbres aux branches dénudées et que ne suffisent pas à animer les silhouettes emmitouflées aperçues à travers les champs. Mais il est rare que, de kilomètre en kilomètre, une cheminée d'usine, à l'horizon, n'apparaisse pas, dont la fumée trouble le ciel blanc d'hiver.

L'ancienne Mandchourie reste une des principales bases industrielles de la Chine, héritière de colonisations successives, et bénéficiaire des premiers efforts de développement économique du régime. Le chemin de fer russe arrive à Harbin en 1898, et la capitale provinciale du Heilongjiang garde de cet épisode une physionomie très différente de celle des autres villes chinoises. Les vastes ressources naturelles de la région permettent aux capitalistes russes — qui sont ici chez eux jusqu'en 1905 — de jeter les premières bases d'une industrialisation. Les Japonais, créateurs plus tard de l'éphémère Mandchouguo indépendant, suivent le même chemin et pendant les années 20 et 30 un courant continu de peuplement amène vers les nouveaux centres industriels les sans-travail du Hebei, du Shandong et d'au-delà.

Les Soviétiques montrèrent assez peu de scrupules lorsque ce capital industriel tomba entre leurs mains en 1945. Mais ce sont eux, dans les années 50, qui permirent, grâce à leur assistance, la remise en route des principales installations et l'édification de nouvelles usines. Leurs machines sont encore là aujourd'hui, de Shenyang à Harbin en passant par *Changchun, dans la plupart* des ateliers.

Ce long processus explique que l'industrie occupe dans les provinces du Nord-Est une place sans commune mesure avec celle qui lui revient dans le reste de la Chine. On compte au Heilongjiang deux ouvriers pour trois paysans, et au Jilin les revenus de l'industrie et de l'agriculture sont dans la proportion de sept à trois. Là se trouvent quelques-unes des plus grandes unités industrielles du pays, industries lourdes et mécaniques surtout, sans parler de sources énergétiques de première importance telles que l'exploitation pétrolière de Daqing, d'importantes mines de charbon et, au Jilin au moins, une notable production d'énergie hydro-électrique.

Tout cela est bel et bon, mais la conversation avec les responsables locaux, tant au niveau des provinces qu'à celui des différentes usines, attire plutôt l'attention sur les difficultés que traverse l'industrie chinoise, les obstacles qu'elle rencontre dans son développement, les répercussions souvent pénibles qu'entraîne la politique de « réajustement » de l'économie entreprise à l'échelle nationale.

Par où commencer ? La première fausse note sonne, à l'usine de turbines à vapeur de Harbin, à propos d'une histoire de choux. C'est un peu ubuesque, mais il y a beaucoup à y apprendre sur la société industrielle en Chine. Dans tout le nord, les choux constituent, outre les céréales, l'aliment de base pour l'hiver. Produit de saison, ils sont livrés en ville par centaines de tonnes par des communes rurales qui n'ont pas les moyens d'en assurer la conservation. Les municipalités urbaines non plus. Des montagnes de choux sont donc déposées dans les usines, qui se chargent de les distribuer à leur personnel, lequel fera sécher les choux sur les toits, les balcons, dans les cours sinon sur les trottoirs... Pour une famille de quatre à cinq personnes, la provision dépasse facilement les 100 kilos.

Avec un malin plaisir, nos hôtes nous font visiter des ateliers où les tours, les perceuses et les aléseuses disparaissent sous la verdure. La marée des choux monte vers de lourds retors de trente tonnes dont les axes sont usinés à trois microns près. *« Que voulez-vous y faire ? Il faut bien que les gens fassent leurs provisions pour l'hiver. »* Mais pendant un ou deux jours l'usine — l'une des trois plus grandes de Chine à fabriquer ce *genre d'équipement — va tourner* au ralenti pour permettre à chacun d'emporter ses choux.

La situation est la même à l'usine d'automobiles numéro un de Changchun — d'où sortent les camions « Libération » — et on remettra ça, paraît-il, au printemps pour les pommes de terre.

Ce n'est pas seulement une anecdote : ces histoires de légumes illustrent à quel point de grandes unités industrielles supportent le poids d'un *sous-développement environnant dont elles ne sont pas directement responsables*, mais qui résulte du niveau trop souvent ultra-rudimentaire de ce que l'on pourrait appeler les services généraux de la *société* : distribution, transports, entretien, etc.

Autre exemple, d'un caractère moins folklorique. Chacun sait qu'en Chine — comme en U.R.S.S. — une partie très exagérée des fonds de l'entreprise sont immobilisés dans des stocks de matières premières sans rapport avec ceux qu'entretiendrait la même usine dans un pays occidental développé. « *Bien sûr,* nous dit-on, *mais les conditions d'approvisionnement sont telles que nous sommes bien obligés d'assurer par d'autres moyens une continuité au moins relative de la production.* »

Il en va de même pour d'autres problèmes. A l'usine d'automobiles de *Changchun, où, douze* mille personnes seulement sur un total de quarante mille travaillent à la production, nous *demandons à nos hôtes* si une partie des tâches assumées par l'entreprise — réparation, voire fabrication des machines, construction et entretien des bâtiments, etc. — ne pourraient pas être « sous-traitées » à d'autres unités. Pékin n'a-t-il pas lancé le mot d'ordre de la « spécialisation », qui doit permettre aux usines de ne pas chercher à tout faire et de concentrer leurs efforts sur les fabrications dont elles ont principalement la charge ? C'est un vœu, un objectif à atteindre mais qui assurerait aujourd'hui les services dont l'usine voudrait se décharger ? Les unités auxiliaires *faisant* défaut, ou leurs livraisons étant trop aléatoires, *force* est bien à l'unité principale de prendre ses propres assurances.

Moyennant quoi, avec autant de modestie chinoise peut-être que de réalisme, les responsables que nous rencontrons décrivent ce qu'*ils* appellent *« l'arriération »* de leurs usines. A l'usine de turbines de Harbin, la productivité du travail est évaluée à un quarantième de celle d'une usine américaine, un vingtième de ce qu'elle pourrait être en France. Et à Changchun, le directeur adjoint de l'usine numéro un ne cède à aucun triomphalisme lorsqu'il annonce pour 1979 une production de quelque soixante-douze mille camions — plus un nombre confidentiel d'autocars pour l'armée et de luxueuses limousines « Drapeau rouge » pour les cadres supérieurs. En tout hypothèse, on reste très loin des résultats obtenus dans les pays que la Chine veut se donner comme modèles.

Pénurie d'énergie...

La vétusté des équipements, les pesanteurs d'un réseau d'échanges économiques encore peu déve*loppé ne sont pas seules en* cause. Le Nord-Est est une des grandes bases à la *fois* énergétiques et sidérurgiques du pays. Mais on s'y plaint constamment du manque soit d'électricité, soit d'acier, *soit* encore des deux à la fois. L'usine de turbines de Harbin pourrait *travailler* vingt-quatre heures sur vingt-quatre, mais elle ne fonctionne qu'avec deux équipes de huit heures chacune, faute d'énergie et de matières premières. Pour les mêmes raisons, des machines *sont* en panne en fin d'année parce que les fournitures *font* défaut qui permettraient de dépasser les objectifs fixés par le plan.

A la limite, on serait tenté de croire ici que l'industrie chinoise est suréquipée par rapport aux ressources dont elle dispose. Si le gaspillage — ou plus exactement la faiblesse des rendements — accentue la pénurie, celle-ci reste un handicap fondamental, aggravé encore par des problèmes de qualité. A Harbin encore, on déplore moins le manque d'acier brut que des alliages fins correspondant aux fabrications exigeantes d'une usine de turbines. Mais, à Changchun, on parle précisément des alliages spéciaux, l'une des spécialités du Jilin, comme d'*« ogres dévoreurs d'électricité »*. Tout se tient, et force est bien d'admettre que le niveau de développement de l'appareil industriel dans son ensemble est en cause.

C'est pour cela qu'a *été* entreprise la politique dite de *« réajustement »*, dont l'une des caractéristiques essentielles *est* de réduire les ambitions d'un secteur de l'industrie lourde qui, déjà, n'est pas en mesure de fonctionner à pleine capacité. L'objectif est donc, dans l'immédiat, de concentrer les efforts, d'une part, sur les secteurs de l'énergie et des transports, d'autre part, sur les industries légères dont les « profits » permettront l'accumulation nécessaire *aux investissements de* demain.

Sur le terrain, ce virage se négocie avec difficulté. Au Jilin, on nous cite le bon exemple d'usines de machines-outils (dont la production nationale dépasse actuellement les capacités d'utilisation du pays) qui se reconvertissent dans la fabrication des bicyclettes. Parfait. Mais ce genre d'adaptation n'est pas toujours possible. D'autres projets, en outre, se heurtent à des obsta*cles d'un genre différent. La* même province du Jilin dispose d'importantes réserves de bois de frêne, particulièrement recherché pour la fabrication de meubles. Des acheteurs japonais et yougoslaves se sont déjà fait connaître. Mais l'exploitation de ces ressources suppose l'ouverture de chantiers forestiers, la construction de routes d'accès et, si possible, le travail de reboisement correspondant. Ce qui exige une main-d'œuvre — toujours modestement payée — prête à s'embaucher loin des villes, pour des tâches *fort* rudes et dans un dur climat. Cette main-d'œuvre est aujourd'hui difficile à trouver.

On touche ici à des problèmes d'ordre sociologique et politique. Partout où nous sommes passés, on nous a parlé de réduction de main-d'œuvre. Soit par mesure d'austérité — réduction des productions jugées « non rentables » et qui conduisent des ateliers à ne plus travailler que sur commande — *soit* par souci de productivité, la diminution du personnel employé à la production étant à cet égard considérée comme un critère. On se trouve donc en *face* d'une main-d'œuvre disponible, presque en chômage technique, dont les effectifs sont encore considérablement grossis par l'afflux régulier des jeunes générations.

Or cette main-d'œuvre n'est en fait disponible que sur le papier. D'une part, le temps est passé où il était politiquement possible d'expédier de vastes contingents de travailleurs — jeunes ou moins jeunes — vers des zones de défrichement ou des chantiers dénués d'équipements où les barrages se construisaient à la palanche. Bien au contraire, le mouvement des populations se dirige aujourd'hui vers les centres urbains, et telle commune du Heilongjiang, qui comptait il y a quelques années près de mille « jeunes instruits » venus de Shanghai ou d'autres grandes villes, n'héberge plus qu'un seul couple de cette origine.

Les usines, d'autre part, se sentent responsables de leur personnel et, quels que soient les mots d'ordre de rentabilité, n'imaginent pas d'en débaucher purement et simplement une partie. L'un des sous-directeurs de l'usine automobile de Changchun s'en explique très clairement : *« Le principe de la sécurité de l'emploi, fût-ce à un salaire peu élevé, fait partie du système socialiste. »* Moyennant quoi, sauf exception, l'usine se charge du « ré-emploi », *dans des services auxiliaires*, des ouvriers qui seraient en surnombre sur les chaînes de fabrication. Comment ceux-ci, d'ailleurs, pourraient-ils quitter leur employeur dès lors que leur logement, les écoles où vont leurs enfants, les soins médicaux des membres de leur famille, tous les services enfin de la vie quotidienne, y compris une bonne part des *distractions, sont assurés par* l'entreprise ?

On se sent ici bien loin de Pékin, où quelques beaux esprits ont précisément jugé opportun, il y a peu de temps, de prêcher pour une liberté d'embauche et de licenciement des entreprises. De Harbin ou de Changchun cela paraît une vue de l'esprit, et si des efforts sont accomplis pour aiguiller les jeunes vers les secteurs les moins encombrés — services et commerce notamment, — il n'est guère question de transferts *significatifs* de main-d'œuvre d'une industrie à l'autre.

Ce qui n'empêche pas que l'idée d'une autonomie accrue par rapport aux autorités de tutelle soit accueillie avec faveur. Autonomie des entreprises, d'une part, qui donnerait aux responsables les coudées un peu plus franches, en matière de gestion financière notamment. Il s'agit là d'un vieux problème et qui rappelle de très près les longs démêlés de certaines entreprises soviétiques avec le ministère des finances de l'U.R.S.S.

Plus significatif peut-être est le souhait exprimé par des responsables provinciaux d'une indépendance accrue vis-à-vis du pouvoir central. Après tout, ne devrait-il pas être assez confortable d'être assuré que près de 90 % des investissements sont couverts par Pékin ? *« Confortable ? Et lorsque l'Etat fixe en même temps des programmes de production inadaptés à nos conditions ? »*

A travers ce genre de réflexions et de problèmes se révèle un monde fragmenté, dans les mentalités autant que dans les servitudes d'un relatif sous-développement, où les vues d'ensemble se dégagent avec peine et surtout se traduisent difficilement dans les faits. Au nom du principe selon lequel il faut *« compter sur ses propres forces »*, l'action économique a du mal à se déployer au-delà de limites administratives souvent trop étroites. Et si de grandes unités industrielles semblent mal à l'aise dans ces habits trop étroits, il n'en va pas très différemment de l'agriculture.

Prochain article :

DE LA RENTABILITÉ A LA MODERNISATION



Les provinces du nord-est de la Chine ont retrouvé, en 1979, leurs limites d'avant 1969, perdant une large partie de leur territoire occidental au profit de la région autonome de Mongolie-Intérieure. La carte ci-dessus montre les divisions administratives actuellement en vigueur. La population du nord-est était estimée à 90 millions d'habitants avant modification des limites administratives.

LES CHINOIS ORTHODOXES DE HARBIN

Harbin est encore une ville profondément russe. Les façades roses ou jaunes ornées de fausses colonnes blanches, les maisonnettes parées d'auvents ou de vérandas en bois découpé, même les blanches statues de héros socialistes, qui jalonnent la longue promenade du parc Staline au bord de la rivière Song Hua, tout cela rappelle beaucoup plus Irkoutsk ou Novosibirsk que Nankin. Plusieurs monuments aux morts soviétiques de la dernière guerre, convenablement entretenus, rappellent le temps passé de l'alliance fraternelle. Les *Japonais — qui ont laissé d'autres souvenirs* — n'ont pas droit aux mêmes égards, et leur propre monument aux morts a été transformé en tour d'entraînement parachutiste. Curieusement, l'influence russe se maintient : l'architecture du nouveau théâtre, dont la construction s'achève à peine, évoque irrésistiblement celle du Mkhat de Moscou, et l'on trouve même un supermarché souterrain, le seul en Chine sans doute, comme on en construit en Sibérie.

Mais ce qui saute aux yeux, ce sont les églises, dont les bulbes — comme ceux de l'ancienne cathédrale Saint-Nicolas — s'élèvent, sombres dans le ciel d'hiver, au-dessus des toits. Toutes sont désaffectées et abritent des dépôts divers. Mais on nous apprend que l'une d'elles sera prochainement rouverte au culte orthodoxe. La décision est prise, ce n'est *plus* qu'une question de remise en état.

Pour qui, à Harbin, rétablir une église orthodoxe ? Dans les années 50, l'U.R.S.S. a encouragé le rapatriement de ses ressortissants. Avec la brouille des années 60, beaucoup de Soviétiques ont également décidé de rentrer chez eux, et nombre de ménages ont même été brisés à cette époque. Au total, il reste, *paraît-il*, une centaine de « Russes » à Harbin, dont les visages se reconnaissent *aisément* au milieu de la foule chinoise, mais qui ne constituent qu'une toute petite minorité dans une ville de plus de deux millions d'habitants. Combien, parmi eux, sont restés fidèles à la foi orthodoxe ? *« Vous oubliez,* nous fait-on observer poliment, *les Chinois qui, depuis la fin du siècle dernier, se sont convertis à cette foi. »* C'est pour cette petite communauté, mal connue, dont les droits religieux sont, en principe, reconnus par la Constitution de la République populaire, qu'une église orthodoxe va bientôt reprendre ses activités à Harbin. Gageons que le souci d'assurer la liberté du culte n'est pas seul en cause et que des préoccupations diplomatiques ne sont pas entièrement étrangères à ce projet.

A. J.



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT DU BADE-WURTEMBERG

Un test pour M. Späth, nouvelle étoile de la C.D.U. et pour le mouvement des écologistes

De notre envoyé spécial

Karlsruhe. — Personne ne doute qu'aux élections du dimanche 16 mars les chrétiens-démocrates conserveront la majorité absolue dont ils disposent, depuis 1972, au Parlement du Bade-Wurtemberg. Si la campagne est suivie avec beaucoup dattention, c'est pour d'autres raisons. Tout d'abord, il semble que l'avenir du parti « vert » sera très largement décidé dans ce Land où ses chances sont, en théorie du moins, meilleures que dans le reste de la République fédérale. D'autre part, la bataille électorale pousse une nouvelle étoile au firmament politique de la R.F.A. en la personne du ministre-président de la C.D.U., M. Lothar Späth.

Alors que le candidat tête de liste du S.P.D., M. Erhard Eppler, reste très « doctoral », le nouveau dirigeant de la C.D.U. démontre un talent tout à fait exceptionnel. Sa tâche, pourtant, n'a pas été facile. C'est lui qui, il y a dix-huit mois, a dû prendre la succession de l'ancien ministre-président, M. Filbinger, lorsque celui-ci a été « rattrapé par son passé » de juge militaire durant l'époque du nazisme. En dix-huit mois, M. Späth a fait oublier son prédécesseur et s'est imposé comme un chef de gouvernement « proche des citoyens ».

M. Späth récolte les fruits de cette activité. Il faut voir avec quel enthousiasme le chef de file de la C.D.U. est accueilli dans les bourgades et les villages du Land. Il trouve le ton pour parler à ses concitoyens comme un père de famille compréhensif mais assez strict. Il parle des problèmes d'une famille où la fille rentre un peu trop tard de la « disco ». Il réussit le tour de force de se faire applaudir par les parents et les enfants.

Son adversaire social-démocrate lui reproche de souffrir d'un complexe d'infériorité, parce qu'il n'a jamais fait d'études supérieures. Il est vrai que le champion chrétien-démocrate s'en prend beaucoup aux universitaires, qui voudraient tout réglementer. Il ne craint pas de dire que, à un moment où la main-d'œuvre qualifiée fait défaut, les jeunes devraient apprendre un bon métier plutôt que de prendre le chemin d'universités surpeuplées. Mais c'est précisément le genre de « bon sens » qui séduit les citoyens très pragmatiques du Bade-Wurtemberg. On prête d'ailleurs à M. Schmidt le propos que la situation du gouvernement socialiste libéral ne sera vraiment en péril que lorsque M. Späth sera le candidat chancelier de l'opposition.

Le Bade-Wurtemberg occupe une place exceptionnelle au sein de la République fédérale. La division entre protestants au nord et catholiques au sud ne joue plus, semble-t-il, qu'un rôle secondaire. Plus important est le fait que cette région, l'une des plus prospères de la R.F.A., comprend avant tout des entreprises industrielles, petites ou moyennes. Près des deux tiers des ouvriers restent donc étroitement liés à la campagne et n'abandonnent pas l'esprit paysan de leurs ancêtres. Rien ne les incite à regretter une telle attitude : leurs revenus sont, en moyenne, supérieurs de 6 % à ceux des travailleurs des autres Laender.

Priorité aux thèmes locaux

Bien entendu, la propagande des grands partis voudrait déborder les problèmes régionaux en soutenant que les électeurs auraient à choisir entre M. Schmidt et M. Strauss. Point de vue particulièrement contestable dans ce Land : M. Späth a certes favorisé les intérêts du ministre-président bavarois, mais uniquement parce qu'il craignait une division de la démocratie chrétienne, qui aurait durement touché le Bade-Wurtemberg.

Chez les socialistes, M. Eppler est l'un des adversaires les plus résolus de la politique de M. Schmidt. Il est le champion de ceux des sociaux-démocrates qui voudraient bloquer le programme de développement nucléaire. Plus encore, M. Eppler est pressé par la gauche du S.P.D. de prendre la tête de la révolte contre l'excessive « modération » du chancelier.

En fait — et là encore la situation du Bade-Wurtemberg est exceptionnelle, — les thèmes locaux dominent la campagne. Faut-il que le Land accueille des dizaines de milliers d'immigrants qui réclament le statut de réfugié politique alors que beaucoup d'entre eux sont attirés surtout par la prospérité économique de la R.F.A. ? Dans le camp de la S.P.D., il est facile de répondre à cette question. En revanche, dans les campagnes dont la plupart sont administrées par la C.D.U., on manifeste naturellement beaucoup plus de réserves. De même, en ce qui concerne l'admission des extrémistes de toutes nuances dans les services publics, M. Eppler prône la souplesse et la compréhension. Le ministre-président, pour sa part, se fait acclamer partout en disant : « *Tant que je serai là, aucun communiste ne ser. engagé dans l'administration.* »

La première question qui se posera dimanche soir est ainsi de savoir si M. Späth réussira à conserver la majorité de 57 % atteinte il y a quatre ans par son prédécesseur. La chose est improbable dans la mesure où le S.P.D. (33 % en 1976) s'est un peu ressaisi et où l'intervention des « verts » va faire perdre à tous les partis. Malgré cela, les libéraux du Bade-Wurtemberg, qui ont encore obtenu plus de 8 % des voix aux élections européennes, ne paraissent pas trop en danger d'etre élminés du Parlement régional.

Il reste surtout à voir si le mouvement écologiste parviendra à effectuer une percée décisive. Bien que son principal candidat, M. Wolf Dieter Hasenclever, un jeune professeur de mathématiques fasse preuve d'un grand talent, les « verts » sont handicapés par l'absence d'une personnalité susceptible de mobiliser les esprits. Leur avantage est qu'aucun Land ne compte un réseau universitaire aussi dense. A Tubingen, à Fribourg, à Ulm, à Karlsruhe et à Stuttgart, les écologistes peuvent compter sur la majorité des étudiants, à qui pourrait leur permettre de franchir la « barrière » de 5 % des voix et de faire leur entrée au Parlement de Stuttgart. Aux élections européennes, ils avaient séduit 4,5 % des électeurs. Depuis lors, cependant, la crise internationale a peut-être défavorisé leur cause. Un succès de leur part au Bade-Wurtemberg encouragerait leurs sympathisants dans les autres Laender. Un échec mettrait en question l'avenir du mouvement écologiste dans l'ensemble du pays.

JEAN WETZ.

Grande-Bretagne

Les conservateurs l'emportent de justesse lors d'une élection partielle

De notre correspondant

Londres. — Les conservateurs ont gardé d'extrême justesse leur siège de South-End avec une majorité de 430 voix. M. Taylor a obtenu 13 117 voix précédant MM. Colin George (travailliste), 12 687 voix, et Evans (libéral) 8 939 voix. Cette troisième élection partielle depuis les élections générales de mai 1979 confirme le recul sensible des conservateurs, qui avaient alors emporté ce siège, considéré comme sûr, avec une majorité de 10 000 voix environ.

L'avertissement est sévère pour Mme Thatcher, qui avait indirectement fait campagne pour M. Taylor, ancien secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, battu à Glasgow en mai 1979 et auquel le premier ministre avait promis un siège sûr en attendant de l'intégrer dans l'équipe gouvernementale. Or, par comparaison avec les élections d'il y a dix mois, le pourcentage des voix des conservateurs est tombé de 50 à 37 ; celui des travaillistes passe de 29 à 36. Mais l'augmentation des suffrages libéraux est plus impressionnante, passant de 13 à 25 %.

D'autre part, il ressort du scrutin que des milliers d'électeurs conservateurs désenchantés ont manifesté leur mécontentement du gouvernement soit en s'abstenant, soit en votant pour les partis d'opposition. Le déplacement des voix en faveur des travaillistes dépassa nettement celui des précédentes élections partielles pour atteindre 13 %, ce qui, répété à l'échelle nationale, assurerait une victoire écrasante au Labour.

Les conservateurs s'attendaient au pire, étant donné, d'une part, le ressentiment des électeurs de South-End à l'égard d'un candidat inconnu dans le pays et pratiquement imposé par l'appareil du parti et, d'autre, l'inévitable impopularité du gouvernement pratiquant une politique rigoureuse de redressement. Il faut s'attendre que le résultat encourage les éléments du parti qui recommandent à Mme Thatcher de modifier une politique trop sévère de nature à aliéner l'électorat.

Les libéraux, qui ont presque doublé leurs suffrages, voient confirmée leur vocation à polariser les votes des mécontents, notamment quand un gouvernement conservateur est au pouvoir. Enfin, les travaillistes constatent que, malgré leurs querelles intérieures, ils gardent leur emprise sur de larges sections de l'électorat.

HENRI PIERRE.

Italie

« L'Unità » souligne le caractère « normal » de la rencontre Brandt-Berlinguer

De notre correspondant

Rome. — La rencontre que viennent d'avoir à Strasbourg MM. Berlinguer et Brandt (*le Monde* du 14 mars) est montée en épingle par le P.C.I. *L'Unita* lui consacre un long compte rendu en première page, s'efforçant de justifier la sécheresse du communiqué final. Cette publicité contraste avec la discrétion du S.P.D., qui veut éviter toute imprudence avant les élections allemandes et ne pas trop indisposer les socialistes et les sociaux-démocrates italiens.

Selon le quotidien communiste, la rencontre du 12 mars a été « *cordiale et utile, comme ne peuvent pas ne pas l'être toutes les formes de dialogue constructif entre les différentes composantes de la gauche européenne, qui tendent à reconstituer le mouvement ouvrier dans le Vieux Continent* ».

Si les deux partis n'ont pas jugé nécessaire de commenter leur bref communiqué, explique l'*Unita*, c'est pour deux raisons : « *Une réserve réciproque, compréhensible, dans la situation présente ; et la volonté de donner à la rencontre un caractère informel, non spectaculaire,* « *normal* » *en somme. Comme devrait être normal le développement des rapports et des convergences constructifs entre toutes les forces populaires et démocratiques européennes.* » D'ailleurs, aux dernières sessions de l'Assemblée européenne, des « *convergences de grand intérêt* » se sont manifestées entre les députés du P.C.I. et les « *forces socialistes françaises, allemandes et belges* ».

Au moment où MM. Brandt et Berlinguer se rencontraient à Strasbourg, les députés italiens votaient une résolution demandant la « *consolidation des liens d'amitié et d'alliance dans le cadre de la solidarité atlantique* ». Le vote devait être marqué par un événement inédit : jugeant le texte un peu trop « atlantique » et antisoviétique, plusieurs communistes (dont le nombre est impossible à évaluer) ont voté contre, malgré la consigne de vote de leur groupe. Cette désobéissance confirme que les ouvertures de M. Berlinguer ne sont pas unanimement approuvées au P.C.I.

ROBERT SOLÉ.

Portugal

Le climat social se détériore rapidement

Lisbonne (*A.F.P.*). — Agriculture, transports, fonction publique, automobile, presse : nombreux sont les secteurs où la situation sociale se détériore sérieusement pour la première fois depuis la nomination il y a deux mois du gouvernement portugais issu des élections du 2 décembre 1979.

C'est dans le domaine agricole que la situation est la plus tendue, en raison de la volonté du gouvernement de M. Francisco Sa Carneiro d'achever avant les élections législatives d'octobre l'application de la loi sur la réforme agraire, votée en 1978. Cette loi prévoit des restitutions de terres à d'anciens propriétaires d'avant la révolution.

Dix-huit travailleurs agricoles ont été blessés dans les affrontements avec les forces de l'ordre lundi, et trois ouvriers ont été arrêtés mercredi alors qu'ils s'apprêtaient à réoccuper des terres redistribuées à leurs anciens propriétaires. Le gouvernement a dépêché d'importantes forces de police pour protéger les opérations de restitution de terres, et des hélicoptères militaires ont survolé, mercredi, l'Alentejo pendant une visite qu'y ont faite trois ministres venus surveiller les opérations (*le Monde* du 14 mars).

Dans les transports, la tension est également vive. Jeudi et vendredi, le Portugal est privé de trains en raison d'une grève des conducteurs, qui réclament l'application d'une nouvelle grille des salaires. Les cheminots menacent de cesser à nouveau le travail la semaine prochaine pour faire aboutir leurs revendications. D'autres entreprises étatisées (autocars, avions, navigation, transports urbains) présentant les mêmes revendications.

Dans la presse, le changement de tous les présidents d'organes d'information étatisés entraîne une détérioration du climat.

AFRIQUE

Rhodésie

L'indépendance sera proclamée le 18 avril

L'indépendance du Zimbabwe sera proclamée le 18 avril, a annoncé vendredi 14 mars lord Soames, gouverneur de la Rhodésie.

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Londres consent à voir flotter l'Union Jack plus longtemps qu'initialement prévu

Au cours d'une conférence de presse, M. Mugabe a rappelé, jeudi 13 mars, sa position sur ce point : « *Nous voulons,* a-t-il dit, *que le gouverneur reste aussi longtemps qu'il est nécessaire. Nous sommes seulement en train de nous familiariser avec les divers ministères.* Puis il a ajouté, sur le ton de la plaisanterie : « *Pourquoi voulez-vous que j'expulse le gouverneur ? C'est un si bon ami !* »

Deux heures plus tard, lord Soames, *recevant un groupe de* journalistes français, nous confirmait la « *requête de M. Mugabe* » et précisait : « *Le premier ministre s'est montré très pressant. Il ne veut pas* que nous partions précipitamment. *C'est un homme très intelligent. Il sait que la machine gouvernementale est complexe. Il prévoit toute sorte de difficultés. Dans ces conditions, s'en aller tout de suite eût été injuste. Pourtant, il ne faudra pas trop attendre.* »

Cela ne l'empêche pas d'afficher une solide confiance dans le gouvernement de M. Mugabe : « *J'ai eu avec lui un long tête-à-tête avant les élections. Je me suis aperçu alors qu'il avait des vues très pragmatiques. Par exemple, il a réalisé l'importance de l'entreprise privée dans ce pays. Bien sûr, il y aura des changements considérables. Mais ils ne surviendront pas forcément de façon hâtive. Les Blancs prévoyaient un bain de sang dès l'arrivée de M. Mugabe au pouvoir. Maintenant, ils lui accordent le bénéfice du doute.* »

Ne craint-il pas que M. Nkomo ne manifeste sa mauvaise humeur devant le rôle mineur réservé, dans le gouvernement, à ses partisans ? « *Non*, répond-il. *Il a accepté les postes qui lui étaient proposés. D'ailleurs, n'a-t-il pas plus de ministères que les Blancs, qui ont pourtant autant de sièges que lui au Parlement ?* » Le gouverneur croit possible de « *réaliser un État multiracial au Zimbabwe* ». Celui-ci aura besoin de l'assistance étrangère :

De cette nécessité d'une aide, M. Mugabe est le premier conscient, qu'il s'agisse de dons ou de prêts. Il table d'abord sur l'assistance de la Grande-Bretagne « *dans divers domaines* ». Deux exemples parmi d'autres : Londres fournira les instructeurs de la future armée du Zimbabwe, la B.B.C. prendra en charge la *refonte de la radio et de la télévision* et formera leurs techniciens. « *Aucun pays du bloc soviétique,* précise-t-il, *ne nous a, jusqu'à présent, offert assistance. J'espère qu'ils le feront dans l'avenir.* »

M. Mugabe a mis l'accent sur les trois domaines où des changements rapides doivent intervenir : « *Redistribution des terres et reclassement des réfugiés, éducation et santé, restructuration de l'administration.* »

« *Nous devons acquérir rapidement des terres pour reclasser les réfugiés de l'extérieur et de l'intérieur,* a-t-il précisé. *En accord avec le ministère de l'agriculture, nous étudierons la création de fermes collectives. Ces unités de production reposeront sur une unité familiale. Le gouvernement les aidera. C'est une question très urgente. Les fermiers ont des tas d'idées à ce sujet. Il nous faut ensuite rouvrir les écoles et les hôpitaux fermés pendant la guerre. Il faut également restructurer l'administration et l'armée. Nous voulons un système d'administration locale uniforme pour les Blancs et les Noirs.* » Enfin, M. Mugabe a confirmé que le retrait des troupes sud-africaines de Rhodésie se poursuivait.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Éthiopie

LE FRONT POPULAIRE DE LIBÉRATION DE L'ÉRYTHRÉE FAIT ÉTAT D'IMPORTANTS SUCCÈS

Les populations érythréennes qui « *poursuivent leur résistance contre l'Éthiopie* » ont besoin d'assistance humanitaire, ont déclaré, jeudi 13 mars, à Paris, plusieurs délégués du Front populaire de libération de l'Érythrée (F.P.L.E.).

Au cours d'une conférence de presse, M. Alamin Mohamed Said, membre du bureau politique et responsable des relations extérieures du F.P.L.E., et M. Nafih Kurdi, délégué à Paris du F.P.L.E., ont rappelé que le peuple érythréen lutte depuis dix-neuf ans contre la « *puissance colonisatrice éthiopienne* ».

Faisant état de la contre-offensive déclenchée « *par l'armée populaire du F.P.L.E. en décembre 1979 et janvier 1980 pour faire face à une armée éthiopienne de 55 000 hommes suréquipés* », ils ont estimé à « *environ 10 000* » le nombre de soldats éthiopiens mis hors de combat et ont assuré avoir saisi 15 chars T-54 et une « *quantité considérable* » d'armements lourds, dont « *des canons de 122, 76 et 44 mm* ».

Après avoir entendu un rapport sur la situation de plusieurs centaines de milliers de réfugiés ou de personnes déplacées, le docteur Kouchner, qui s'était rendu en Érythrée pour le compte de Médecins sans frontières, a déclaré que son nouveau groupe, Médecins du monde, comptait ouvrir un hôpital à Nakfa, « *dernière ville libre de l'Érythrée* ».

Tunisie

● ERRATUM. — Une ligne ayant sauté dans l'article de Michel Deuré sur la réintégration au sein du parti socialiste destourien d'opposants du Mouvement des démocrates socialistes (*le Monde* du 11 mars), il convient de rétablir les noms et les titres des personnalités citées : MM. Sadok Ben Jemma, ancien ministre des affaires sociales ; Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la défense, et Habib Boularès, ancien ministre de l'information et des affaires culturelles.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE IRLANDAIS

L'esprit même de la construction européenne est mis en question

déclare M. Giscard d'Estaing

« *A travers les divers dossiers dont nous sommes aujourd'hui saisis et dont les solutions sont nécessairement liées, ce qui est en question est l'esprit même de la construction européenne et le risque de détourner la signification que nous donnons à la solidarité communautaire* », a déclaré M. Giscard d'Estaing en recevant, le jeudi 13 mars, à déjeuner le premier ministre irlandais, M. Haughey. Il faisait allusion aux revendications financières britanniques à l'égard de la Communauté.

Cette solidarité, a-t-il ajouté, « *ne consiste pas à rechercher au jour le jour et pour chacun de nous un équilibre entre les charges et les bénéfices. La solidarité constitue un choix dynamique dont l'objet est de renforcer la cohésion entre les États membres et non de leur donner les moyens d'entretenir leurs différences* ». Il a également salué la « *décision courageuse* » de l'Irlande de participer à la création du système monétaire européen et a rappelé que son agriculture était « *sœur de la nôtre* ».

M. Haughey a salué, dans sa réponse les liens « *très spéciaux* » existant entre Paris et Dublin, et reconnu en la France l'allié « *le plus constant* » de l'Irlande en Europe.

La situation en Irlande du Nord a été évoquée par M. Haughey au cours des entretiens, mais il est clair qu'on ne tient pas à Paris à s'immiscer dans une affaire qui relève au premier chef de la responsabilité britannique.

Les principaux problèmes communautaires (prix agricoles, excédents, mouton, revendications britanniques) ont fait apparaître « *un large accord* » indique-t-on du côté français. La discussion des grands problèmes internationaux aussi. L'Irlande et la France « *partagent les mêmes vues* » sur le boycottage des Jeux olympiques, précise-t-on. M. Haughey a annoncé que l'Irlande allait signer avec une société française un important contrat d'équipement téléphonique. Les deux premiers ministres sont convenus du principe de rencontres régulières. M. Barre pourrait se rendre à Dublin à une date non encore précisée.

L'ONU NOMME CINQ EXPERTS POUR ENQUÊTER SUR LES DISPARITIONS DANS LE MONDE

Genève (A.F.P.) — La Commission des droits de l'homme des Nations unies qui termine ce vendredi 14 mars sa trente-sixième session a nommé jeudi un groupe d'experts chargés d'enquêter pendant un an sur les disparitions involontaires ou forcées dans le monde.

Ces experts sont MM. Luis Varela (Costa-Rica), Kwado Faka Nyamekye (Ghana), Mohamed Redha Al Jabiri (Irak), lord Coldville of Culross (Royaume-Uni) et M. Ivan Tovsevski (Yougoslavie). Ce groupe d'experts, créé aux termes d'une résolution présentée par la France, concerne surtout, implicitement, les pays d'Amérique latine, en particulier l'Argentine. C'est la première fois qu'un consensus est obtenu sur cette question avec la participation de l'U.R.S.S. et des pays concernés.

CIT-Alcatel va équiper le réseau téléphonique irlandais

A l'occasion de son voyage à Paris, M. Haughey a annoncé, le 13 mars, que son pays avait choisi la *société française* CIT-Alcatel pour équiper son réseau téléphonique.

L'Irlande avait lancé, il y a plusieurs mois, une vaste consultation auprès de tous les grands fabricants mondiaux. L'objectif est de développer le réseau irlandais par l'installation de centraux électroniques temporels. L'investissement total prévu est de 5,3 milliards de francs en cinq ans, dont la moitié environ pour la partie commutation (centraux). Plusieurs sociétés étaient sur les rangs. Outre CIT-Alcatel, on trouvait le suédois Ericsson, qui a déjà un usine de matériel téléphonique sur place, le canadien Northern Telecom, Nippon Electric et le groupe français Thomson.

CIT-Alcatel vient donc d'être retenu et a reçu une première commande portant sur 360 millions de francs. Le premier central E 10 entrera en service dans un an. La société française va également installer une usine en coopération (50/50) avec une société irlandaise, Telectron. Située dans le sud de l'Irlande, cette usine fabriquera des centraux E 10 destinés aux P.T.T. irlandais, mais qui pourront également être réexportés.

Les autorités irlandaises n'ont pas encore indiqué si le système de CIT-Alcatel serait le seul retenu ou si elles entendaient commander un deuxième type de central. Si tel était le cas, le groupe Ericsson paraît le mieux placé (en raison de son usine locale) pour partager avec CIT-Alcatel le marché irlandais.

L'Irlande est le dix-neuvième pays à choisir le central E 10 du groupe français. Mais c'est la première fois qu'un pays du Marché commun choisit un système conçu par une société appartenant à un autre État de la C.E.E. Jusqu'à présent, les P.T.T. des Neuf s'adressaient soit à leurs constructeurs nationaux, soit à des groupes *américains, comme I.T.T., ou suédois* comme Ericsson.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

D'importantes discussions relanceront en septembre le « dialogue » Nord-Sud

Deux démarches parallèles et complémentaires vont relancer, à partir de septembre 1980, les discussions sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international : la réunion de la session extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies sur la troisième décennie du développement et l'ouverture, peut-être au même moment, de négociations globales portant, en principe, sur cinq têtes de chapitres : énergie, aide, transferts de technologies, problèmes alimentaires et monétaires.

Ces deux démarches ambitieuses traduisent le souci, en particulier de pays en voie de développement, de relancer ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue Nord-Sud et de trouver une nouvelle « approche », compte tenu du peu de résultats obtenus par les conférences de la CNUCED, à Manille, l'année dernière, et de l'ONUDI, il y a un mois, à New-Delhi, ainsi que par le comité plénier des Nations unies sur le nouvel ordre économique international. Ce souci vient d'être exprimé aussi dans le rapport — appelé à connaître une grande diffusion — rédigé, à la demande de M. McNamara, président de la Banque mondiale, sous la direction de M. Brandt par un groupe de personnalités du Nord et du Sud. (*Le Monde* du 14 février.)

Un pas important a été franchi lorsque, au sommet de La Havane, en septembre 1979, les pays non alignés ont entériné une proposition algérienne de vastes négociations globales portant sur plusieurs questions interdépendantes, et notamment l'énergie. Ce n'est qu'en y incluant des sujets comme les transferts de technologies, par exemple, qu'il a été possible de lever les objections de certains pays pétroliers. La méthode de négociations et le choix de l'ONU n'enthousiasment pas, d'autre part, divers pays développés, mais il n'en admettent pas moins la nécessité de débattre de la question de l'énergie. En ce domaine, comme à propos de la concurrence des productions des pays nouvellement industrialisés et le recyclage des surplus financiers des Etats pétroliers, les pays riches sont demandeurs tandis que les pays en voie de développement le sont en ce qui concerne l'aide, les transferts de technologies et les problèmes alimentaires. Les premiers ne pourront pas continuellement camper sur des positions défensives et reculer les échéances et les seconds s'aligner sur des attitudes maximalistes pour masquer également leurs divergences.

Depuis que ces négociations globales ont été décidées à la mi-décembre par l'Assemblée de l'ONU, le comité plénier en met au point les modalités. Les travaux de ce comité ont été freinés, sinon paralysées, depuis plus d'un an par le jeu des Etats-Unis et, après l'arrivée des conservateurs au pouvoir, par la Grande-Bretagne. Ces pays et quelques autres craignent que l'initiative ne leur échappe et que les négociations ne prennent un tour politique. Mais c'est leur but : les pays développés ne se prêtent vraiment au dialogue que sous la pression des hausses des matières premières. Et ils estiment généralement que l'ONU n'est peut-être pas le meilleur cadre pour aborder — avec quelque chance de succès — un programme de négociations aussi vaste.

Une dimension politique

Car si les grandes conférences des organisations spécialisées des Nations unies ont été moins inutiles qu'il n'a paru dans la mesure où elles ont tout de même permis de déblayer le terrain, de situer les blocages et les responsabilités, elles ne semblent plus suffisantes pour faire avancer les choses. Certes, ces organisations, tel est le cas de la CNUCED, se sentent quelque peu dépossédées lorsque l'Assemblée générale de l'ONU se saisit de questions relevant pour certaines de son domaine. Mais la conférence de Manille, par exemple, avait laissé de côté la question, combien vitale, de l'énergie ! Si la conférence de l'ONUDI a laissé une impression d'échec, c'est sans doute parce que les pays industrialisés se sont montrés peu disposés à faire des concessions substantielles aux pays du tiers-monde — soutenus finalement avec des réserves par les pays de l'Europe de l'Est — dès lors qu'ils ne voulaient pas céder d'un pouce à propos de leur demande de création d'un fonds de financement de l'industrialisation (*le Monde* du 12 février) d'un montant pourtant inférieur au volume des crédits que la commission Brandt estime indispensable de transférer vers le Sud. Du moins les longues discussions de New-Delhi ont-elles permis de clarifier les points de vue.

Depuis de nombreuses années, de telles conférences — y compris celles sur la science et la technologie à Vienne, en août 1979, ou sur le droit de la mer, actuellement à New-York, et tout récemment sur la propriété industrielle à Genève — mettent en lumière l'affrontement — politique — entre le Sud et le Nord, l'Est se contentant souvent de compter les points. Un grand nombre de pays, en particulier dans le tiers-monde, estiment que l'ensemble des discussions Nord-Sud n'ont de chances de progresser que s'il leur est donné une réelle dimension politique.

Il est clair à tous, comme le souligne le Plan pour la Survie de la commission Brandt, qu'il est urgent d'harmoniser, ou, si l'on préfère, restructurer les relations économiques internationales, et favoriser des politiques de développement dans les pays pauvres de telle sorte que l'écart entre le Nord et le Sud ne continue pas de se creuser comme cela a été le cas pendant la précédente décennie d'un développement fondé d'abord sur la croissance. Cas peut-être extrême, la révolution iranienne amène naturellement à s'interroger sur les conséquences politiques du recours par les bourgeoisies nationales à des politiques de développement industriel — et du surarmement forcené — imposé en liaison avec le Nord au mépris des réalités socio-culturelles. La politisation des débats sera à coup sûr atteinte à l'ONU. Il est probable que le monde n'y apparaîtra pas seulement divisé en deux blocs.

Les conséquences de la crise afghane

La situation internationale peut évoluer d'ici à l'automne, mais elle n'apparaît pas actuellement très propice à un déblocage d'un dialogue Nord-Sud. La crise afghane et ses conséquences — relance de la tension Est-Ouest, réaffirmation par les Etats-Unis de leur rôle de superpuissance, utilisation des armes céréalières et technologiques — ne créent guère un climat favorable à des gestes de la part des pays occidentaux et notamment des Etats-Unis en faveur du tiers-monde. Mais les choses pourraient quelque peu changer d'ici à septembre notamment à la suite du sommet des pays industrialisés, en juin, à Venise. D'autre part, l'idée d'un sommet d'un nombre limité de dirigeants du Nord et du Sud — l'une des propositions émises par le rapport Brandt — est à l'étude. Sans doute faudrait-il introduire dans ce dialogue des représentants des pays d'Europe orientale qui y montrent peu d'intérêt en raison à la fois de leur retard économique, de la crainte d'une ouverture de leur frontière et du préjudice que cela pourrait causer aux échanges Est-Ouest. Ils sont loin d'être les plus généreux en ce qui concerne l'aide au tiers-monde. S'ils se sont ralliés finalement à la position des « 77 » lors de la conférence de l'ONUDI, on a pu y constater des convergences entre l'Ouest et l'Est. Or, à l'ONU, l'U.R.S.S. et les pays socialistes également seront placés devant leurs responsabilités.

GÉRARD VIRATELLE.









LA RAISON DE CETTE PUBLICATION EST DE REMPLIR L'EXIGENCE DU GROUPE APPELÉ

L'armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.)

EL SALVADOR

Le peuple salvadorien, en ce moment, fait face à une période historique cruciale, à la recherche de sa libération définitive. La lutte qui se déroule en ce moment dans notre patrie exprime le droit des peuples à être les protagonistes de leur propre destin historique. C'est pour cela que, pour exprimer ce droit, nous devons passer au-dessus des manœuvres, des guets-apens et même des *interventions directes de l'impérialisme américain* (du Nord), ennemi déclaré du droit à l'autodétermination des peuples et allié ferme des oppresseurs du monde entier.

C'est dans ce contexte que notre patrie, El Salvador, a souffert presque une demi-siècle de répression criminelle et sans pitié de dictatures militaires meurtrières qui ont défendu les intérêts de l'impérialisme d'Amérique du Nord et de l'oligarchie nationale, tenant notre peuple écrasé dans une situation terrible de pauvreté, *qui le situe comme l'un des peuples aux plus importants taux* d'analphabétisme, de dénutrition, de manque de logements, de mortalité infantile, etc.

L'existence de cette situation d'oppression permanente a rendu le peuple salvadorien *inflexible dans ses buts de chercher une voie de vraie liberté, de démocratie et d'autodétermination.* Pour ce faire, il a construit ses propres instruments en développant ses organisations populaires et en fortifiant son *mouvement révolutionnaire armé.*

La lutte, chaque jour croissante de cette dernière période, a provoqué des retours en arrière, des accompagnements et des changements d'apparence dans les formules de gouvernement, dont le promoteur principal a été l'impérialisme américain (Nord).

Ce fut ainsi que, dans notre nation en convulsion, nous entendions les fascistes parler de dialogue et de libres élections sous le gouvernement de Romero. L'échec de cette formule a ouvert la voie au coup d'Etat qui évita l'isolement international certain de la dictature du général Romero.

Le coup d'Etat fomenté par les Etats-Unis n'était ni ne pouvait être la solution aux problèmes de notre peuple, puisque c'était un essai pour empêcher la construction de la part du peuple d'une véritable alternative démocratique et populaire.

La persévérance et la combativité du peuple dans sa lutte et l'honnêteté des secteurs démocratiques, qui, ingénument, crurent à la viabilité des réformes structurelles de notre société, ont rendu impossible la consolidation de la première formule de la junte de gouvernement, faisant échouer avec fracas la première manœuvre « juntiste » des Américains du Nord.

Il ne manque pas d'opportunistes hésitants et réactionnaires *qui s'offrirent pour une seconde manœuvre impérialiste, obtenant* ainsi un pacte de la démocratie chrétienne avec les secteurs les plus réactionnaires de l'armée.

La base de ce nouveau pacte fut l'accord total d'un plan démagogique de pseudo-réformes combiné avec une répression cruelle contre le peuple. Mais la voracité économique et les terribles déformations criminelles de quelques groupes oligarchiques et de l'armée n'ont même pas accepté cette formule et veulent que l'on ne parle pas du tout de réformes, et que seule soit appliquée la répression comme solution aux problèmes du peuple. Donc, il est clair que, aussi bien les secteurs réactionnaires de la démocratie chrétienne, que l'oligarchie, l'impérialisme et l'essentiel de l'armée nationale sont d'accord pour une chose : soumettre notre peuple et détruire ses organisations, puisque, pour eux, il s'agit là de la condition fondamentale à toute solution dans d'autres aspects.

La démocratie chrétienne a été démasquée : en particulier l'ingénieur Duarte a laissé clairement voir qu'il est un anti-communiste enragé, ennemi de la participation populaire, qu'il a préféré s'allier avec les fasciste plutôt que d'avoir à accepter l'idée que ce peuple a atteint son niveau de conscience politique et qu'il n'accepte plus la direction de faux leaders démagogues.

Le soutien de la démocratie chrétienne à n'importe quelle formule d'apparence centriste obéit à la nécessité que les secteurs les plus sanguinaires et réactionnaires de l'armée ne soient pas seuls au pouvoir, car, ainsi, ils pourraient être isolés sur le plan international et cela freinerait les plans d'intervention militaire, politique et économique des Américains, qui risqueraient d'être condamnés par tous les gouvernements et peuples démocratiques dans le monde.

C'est la raison qui rend *nécessaire une formule d'apparence* centriste de gouvernement, permettant ainsi une répression profonde et criminelle qui fait semblant d'être le résultat de confrontations entre groupes de gauche et groupes de droite.

C'est la raison pour laquelle tous les peuples du monde doivent être attentifs à ce qui, en vérité, arrive dans notre patrie et qui, en vérité, gouverne sur notre sol. L'impérialisme nord-américain dirige les destins de notre patrie grâce à l'énorme *contrôle qu'il exerce sur une armée essentiellement meurtrière,* qui a dans ses rangs de nombreux officiers et soldats qui sont des psychopathes sanguinaires, ennemis de toute forme d'organisation populaire, habitués pour se distraire à commettre des atrocités contre notre peuple.

Tant que cette armée existera dans notre patrie, fidèle servante de l'impérialisme, et que l'oligarchie tiendra le pouvoir économique, il n'y aura pas de paix ni de justice pour notre peuple, et n'importe quelle formule de gouvernement qui n'a pas les secteurs populaires pour base fondamentale des changements de tous ordres : *militaire, économique et politique,* sera une formule vouée tôt ou tard à l'échec.

Nous alertons le mouvement démocratique mondial sur le fait que notre peuple est la victime d'une formule militaire meurtrière de droite, associée à un groupe sans appui populaire comme la démocratie chrétienne, qui sert d'instrument de sa propre volonté pour donner une apparence centriste à un gouvernement essentiellement d'extrême droite.

LA REPRESSION ACTUELLE : CINQ CENTS MORTS EN CINQ MOIS

L'espace dont nous disposons là est insuffisant pour parler de la répression sanglante que subit le peuple salvadorien en ce moment. *Aucune des campagnes répressives entreprises par les* gouvernements du général Romero et de Molina, avant le coup d'Etat du 15 octobre, *ne se compare à l'envergure des campagnes qui ont lieu actuellement.*

Le nombre des morts, depuis le 15 octobre jusqu'à présent, dépasse déjà les cinq cents en moins de cinq mois. La persécution et l'assassinat des dirigeants et militants des organisations populaires sont un fait quotidien.

Normalement, sur le plan international, on ne connaît que quelques faits répressifs, qui ont lieu dans la ville de San-Salvador, où les moyens de communication de la presse internationale arrivent à couvrir, dans une certaine mesure, l'information. Comme le 22 janvier, le 12 février, et d'autres dates où eurent lieu des massacres de manifestants dans la ville de San-Salvador.

Mais la répression dans les zones rurales de notre pays reste méconnue. Aguilares, de nombreux villages et agglomérations, Chalatenango, Cuscatlan, San-Vicente, Usulutan, La Paz, La Union, Morazan, La Libertad, Sonsonate, c'est-à-dire presque la majeure partie de nos départements, subissent les effets permanents d'une guerre contre tout vestige d'organisation populaire.

Pour avoir une idée des massacres les plus importants commis depuis le 15 octobre, où même l'armée a dû reconnaître des chiffres élevés de morts par répression dans le but de cacher les vrais chiffres, qui sont encore plus importants, voici une *récapitulation générale :*

— 16 octobre 1979 : répression à Melicanos et Cuscatancingo : plus de 355 morts ;

— 17 octobre 1979 : San-Marcos et Bosques-del-Matasano : plus de 40 morts. Ces deux actions furent des répressions dirigées contre l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) et les Ligues populaires-28 février (L.P.-28) ;

— 29 octobre 1979 : répression d'une manifestation des Ligues populaires-28 février (L.P.-28) : 75 morts, doit 21 durent être enterrés à l'intérieur de l'église El Rosario à San-Salvador, car un groupe militaire menaçait d'un nouveau massacre lors de l'enterrement ;

— 31 octobre 1979 : massacre à la manifestation du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) : 20 morts ;

— 12 décembre 1979 : à Berlin, département d'Usuluten, on interrompt l'occupation d'une exploitation agricole par les Ligues populaires-28 février (L.P.-28) : 5 morts ;

— 15 décembre 1979 : on « libère » l'exploitation agricole El Porvenir, occupée par les Ligues populaires-28 février (L.P.-28) : 100 morts. Dans cette action, des témoins voient la participation de soldats portant l'uniforme américain ;

— 22 janvier 1980 : une manifestation d'unité (B.P.R., L.P.-28, U.D.N., M.L.P. et FARN) réprimée : plus de 40 morts ;

— 12 février 1980 : on interrompt "occupation des locaux du parti démocrate-chrétien par les Ligues populaires-28 février (L.P.-28), et on réprime la manifestation du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) : plus de 25 morts.

Ce même mois de février, trois églises occupées par le FAPU à Ilobasco, San-Miguel et Santo-Rosa de Lima sont évacuées, et il y eut plus de 15 prisonniers qui furent fusillés sur les parvis des églises.

Et une dernière action, pour mentionner la plus récente, qui eut lieu à la fin du mois de février, à Santo-Domingo-de-Guzman, à Sonsonate, où la version officielle déclara avoir fait subir à notre organisation de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) quinze pertes dans une supposée confrontation. En vérité, il s'est agi d'une opération de fouille de toutes les maisons du village. Les combattants de nos forces ont résisté et se sont battus de 4 h.30 jusqu'à 11 heures du matin, cause de nombreuses pertes pour la garde et l'armée nationales (pertes dissimulées) et de notre côté. Ayant pu s'échapper, les forces de l'E.R.P. n'ont enregistré que deux morts et aucun blessé. La grande majorité des morts sont des gens du village et des militants des L.P.-28, désarmés, et qui furent arrachés à leur maison et fusillés, certains d'entre eux avec leur famille.

A tous ces faits s'ajoutent des centaines de disparus qui sont capturés par les corps de sécurité et dont les cadavres apparaissent plus tard déchirés avec une férocité de psychopathe.

Dans les zones rurales du pays, on vit dans un état *de guerre permanent contre le peuple,* et des milliers de familles paysannes sont poursuivies sans cesse par la garde nationale et l'armée. Les forces répressives assassinent, volent les biens des familles, tuent leur bétail et leurs animaux domestiques, détruisent leurs cultures, violent les femmes et assassinent les enfants, les vieillards et même des familles paysannes entières. *Il s'agit là évidemment d'une campagne d'extermination de la* base des organisations populaires. Ensuite, les comptes rendus *officiels* parlent de ces faits comme de confrontations avec les subversifs.

De nombreux morts par répression dans les campagnes ne sont pas reconnus avec exactitude, car l'autorité militaire en empêche l'accès ; la cruauté avec laquelle agissent les forces répressives est effrayante.

Un exemple : nous allons narrer le délogement du local du parti démocrate chrétien, occupé pacifiquement par les Ligues populaires-28 février (L.P.-28).

Les forces répressives de la police nationale, la gardenationale et la police entrèrent par les toits des maisons voisines par surprise, en tirant et tuant les premiers groupes d'occupants. Ensuite, elles frappèrent sauvagement les rescapés et les otages. Un agent de la police nationale obligea une militante du L.P.-28 à retirer *son linge de corps et introduisit le canon d'un fusil G-3* dans ses parties génitales, tout en la frappant et en l'insultant.

Après avoir obligé tout le monde à s'étendre par terre, elles ont commencé à poser des questions sur les responsables des locaux. Les militants dirigeants des L.P.-28 : Victor Orlando Quintanilla et Jaime Edgardo Lopez, ont répondu courageusement en levant la tête et ont admis leur responsabilité.

Immédiatement, un policier mis son fusil G-3 dans la bouche du camarade Victor et tira, l'assassinant ainsi.

Avant qu'on le tue — se rendant compte qu'il allait être assassiné, — Victor Quintanilla dit : « Camarades, soyez forts. Gardez le moral bien haut. » Le même sort fut réservé au camarade Jaime, et également à la camarade Maristella Serrano, autre dirigeante des L.P.-28, tuée par des balles qui, sciemment, furent *dirigées dans ses parties génitales.*

Cela n'est qu'un aperçu du degré de cruauté et de sauvagerie des forces militaires salvadoriennes, et cela a lieu chaque jour au Salvador. C'est le genre de paix, de réformes, de démocratie et de liberté que veulent nous imposer les Américains, l'oligarchie et l'armée.

C'est cette paix de mort que les gouvernements mal informés ou malintentionnés, ceux du Venezuela, du Costa-Rica, de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni, de l'Espagne et du pacte andin, s'apprêtent à soutenir.

Au nom de notre peuple, nous lançons un appel à Amnesty International, à la commission des droits de l'homme des Nations unies, pour envoyer des représentants pour visiter notre patrie et se rendre compte par eux-mêmes que ce que nous disons est vrai : de nombreux journalistes étrangers ont pu être témoins et parfois victimes de faits barbares.

Nous appelons la presse internationale aussi, afin qu'elle visite les campagnes de notre patrie et soit témoin de la cruelle répression que subissent des milliers de familles paysannes qui, les *mois prochains,* souffriront une *terrible famine, tenant au fait* que la répression les empêche de se stabiliser et de semer leurs petites parcelles pour subsister le reste de l'année.

LA GUERRE CIVILE EST-ELLE UN DANGER POUR NOTRE PAYS ?

L'argument de la violence et les maux d'une guerre qui a toujours existé pour les pauvres et les exploités deviennent le refrain avec lequel on veut rendre coupable de la situation la lutte juste et héroïque de défense que notre *peuple a entreprise contre tant d'années d'oppression.*

La guerre qui s'instaure actuellement, ce n'est pas le peuple qui l'a commencée. Il s'agit d'une action de légitime défense contre l'imposition, la répression permanente et la terrible misère qui épuisent la patience de notre peuple et l'obligent à se préparer et à établir d'une manière accélérée et créative ses nouvelles formes de lutte, y incluant l'organisation de ses propres forces militaires. Il y a ceux qui discutent et affirment que les grèves et les actions combatives du peuple sont la cause de ce qu'il n'y a pas de travail, ce qui aggrave la situation économique.

Ce qui est arrivé, c'est que les actions combatives du peuple ont déjà déstabilisé la situation, à tel point que les oligarques ruinent tout et sortent l'argent du pays, fermant les usines, vendant les propriétés, et créent une banqueroute économique.

Mais on peut se demander si la solution est d'accepter la *paix d'exploitation et de mort qu'ils veulent imposer en en finissant* avec les organisations populaires.

Il n'y a qu'une solution : que le peuple prenne en main ce qui lui appartient en toute légitimité, les grandes « fincas » de café, de canne à sucre et de coton, les grandes usines, les banques et toutes les propriétés de l'oligarchie.

Il s'agit de la solution définitive, et d'aucune autre, qui nous maintienne soumis à la misère et à la répression permanente.

Maintenant, pour les secteurs de la droite meurtrière et *réactionnaire, la responsable de tout est la subversion* communiste, et tout ce qui se passe est un plan soigneusement préparé par le communisme international.

Mais nous, ceux qu'on appelle subversifs, nous n'avons pas inventé cinquante ans de dictature militaire ni inventé non plus les tortures, les fraudes électorales, les massacres, l'exil. Nous n'avons pas non plus trompé les pauvres en leur faisant croire qu'ils l'étaient. Nous avons agi afin que la vérité soit reconnue et que notre peuple se prépare à conquérir ses droits légitimes. La droite réactionnaire et fasciste est habituée à considérer les travailleurs *comme des moutons et des esclaves auxquels on n'accorde pas le droit de penser et de s'organiser. C'est pour* cela qu'on invente les subversifs embaucheurs de peuple. Ils ont tort. Les travailleurs ne sont plus les mêmes gens soumis qui supportent les humiliations sans rien dire et en baissant la tête. Maintenant, ils se préparent pour conquérir ce qui leur appartient.

Ceux qui, de leurs quartiers résidentiels, n'ont pas ressenti les graves problèmes de misère et de chômage ne savent pas ce que c'est que de vivre dans un *canton avec la crainte permanente* de l'irruption de la garde nationale qui va violer les femmes, tuer les hommes et voler le peu qu'ils possèdent. Ils ne comprennent pas que la guerre contre le peuple a déjà commencé. C'est pourquoi le peuple n'a pas d'autre alternative que celle de se défendre de toutes ses forces.

La droite meurtrière prétend lever les drapeaux de la patrie, de la liberté et du travail et parle de République démocratique et représentative. Mais ce qu'elle défend, c'est une patrie qui est la propriété de quatorze familles, la liberté d'exploiter et d'humilier les travailleurs. Son dieu c'est l'argent pour acheter les consciences et corrompre le travail d'esclave et de misère. Ce ne sont pas les valeurs de notre peuple, mais celles d'une poignée d'oppresseurs et de réactionnaires.

La République démocratique et représentative dont ils parlent *est celle de cinquante ans de dictature et de soumission par le* feu et le sang de la majorité de notre peuple. La droite réactionnaire fait l'affront d'appeler peuple la lie de femmes oisives des Fronts féminins, épouses de bourgeois et petits bourgeois arrivistes et ambitieux. Il est clair que ce groupe social parasite ne sait rien faire d'autre que de dépenser l'argent que leurs maris volent au peuple travailleur.

Ce vestige social, qui, auparavant, passait son *temps* à prendre le thé, à jouer à la canasta, à faire des fêtes, à voyager, à afficher le luxe et les bijoux, a dû, maintenant, sortir dans la rue demander la paix des cimetières et le travail d'esclaves pour les pauvres parce qu'il ne s'amuse plus à son goût. C'est la raison de la lutte que déplore notre peuple.

Et ce secteur fait partie de ce qu'on appelle le « peuple producteur » ou le secteur entreprenant. De même que les *enfants « bien » des familles bourgeoises,* qui sont en passe de s'engager dans les groupes armés de la droite, O.L.C., U.G.B., FALCA et autres, qui sont préparés par le major Roberto d'Autuisson et les corps de sécurité.

LES PLANS D'INTERVENTION DE L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN

Le souci de l'impérialisme américain de faire en sorte que, dans notre pays, ne puisse arriver au pouvoir un gouvernement qui ne soit pas en affinité avec ses intérêts le pousse à entreprendre *des plans d'intervention dans une escalade qui mène jusqu'à l'intervention militaire directe sur le territoire salvadorien.*

Le gouvernement américain, de même que le département d'Etat, la C.I.A. et le Pentagone sont convaincus que pour exercer leur contrôle sur la région, il est nécessaire d'étouffer et de soumettre les forces qui, dans notre pays, poussent à des transformations révolutionnaires, s'appuyant sur la participation directe du peuple dans les domaines politiques, militaires et économiques.

هكذا من الأصل

ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE DU PEUPLE, AFIN DE RELACHER L'UN DE SES OTAGES.

d'El Salvador à tous les peuples du monde EN LUTTE

Le gouvernement américain sait que son principal instrument est l'armée réactionnaire, et c'est pour cela qu'il soutient sa présence au pouvoir et se montre opposé à toute formule qui prétende à un changement d'essence populaire et révolutionnaire.

L'intervention militaire américaine a déjà commencé dans notre patrie. Des éléments de nationalité américaine en uniforme ont participé en tant que chefs opérationnels, le 15 décembre, au massacre de plus de cent paysans à El Congo. Des « marines » qui gardaient l'ambassade américaine ont capturé le 23 janvier deux étudiants du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) près de l'ambassade et, ensuite, les ont remis à la garde nationale. Ce fait est confirmé par l'assesseur légal de l'ambassade. Les deux étudiants ont disparu.

Une importante mission militaire américaine est arrivée dans notre pays récemment. Des assistants et techniciens militaires spécialisés dans la lutte « anti-insurrection », qui sont allés au Vietnam, donnent des cours aux officiers et soldats de l'état-major général des forces armées. Les techniciens en explosifs et autres des corps répressifs : police nationale, garde nationale, police, sont de nationalité américaine. De l'armement lourd, des hélicoptères, de l'artillerie, des chars et de fortes quantités de munitions sont arrivés au pays, en provenance des Etats-Unis et d'Israël.

Le plan américain pour soumettre notre peuple consiste à établir l'encerclement militaire de notre patrie en utilisant les armées du Honduras et du Guatemala. De même, il recherche, avec la présence de la démocratie chrétienne au pouvoir, l'appui et la participation économique, politique et militaire du gouvernement vénézuélien, en obtenant le soutien des pays membres du pacte andin.

Ces derniers jours, notre pays a reçu la visite d'une mission militaire vénézuélienne, avec à sa tête le général Dario Morillo Andrade, qui s'est réunie avec rien moins que le ministre de la défense, celui que toutes les forces désignent comme le responsable de la majeure partie des massacres dans le pays depuis le 15 octobre 1979.

Le gouvernement américain utilise aussi le gouvernement du Costa-Rica, afin que celui-ci aide à trouver des appuis politiques pour le gouvernement salvadorien.

L'aspect international de tout ce plan est fondamental, puisque, pour l'impérialisme américain, il s'agit d'empêcher que l'isolement international rende difficile son intervention directe, pour une vaste action répressive dans le pays, par laquelle on prétend assassiner de façon systématique plus de trente mille personnes.

Notre appel s'adresse au vrai peuple américain, qui ne veut plus de guerres et possède ses organisations qui sont pour la paix et l'autodétermination, afin qu'il lutte pour empêcher les criminels plans interventionnistes sur notre sol.

Au peuple et aux forces démocratiques du Venezuela, nous lançons un appel afin qu'ils ne permettent pas que la trajectoire démocratique de leur gouvernement ne soit entachée, en permettant que le gouvernement du COPEI offre son aide à un gouvernement répressif et antipopulaire comme celui qui existe dans notre pays.

La démocratie chrétienne de notre pays est un groupuscule de politiciens corrompus qui n'ont plus le moindre appui populaire. La preuve en est leur récent « meeting » pour lequel ils ont annoncé la présence de plus de cent mille personnes. Malgré toutes les garanties officielles et une énorme campagne de propagande, ils ont obtenu la présence d'à peine un millier de personnes, dont 90 % étaient des paysans d'une autre organisation (U.S.C.), dont les dirigeants ont déclaré qu'ils n'appuyaient pas la démocratie chrétienne et qu'ils avaient été trompés et utilisés afin d'y participer. L'ingénieur Duarte, leader des démocrates-chrétiens, a dit que cet échec était dû à la crainte du peuple de l'extrême gauche et de l'extrême droite.

Contre cela, le 22 janvier, s'est réalisée la manifestation de l'unité des organisations populaires : B.P.R., L.P.-28, U.D.N., M.L.P. et FAPU : trois cent mille manifestants y ont participé et le cortège atteignait 4 à 5 kilomètres.

Ce fut un fait sans précédent dans l'histoire de notre pays : jamais encore il ne s'était vu une concentration de cette taille, d'autant plus que des milliers de manifestants n'ont pu y participer, ayant été arrêtés ou retenus par des barrages militaires aux sorties de leur village. Des avions de l'oligarchie ont déversé sur la manifestation une pluie d'insecticides et ensuite les gardes nationaux et la police sont intervenus, faisant plus de quarante morts.

En dépit de tout cela, le peuple n'a pas eu peur ce jour-là, et le jour suivant, le 23 janvier, une nouvelle manifestation, de plus de cinquante mille personnes, s'est déroulée dans la rue à l'appel du B.P.R., des L.P.-28 et M.L.P. Les manifestants ont enterré certaines des victimes de la veille.

Il est donc clair que l'appui militaire et politique à une formule de gouvernement qui refuse la participation du peuple et de ses organisations ne sera pas l'appui à un processus de guerre contre de petites fractions insurgées que l'on soumet grâce à l'utilisation de mesures spéciales.

Toute intervention dans notre patrie ayant pour objet de mener une guerre cruelle et sans pitié contre tout un peuple, en causant des milliers de morts, sera inutile, parce que l'on ne pourra pas briser la volonté de notre peuple d'être l'artisan de son propre destin historique.

L'ACTIVITÉ MILITAIRE DES INSURGÉS DE L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE DU PEUPLE (E.R.P.)

L'armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) fait partie des secteurs les plus avancés du peuple qui luttent pour la libération de notre patrie et qui, avec décision, ont pris les armes dans cette guerre de légitime défense contre les oppresseurs de notre peuple. Ces derniers mois, nos forces militaires ont intensifié leurs actions en occupant des villages, des hameaux, des cantons, des quartiers, préparant notre peuple aux tâches de l'insurrection.

Plus de soixante-quinze opérations militaires ont été réalisées ces derniers jours. Plusieurs dizaines d'éléments responsables de la répression en différents endroits du pays ont été jugés et exécutés. Des garnisons de la Garde nationale, de la Police nationale et de la gendarmerie ont été attaquées, causant des pertes qui ensuite sont cachées dans les bulletins officiels du comité de presse du Conseil permanent de la force armée (Copefa), afin d'éviter la démoralisation de la troupe et de ne pas permettre que le peuple se conforte dans son espoir de voir avancer effectivement ses forces militaires.

De par notre activité militaire, nous avons capturé des éléments de l'oligarchie afin d'exiger le paiement d'impôts de guerre en échange de leur liberté. La droite réactionnaire a prétendu dénigrer les organisations révolutionnaires en demandant constamment : que font les subversifs avec l'argent des enlèvements ? Et ils font le compte des sommes payées aux organisations, essayant de faire croire que cet argent est dilapidé. La réponse à cette question est simple : le peuple, pour mener à bien sa guerre, a besoin d'argent et ce que nous faisons, c'est récupérer une partie de l'argent qui appartient à notre peuple et qui, pour l'instant, est aux mains de l'oligarchie, pour le convertir en plus d'organisation, plus d'armes, plus de propagande, et subvenir ainsi à tous les besoins que nécessite un processus de guerre révolutionnaire du peuple.

L'argent que nous récupérons ne sert pas au luxe ni à la dilapidation, ni à fournir en armes des mercenaires assassins. Il sert à faciliter au peuple la conquête de la justice et de la paix.

Comme résultat de notre activité militaire, le 3 mars, des forces de notre armée, appartenant au Front central Commandant - Rafael - Antonio - Arce - Zablah - commandées directement par des membres de notre état-major général, ont réalisé une attaque avec des pièces d'artillerie contre le quartier général de la Garde nationale à San-Salvador. Afin de réaliser l'opération, nos forces ont pris militairement la ville de Ciudad-Delgado, située sur le flanc est de la Garde nationale, et ont fermé avec des barricades et à l'aide de mines explosives tous les accès à celle-ci. Simultanément, des détachements d'artilleurs ont placé des pièces de 100 mm et ont tiré sur les dortoirs des agents et des officiers pendant quinze minutes, occasionnant des pertes considérables. Plus tard, des éléments de la police nationale qui essayaient de désamorcer les mines ont sauté avec elles, quand les mécanismes « attrape-nigauds » de ces charges ont éclaté.

Dans ce processus de lutte armée, nous nous sommes donné de nouveaux instruments, comme la récente mise en service de notre émetteur clandestin Radio révolutionnaire du peuple, qui, maintenant, se trouve en passe d'assurer régulièrement et normalement ses émissions.

Et à tout notre apport à la lutte doit être ajoutée l'activité croissante des combattants militaires des forces populaires de libération Farabundo-Marti (F.L.P.), qui, de même que nos forces militaires, préparent le peuple pour l'insurrection avec une action constante dans tous les coins du pays. Les combattants du Parti révolutionnaire des travailleurs centre-américains (P.R.T.C.), les Forces armées de la résistance nationale (FARN) et le parti communiste d'El-Salvador font aussi partie des forces de notre peuple. Toutes ces forces font avancer la guerre révolutionnaire du peuple et préparent le peuple pour la lutte insurrectionnelle qui approche.

Nous proposons un gouvernement démocratique populaire dans lequel participeraient les différents secteurs populaires et révolutionnaires, les partis démocratiques, les associations de petites et moyennes entreprises des différents secteurs économiques, les techniciens et professionnels honnêtes, les officiers et patriotes honnêtes de l'armée qui seraient disposés pleinement à participer. Tous les secteurs du clergé progressiste y trouveraient place, de même que tous les secteurs sociaux, politiques ou les personnalités qui sont d'accord avec son programme. L'élément fondamental de cette alliance est le respect entier des dispositions de l'accord commun dans une formule de démocratie populaire élargie, basée sur l'acceptation de la réalisation d'une révolution anti-oligarchique et anti-impérialiste.

Les transformations du gouvernement démocratique populaire comprennent tous les aspects de la structure sociale, politique et économique.

DANS L'ÉCONOMIQUE, NOUS PROPOSONS :

— Expropriation sans droit d'indemnisation de toute la propriété oligarchique dans les différents secteurs économiques, faisant passer celle-ci à des formes de propriété collectives, communales ou d'Etat.

De cette mesure se dégage la réalisation des réformes agraire, industrielle et urbaine, toutes celles-ci se faisant sans affecter les petits et moyens entrepreneurs privés, qui seraient aidés et bénéficieraient d'encouragements.

— Expropriation de toutes les entreprises impérialistes et rupture des traités qui soumettent l'économie de notre pays à des modèles de dépendance économique.

— Conduite de l'économie nationale sur la base d'un système national de planification qui engloberait tous les secteurs, régions et branches.

— Organisation d'un système économique basé sur la propriété collective, communale, étatique, et sur la petite et moyenne propriété privée.

— Nationalisation du commerce extérieur, du café, du coton, de la canne à sucre et autres produits.

— Nationalisation de tout le système bancaire et financier.

— Nationalisation des entreprises productrices d'énergie électrique et des raffineries de pétrole.

— Création d'un système national de transports, basé sur les coopératives, les petits entrepreneurs et les entreprises d'Etat du transport. On nationaliserait l'importation des véhicules de transport et de leurs pièces de rechange.

DANS LE SOCIAL, NOUS PROPOSONS :

— Socialisation de la médecine en rendant gratuits les soins et la médecine pour tout le peuple et en appliquant des plans intensifs de médecine préventive ;

— Socialisation de l'éducation, en la rendant gratuite pour tous les habitants, à tous les niveaux ;

— Développement de programmes massifs de construction de logements ruraux et urbains en établissant des plans pour éviter l'immigration ;

— Développement d'un plan massif d'alphabétisation.

DANS LA POLITIQUE, NOUS PROPOSONS :

— Création d'une nouvelle armée d'essence populaire et de profonde conviction révolutionnaire, constituée par :

a) Les forces insurgées du peuple ;

b) Les militaires patriotes ou les secteurs de l'Armée nationale qui seraient disposés à défendre les conquêtes révolutionnaires avec une nouvelle mentalité basée sur l'intérêt patriotique et social ;

— Dissolution des corps de sécurité et création d'organismes d'autodéfense populaire qui sauvegarderaient les intérêts immédiats du peuple ;

— Etablissement de formes nouvelles d'exercice du pouvoir local basées sur la participation populaire directe et permanente ;

— Abolition de la Constitution politique et dissolution du système actuel judiciaire afin d'établir un ordre nouveau légal sur les intérêts populaires ;

— Rupture de tous les traités militaires pro-impérialistes Condeca, TIAR et autres qui sont des instruments d'intervention ;

— Intégration de notre pays au mouvement des pays non alignés et ouverture de relations conformes aux intérêts nationaux, sans distinction d'idéologie ou de système social ;

— Défense ferme d'une politique indépendante sur le plan international, qui soit pour l'exercice entier de l'autodétermination des peuples, étant solidaires avec les peuples qui luttent pour l'exercice de ce droit ;

— Garantir le droit du peuple à exercer la confession religieuse de son choix ;

— Garantir la liberté d'expression.

A TOUS LES PEUPLES DU MONDE

Nous faisons un appel solennel pour qu'ils apportent leur solidarité matérielle, politique et militante au peuple d'El Salvador qui mène en ce moment une lutte héroïque et décisive.

De même, des tranchées de combat de notre patrie, nous faisons parvenir un salut fraternel et révolutionnaire aux peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui luttent contre l'impérialisme dans ses différentes manifestations.

L'UNITÉ DES FORCES RÉVOLUTIONNAIRES, AXE DE LA VICTOIRE POPULAIRE

L'histoire de notre patrie repose en ce moment sur ses forces révolutionnaires et sur son engagement en vue de la libération future de notre peuple.

N'importe quel effort dans la lutte sera vain s'il ne se dirige pas vraiment vers un légitime processus d'unité révolutionnaire, et celui-ci a besoin de la convergence entière et totale de toutes les forces qui, ces dernières années, ont consolidé les structures organiques, politiques et militaires des forces de la révolution salvadorienne.

C'est en tenant compte de cela que nous saluons le processus d'unité qui a commencé dans les organisations populaires et révolutionnaires.

Nous croyons avec fermeté à la nécessité de l'unité comme exigence historique en ce moment et, en raison de cela, nous sommes opposés aux manifestations de subjectivité et de manque de maturité qui pourraient freiner un véritable processus unitaire. Dans ce processus de lutte pour l'unité, notre organisation, toutes ces dernières années, a su maintenir une position claire de respect envers les autres organisations et, dans ce sens, nous nous efforçons de leur faire connaître à fond nos positions sans mépriser ni dénigrer le reste des forces.

Nous croyons que c'est un devoir de tout le peuple organisé d'exiger de ses forces révolutionnaires un comportement chaque fois plus mûr, qui inspire confiance à notre peuple et aux peuples qui nous offrent leur solidarité, parce que, dans notre pays, il existe un mouvement révolutionnaire qui est prêt à assumer l'énorme responsabilité historique de conduire le peuple à la victoire, tâche qui, en ce moment, concerne les détachements les plus avancés de notre peuple, qui, ensemble, formeront dans l'avenir l'avant-garde de la révolution salvadorienne.

Nous saluons les camarades héroïques des forces populaires de libération (F.L.P.), Farabundo Marti, et nous applaudissons la maturité et la profonde conviction unitaire qu'ils ont en ce moment. De même, saluons les camarades du parti communiste d'El Salvador — P.C.S. — qui, depuis longtemps, ont tenté de favoriser un processus unitaire. Saluons la force naissante des camarades du parti révolutionnaire des travailleurs centre-américains (P.R.T.C.) et, de même, les camarades de la Résistance nationale (R.N.). Enfin, nous réaffirmons à notre peuple tout entier et aux peuples du monde notre décision inébranlable de lutter pour la révolution de notre patrie pour :

VAINCRE OU MOURIR

Vive l'unité de toutes les forces du peuple !

Vive l'Armée révolutionnaire du peuple E.R.P. !

Vive le front central « Commandant Raphael Antonio Arce Zablah » !

Vive le front oriental « Commandant Miguel Angel Gomez » !

Vive le front occidental « Commandant Edgar Antonio Salmeron » !

Vive le front centre-oriental « Commandant Leonel Arevalo Martinez » !

Gloire aux héros du peuple tombés dans la lutte pour la conquête de la liberté !

Etat-major de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.P.R.).

Commandant Joaquim Villalobos Huezo, commandant en chef.

Commandant Jorge Antonio Melendez, chef.

Commandant Ana Sonia Medina.

Commandant Juan Ramon Medrano.

Commandant Octavio Ponce.

AMÉRIQUES

GRENADE UN AN APRÈS LE COUP D'ÉTAT CONTRE M. GAIRY

Le gouvernement révolutionnaire de M. Bishop n'a pas touché aux structures économiques de l'île

Le gouvernement révolutionnaire de Grenade a fêté, le jeudi 13 mars, le premier anniversaire du coup d'Etat qui lui a permis d'accéder au pouvoir. M. Maurice Bishop, premier ministre, a, pour la circonstance, dénoncé le renforcement de la présence militaire américaine dans les Antilles et confirmé qu'il n'y aurait pas d'élections législatives prochaines. Lors d'un meeting qui a eu lieu dans un grand parc de Saint-George's, la capitale, ont également pris la parole MM. Daniel Ortega, membre de la junte de gouvernement du Nicaragua, et Manley, premier ministre de la Jamaïque.

De notre envoyé spécial

Saint-George's. — « *Les choses ne vont pas plus mal qu'avant. Elles auraient même, selon moi, tendance à mieux aller. Grenade semble respirer beaucoup mieux depuis l'éviction d'Eric Gairy. L'approvisionnement se fait comme auparavant et les produits n'ont guère augmenté. Mais, incontestablement, la révolution a porté un coup très dur au tourisme.* » M. G. Ribordy, le patron, suisse, de l'hôtel Holliday Inn de Saint-George's, poursuit : « *Notre taux de remplissage est tombé de 80 % à même pas 50 % ; les gens ont eu peur. L'American Express a annulé trois ou quatre groupes de vingt personnes, Shilellagh a annulé un groupe de cent. L'American Automobile Association ne nous a envoyé personne cette année, pas plus que Port of Calls, et il en a été de même pour tous les hôtels.* » Effectivement, les chauffeurs de taxi se prélassent un peu à l'ombre d'une végétation luxuriante, et les marchandes de souvenirs ont le temps de tricoter.

Pourtant, pour M. Maurice Bishop, le premier ministre de Grenade, le tourisme doit être, avec l'agriculture et la pêche, un pilier de l'économie. Devant des professionnels réunis, il a, il y a quelques mois, tracé les grandes lignes de ce qu'il a appelé lui-même « *un nouveau tourisme* ». « *Il n'a pas été très précis*, nous a dit un des participants. *Nous avons cru comprendre qu'il souhaitait recevoir des touristes venant des îles voisines plutôt que des grands pays. Mais comment ces gens-là vont-ils régler les notes ?* »

Il n'est pas un bureau de l'administration, pas un bâtiment public, où des affiches de toutes dimensions et de touts couleurs n'exhortent la population à acheter des bons pour permettre la construction de l'aéroport international de Grenade. Un comité a été créé, qui organise bals, barbecues, et autres manifestations pour récolter des fonds. Sur le terrain même, les travaux vont bon train, sous la direction et avec l'aide d'une quarantaine de techniciens cubains arrivés dès décembre. Des maisons préfabriquées sont en construction pour *en accueillir plus de deux cents* autres incessamment. On dit qu'ils sont déjà là ; le vice-premier ministre, M. Bernard Coard, dément.

Aucune nationalisation

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas, pour les nouveaux maîtres de Grenade, de « faire du tourisme » à n'importe quelle condition. Il faut, disent-ils, que l'essentiel des besoins des visiteurs soit satisfait par l'économie, tant dans le domaine de l'alimentation que dans celui de l'artisanat. Pour le premier ministre, M. Bishop, l'essentiel, pour l'instant, n'est pas d'augmenter la capacité d'accueil, qui n'est que de 710 lits, mais d'en assurer un taux de remplissage plus élevé. « *L'argent que nous gagnons pendant les six mois de la haute saison, nous le perdons au cours de la basse saison où nous tournons pratiquement à vide*, déclare le directeur de l'Holiday Innn. *Je ne vois pas très bien comment le gouvernement pourrait changer cela, même s'il nationalise l'hôtel.* »

Nationaliser. Voici lâché un mot important, dans un pays qui se veut socialiste, en plein dans cette mer des Caraïbes que les Américains considèrent toujours comme leur « *mare nostrum* ». Pourtant, selon M. Bernard Coard (vice-premier ministre, ministre des finances et de l'économie, l'homme dont on dit en chuchotant : « *Bishop est socialiste, mais Coard est communiste ; c'est cela qui explique le rapprochement avec Cuba* ») : « *Le gouvernement révolutionnaire du peuple n'a nationalisé aucune entreprise et n'a l'intention d'en nationaliser aucune. Il se peut que nous fassions des propositions d'achat à certaines entreprises ; mais cela n'a rien que de très normal, dans n'importe quel pays du monde.* »

Lui rappelle-t-on que Coca-Cola est dirigée par des fonctionnaires et des ouvriers après que le directeur en eut été chassé ? Il répond, très à l'aise : « *Il ne s'agit pas du tout d'une expropriation. Un conflit a opposé la direction de l'usine aux ouvriers ; ceux-ci se sont mis en grève pour faire aboutir leurs revendications. Plutôt que de leur donner satisfaction, le propriétaire a préféré fermer. Nous avons aidé les ouvriers à remettre l'usine en marche. Si le propriétaire veut revenir demain, il le peut. On lui remettra son usine.* »

A écouter M. Coard, 35 ans, ancien professeur d'économie à l'université des West Indies, visage ouvert et sympathique encadré d'une barbe à la Castro, le régime révolutionnaire de Grenade n'a rien réalisé de ce qui se fait en général dans les autres pays socialistes. Les banques par exemple. « *Il en existe dix*, dit M. Coard, *quatre grandes (trois canadiennes et une anglaise) et deux petites, dont l'une est privée et l'autre propriété du gouvernement.* » Mais tout individu, Grenadien ou étranger, peut déposer son argent dans l'établissement de son choix, ou en faire ce qu'il en veut. Pas question, donc, de lutter autoritairement contre une éventuelle évasion de capitaux. Tout au plus, des négociations sont-elles en cours pour un éventuel rachat par l'Etat de l'Impérial Canadian Bank of Granada.

Les « tontons Macoute » de M. Gairy

Sur les libertés, M. Coard est également formel : « *Il n'y a dans les prisons de Grenade que soixante-dix prisonniers politiques, alors qu'au début de la révolution il y en avait plusieurs centaines. Ceux qui sont encore enfermés, ont été régulièrement jugés et ont été convaincus d'avoir, du temps de M. Eric Gairy, l'ancien président, commis des actes de banditisme. Ils étaient, pour la plupart, membres des « Mangoustes », les « tontons Macoute » de M. Gairy.* » Sur la presse, M. Coard se veut également rassurant : « *Nous avons fermé un seul journal :* le Torchlight, *de M. Cromwell. Pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'il colportait de fausses informations, qui auraient pu indisposer contre nous une partie du peuple qui nous a fait confiance au moment de la révolution, et qui continue de nous faire confiance. Ainsi* Torchlight *a fait état de la présence ici de nombreux militaires cubains, et même de l'installation de missiles, ce qui est absolument ridicule.*

» *La seconde raison, c'est que le propriétaire de* Torchlight *détient un nombre d'actions tellement important dans tous les journaux de la Caraïbe qu'il se trouve presque en situation monopolistique. Nous n'admettons pas qu'un seul homme puisse ainsi avoir la possibilité de manipuler l'opinion publique et de dénigrer systématiquement d'autres révolutions dans le monde. Enfin, nous voulons premièrement que les journaux grenadiens appartiennent à des grenadiens, et, deuxièmement, qu'aucun journal ne puisse ici appartenir à un homme seul. Nous avons fait voter une loi dans ce sens.* » Un collaborateur de M. Coard nous fera remarquer plus tard : « *Regardez notre journal* the New Jewel, *il aurait pu être imprimé sur le matériel moderne qui servait à imprimer* Torchlight. *Mais nous n'y avons pas touché, car il n'est pas à nous. Alors nous nous contentons de ces six feuilles qui paraissent épisodiquement et qui ressemblent à un organe d'étudiants fauchés.* »

Et les élections ! Quand donc ce régime installé par la force se soumettra-t-il au verdict populaire ? Pour M. Bishop, ces élections ne sauraient avoir lieu avant au moins cinq ans, car la révolution du 13 mars 1979 a constitué un véritable plébiciste populaire. L'essentiel, maintenant, pour le peuple, c'est de constater le développement économique, et de voir avancer le pays. Des élections ne seront organisées que « *lorsque la situation objective du pays le permettra* ».

Des aides très diverses

Pour cette jeune femme qui, via la Barbade et la Jamaïque, se rend à Cuba pour parler commerce, « *rien n'a encore véritablement changé* ». Certes, le premier ministre peut s'énorgueillir de la création d'environ mille emplois, pour la construction des routes et des programmes divers. Mais, que peut-on faire en un an si ce n'est simplement préparer le décollage ?

C'est, en effet, l'impression que l'on recueille à Grenade : un pays qui se prépare. L'ambassadeur de France, M. René de Choiseul-Praslin, nous a déclaré : « *L'équipe au pouvoir, me paraît sympathique, franche et travailleuse. De toute évidence, elle a décidé de prendre à bras le corps son destin, et il n'est dans l'intérêt de personne, et surtout pas des Etats-Unis, de tenter, ici, une quelconque déstabilisation. Il faut laisser ces gens travailler.* »

Pour les dirigeants du gouvernement révolutionnaire, préparer l'avenir a d'abord consisté à trouver des aides pour mettre en route des projets qui restent à définir. Cela, explique que M. Bishop se soit rendu en Zambie, au Canada, au Venezuela, en Algérie, en Libye et en Syrie. « *Nous ne sommes allés à Cuba que pour participer à la conférence des non-alignés, et à New-York dans le cadre de l'O.N.U.* », précise M. Coard. De tous ces voyages, le premier ministre grenadien a rapporté des aides non négligeables, et très diverses. 10 millions de dollars de l'Algérie, de la Libye et de la Syrie, 2 millions de dollars de l'Irak, plus de 11 millions de dollars du Canada, autant de divers pays européens (1).

L'aide cubaine n'est pas chiffrée, mais elle est, de loin, la plus spectaculaire, puisqu'elle se manifeste par la présence physique, sur le sol grenadien, d'une trentaine de médecins et de dentistes, et d'environ deux cents techniciens, sans compter ceux qui travaillent à l'aéroport international. La Havane a aussi un ambassadeur résidant, le seul sur l'île.

Un an après la révolution socialiste de M. Bishop, rien n'a encore véritablement changé à Grenade, dans le domaine économique. Seuls ont peut-être évolué, les citoyens, dont M. Bishop dit : « *Pour la première fois, il y a dans notre peuple, un sentiment nouveau de dignité, et le sens de l'effort* ». Il dit également : « *Je me dis socialiste. Mais c'est le programme et la politique que nous suivrons dans l'avenir qui vous dira ce que nous sommes* ».

FIRMIN RENÉVILLE.

(1) Notons que le budget de Grenade s'élève à 66 millions de dollars, soit environ 270 millions de francs.



AMÉRIQUES

États-Unis

Sainte Jeanne de Chicago, maire et martyre

De notre envoyée spéciale

Chicago. — *Ses ennemis la surnomment* « Calamity Jane », *comme cette héroïne de l'histoire du Far-West qui égala les exploits des plus « durs ». D'autres ricanent :* « On attendait Jeanne d'Arc, c'est Indira Gandhi qui est arrivée ! »

Quoi qu'il en soit, Mme Jane Byrne, élue il y a un an à la mairie de Chicago avec 82 % des suffrages, joue un rôle-clé dans les « primaires » de l'Illinois qui vont avoir lieu le 18 mars.

Mme Byrne ne doit peut-être qu'à son ascendance irlandaise un tempérament batailleur qui lui a assuré, il y a un an, une victoire à laquelle elle était la seule à croire. Mais ce goût de la bagarre lui a aussi valu en six mois des grèves des chauffeurs d'autobus, des enseignants et, tout dernièrement, des pompiers, dans une métropole dont le slogan était, du temps de l'ancien patron de Mme Byrne, le maire Richard Daley, « Chicago, la ville qui fonctionne ! »

Les quatre semaines d'arrêt de travail des soldats du feu, dans une ville encore hantée par le souvenir du grand incendie de 1871 qui la réduisit en cendres, n'a pas rehaussé la popularité de Mme Byrne.

Petite, mince, les courts cheveux blonds en bataille, Mme Byrne est une force de la nature. Elle était veuve depuis vingt ans quand elle s'est remariée, il y a deux ans, avec un journaliste du Chicago Daily News, *M. Jay McMullen, qui est aujourd'hui son très officiel conseiller en relations publiques. La fille du premier mariage de Mme Byrne, Kathy — vingt-deux ans et la même ardeur au combat que sa mère, — vient d'être, elle aussi, nommée à un poste municipal. Ce népotisme ne plaît pas à tout le monde, non plus que l'entourage en trop grande partie irlandais de Mme le maire.*

Le camp Kennedy sur la réserve

La popularité de Mme Byrne reste grande toutefois parmi les minorités — Chicago compte de nombreux citoyens d'origine polonaise, italienne, des Latino-Américains et des Noirs, — qui se souviennent du temps où elle dirigeait à la mairie le service de défense des consommateurs avec une ardeur et une efficacité remarquables.

Mme Byrne a bien besoin de cette popularité pour fournir des voix à son candidat présidentiel, le sénateur Kennedy. Sur les vingt circonscriptions de Chicago, une poignée seulement paraissent décidées à soutenir le sénateur. Pourtant la métropole a une longue tradition démocrate, et aussi en grande partie catholique.

Il est vrai que la spontanéité de Mme Byrne, que les habitants de Chicago jugent sympathique ou politiquement désastreuse, selon leurs opinions, lui a fait commettre une gaffe qui risque de coûter cher au parti démocrate. En octobre, lors d'un dîner offert par la mairie en l'honneur de M. Carter, Mme Byrne prononça une phrase assez équivoque : « Si la convention démocrate avait lieu demain, je soutiendrais la candidature de M. Carter. » *Phrase que la Maison Blanche s'empressa d'interpréter comme une promesse définitive d'allégeance au président. Quinze jours plus tard, Mme Byrne annonçait qu'elle était finalement favorable au sénateur Kennedy. Dans une interview à la télévision de Chicago, elle explique qu'elle avait fait un voyage de deux heures en voiture avec le président et que son incapacité à répondre clairement à un certain nombre de questions essentielles l'avait convaincue qu'il ne fallait pas lui ouvrir la Maison Blanche pour un second mandat.*

Mme Byrne a de vieux liens, quasiment sentimentaux, avec la famille Kennedy. Elle raconte volontiers que le goût de l'action politique lui est venu en écoutant les discours de John à l'époque où celui-ci faisait sa campagne présidentielle. Son soutien entêté à la campagne de « Ted », alors que les chances du sénateur paraissent s'amenuiser de jour en jour, inquiète ses administrés. La rumeur publique assure que le patronage de la très controversée Jane Byrne est diversement apprécié dans le camp Kennedy.

La dernière trouvaille de Mme Byrne a été d'inviter conjointement le sénateur Kennedy et le président Carter à participer au grand défilé qui aura lieu dans les rues de Chicago le 17 mars, jour de la Saint-Patrick, la veille des « primaires ». Le sénateur se fait tirer l'oreille et la Maison Blanche n'a pas encore répondu.

NICOLE BERNHEIM.

M. GERALD FORD RENCONTRE LE PRÉSIDENT CARTER

Washington (A.P.). — L'ancien président Ford s'est entretenu, jeudi 13 mars, avec M. Carter douze heures seulement après avoir accusé le président de conduire le pays à l'abîme.

La nature des entretiens n'a pas été révélée. Il s'agit de la troisième rencontre entre les deux hommes depuis que M. Carter avait battu M. Ford en novembre 1976. M. Ford se trouve à Washington pour deux jours. Il doit prononcer des discours avant de faire savoir s'il brigue l'investiture du parti républicain.

Au cours d'un dîner de collecte de fonds pour le parti républicain mercredi, M. Ford avait dénoncé en termes très sévères M. Carter. « Pourquoi le laissons-nous se transformer en héros des désastres qu'il a lui-même provoqués ? avait-il demandé. Franchement, le gouvernement me rappelle l'histoire du pyromane qui met le feu et que l'on remercie pour avoir contribué à atteindre l'incendie. »

PROCHE-ORIENT

Iran

Un scrutin fort confus

(Suite de la première page.)

La quasi-totalité des candidats étant inconnus du grand public, la plupart de ces formations ont pris l'initiative, pour rendre leurs listes respectives plus attrayantes, d'y inclure des noms prestigieux qui sont déjà présentés par des groupements concurrents. Ces étranges panachages sont effectués le plus souvent sans accord préalable entre les partis concernés et même, parfois, à l'insu des personnalités dont les « faveurs » sont ainsi partagées...

Pour Téhéran, par exemple, M. Massoud Rajavi, chef des Moudjahidines du peuple (musulmans progressistes), est également le « candidat », entre autres, du parti communiste Toudeh et des Fedayin du peuple, dont il récuse pourtant l'idéologie marxiste ; la liste du Toudeh comprend quinze membres dirigeants du parti et quatorze autres personnalités, notamment des membres du clergé, qui n'ont rien en commun, sinon quelques idées « progressistes », avec les tenants du communisme orthodoxe ; le parti républicain islamique (de l'ayatollah Behechti) patronne deux listes, la sienne propre et une autre qui regroupe ses partisans avec ceux de M. Mehdi Bazargan, naguère dénoncé par ce même parti comme étant « *réformiste* » et « *pro-américain* ».

Le hodjatoleslam Ghaffouri a battu tous les records de popularité, puisqu'il est « *recommandé* » au suffrage des électeurs par au moins cinq partis, qui se situent de la droite à l'extrême gauche dans l'éventail politique. Le mentor des « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade américaine, l'hodjatoleslam Khoeini, pourrait être élu, au choix, comme un représentant des « intégristes » du parti républicain islamique (P.R.I.) ou celui des communistes du Toudeh...

Sept candidats du P.R.I. sont également ceux du « Front » qui se réclame de M. Bani Sadr, le Bureau de coordination populaire avec le président de la République (B.C.P.P.R.), et cela malgré la guerre que se livrent ces deux formations. Le Front national (de M. Karim Sandjabi) présente sa propre liste, mais certains de ses membres ont été adoptés par d'autres partis.

Dans la longue liste des formations qui se disputent les suffrages de la population, au moins quatre sont absentes : le Parti républicain du peuple musulman (qui se réclame de l'ayatollah Chariat Madari), le parti radical (de M. Rahmatollah Moghadam), le Front national démocratique (de M. Matine-Daftari) et le Parti démocratique kurde d'Iran (P.D.K.I.), tous les quatre accusés de menées contre-révolutionnaires. Cependant, le P.D.K.I., le seul à avoir été mis hors la loi, présentera vraisemblablement des candidats sans étiquette...

Une loi hybride

La loi électorale, de nature hybride, de la jeune République est sans doute d'une originalité déconcertante. Dans un pays qui compte au moins 65 % d'illettrés, les électeurs sont tenus d'inscrire les noms de ceux qu'ils souhaitent voir siéger au Parlement. L'imam Khomeiny a recommandé à ceux qui ne savent pas écrire de s'assurer le concours d'une « *personne de confiance* » pour remplir leur bulletin de vote, avant de faire vérifier celui-ci par un tiers. Le scrutin étant uninominal, l'électeur est libre de choisir ses élus dans la multitude de listes qui lui sont proposées, de procéder, en quelque sorte, à un panachage qui lui est propre.

Pour des raisons qui demeurent obscures, la ville de Téhéran n'a pas été divisée en plusieurs circonscriptions, comme cela a été le cas pour les autres grandes villes du pays. Les habitants de la capitale choisiront donc trente députés parmi quelque quatre cent trente candidats. La difficulté que comporte l'inscription de trente noms a conduit les autorités à modifier la procédure pour la seule ville de Téhéran. Une liste numérotée des candidats, présentés par ordre alphabétique, mais ne comportant aucune indication d'affiliation politique, sera soumise aux électeurs, qui n'auront qu'à cocher les noms de leur choix.

Jusqu'à la veille de la consultation, jeudi matin, le plus grand mystère subsistait sur le mode du scrutin. On ignorait, par exemple, s'il comporterait un, deux ou même plusieurs tours. La loi étant étrangement muette à ce sujet, les responsables défendaient des thèses contradictoires. Pour les uns, un tour suffirait pour une élection à la proportionnelle ; pour les autres, un tel système favoriserait les petites formations, pour la plupart de gauche, et donnerait donc naissance à une mosaïque parlementaire incompatible avec les intérêts du pays. Ces derniers paraissent l'avoir emporté, à en croire l'ayatollah Behechti, mais on ne connaît toujours pas les modalités d'un éventuel ballottage, ni la majorité — absolue ou relative — qui serait requise au deuxième tour, dont la date n'a pas été fixée.

C'est dire dans quelle confusion extrême le premier Parlement de la République islamique sera élu, et combien il est difficile, sinon impossible, de prédire l'issue de la consultation. Les responsables redoutent par-dessus tout une Assemblée morcelée, incapable d'engendrer un gouvernement homogène et fort qui mettrait un terme à la multiplicité des centres de décision. Le président Bani Sadr, en particulier, serait paralysé s'il ne disposait pas d'une majorité parlementaire qui lui donnerait les moyens de gouverner.

Conscient de ce danger, l'imam Khomeiny a exhorté mercredi les électeurs à écarter « *la droite et la gauche* » (sic) qui chercheraient, selon lui, à « *enchaîner l'Iran à l'une ou à l'autre des puissances* ». C'est le vœu du président Bani Sadr. Mais aussi celui de ses concurrents du parti républicain islamique. L'ambiguïté de l'appel de l'imam Khomeiny risque, dès lors, de ne pas contribuer à la stabilité qu'il déclare souhaiter. En effet, si le P.R.I. devait gagner les élections, un nouveau « pôle de pouvoir » serait établi, celui d'un Parlement qui ne cesserait de défier l'autorité du président de la République...

ÉRIC ROULEAU.

LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE SE FÉLICITE DE LA POSITION FRANÇAISE SUR LES PALESTINIENS

Marrakech (*Reuter*). — Le comité de Jérusalem de l'organisation de la Conférence islamique, qui s'est réuni pendant deux jours à Marrakech, a adopté mercredi soir 12 mars une série de résolutions dont l'une se félicite de la reconnaissance par la France du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Il a demandé à ses quatorze membres d'envoyer des délégations ministérielles en Europe pour plaider en faveur de la reconnaissance de l'O.L.P. en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien et de ses droits nationaux.

Le comité préconise que les pays musulmans demandent au Saint-Siège de soutenir la position selon laquelle Jérusalem est une ville arabe et de reconnaître le droit des Palestiniens à créer un État indépendant. Il demande aux États membres de condamner, à l'instar du Conseil de sécurité des Nations unies, l'implantation de colonies juives dans les territoires occupés et de rompre les relations diplomatiques avec tout pays qui transférerait son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem.

C'est en présence des délégués de la conférence islamique que le roi Hassan II a inauguré jeudi le barrage Al Massira (la « marche verte »), sur l'oued Oum-Er-R'Bia.

Cet ouvrage, réalisé grâce au financement de l'Arabie Saoudite, va jouer un rôle capital dans le développement économique de la région. D'une capacité de retenue de 3 milliards de mètres cubes, le barrage permettra d'irriguer 100 00 hectares et assurera l'alimentation en eau potable de toutes les villes du bassin inférieur de l'oued et de toute la région côtière entre Safi et Casablanca. Il fournira également les

● PRECISION. — Tout en se déclarant partisan du droit à la souveraineté et à l'indépendance pour le peuple palestinien, M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Etienne, nous prie de signaler qu'il n'a pas signé l'appel publié par France-Palestine et paru dans *le Monde* du 12 mars.

Le Monde

politique

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

M. Mitterrand : les candidatures sont ouvertes au parti socialiste

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a affirmé, jeudi soir 13 mars, au cours d'un entretien informel avec la presse, qu'« *il y a ouverture de candidatures* » en vue de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Interrogé sur une éventuelle candidature de M. Pierre Joxe (*le Monde* du 14 mars), le premier secrétaire a estimé que le nom du trésorier du parti a été avancé « *parce que l'on connaît ses mérites* ». M. Mitterrand a ajouté : « *Je n'ai pas d'opinion pour le moment. Il est normal qu'il y ait plusieurs candidats dans la mesure où une réglementation interne l'a prévu, et dans la mesure où Michel Rocard a usé du droit d'être candidat (...). Ce droit n'est pas ouvert à ma seule personne. Je serais étonné qu'il n'y ait pas d'autres candidats.* »

Après avoir indiqué que le choix d'un candidat ne peut pas être « *identifié* » à celui d'une ligne politique, M. Mitterrand a souligné que les primaires « *ne sont pas dans nos mœurs* » et que le P.S. sera le seul des quatre grands partis français capable de donner un tel exemple d'« *audace démocratique* ». Il a toutefois ajouté que l'efficacité politique d'un tel processus « *se discute* ».

Reprenant ensuite les grandes lignes du discours qu'il avait prononcé samedi 8 mars devant les premiers secrétaires fédéraux (*le Monde* du 11 mars), M. Mitterrand a insisté sur l'idée que sa « *raison d'être* » dans la vie politique française est d'assurer la pérennité du socialisme, l'unité et la cohésion du P.S. « *Ma candidature, ou ma non-candidature, sera éclairée par l'idée que j'aurai de la cohésion des socialistes et de leur capacité de rassemblement* », a-t-il expliqué.

Le premier secrétaire a également précisé que l'unité du parti passe par le respect de la ligne politique qu'il a adoptée. Il a dit son souci de préserver cette ligne pour éviter que les clivages internes ne se fassent autour de combats de personnes.

M. CHEVÈNEMENT : le premier secrétaire reste le meilleur candidat

De son côté, M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national et chef de file du CERES, estime, dans un entretien publié vendredi 14 mars par *le Quotidien de Paris*, que M. Mitterrand « *reste le meilleur candidat du P.S.* ». « *Tant que celui-ci n'aura pas fait connaître qu'il ne sera pas candidat, il n'y a pas lieu que quiconque — y compris Michel Rocard — fasse acte de candidature* », a-t-il précisé. M. Chevènement a ajouté : « *M. Mitterrand n'a pas besoin qu'on lui chauffe la place. Le rôle qu'il a joué depuis 1965 le désigne pour être encore une fois le porte-parole du P.S. dans l'entreprise de l'union de la gauche.* »

● *Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale* tiendra une journée parlementaire, le mardi 25 mars à Marseille. Les travaux débuteront dans la matinée par des communications de MM. Chandernagor, député de la Creuse, sur la politique étrangère, et Laurent Fabius, député de la Seine-Maritime, sur la situation économique et sociale. Un rapport sur la traduction du « projet socialiste » en propositions de loi sera ensuite présenté par MM. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, et Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire. Dans l'après-midi, les débats porteront sur le problème de l'accroissement des responsabilités des collectivités locales, avec les rapports de MM. Franck Sérusclat, sénateur du Rhône, Hubert Dubedout, député de l'Isère, et Alain Richard, député du Val-de-l'Oise.

L'O.C.I. (trotskiste) AFFIRME AVOIR RÉUNI SOIXANTE-DEUX MILLE SIGNATURES POUR L'UNITÉ P.S. - P.C.F.

L'Organisation communiste internationaliste (O.C.I., trotskiste) affirme, dans son hebdomadaire, *Informations ouvrières*, daté 8-15 mars, avoir réuni soixante-deux mille signatures au bas de sa « lettre ouverte » à MM. François Mitterrand et Georges Marchais, demandant aux dirigeants du P.S. et du P.C.F. de réaliser l'unité entre leurs partis. L'O.C.I. organise, les 15 et 16 mars, une « conférence nationale des comités d'initiative et d'unité », créés pour diffuser cette « lettre ouverte ».

Le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), autre organisation trotskiste, critique, dans *Rouge* daté 7-13 mars, la démarche de l'O.C.I., où il voit « *une opération boutiquière et de division* ». La L.C.R., qui participe à la collecte des signatures sur la pétition « Pour l'union dans les luttes », estime que l'O.C.I., en choisissant de diffuser son propre texte, se situe « *à côté, en dehors du mouvement réel pour l'unité, et contre celui-ci* ». Les dirigeants de l'O.C.I. reprochent, pour leur part, à l'appel « Pour l'union dans les luttes » d'insister sur l'« *union à la base* », alors que le problème qui se pose aujourd'hui est, selon eux, celui de « *l'unité au sommet P.S.-P.C.F.* ».

M. DIDIER BARIANI (radical socialiste) : le pays doit être gouverné au centre gauche.

« *D'autres ont dit que le pays veut être gouverné au centre. Moi je dis qu'il doit être gouverné à gauche, au centre gauche* », a déclaré M. Didier Bariani, président du parti radical socialiste, jeudi 13 mars, au cours d'une conférence de presse destinée à présenter le texte d'orientation de politique générale adopté, mercredi 12 mars, par le comité exécutif du P.R.S. (*le Monde* du 13 mars).

Le parti radical socialiste a organisé des conférences de presse dans dix-neuf villes de France. A cette occasion, ses dirigeants ont diffusé quatre brochures dont les couvertures sont frappées du nouvel emblème de leur formation : une Marianne dans un hexagone, sur fond tricolore. Ces brochures sont consacrées aux thèmes suivants : *l'Autre Gauche — les radicaux sont utiles aux pays* (il s'agit de l'intervention de M. Bariani au congrès du P.R.S. d'octobre 1979), *Emploi et solidarité*, *l'Energie demain* et *Vers un nouvel ordre économique mondial*.

LA CONTROVERSE SUR LE PASSÉ DE M. MARCHAIS

Le P.C.F. précise son analyse de la période de l'occupation

La nécessité de répliquer aux accusations portées contre M. Georges Marchais pour son attitude pendant l'occupation a conduit la direction du P.C.F. à publier, sous la responsabilité de cent trente-six anciens résistants communistes, une analyse de cette période qui tend à récuser toute opposition, au sein du parti, entre résistants et non-résistants.

Sur l'objet même de la polémique — les conditions dans lesquelles M. Marchais partit travailler en Allemagne à la fin de 1942 et son activité en 1943 et 1944, — le P.C.F. s'en tient au principe selon lequel il appartient à l'« accusation » de faire la preuve de ce qu'elle avance. Hormis celui de sa première épouse (« le Monde » du 13 mars), le secrétaire *général du parti communiste* n'a produit aucun témoignage de sa présence en France dans les deux dernières années de la guerre. L'envoyé spécial de « l'Humanité » à Augsbourg souligne, vendredi, que le document publié la semaine dernière par « l'Express » ne prouve pas que M. Marchais soit resté ou revenu dans cette ville après mai 1943.

« Paris-Match » publie, de son côté, les résultats d'une enquête menée « depuis deux ans », qui n'apporte aucun élément nouveau par rapport aux indications données par M. Marchais.

M. François Mitterrand a déclaré, jeudi 13 mars, au cours d'un entretien informel avec la presse, qu'il est favorable à la constitution d'une commision d'enquête sur l'activité des responsables politiques pendant la guerre, et qu'il est personnellement prêt à faire connaître, dans ce cadre, ce que fut son emploi du temps *pendant cette période, témoignages* à l'appui. Le premier secrétaire du P.S., mis en cause par « l'Humanité-Dimanche », pour avoir reçu la francisque de Vichy, estime que la presse communiste devrait s'abstenir d'user de procédés qu'elle dénonce quand ils sont employés contre M. Marchais. M. Mitterrand pense enfin que le problème établi par cette affaire ne concerne pas l'opinion, et qu'il se pose « entre un homme et lui-même, et entre cet homme et son parti ».

La déclaration des anciens résistants *communistes* vise précisément à répondre à cette préoccupation. Elle assure, d'une part, M. Marchais de la solidarité des cadres et personnalités du parti ayant participé à la Résistance. Elle justifie, d'autre part, les responsabilités assumées par M. Marchais au sein, puis à la tête, du P.C.F., en le définissant comme un travailleur, victime d'une collaboration qui était la politique « de classe » menée par la bourgeoisie française de 1940 à 1944.

PATRICK JARREAU.

Le secrétaire général : « Je n'ai été le « poulain » de personne »

M. Georges Marchais explique, dans une interview publiée par l'hebdomadaire communiste *Révolution* daté 14-20 mars, quel a été son itinéraire politique.

« *Il a commencé*, indique-t-il, *par une activité syndicale, à la C.G.T., comme délégué du personnel, délégué du comité d'entreprise, comme responsable à la tête du mouvement syndical de l'usine Voisin, où je travaillais. Je me souviens de l'acharnement de la direction de l'entreprise pour me licencier, en raison de l'influence que j'y exerçais. La direction n'a pu le faire qu'en 1953, à l'occasion d'un licenciement collectif pour « raisons économiques », parce que, jusque-là, mes camarades de travail s'étaient fermement opposés à toute sanction à mon égard.*

» *Après ce licenciement, j'ai été responsable du Syndicat des métaux d'Issy-les-Moulineaux, puis à l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie de la Seine, aux côtés de mon ami et camarade André Lunet. Tout cela nous conduit à la fin de 1955.*

» *Mais il faut revenir en arrière. C'est en 1947, également chez Voisin, que j'avais adhéré au parti communiste. Mon adhésion découlait du fait que j'avais conscience que ce parti représentait à la fois mes intérêts de travailleur pour l'immédiat et pour l'avenir. Je me souviens encore du vieux militant communiste qui travaillait à mes côtés et qui, toujours, me proposait de devenir adhérent au parti. Je ne m'y suis finalement décidé qu'en 1947, lorsque les ministres communistes ont été chassés du gouvernement. Pourquoi ? Mon raisonnement a été simple : je ne pouvais plus, dans ces circonstances, me contenter d'être seulement sympathisant !*

» *Je reviens donc à 1955. C'est à cette date que la direction du parti m'a demandé de quitter mes responsabilités syndicales pour accéder à des responsabilités politiques à la fédération Seine-Sud du P.C.F., la fédération à laquelle appartenait Maurice Thorez. Début 1956, je fus élu secrétaire de cette fédération, et la même année au XIV[e] congrès, au Havre, membre du comité central.*

» *Le rappel de ce chemin montre que j'ai accédé à des responsabilités croissantes dans le parti — plus tard, en 1959, au bureau politique, en 1961 secrétaire général adjoint, puis secrétaire général, — non pas par héritage de famille, non pas parce que j'aurais été le « poulain » de qui que ce soit, mais simplement du fait de mon travail et de la confiance de mes camarades.* »

M. Marchais déclare également : « *Il n'est nulle part inscrit à l'avance qu'on devienne communiste. Je connais bien le parti, du fait de la responsabilité qui est la mienne, et aussi pour avoir été secrétaire à l'organisation. A cette tâche, on connaît bien les chemins qui conduisent les hommes vers le communisme. Ces chemins sont divers.* » Le secrétaire général du P.C.F. évoque ceux qui sont issus d'une famille de communistes et souligne que ce n'est pas son cas. Il poursuit : « *Il faut aussi comprendre : je viens à Paris à quinze ans, en 1935. C'est une période difficile. J'ai du mal à apprendre un métier. J'y parviens grâce à l'aide de mon beau-frère. Et puis, c'est la guerre. Il faut se rappeler ce qu'a été cette période de 1940, et ne pas l'enjoliver. Il faut se rappeler ce qu'a été la répression à l'égard du parti communiste, du mouvement syndical, dès 1938. Et puis l'occupation.*

» *Il faut savoir ce qu'a été la drôle de guerre, la débâcle, les gens sur les routes. J'ai déjà raconté cela : avec les travailleurs de mon entreprise, nous avons transplanté le matériel vers La Rochelle pour échapper aux Allemands. Puis je reviens à Paris. Cette entreprise ne me reprend pas, je travaille ailleurs, dans une série d'autres entreprises. Et, dans ces entreprises, il n'y avait bien évidemment, dans ces années-là, ni mouvement syndical ni cellules du parti communiste pour donner une orientation ou expliquer ce qu'il fallait faire* (1). *Il a fallu attendre de nombreuses années avant que tout cela ne revienne.* »

Au sujet de sa présence en France, après son départ d'Allemagne, en mai 1943, M. Marchais déclare : « *Je soupçonne fort de singulières affabulations ceux qui prétendent aujourd'hui qu'on n'aurait trouvé trace nulle part de Georges Marchais ! Parce que les enquêteurs n'ont pas manqué, précisément dans les régions où j'ai été, où je suis successivement passé...* »

M. Marchais rappelle, d'autre part, à propos de ses premiers accusateurs, MM. Charles Tillon et Auguste Lecœur, anciens dirigeants communistes, que « *leur activité a été très liée à une période de notre histoire que nous avons appelée la période stalinienne* ». M. Marchais ajoute : « *Au contraire, c'est moi qui peux, parce que la vie en a décidé ainsi, les mettre au défi de me reprocher quoi que ce soit par rapport à cette période.* »

(1) M. Marchais avait déclaré à André Harris et Alain de Sédouy : « *Ne pouvant, une fois les Allemands à Paris, retourner dans mon entreprise, j'ai réussi à me faire embaucher chez Renault... pour peu de temps... J'ai été licencié et je suis rentré dans une usine de Villacoublay qui travaillait pour l'Allemagne, bien entendu, comme toutes les entreprises.* » (*Voyage à l'intérieur du parti communiste*, Editions du Seuil, 1974, page 424.)

CORRESPONDANCE

« Qu'ils restent à leur place dans l'histoire ! »

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs, M. Jean-Baptiste Mathieu, de Paris, réfractaire au S.T.O., déporté politique au camp de concentration de Mauthausen, le 18 avril 1943 (numéro 26 864), une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

(...) Il faut savoir, et dire ou écrire que, pendant l'occupation de la France (et d'autres pays d'Europe occupés où les choses se sont passées de la même façon qu'en France), les nazis ont d'abord cherché à remplacer leur population active mâle qui faisait la guerre, par de la main-d'œuvre des régions occupées. Dès le début de l'occupation, et jusqu'en février 1943, il y eut des travailleurs volontaires, hommes et femmes, que l'on a « appâtés » par des primes, des salaires, des permissions et des conditions d'existence avantageuses pour eux et leurs familles. Qui plus est, la propagande vichyssoise faisait croire au reste de la population, sous le nom de « relève », que ces départs volontaires faisaient libérer le même nombre de prisonniers de guerre.

Le « volontariat » ne donnant pas le résultat escompté, le gouvernement de Vichy fit alors procéder à la désignation, dans les usines seulement, d'ouvriers spécialistes pour aller travailler dans les usines du Reich, aux conditions identiques à celles des premiers. Agriculteurs et étudiants ne tombaient pas sous le coup de cette mesure. C'était injuste. C'est alors que le 16 février 1943, fut institué, par le gouvernement de Pétain et de Laval à la demande des nazis, le Service du travail obligatoire (S.T.O.) pour tous les jeunes, indistinctement, des classes 1940, 1941 et 1942. Il était difficile de passer au travers de l'application de cette mesure, ou bien gare aux représailles dont étaient menacés les jeunes concernés et leurs familles et dont on avait peur. Malgré elles, nombreux ont été ceux qui se sont cachés ou sont rentrés dans la résistance naissante en métropole, ou bien ont été arrêtés avant même d'avoir pu agir dans la clandestinité pour la libération du pays.

Ces derniers, et d'autres encore, souvent arrêtés au cours de rafles en guise de représailles, ont été « déportés » dans les camps de concentration aux noms aujourd'hui connus, — du moins, je l'espère. Ceux-là seuls ont le droit au titre et à l'appellation de « déportés ». Les « volontaires » et les « requis », quels que soient leur âge et leur sexe, d'avant le 16 février 1943 et les jeunes gens des classes 40, 41 et 42, « contraints » au service du travail obligatoire dans le Reich, après la date précitée, ont joué leur rôle dans l'histoire de notre pays. Qu'ils restent à la place qu'ils y ont prise. A moins d'avoir tué ou seulement dénoncé, s'ils disent la vérité qui a été la leur, alors on peut croire qu'ils sont d'« honnêtes hommes ». Dans le cas contraire, non.

Par respect pour tous ceux qui, par millions, de tous les pays d'Europe occupés par les nazis, et par plus de deux cent mille pour les seuls Français, sont passés par les fours crématoires des camps de concentration et de leurs commandos, qu'on dise la Vérité. Que recherche le parti communiste français et son leader à cacher ce qui a été ? Auprès d'un électorat jeune, qui n'a pas connu la période des années 1939-1945, est-il de bon ton de mentir, avec le secret espoir qu'il en restera toujours quelque chose... Le nombre aussi, par centaines de mille d'anciens du S.T.O., est d'un poids certains dans l'électorat français, tandis que la poignée des quelques milliers de déportés encore vivants, rescapés des camps de concentration, ne pèse plus lourd. Je ne crois pas que ce soit faire de l'anticommunisme primaire que d'exprimer, par respect, ce point de vue (...).

UNE LETTRE DU MAIRE DE BOURGES

M. Jacques Rimbault (P.C.F.), maire de Bourges (ville jumelée avec Augsbourg), cité dans l'article de notre envoyé spécial à Augsbourg (le Monde *du 12 mars*), *nous écrit :*

L'envoyé spécial du *Monde* à Augsbourg termine son article, intitulé « A Augsbourg, un petit bristol jaune... », par la phrase suivante : « *Le maire (communiste) de Bourges, M. Jacques Rimbault, a fait savoir au bourgmestre d'Augsbourg (les deux villes sont jumelées) qu'il souhaiterait voir l'affaire « s'apaiser* ».

Je tiens à m'inscrire en faux contre cet écrit, n'ayant eu avec M. Hans Breuer, le bourgmestre d'Augsbourg, aucun échange, ni par courrier ni par téléphone, au sujet de la machination montée contre mon ami et camarade Georges Marchais, à qui j'ai exprimé par ailleurs mon entière solidarité.

[Le démenti du maire de Bourges contredit la déclaration que nous avons recueillie à ce sujet, lundi 10 mars, auprès d'un fonctionnaire de la municipalité d'Augsbourg.]

TROIS CENT SIX MAIRIES DE CORSE SONT RESTÉES FERMÉES LE 13 MARS

Trois cent six mairies, sur un total de trois cent soixante, selon les chiffres officiels, sont restées fermées, le jeudi 13 mars, en Corse, après l'appel lancé par les élus de la majorité (U.D.F. et R.P.R.) pour protester contre le climat de violence qui se développe dans l'île. L'ampleur de ce mouvement est cependant difficile à évaluer, estiment les observateurs, en raison du nombre important de petites communes où les services municipaux ne sont pas assurés en permanence.

Parmi les villes importantes, seules les mairies de Corte et de Sartène étaient ouvertes ; cette dernière, se conformant à l'attitude de toutes les municipalités communistes de l'île. Le maire de Corte, M. Michel Pierucci (majorité) a déclaré, pour sa part, que les élus qui « avaient appelé à manifester contre la violence n'étaient pas qualifiés pour le faire ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OUVERTURE DES PORTES SAMEDI 15 MARS A 10 H.

GRANDE BRADERIE ANNUELLE DES FOURRURES DU NORD

MANTEAUX

		SOLDÉS	BRADÉS
Lapin bariolé	~~1150 F~~	~~650 F~~	380 F
Lapin côtelé	~~1250 F~~	~~720 F~~	430 F
Mouton doré	~~1850 F~~	~~1250 F~~	950 F
Lapin naturel	~~1650 F~~	~~1350 F~~	1150 F
Pattes chevrette	~~2650 F~~	~~1850 F~~	1450 F
Chat d'Asie	~~2750 F~~	~~1950 F~~	1450 F
Patchwork Pahmi	~~3450 F~~	~~2850 F~~	1850 F
Pattes Astrakan	~~2350 F~~	~~1650 F~~	1250 F
Astrakan pleine peau	~~2850 F~~	~~1650 F~~	1350 F
Astrakan russe pleine peau	~~4850 F~~	~~2750 F~~	2350 F
Murmel pleine peau	~~3750 F~~	~~2850 F~~	2250 F
Opossum naturel	~~3850 F~~	~~2750 F~~	2150 F
Skungs	~~4150 F~~	~~2950 F~~	2350 F
Pattes Guanaco	~~4850 F~~	~~3650 F~~	2650 F
Astrakan Swakara pleine peau	~~5750 F~~	~~4350 F~~	3750 F

VESTES

		SOLDÉS	BRADÉS
Chat d'Asie	~~1450 F~~	~~780 F~~	490 F
Lapin	~~920 F~~	~~780 F~~	570 F
Chacal	~~1750 F~~	~~1350 F~~	950 F
Pattes Astrakan	~~1850 F~~	~~1350 F~~	950 F
Agneau Toscane	~~1850 F~~	~~1350 F~~	950 F
Mouton doré	~~2150 F~~	~~1450 F~~	980 F
Astrakan marron	~~4350 F~~	~~3250 F~~	2850 F

MANTEAUX

		SOLDÉS	BRADÉS
Queues de vison	~~5850 F~~	~~4500 F~~	3850 F
Murmel	~~5850 F~~	~~4350 F~~	3150 F
Rat d'Amérique	~~5450 F~~	~~4250 F~~	3650 F
Rat d'Amérique Ranch, Dark	~~6450 F~~	~~5350 F~~	4750 F
Toscane	~~5850 F~~	~~4650 F~~	3750 F
Ragondin rasé	~~7850 F~~	~~6250 F~~	5350 F
Castor longs poils	~~7850 F~~	~~6250 F~~	5650 F
Renard gris	~~8750 F~~	~~7250 F~~	5750 F
Marmotte naturelle	~~9250 F~~	~~7850 F~~	7250 F
Astrakan Swakara			5750 F
qualité sup., col vison	~~8250 F~~	~~6950 F~~	
Renard bleu	~~12250 F~~	~~8750 F~~	8250 F
Vison dark allongé	~~12850 F~~	~~10750 F~~	8950 F
Vison pastel allongé	~~14250 F~~	~~12750 F~~	10750 F
Vison pleine peau	~~11650 F~~	~~9250 F~~	8750 F

VESTES

		SOLDÉS	BRADÉS
Renard bleu	~~5250 F~~	~~4650 F~~	4150 F
Vison et cuir	~~5850 F~~	~~4650 F~~	4350 F
BLOUSONS			
Lapin	~~370 F~~	~~230 F~~	120 F
BLOUSONS			
Kalgan reversible	~~1450 F~~	~~780 F~~	570 F
ANORAK Patchwork Pahmi	~~1450 F~~	~~1150 F~~	680 F

ARTICLES MIS EN VENTE UNIQUEMENT AUX FOURRURES DU NORD "LA FAYETTE"

			SOLDÉS	BRADÉS
MANTEAUX	: Opossum d'Australie	~~4250 F~~	~~3450 F~~	1650 F
	: Flancs marmotte	~~1750 F~~	~~1350 F~~	850 F
VESTES	: Lapin rasé noir	~~850 F~~	~~580 F~~	340 F
VESTES	: Pattes agneau des Indes	~~750 F~~	~~520 F~~	380 F
	: Patchwork chat d'Asie	~~1250 F~~	~~650 F~~	480 F
	: Lapin Nankin	~~1550 F~~	~~1150 F~~	650 F
	: Castorette	~~1850 F~~	~~1480 F~~	950 F
	: Mouton doré	~~2150 F~~	~~1450 F~~	980 F
	: Coyote	~~4350 F~~	~~3250 F~~	2750 F

			SOLDÉS	BRADÉS
GILETS	: Borégos	~~350 F~~	~~240 F~~	65 F
GILETS	: Lapin	~~340 F~~	~~230 F~~	100 F
BLOUSONS	: "Fantaisie" fourrure et cuir	~~320 F~~	~~150 F~~	100 F
BLOUSONS	: Reversible flancs marmotte et flancs renard	~~1450 F~~	~~980 F~~	760 F

RAYON OCCASIONS : Manteaux et vestes depuis ____ 100 F
: Manteaux astrakan bradés à ____ 250 F

universel publicité

115, 117, 119 Rue LA FAYETTE
PARIS ~ 10e
PRES GARE du NORD



100, Avenue PAUL DOUMER
PARIS ~ 16e
ANGLE RUE de la POMPE

MAGASINS OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9 H. A 19 H. SANS INTERRUPTION SAUF LE DIMANCHE

POLITIQUE

Le sondage mensuel « France-Soir » - IFOP

LA POPULARITÉ DE MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE EST EN BAISSE

« France-Soir » publie vendredi 14 mars le sondage mensuel de popularité, réalisé par l'IFOP du 4 au 11 mars, au moyen de mille neuf cents interviews effectuées auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre sont tous deux en baisse par rapport à la précédente enquête. Le président de la République recule de 2 points à l'indice de satisfaction (47 % contre 49 % en février) et progresse de 2 à l'indice de mécontentement (37 % contre 35 % en février). Les Français satisfaits du premier ministre sont moins nombreux qu'en février (31 % contre 34 %) et les mécontents plus nombreux (53 % contre 49 %).

INVITÉ LE LUNDI 17 MARS A «CARTES SUR TABLE»

M. Chirac veut éviter d'évoquer l'élection présidentielle d'avril 1981

M. Jacques Chirac sera l'hôte, lundi 17 mars, de l'émission télévisée « Cartes sur table », à 20 h. 30, sur Antenne 2.

Le maire de Paris avait l'intention de répondre davantage aux questions relatives à la politique étrangère — notamment l'Europe et le Proche-Orient, — et à la politique économique et sociale qu'à celles qui porteraient sur *la politique intérieure et sur* la prochaine élection présidentielle. Il avait déjà observé cette attitude lors de sa dernière intervention, le 24 février, devant le Club de la presse d'Europe 1 (*le Monde* du 26 février).

Le président du R.P.R. assistera, dimanche 16 mars, à une partie des débats du congrès régional R.P.R. de l'Ile-de-France, qui se réunira à Paris, salle de la Mutualité. M. Chirac n'y prendra toutefois pas la parole. Les délégués des huit départements de la région parisienne qui participeront à ce congrès débattront uniquement des problèmes de politique étrangère, notamment de l'Europe du commerce extérieur et du tiers-monde. M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire et conseiller politique du mouvement, ainsi que M. Bernard Pons, prendront la parole dans l'après-midi. M. Pons aura présidé, samedi 15 mars à Strasbourg, le congrès régional d'Alsace sur le thème : « conception et pouvoirs de la région ».

M. Michel Debré sera l'invité, dimanche soir 16 mars, du Club de la presse d'Europe 1. A cette occasion, l'ancien premier ministre sera amené à préciser ses intentions en ce qui concerne son mandat de représentant à l'Assemblée européenne de Strasbourg.

Le mandat européen de M. Debré

Dans l'entourage de M. Debré, on indiquait, jeudi *13* mars, que contrairement aux rumeurs qui avaient circulé à Strasbourg (*le Monde* du 14 mars), le député de la *Réunion n'aurait pas* l'intention d'écourter la durée de son mandat européen. Il avait en effet été décidé, après l'élection européenne, que M. Debré, qui préside la liste DIFE, serait seul exempté du « tourniquet » auquel tous les membres de la liste conduite par M. Chirac avaient pris l'engagement d'honneur de se soumettre. M. Debré a adressé récemment aux quatorze autres membres de la DIFE, qui siègent actuellement à Strasbourg, une lettre pour leur rappeler leur promesse et leur demander d'envisager les modalités pratiques de *leur remplacement par les suivants* de la liste. Dans cette lettre, M. Debré n'évoque pas son cas personnel.

Le R.P.R. propose une loi-cadre sur la participation

Une proposition de loi-cadre prévoyant une extension de la participation des travailleurs dans l'entreprise, afin de les faire accéder à la *« citoyenneté économique »* a été déposée par le R.P.R. Elle doit être examinée à la prochaine session parlementaire, en même temps que les textes gouvernementaux sur le même thème. M. Jean-Pierre Delalande, député R.P.R. du Val-d'Oise, a exposé à la presse les grandes lignes de ce projet le jeudi 13 mars.

La participation aux fruits de l'expansion serait accrue par la création d'une tranche complémentaire d'intéressement à celle que fixe l'ordonnance de 1967 sur la participation. Elle représenterait le quart de la dotation de la réserve spéciale, telle qu'elle résulte des dispositions actuelles. Cette tranche serait obligatoirement *investie en actions de la* société et elle intéresserait toutes les sociétés par actions, dans la mesure où elles font de suffisants bénéfices.

La création d'un nouveau type de société d'actionnariat salarié compléterait la loi de 1966 sur *les sociétés* commerciales.

Enfin, la participation des salariés à la gestion des entreprises se traduirait d'abord par celle de deux représentants des cadres au conseil d'administration, ou au directoire, ou au conseil de surveillance. Les ouvriers et employés y entreraient ensuite.

D'autre part, le R.P.R. propose diverses mesures en faveur des cadres : relèvement du barème de l'impôt sur le revenu lors du prochain budget ; institution d'un « salaire d'éducation » (soumis à l'impôt) à partir du troisième enfant, quelles que soient les ressources du ménage ; effort d'investissements créateurs d'emplois et garanties « élargies et précises aux cadres exerçant une activité syndicale en dehors de l'entreprise.

● *MM. Maxime Gremetz*, membre du bureau politique du P.C.F., et Patrick Le Mahec, chef adjoint de la section de politique étrangère du comité central, ont eu, les jeudi 6 et vendredi 7 mars à Varsovie, des entretiens avec des dirigeants du parti polonais. Les échanges de vues, indique-t-on, ont porté sur les activités des deux partis *« en faveur de la paix et de la détente en Europe ».* — *(A.F.P.)*

Après les élections cantonales partielles

M. BLANC (P.R.) : la « pêche à la ligne » est ouverte.

« Politiquement, la pêche à la ligne » est ouverte, a déclaré M. Jacques Blanc, secrétaire général du Parti républicain, jeudi 13 mars, à propos des résultats des dernières élections cantonales partielles. M. Blanc faisait référence aux propos tenus par M. Edgar Pisani (P.S.), le dimanche 10 février, au club de la presse d'Europe 1, selon lesquels il irait *« à la pêche à la ligne »* si le candidat communiste arrivait en tête de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle.

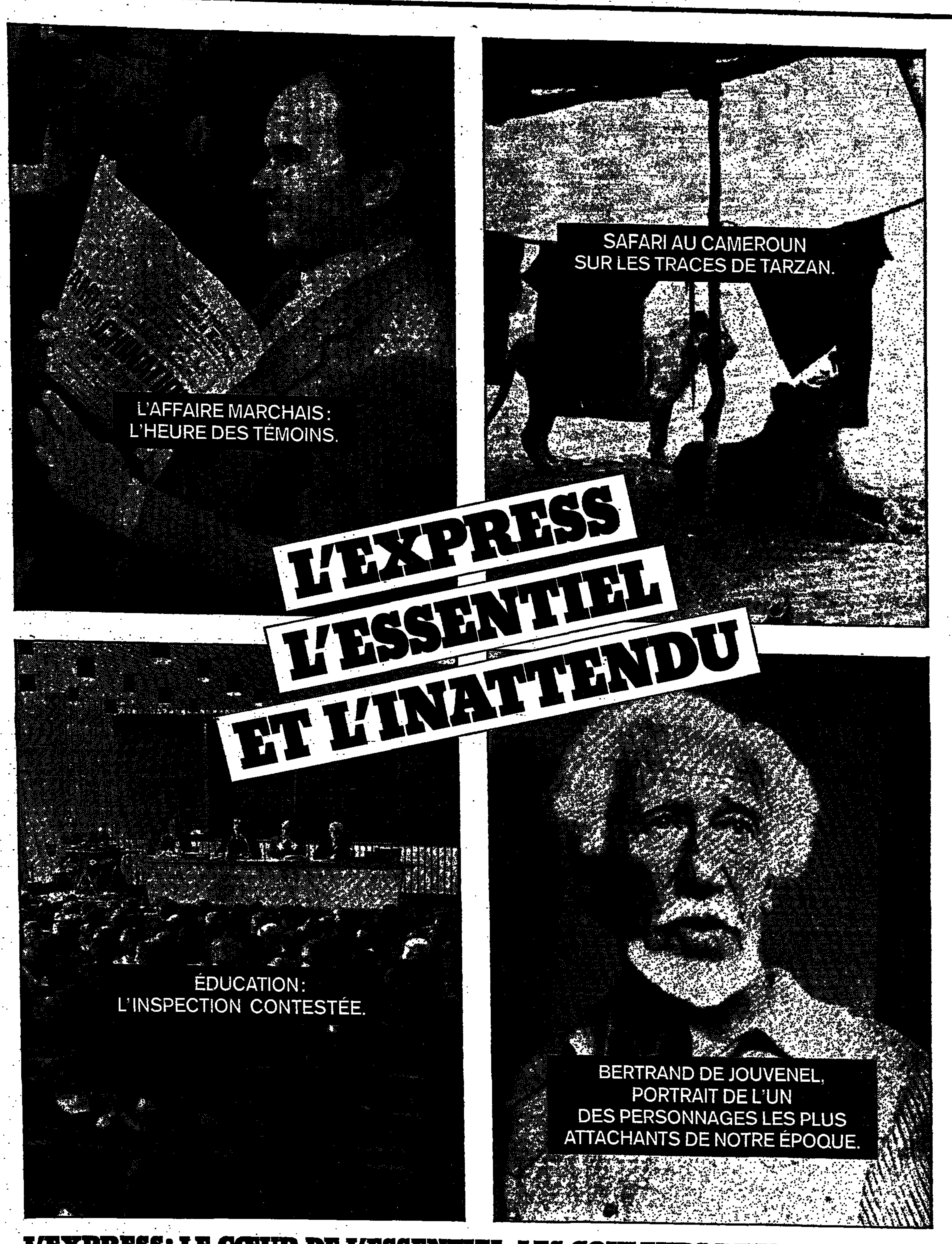
« Globalement, on assiste à un recul sensible des voix de l'opposition, estime M. Jacques Blanc. *Sur quatorze consultations cantonales, le P.C. a reculé par dix fois, et le P.S. par douze fois (1). On peut toutefois noter que l'électorat communiste reste discipliné tandis qu'une proportion grandissante d'électeurs socialistes semblent répugner à reporter leurs voix sur les candidats communistes. Politiquement, la* pêche à la ligne *est ouverte. »*

« Personne ne peut plus ignorer, a-t-il ajouté, *que les candidats républicains s'affirment chaque jour davantage comme étant les candidats les mieux placés pour recueillir les suffrages de ceux qui, ayant jusqu'alors apporté leur soutien à l'opposition, s'aperçoivent — aujourd'hui — que l'union socialo-communiste n'était qu'une grande illusion. »*

Le secrétaire général du parti républicain sera reçu, vendredi 14 mars, à 15 h. 15, par M. Valéry Giscard d'Estaing.

(1) M. Jacques Blanc a commis une erreur que ses services ont rectifiée auprès de nous. Dans les élections cantonales organisées depuis le 1er janvier dernier, le P.C. a bien reculé dix fois, mais le P.S. n'est en recul que dans huit cantons et non pas douze.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* se rendra le samedi 29 mars, à 17 h. 30, au Bourget, à l'occasion de la Semaine de la jeunesse, et il « dialoguera » avec les jeunes présents à cette manifestation, indique-t-on à l'Elysée. Le président de la République évoquera cinq thèmes : les droits de l'homme, le cadre de vie et l'environnement, le droit au travail, la vie des jeunes ruraux, l'accès des jeunes à la culture. Un système de duplex permettra à des jeunes provinciaux d'être en contact direct avec le chef de l'État.


L'AFFAIRE MARCHAIS :
L'HEURE DES TÉMOINS.
SAFARI AU CAMEROUN
SUR LES TRACES DE TARZAN.
L'EXPRESS
L'ESSENTIEL
ET L'INATTENDU
ÉDUCATION :
L'INSPECTION CONTESTÉE.
BERTRAND DE JOUVENEL,
PORTRAIT DE L'UN
DES PERSONNAGES LES PLUS
ATTACHANTS DE NOTRE ÉPOQUE.

POLITIQUE

Pour une écologie politique

(Suite de la première page.)

Dès lors, le sens du combat idéologique est clair. Remise en cause du système productiviste fondée sur une fausse idée du progrès, l'écologie est également la remise en cause des analyses dépassées qui en sont faites.

Le productivisme de droite, égoïstement nourri de profit, réduit l'homme au rang d'un rouage producteur ou consommateur. Le productivisme de gauche étouffe l'individu sous le *matérialisme et la bureaucratie* totalitaires. Et l'on peut se demander quelle est cette curieuse notion de justice qui pousse Georges Marchais à prendre la défense du Concorde, moyen de transport subventionné réservé à une minorité de privilégiés ; quelle étrange conception de la *liberté incite* Valéry Giscard d'Estaing à critiquer l'intervention soviétique en Afghanistan, lui qui mène sa politique africaine à coup de forces d'intervention et autres « bérets verts ». Au nom de quoi, sinon de « l'autorité que donne l'échec », ces hommes politiques auraient-ils, en outre, la tranquille impudeur de prétendre nous désigner les solutions de la crise ? Est-il vraiment sensé de prôner le « tout-nucléaire » après s'être vautré dans le « tout-pétrole » ? Qui pourra encore avoir confiance en des « dirigeants » qui gèrent à la petite semaine ou des experts qui falsifient leurs rapports ?

Peut-on, à la fois, plaider pour une croissance douce et accélérer le programme nucléaire civil et militaire ? Peut-on critiquer le colonialisme et ne voir l'issue du chômage que dans une croissance *forte*, inévitablement basée sur le pillage et l'aliénation du tiers-monde ? Peut-on mettre son *espérance* dans une *société*, d'ouest ou d'est, à même de conquérir la lune mais incapable de gérer notre terre ?

Décider en « connaissance de conséquences »

Les contradictions suicidaires de la société industrielle sont *désormais mises à nu : un vide* fabuleux est ouvert dans l'espace politique, au sens premier du terme : gestion de la cité, fonctionnement de la société. Le citoyen et les groupes sociaux doivent chercher ailleurs que dans les impasses traditionnelles la voie nouvelle de leur expression, la clé de la survie et du droit au bonheur.

Pour les écologistes, l'alternative simple droite-gauche apparaît définitivement dépassé, inadéquate à résoudre les nouveaux problèmes, et même à les comprendre. Comme le reconnaît Romain Gary : *« Le vingtième siècle n'a pas préparé le vingt et unième siècle ; il s'est épuisé à satisfaire le dix-neuvième siècle. »* Ou encore Michel Bosquet : *« Le capitalisme de croissance est mort. Le socialisme de croissance, qui lui ressemble comme un frère, nous reflète l'image déformée, non pas de notre avenir, mais de notre passé. »*

Car la crise soulève un ensemble de problèmes suscités mais ignorés, donc non résolus par le libéralisme, comme par le marxisme. Crise du rapport de l'individu à l'économique, crise du travail, crise de notre rapport avec la nature, avec nos corps, *avec l'autre sexe*, avec la *société*, avec notre descendance, avec l'histoire ; crise de la vie urbaine, de l'habitat, de la médecine, de l'école, de la science.

Mais qui sont donc ces écologistes, que proposent-ils, qu'attendre de leur récente apparition sur la scène politique ?

L'écologisme aspire à un monde nouveau où l'individu, conscience de ses devoirs autant que de ses droits, tenterait de vivre en harmonie avec ses semblables et son environnement. Un monde où les décisions librement discutées et mûrement pesées par tous seraient prises en connaissance de *conséquences* et non en connaissance de cause. Un monde où l'on cesserait d'exploiter la peine des hommes et les ressources naturelles à produire des armes ou des gadgets, qui tuent les corps et aliènent les esprits. Un monde où le travail ne serait plus considéré comme une fin ou une obligation, mais comme le moyen — allégé par le véritable progrès scientifique et technique — d'élaborer les biens indispensables à l'épanouissement de chacun selon ses qualités propres. Un monde où serait dépassé le mythe de la croissance, individuelle ou collective, et qui consentirait enfin à traiter des finalités. Un monde où de nouveaux critères de gestion et de nouveaux rapports sociaux remplaceraient les dogmes politico-économiques, désormais illusoires et faciles, qui nous conduisent à notre perte.

Les critiques de tous bords ne manquent pas qui veulent voir dans notre projet la résurgence de courants rousseauistes ou millénaristes. Lorsque l'utopie devient un enjeu, l'embarras s'empare des puissants en place : ces écolos, comment les éliminer, les récupérer ou, à défaut, les neutraliser ? En les provoquant ou en les méprisant ? En les amadouant par de bons conseils ou par de fausses promesses ? Vaines manœuvres : depuis la candidature de René Dumont aux dernières présidentielles, un courant irréversible s'est établi, amplifié à chaque étape, en passant par Ecologie 78 et par Europe-Ecologie.

Avec la création du Mouvement d'écologie politique une nouvelle étape est franchie, pour offrir à tous un lieu de réflexion et d'action, un moyen d'exprimer les sensibilités et les revendications laissées pour compte par les appareils en place. Cette étape de l'engagement politique correspond à une volonté de clarification. Si tel ou tel d'entre nous a pu, jadis, pencher à bâbord, voire à tribord — sans y tomber ! — la seule démarche désormais cohérente, et compréhensible pour tous, consiste à se tenir droit pour voir aussi loin que possible. Ni opportunisme, ni centrisme, ni apolitisme, ce refus de l'alternative *gauche-droite* traduit la volonté d'affirmer un projet politique autonome et d'agir en toute indépendance, en avant des partis en place.

Sans faire table rase de l'enseignement des luttes politiques passées, il faut, pour interpréter l'avenir, se dégager des vieux clivages.

Le MEP constitue donc un nouvel espace politique. Il n'en est pas moins soucieux de se préserver de la sclérose politicienne. C'est le sens de certains principes de fonctionnement (non-cumul des mandats et des charges, *rotation des responsables* et des tâches) et de statuts qui allient la souplesse d'une organisation inter-régionale aux possibilités de débats aux assemblées générales.

Mais, au-delà d'une analyse du productivisme et du système technicien appelée à devenir le centre de gravité du débat politique, au-delà d'une structure propice aux échanges, le MEP a d'ores et déjà affirmé des orientations fondamentales concernant les problèmes du nucléaire, des rapports Nord-Sud et de la démocratie.

Chouans de Plogoff et manants de Golfech

A la lumière des événements récents, le MEP ne peut que confirmer son hostilité profonde à l'égard du nucléaire. Plus que jamais, cette technologie a démontré son manque de *fiabilité technique* (Harrisburg, les fissures, la Hague...), nous savons tous désormais que l'accident majeur est chose possible. Plus que jamais le nucléaire a démontré son *irréalisme économique* : Super-Phénix a dépassé le cap des mille milliards de centimes, tandis que (coïncidence ou corrélation ?) le gouvernement s'est acculé à des escroqueries comptables, lui qui vient de « différer » l'emprunt de 11,7 milliards de francs contracté par E.D.F. auprès du F.D.E.S. (fonds de développement économique et social). Plus que jamais le nucléaire révèle sa *faiblesse politique* : quelle sécurité nous apporte un uranium africain, bientôt synonyme de pétrole arabe, malgré notre comportement néo-colonialiste ? Quelle irresponsabilité représente la diffusion mondiale du nucléaire dit « pacifique », puisque vendre des centrales, c'est aussi vendre l'arme atomique ? Plus que jamais, le nucléaire se confirme comme un *déterminant sociologique* majeur : devant le micro d'une radio dite périphérique, le président de la République livre une argumentation du niveau de laquelle rougiraient les brochures E.D.F. des années 70 ; sur le terrain, on fait donner les C.R.S. pour réduire les chouans de Plogoff ou contenir les manants de Golfech.

Plus que jamais, nous estimons avoir le droit et le devoir de dénoncer l'impasse nucléaire, source de nouvelles pollutions et de nouveaux gaspillages. Plus que jamais, cette position nous apparaît comme la seule réaliste. Il suffit, pour s'en convaincre, de tourner le regard sur des pays tout aussi avancés que le nôtre, la Suède, l'Autriche, ou même les Etats-Unis, dont le programme nucléaire est sans cesse révisé en baisse. En fait, le nucléaire constitue un test pour la démocratie. En débattre, c'est poser le problème de la subordination de l'homme à l'outil ; c'est faire un choix de société.

Ce choix exige une véritable démocratie, c'est-à-dire la possibilité pour toutes les sensibilités de s'exprimer publiquement, possibilité actuellement de plus en plus réduite par les « appareils » en place, tous complices pour monopoliser à leur seul profit les *moyens audiovisuels, administratifs*, financiers, etc., notamment en période électorale.

S'ajoutant à de nombreuses contraintes (« barre » des 5 %, non-accès aux médias, aide financière réservée aux grands partis, modification — à l'unanimité des parlementaires ! — des lois électorales), la circulaire n° 79-419 du 30 novembre 1979, du ministre de l'intérieur, Christian Bonnet, en multipliant les difficultés administratives des candidats aux élections présidentielles (alors que la loi, modifiée en 1976, est déjà contraignante) rend très difficile, voire impossible, des candidatures autres que celles de la bande des quatre !

L'exigence de démocratie est inséparable du projet écologiste : référendum à initiative populaire, démocratie locale et régionale, renforcement du pouvoir des associations et des citoyens, autant de moyens pour chacun de choisir librement son avenir.

Ces thèmes de la démocratie, du choix énergétique, des rapports Nord-Sud seront, pour nous, l'enjeu des présidentielles de 1981. Plus importante que le choix d'un candidat, la définition, par l'ensemble des écologistes, d'une stratégie autour de ces orientations est, pour le M.E.P., le préalable à toute campagne. D'ores et déjà, les thèmes choisis excluent à l'évidence désistements ou consignes de vote au second tour. A la suite d'Ecologie 78 et d'Europe Ecologie, le M.E.P. réaffirme dès *maintenant* sa volonté de laisser chacun libre de son choix.

La crise est étymologiquement le « moment du choix ». Avec tous ceux, individus ou associations, que la réalité interpelle, le M.E.P. veut montrer que l'avenir reste ouvert, que d'autres choix politiques, économiques et techniques sont possibles. Tout en dénonçant l'impasse des orientations actuelles, le M.E.P. s'engage sur le terrain politique avec optimisme, un optimisme qu'il souhaite contagieux.

PHILIPPE LEBRETON.
et JEAN-PIERRE MORTREUX.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DES TERRAINS DE RAMATUELLE

Le juge d'instruction de Caen n'a subi aucune pression

estime le Conseil supérieur de la magistrature

Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni jeudi 13 mars à l'Elysée, a remis au président de la République le rapport que celui-ci lui avait demandé le 6 décembre 1979 à propos des conditions dans lesquelles a été instruit à Caen, par M. Renaud Van Ruymbeke, le dossier de la vente des terrains de Ramatuelle (« le Monde » du 8 décembre). Le rapport conclut que le magistrat a agi « en toute indépendance ».

Dans les lettres adressées avant son suicide à l'Agence France-Presse, à plusieurs journaux et à diverses personnalités, Robert Boulin avait fait état d'« *un dévoiement dans la révélation du secret de l'instruction qui laisse froid un garde des sceaux plus préoccupé de sa carrière que du bon fonctionnement de la justice* ». Des rumeurs avaient, par la suite, laissé accréditer l'idée que le magistrat avait subi des pressions. Aussi, M. Valéry Giscard d'Estaing avait-il chargé le conseil de désigner trois de ses membres aux fins de vérifier si « *une atteinte quelconque avait été portée, de manière directe ou indirecte* », à l'indépendance du juge. MM. Marcel Fautz, conseiller à la Cour de cassation, Jean-Claude Soyer, professeur de droit général à l'université de Paris-II, et Jean Wagner, premier président à la cour d'appel de Colmar, avaient été chargés de cette mission.

Selon le communiqué publié le 13 mars par l'Elysée, « *pour mener à bien leur tâche* », ces trois personnes « *et le Conseil lui-même* » « *ont eu à leur disposition tous les éléments nécessaires dans le respect du secret de l'instruction* ». Leur enquête s'est effectuée à Paris et à Caen, où ils ont notamment entendu M. Renaud Van Ruymbeke.

« *Il ressort*, précise le communiqué, *des diverses auditions et de l'examen des documents consultés — particulièrement de la correspondance échangée entre la chancellerie et le procureur général de Caen, mise à la disposition du Conseil supérieur de la magistrature par le garde des sceaux — que le juge d'instruction a, dans l'affaire considérée, exercé en toute indépendance les prérogatives qu'il tient de la loi ; qu'aucune pression n'a été exercée, qu'aucune manœuvre n'a été entreprise ; qu'aucune tentative n'a été commise pour modifier le cours de l'information ou influer sur la liberté de jugement du magistrat.* »

L'AMÉRICAIN TRENTE-TROIS FOIS MEURTRIER EST CONDAMNÉ A LA PEINE CAPITALE

Chicago. — John Wayne Gacy, accusé du meurtre de trente-trois jeunes garçons entre 1971 et 1978, à Des Plaines, un faubourg de Chicago (*le Monde* du 5 mars), a été condamné à mort par le tribunal de Rockford, au terme d'un procès de vingt-sept jours. La délibération du jury, composé de sept hommes et de sept femmes, a duré deux heures et demie. Condamné à la chaise électrique, John Gacy a une possibilité d'appel devant la Cour suprême de l'Illinois. Dans cet Etat, aucune condamnation à mort n'a été prononcée depuis 1962.

L'accusation a estimé que M. John Gacy, qui avait déjà été condamné, en 1968 dans l'Iowa, à dix ans de prison pour viol, recommencerait à tuer s'il n'était pas condamné à mort. L'exécution a été fixée par le tribunal au 2 juin 1980. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Un procès en diffamation à Tours

Un non-aligné de l'avortement

De notre envoyé spécial

Tours. — Si pendant les cinq premières années d'application de la loi, les centres d'interruption volontaire de grossesse, mis en place tant bien que mal, ont fonctionné contre le bon vouloir de la plupart des « hospitaliers », chefs de service, chirurgiens, gynécologues, obstétriciens, ils sont aujourd'hui devenus une réalité avec laquelle il faut compter. A Tours, depuis le 1er août 1975, le centre d'interruption volontaire de grossesse rattaché au centre hospitalier universitaire Bretonneau a pratiqué près de six mille avortements. Les médecins volontaires y ont apporté la démonstration, jour après jour, qu'il n'était guère possible de revenir en arrière et de faire barrage à ce nouveau droit des femmes. Le professeur Jean-Henri Soutoul, chef du service de gynécologie-obstétrique du C.H.U. Bretonneau ne partage pas entièrement ce point de vue, car pour lui la loi est mal faite et ne garantit pas assez les femmes contre elles-mêmes. « *Les fœtus ont le droit de vivre* », estime M. Soutoul, qui, pour appuyer ses dires, avait accusé dans un langage imagé les médecins du centre d'I.V.G. de confondre « *l'avortement, Marx, « Che » Guevara et les Khmers rouges* » et qui reprochait au personnel du centre de diriger trop souvent les consultantes vers le planning familial de la ville « *nettement politisé* ». Pour avoir tenu ces propos dans plusieurs publications, M. Soutoul, poursuivi en diffamation, comparaissait jeudi 13 mars devant le tribunal correctionnel de Tours, que présidait M. Max Touzé.

Une assistance nombreuse soutenait la partie civile constituée par huit médecins du C.I.V.G. Le docteur Marie-Claire Grangeponte, parlant au nom de ses confrères, a expliqué à la barre : « *Depuis quatre ans le C.I.V.G. a été l'objet de critiques incessantes, les affirmations de M. Soutoul portent atteinte à notre honneur et à notre intégrité. Si nous acceptons d'être des avorteurs, nous ne sommes pas pour l'avortement, nous essayons d'aider, car l'avortement est un acte grave qui ne concerne que la femme. Il est hors de question de décider pour elle.* »

Le pouvoir médical en jeu. D'un côté, de jeunes médecins pour qui la relation avec le patient doit être simple, directe ; de l'autre, un homme plus âgé, un « peu mandarin », d'une autre école, même si, « *devant ses adjoints, il se met en bras de chemise* ». M. Soutoul cite ses titres, ses relations : « *Je ne dirai pas, ma modestie me l'interdit, ce que Mme Monique Pelletier pense de moi...* » Ses fonctions, multiples, l'autorisent à contrôler le C.I.V.G. où pratiquent ceux qui, aujourd'hui, le poursuivent.

Il est, par exemple, membre du conseil d'administration du CHU, dont dépend le centre d'interruption de grossesse. Puissant, mais pas rétrograde : M. Soutoul a lui-même pratiqué des interruptions de grossesse. « *Si j'étais comme ceux de « Laissez-les vivre », je ne serais pas ici, mais à la messe.* » Il aurait pu en faire davantage, mais son service était saturé. « *Alors j'ai formé une commission de dissuasion, pardon de décision, pour choisir parmi celles qui devaient avorter. C'était illégal, mais cela me semblait plus humain que de leur opposer la clause de conscience.* » Le professeur peut être magnanime et assurer ses accusateurs de la « *tendresse* » qu'il leur porte, mais « *il fallait un garde-fou, et, si c'était à refaire, je répéterais ces paroles pour lesquelles je suis traîné en justice aujourd'hui* ».

M. Soutoul ne fait que demander, dit-il, qu'on n'incite pas les femmes à avorter systématiquement, qu'on n'oublie pas de signaler les œuvres d'adoption, qu'on se souvienne que la vie est sacrée et que l'avortement est un acte grave. Rien qui soit apparemment outré ou caricatural. « *J'ai dit « Che » Guevara comme j'aurais dit de Gaulle ou Jésus-Christ, c'est mon tempérament méditerranéen.* » A peine une nuance séparerait donc le professeur de ceux qui le poursuivent ? « *J'ai toujours été un non-aligné* », précise M. Soutoul, tandis que sa femme, venue courageusement le soutenir, plaçait en aparté le débat à un autre niveau : « *Quand les Russes viendront envahir l'Europe, comme ça paraîtra petit tout ça.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

Jean Larcher est condamné à douze ans de réclusion criminelle

L'honneur d'un policier meurtrier

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Charles Petit, a condamné, le jeudi 13 mars, à douze ans de réclusion criminelle le brigadier-chef de C.R.S. Jean Larcher, ancien secrétaire général du Syndicat des gradés de la police nationale (S.G.P.N.), ancien vice-président de la Fédération française des cadres de la fonction publique, qui avait tué, le 6 décembre 1976, de trois balles de carabine, Jacques Leroy, président du S.G.P.N. (« le Monde » du 12 mars).

Même s'il est indéniable que sa vie professionnelle et syndicaliste n'a cessé de passer bien avant sa vie d'homme, de mari et de père — son attitude, ses déclarations et tous les témoignages entendus durant quatre jours d'audience l'ont clairement montré, — même si c'est « pour l'honneur » que Jean Larcher a tué celui qui venait de mettre fin à sa carrière, il n'en est pas moins vrai que sa détermination était prise lorsqu'il s'est rendu, le 3 décembre 1976, dans un supermarché pour y acheter une arme.

Et lorsqu'il entre, trois jours plus tard, dans le bureau de Jacques Leroy, la carabine (qu'il a pris soin d'essayer la veille, dans les bois) est dissimulée sous son manteau et chargée de huit balles.

« *Je voulais l'intimider, obtenir de lui des explications, un écrit où il aurait reconnu ses torts envers moi* », dira Jean Larcher, *mais je n'avais pas l'intention de tirer...* » Pourtant, les témoins sont formels : Leroy n'était pas homme à se laisser impressionner ni à céder aux menaces.

Jean Larcher a tué parce qu'il n'avait plus rien à perdre, ayant déjà tout perdu. L'avocat général, M. Paul Malibert, a parfaitement analysé l'attitude du meurtrier : « *Quand on s'appelle Larcher et qu'on a mené une vie de bon fonctionnaire et de bon syndicaliste, la suspension, même provisoire, par le syndicat qui est sa vie depuis 1970, la suspension par la fédération des cadres, puis par le ministère de l'intérieur sont intolérables... Dès lors, Larcher a l'impression d'être prisonnier d'une toile d'araignée... Il a tout investi dans cette carrière syndicale, et voilà que tout s'effondre, le passé, le présent et le futur...* »

Reconnaissant à Jean Larcher des circonstances atténuantes « *pour son passé d'honnête homme* », l'avocat général dira encore le « *narcissisme* exacerbé » de ce petit policier méthodique et ambitieux qui a gravi avec succès tous les échelons et s'apprête à couronner son ascension d'un titre de président au moment où le scandale arrive, la honte que ses « amis » décident de lui faire endosser puisqu'il faut que quelqu'un paye.

Me Josée Martin, qui défend Jean Larcher avec Me Sandman, évoquera dans sa plaidoirie la face cachée de ce syndicat « *à la coloration politique certaine* », puis « *l'œil bienveillant du pouvoir* », réclamant au jury les circonstances atténuantes que son client « *aurait accordées à n'importe lequel de ses camarades* ». Me Sandman, à son tour, insistera sur le geste courageux de l'homme bafoué qui « *n'a pas hésité à faire le sacrifice de sa vie* » pour laver son honneur.

Si la cour a reconnu à l'accusé des circonstances atténuantes, elle a retenu contre lui la préméditation. La peine prononcée, Jean Larcher s'est tourné vers la veuve et le fils de sa victime, pour leur dire une phrase de regrets bien tardive.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA MORT D'UN BOULANGER

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — « Je ne pouvais plus tolérer un tel comportement », a déclaré M. Michel Roger, vingt-six ans, ouvrier à Mulhouse, après avoir tué d'un coup de revolver à bout portant, le jeudi 13 mars, à Sausheim (Haut-Rhin), M. André Hueber.

M. Hueber, travailleur acharné, était un homme coléreux. Il lui arrivait fréquemment de battre sa femme et de lever la main sur ses trois filles et ses deux garçons âgés de deux à treize ans. Il obligeait à tour de rôle ses deux filles aînées, âgées de douze et treize ans, à se lever à 1 heure du matin pour venir l'aider au fournil. M. Roger, qui logeait chez lui, l'aidait aussi.

Jeudi, M. Roger est réveillé par l'une des filles, que son père venait de battre parce qu'elle avait mal nettoyé une planche à pain. Après une nouvelle querelle avec M. Hueber, M. Roger tira par deux fois, atteignant le boulanger au ventre.

Le meurtrier s'est constitué prisonnier.

A Nice

Les difficultés du casino Ruhl

M. Fratoni reste introuvable

De notre correspondant régional

Nice. — Après les poursuites engagées par le fisc contre la société exploitante du casino Ruhl à Nice (la Socret) et son P.-D. G., M. Jean-Dominique Fratoni, cette société fait l'objet d'une assignation en liquidation des biens par l'URSSAF des Alpes-Maritimes pour défaut de paiement de cotisations de Sécurité sociale. L'affaire sera examinée par le tribunal de commerce le 19 mars.

L'URSSAF réclame à la Socret le paiement de 1 141 005 F. correspondant aux cotisations dues par la société pour les trois derniers mois de 1979. Le sort de la société n'est pas pour autant définitivement compromis. Elle peut notamment obtenir des délais du tribunal pour s'acquitter de sa dette et contester l'exigibilité de celle-ci. L'URSSAF, de son côté, peut éventuellement faire valoir que la Socret est en état de cessation de paiements manifeste.

Indépendamment de sa dette au Trésor (plus de 90 millions de francs), le Ruhl a fait face à des pertes d'exploitation dont le total atteignait au 31 décembre 1978 plus de 19 millions de francs.

Depuis la décision du ministère de l'intérieur, le 9 novembre 1979, les salles de jeux sont fermées. Seuls fonctionnent, depuis le 1er février, le cabaret et la discothèque.

Cette nouvelle péripétie ne peut que rendre plus aléatoire la solution ébauchée en janvier pour faire redémarrer le casino sous la responsabilité d'une société d'exploitation en gérance libre.

Après le mandat d'arrêt délivré à son encontre le 7 mars par M. Michel Mallard, juge d'instruction à Nice, M. Fratoni reste introuvable. Les recherches sont limitées au territoire français, car, en l'état actuel des conventions internationales, l'infraction qui lui est reprochée par le Trésor public ne peut donner lieu à la délivrance d'un mandat d'arrêt international.

D'autre part, Mme Renée Le Roux, ancien P.-D.G. du Palais de la Méditerranée, à Nice, a annoncé qu'elle avait l'intention de déposer une plainte contre le maire de la ville, M. Jacques Médecin, député (P.R.), pour diffamation. Mme Le Roux reproche à l'ancien secrétaire d'Etat des déclarations récentes (*le Monde* du 8 mars) au sujet de l'affaire du casino Ruhl.

Le maire de Nice avait notamment déclaré à Radio-Monte-Carlo : « *Moi, si j'étais M. Fratoni, je paierais ma dette par un chèque sans provision, car enfin Mme Le Roux, qui a payé le fisc avec un chèque sans provision au mois de juin 1977, a vu le gouvernement maintenir l'activité de son établissement. Elle n'a pas été sanctionnée. Elle est passée en justice et a été acquittée. Alors que, si vous payez votre boulanger avec un chèque sans provision, vous serez frappé par la justice pour avoir commis un délit. Elle peut payer le Trésor public avec un chèque sans provision. Alors il y a deux poids et deux mesures qui font apparaître vraiment le désir de nuire à la ville de Nice et à la Côte d'Azur. Moi, en tant que maire responsable, j'en ai assez. Dans trois ans, lorsque j'irai dans les préaux d'école pour dire aux Niçoises et aux Niçois ce que j'ai fait du mandat qu'ils m'ont confié, l'actuel préfet des Alpes-Maritimes (1) sera peut-être sous les plumes d'un ambassadeur de France dans un pays d'Afrique et, lui, se moquera bien du désarroi qu'il aura semé dans la population.* » — G. P.

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de M. Pierre Lambertin.

[Mme Le Roux, qui avait été évincée de la direction du Palais de la Méditerranée par M. Fratoni, avant d'être inculpée, avait fait l'objet de poursuites pour avoir émis, en juillet 1977, un chèque de plus de 2 millions de francs en règlement d'une dette au Trésor public pour les redevances sur les jeux. Relaxée en première instance par le tribunal correctionnel de Nice, le 14 décembre 1979, Mme Le Roux doit être à nouveau jugée puisque le parquet avait fait appel « a minima » après sa relaxe.]

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

Au terme de la réunion du Conseil supérieur de la magistrature, jeudi 13 mars, sous la présidence du chef de l'Etat, sont nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Jean Fau, Roland Defontaine, présidents de chambre à la cour d'appel de Paris ; François Caillier, président du tribunal de grande instance de Créteil.

M. Pierre Estoup, président du tribunal de grande instance de Nancy, a été nommé premier président de la cour d'appel de Riom.

A STRASBOURG

L'immense majorité des policiers fait bien son travail

déclare M. Christian Bonnet

De notre correspondant

Strasbourg. — Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a présidé, jeudi 13 mars, à Strasbourg, dans la cour d'honneur de la préfecture, une remise de décorations, dont le cérémonial spectaculaire a pu surprendre. Le ministre, qu'accompagnait M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, président du conseil général du Bas-Rhin, a remis à cette occasion la croix de chevalier de la Légion d'honneur au brigadier-chef Antoine d'Ambras, de Strasbourg, et la médaille d'honneur de la police à vingt-cinq autres policiers.

La venue de M. Christian Bonnet visait aussi, a-t-il indiqué, « *à mettre un terme à certaines campagnes qui veulent nuire à la vocation européenne de Strasbourg* ». « *Le métier de policier*, a-t-il déclaré, *est difficile et les policiers de Strasbourg le savent mieux que personne. La vocation de la ville leur crée des sujétions particulières, qui rendent leur tâche parfois délicate. Malgré quelques erreurs individuelles — des exceptions dont aucune activité professionnelle ne peut se dire exempte — que certains cherchent à utiliser pour jeter le discrédit sur un corps, dont ils savent à quel point nous en avons besoin pour notre sécurité et notre liberté. L'immense majorité des policiers font bien leur travail.* »

A deux reprises en six mois, les policiers strasbourgeois ont été mêlés à des affaires ayant donné lieu à des suites judiciaires. En octobre 1979, des ressortissants maghrébins, soupçonnés de trafic de drogue, portaient plainte pour mauvais traitements et sévices sexuels contre sept fonctionnaires du S.R.P.J., inculpés depuis (*le Monde* des 6 novembre 1979 et 21 février 1980). A la mi-janvier, un gardien de la paix tuait, à l'issue d'une poursuite, un jeune Algérien qui lui avait fait face avec un couteau, et qui était suspecté d'avoir participé au cambriolage d'un débit de tabac peu auparavant (*le Monde* du 16 janvier). Jeudi, le ministre s'est entretenu avec ce gardien de la paix.

« Des manifestations intempestives »

Interrogé à propos de la récente manifestation des policiers C.G.T. de Paris et de l'interpellation d'une soixantaine d'entre eux (*le Monde* du 13 mars), M. Bonnet devait déclarer que cette manifestation « *était en réalité beaucoup plus politique que professionnelle. On a fait croire que les quelques dizaines de policiers interpellés avaient été arrêtés comme des malfaiteurs : c'était le rôle de la C.G.T., qui a essayé de politiser l'affaire* ».

« *Les Français*, a-t-il conclu, *jugent très sévèrement, dès lors que la concertation est ouverte, certaines manifestations intempestives de ceux qui doivent assurer leur sécurité.* » — J.-C. H.

● *Condamnations dans l'affaire du sérum mortel d'Epinal.* — Le tribunal de grande instance d'Epinal (Vosges) a rendu, mercredi 12 mars, son jugement dans l'affaire du sérum qui avait provoqué en décembre 1975 la mort de deux personnes hospitalisées dans une clinique de la ville. Le P.-D. G. des laboratoires Fandre, de Nancy, M. Philippe Bréard, et son chef de fabrication, M. Gérard Peltier, inculpés d'homicide et blessures involontaires, ont été condamnés chacun à un an de prison avec sursis ; M. Bréard à 20 000 F d'amende et M. Peltier à 10 000 F d'amende. Ils devront en outre verser solidairement 170 000 F de dommages et intérêts à la famille de Mme Thiébaut, une des victimes. Le conseil national de l'ordre des pharmaciens a obtenu 1 F de dommages et intérêts. — *(Corresp.)*

DES POLICIERS DE DOLE (JURA) POURSUIVIS POUR « DÉTENTION ILLÉGALE »

Une nouvelle polémique sur la légalité des contrôles d'identité

Les policiers de Dôle (Jura) ont décidé, mercredi 12 mars, de s'abstenir de contrôler les identités dans le cadre des missions de sécurité et de prévention des infractions contre les personnes et les biens. Cette affaire relance la polémique sur la légalité des contrôles d'identité.

A l'origine de cette attitude, une affaire datant du 3 mars 1978 : ce jour-là, vers 23 heures, des gardiens de la paix interpellent, lors d'une ronde, un véhicule immatriculé en Côte-d'Or, à bord duquel se trouvent cinq personnes. Ce véhicule, nous a déclaré le commissaire principal, M. Claude Boillot, « *était connu de nous, pour avoir précédemment transporté un individu condamné pour vol, mais n'ayant pas exécuté sa peine* ».

Les quatre occupants du véhicule refusent de décliner leur identité, seul, le conducteur obtempérant. Invités par les gardiens à les suivre au commissariat, ils consentent finalement à présenter leurs papiers. Comme ils n'ont rien à se reprocher, ils sont relâchés après quelques minutes. Mais l'un d'entre eux portera plainte pour « *détention illégale* ».

Le juge d'instruction de Dole, va inculper pour ces motifs les deux gardiens de la paix. A sa demande, leur supérieur hiérarchique, le commissaire principal Claude Boillot, le sera à son tour, par un juge d'instruction de Nancy, cette fois, un officier de police judiciaire ne pouvant être entendu par un magistrat de la circonscription où il est en poste.

L'affaire a suscité une vive émotion dans les milieux policiers, et le syndicat de commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale réunira, le 27 mars, sa commission exécutive pour examiner la question de savoir « *s'il est possible de continuer à contrôler l'identité des personnes suspectes* ».

Dans cette affaire, le conducteur du véhicule a présenté ses papiers, comme la loi l'exige, conformément à l'article L 4 du code de la route.

Pour le reste, comme le rappelle dans un récent bulletin le ministère de l'intérieur, les services de police peuvent vérifier les papiers d'identité dans les cas suivants : des opérations de police judiciaire — dans le cas de crime ou délit flagrant (article 53 et suivants du code de procédure pénale) et dans le cadre de recherches judiciaires par des officiers de police judiciaire ; des opérations de police administrative — les agents de police peuvent effectuer des vérifications d'identité sur la voie publique, « quand des circonstances particulières l'exigent » (le Monde *du 21 février*).

Ce n'est pas la première fois que des personnes refusent de se soumettre à des vérifications qui leur semblent injustifiées. A Tourcoing, par exemple, en décembre 1977, deux personnes avaient refusé de se soumettre à un contrôle effectué lors des opérations « coup de poing » *décidées par M. Michel Poniatowski, lorsqu'il était ministre de l'intérieur. Le tribunal de grande instance de Lille avait estimé que de telles vérifications d'identité étaient illégales.* « Toutefois, *avait-il ajouté*, le citoyen doit se plier aux ordres, mêmes illégaux, de l'autorité légitime. L'individu particulier ne peut (...) s'ériger en juge de l'action et résister violemment à cette action. Il ne peut que s'y soumettre, quitte ensuite à exercer tous recours utiles contre l'acte illégal dont il a été victime » (le Monde *du 21 mars 1979*).

C'est ce que semble avoir voulu faire la personne de Dole, qui a porté plainte, invoquant l'article 341 du code pénal, qui prévoit diverses peines pour « ceux qui, sans ordre des autorités constituées et hors l'état où la loi ordonne de saisir les prévenus, auront arrêté, détenu ou séquestré des personnes ».

SOCIÉTÉ

AU COLLOQUE DU MÉDIATEUR

M. Barre annonce des mesures de simplification administrative

Plus de quatre cents personnes ont participé, jeudi 13 mars, à Paris, au colloque organisé à l'initiative du médiateur, M. Aimé Paquet, sur le thème « Les rapports entre l'administration et l'administré ». Ces relations, inévitablement conflictuelles, plusieurs « tables rondes » et conférences ont tenté de les analyser et de définir le rôle du médiateur comme régulateur des conflits. Le premier ministre, au cours de son allocution de clôture, a annoncé que le gouvernement préparait quarante-huit mesures de simplification administrative, qui n'impliquent pas un vote du Parlement. D'autres mesures, d'ordre législatif ou réglementaire, seront présentées au début de la semaine prochaine.

« Les administrés ont une vision très subjective des choses. C'est souvent à partir de leurs cas personnels qu'ils découvrent l'intérêt général », constatait le groupe Intérêt général et intérêts particuliers, présidé par M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur et ancien ministre. « L'administration, elle, a tendance à minimiser l'importance des intérêts particuliers. D'où la nécessité d'inciter l'administration et l'administré à mieux se comprendre et se connaître pour les amener à une prise de conscience de leurs intérêts réciproques. »

Le médiateur, présenté comme « inspirateur de réformes » par M. André Chandernagor, député (P.S.), estime qu'il représente le lien entre « la vie qui ne cesse d'avancer face au droit qui est figé ». Cependant, dans son exposé sur « L'équité, complément indispensable du droit? », M. Guy Braibant, conseiller d'État, mettait en garde contre la tendance à accentuer la distinction entre le droit — rigide, inhumain — et l'équité — le sens de la vie. « Il faut revenir à l'idée que l'équité est le fondement du droit, concluait M. Braibant. On ne doit pas considérer qu'un recul du droit est obligatoirement un progrès de l'équité. »

Il ne faut donc pas nécessairement augmenter les pouvoirs du médiateur qui, selon M. Paquet lui-même, sont suffisants. « Mais c'est de moyens que le médiateur manque », a-t-il rappelé.

Le premier ministre a notamment déclaré :

« *Votre institution, monsieur le médiateur, bien qu'encore jeune, trouve de jour en jour sa place au sein de notre système politique et administratif. Elle est utile pour les administrés parce qu'elle peut mettre en lumière les maux dont souffre trop souvent encore notre administration : retards, interprétation restrictive des textes, renvoi des intervenants d'un service à un autre, injure quelquefois au bon sens le plus élémentaire.*

» *Votre institution est utile également pour les pouvoirs publics parce qu'elle leur permet d'éclairer certaines « zones d'ombre » de l'activité administrative (...).*

» *Votre institution est utile enfin en jouant le rôle — et cela surtout depuis le vote du 24 décembre 1976 — d'un véritable « détecteur de réformes » proposant la modification de textes contraignants, sinon inéquitables.* »

« *Le gouvernement*, a poursuivi M. Barre, *vient d'arrêter un nouvel ensemble de quarante-huit mesures de simplification administrative qui n'impliquent pas l'intervention du Parlement. Ces nouvelles mesures témoignent de son souci de répondre aux attentes de nos concitoyens ; en voici quelques exemples.*

» *Harmonisation des formulaires d'inscription aux différents examens de l'éducation nationale, délivrance accélérée des diplômes universitaires à leurs titulaires, suppression de la présentation de certificats médicaux pour les enfants partant en classe de neige, classe de mer ou classe verte.*

» *Simplification des procédures concernant, en matière d'allocations ou d'appareillage, les personnes handicapées qui pourront également bénéficier d'un guichet unique pour certaines de leurs démarches.*

» *Simplification des formalités de prise en charge des frais d'hospitalisation des assurés sociaux, facilités de retrait à vue pour les titulaires de comptes chèques postaux ou même simplification de la demande d'un certificat d'urbanisme.* »

Le premier ministre a poursuivi :

« *Indépendamment des initiatives déjà prises pour favoriser l'accueil dans les services publics — clarifier le langage utilisé ou supprimer l'anonymat, — l'action gouvernementale s'est axée prioritairement sur trois objectifs : simplifier les formalités, informer le public, garantir les droits des citoyens* »

« *Trois lois récentes traduisent le souci d'un nouvel équilibre entre l'administration et les individus*, a rappelé M. Barre : *la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; la loi du 17 juillet 1978 sur la liberté d'accès aux documents administratifs de caractère non nominatif et la loi votée le 11 juillet 1979 — « conformément aux engagements » du programme de Blois ». — qui oblige les administrations et les collectivités locales à motiver « les décisions défavorables qu'el» les seraient conduites à prendre » sur le plan individuel à l'égard » des citoyens.* »

« *Ainsi*, a conclu le premier ministre, *année après année, l'action qui est conduite montre-t-elle l'importance que le gouvernement attache au meilleur fonctionnement de la démocratie comme au développement constant d'une société de liberté et de responsabilité.* »

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE PARTIELLEMENT UNE CIRCULAIRE RELATIVE AUX IMMIGRÉS

Le Conseil d'État a annulé partiellement, mercredi 12 mars, une circulaire de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État chargé des travailleurs immigrés, qui interdisait de délivrer des cartes de travail à des étrangers qui, entrés en France avec un visa de tourisme, demandaient ensuite la régularisation de leur situation. Il donne ainsi raison au GISTI (groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) qui avait introduit un recours contre cette circulaire du 27 juillet 1977.

Dans ses attendus, le Conseil d'État note que le code du travail « *ne fait pas obstacle à ce que les étrangers qui se trouvent en situation régulière* (c'est-à-dire avec un visa de tourisme) *puissent présenter une demande d'autorisation de travail aux services compétents ni à ce que ceux-ci accordent l'autorisation (...). Le secrétaire d'État a pris une mesure entraînant une interdiction générale, alors que les dispositions en vigueur l'autorisaient seulement à apprécier, dans chaque cas, s'il y a lieu ou non d'accorder la carte de travail.* » Le paragraphe incriminé a donc été annulé comme « *décision prise par une autorité incompétente* ».

En revanche, le Conseil d'État a maintenu les dispositions de la circulaire qui interdisent à cette catégorie d'étrangers de s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi.

Un débat sur la vie privée des hommes publics

La presse est-elle un antidote à la « folie du prince » ?

L'Association française des journalistes catholiques a organisé, au Sénat, le 12 mars, une réunion-débat sur « Le journaliste et la vie privée des hommes publics ». Le président de l'association, M. Guy Bruel, qui animait le débat, avait réuni six personnalités connues.

Le thème, choisi il y a quelque temps, ne pouvait pas coïncider avec une actualité plus brûlante — encore que, dans un premier temps, les participants aient essayé de s'en tenir à des généralités, avant d'évoquer les différentes « affaires » : de l'ex-empereur Bokassa à M. Georges Marchais en passant par Robert Boulin.

Le journaliste est-il « *forcément un voyou* », selon la boutade du directeur de *Charlie-Hebdo* ? Faut-il respecter la frontière entre la vie publique et la vie privée des hommes et des femmes qui occupent le devant de la scène ? Ces deux questions ont constitué le fond du débat.

Sur la deuxième question, les invités étaient tous d'accord pour dire que la frontière est difficile à tracer, et qu'il n'y a pas de règles en la matière. Selon M. Pierre Marcilhacy, sénateur de la Charente, non inscrit, ancien journaliste, « *c'est une question d'époque, de bon ton, de politesse* », et il a rappelé que « *nul n'est obligé d'entrer en politique* », et que « *ceux qui le font doivent en accepter les servitudes* ».

Pour l'écrivain Casamayor, il existe trois attitudes face aux hommes publics : pour certains, « *ils représentent le peuple français et incarnent le pouvoir, alors ils sont intouchables* », pour d'autres, « *ce sont des hommes comme les autres, qui, dans une société démocratique, n'échappent pas aux lois communes* », pour d'autres encore, « *puisqu'ils ont choisi de se livrer aux feux de la rampe, il est normal qu'on fouille dans leur intimité* ».

Le directeur du *Canard enchaîné*, M. Roger Fressoz, a fait remarquer que le journaliste doit naviguer entre deux écueils : le « sensationnalisme » et l'autocensure. « *S'il doit être transparent, à cause du mandat qu'il a reçu, l'homme politique a droit à une vie privée*, estime M. Fressoz, *du moment qu'elle ne déborde pas sur son activité publique. On a parlé du mur infranchissable de la vie privée, mais c'est un mur mitoyen, dans lequel les vedettes font parfois elles-mêmes des brèches, en invitant aux indiscrétions*

La comédienne Marie-José Nat a déclaré, pour sa part, ne pas comprendre pourquoi le public voulait à tout prix « *savoir que M. Truc couche avec Mme Machin. Tout le monde a le droit de mener une vie privée, surtout s'il a une famille et des enfants à protéger* ». Et le Père Carré, dominicain, de l'Académie française, a rappelé que, si le journaliste a le droit de s'intéresser à la vie privée « *seulement dans la mesure où elle porte préjudice au bien commun* », la déontologie de la presse doit être d'autant plus rigoureuse que le journaliste est « *plus qu'un informateur : il est aussi éducateur* ».

Les réponses à la première question, sur la responsabilité de la presse, ont permis à tous de souligner le pouvoir du journaliste, qui implique une grande probité et une vigilance accrue. « *Il faut que les journalistes sachent faire leur propre police* », a déclaré M. Marcilhacy, tandis que Casamayor a mis en garde contre la « *corruption* » du journaliste, qui, « *par mesquinerie, insensibilité ou accoutumance, fabrique le cynisme et finit par occulter l'information sous le sensationnel* ».

L'écrivain a ajouté qu'il faudrait peut-être moins se soucier de la vie privée des hommes publics, pour assurer d'abord la défense de l'homme ordinaire. Et le sénateur de Loir-et-Cher, M. Jacques Thyraud, républicain indépendant, président de la commission nationale informatique et libertés, a rappelé que chaque Français est cité au moins cinq cents fois sur des fiches administratives...

Pour ce qui est des divers « scandales » révélés par la presse ces derniers temps, l'étonnement fut général devant l'apathie de l'opinion publique. M. Marcilhacy est allé jusqu'à s'interroger sur le manque de curiosité chez les journalistes eux-mêmes concernant le suicide de Robert Boulin. « *Le public est anesthésié*, a fait remarquer le directeur du *Canard enchaîné*. *Tout le monde est d'accord pour dire que le président de la République ne devrait pas spéculer en Bourse ou garder des cadeaux somptueux, mais personne ne réagit...* »

« *Pour les hommes politiques*, estime Mme Marie-José Nat, *il ne serait nullement déshonorant d'avouer qu'on s'est trompé, de dire qu'on a accepté des bijoux !* » Pour Roger Fressoz, cette hypocrisie justifie la fonction de la presse comme « *fou du roi* » qui sert d'antidote à la « *folie du prince* ».

En réponse à une question sur la concentration illégale entre les mains de M. Robert Hersant de plusieurs organes de presse, et le dommage qui en résulte pour la liberté d'information, enfin, M. Thyraud a déclaré qu'un groupe d'études avait été nommé par le Sénat pour examiner cette question, et qu'une proposition de loi sera présentée devant cette Assemblée.

ALAIN WOODROW.

CORRESPONDANCE

Le fichier des juifs de Marseille a été détruit en 1947

M. Serge Kruckoski, de Marseille, nous écrit :

Une information vient d'être publiée dans la presse faisant savoir qu'il existerait toujours un fichier des juifs de la zone occupée qui ont été recensés sous le gouvernement de Vichy en 1940 (1).

Il intéressera, certainement, les personnes de religion juive, qui ont été recensées, *à Marseille*, à cette époque, et qui sont encore en vie, d'apprendre que les registres sur lesquels étaient portés leurs noms, et qui ont été retrouvés à la mairie de Marseille, à l'arrivée de la municipalité Jean Cristofol (1947), ont été remis par le député-maire à un membre de sa municipalité, moi-même, alors que j'étais président de l'Alliance anti-raciste (fusion de la LICA et du M.N.C.R.), afin de les détruire.

C'est au cours d'une cérémonie au siège de cette organisation, place Félix-Barret, à Marseille, en présence d'un certain nombre de personnalités de la ville, que les registres « de la honte » ont été brûlés.

(1) La gendarmerie nationale, qui était mise en cause, a démenti être en possession de ce fichier (*le Monde* daté 9-10 mars).

ÉDUCATION

M. Beullac invite les industriels à être des « médiateurs » entre l'école et l'entreprise

« *Il n'y a pas de réforme Beullac* », s'acharne à répéter le ministre de l'éducation, pour qui rien ne change à coups de décrets lancés de Paris. Mais pourquoi pas une petite « *révolution culturelle* » passant par l'expérience des stages en entreprise commencée cette année avec vingt-cinq mille élèves de lycées d'enseignement professionnel (LEP) et trois mille futurs professeurs des lycées et collèges ?

Que l'on parle de réforme, de « *révolution* » ou d'expérience, il faut de toute manière convaincre tous les intéressés — élèves, professeurs, syndicats — et surtout ceux dont dépendent le plus la réussite ou l'échec de l'opération, en l'occurrence les chefs d'entreprise qui ne se sentent pas toujours engagés par l'accord signé entre le ministre de l'éducation et le C.N.P.F.

Chaque semaine, M. Beullac fait un voyage sur « le terrain » scolaire ; le plus souvent possible, en outre, il s'adresse à ceux qui, à divers titres, peuvent l'aider à « *augmenter l'efficacité* » de l'enseignement technique « *en instituant une coopération avec l'entreprise* »... à condition qu'ils y croient. Le mercredi 12 mars, c'était le tour des représentants de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (AFDET). Créée en 1902, cette association, qui compte près de dix mille membres, réunit notamment des conseillers de l'enseignement technologique (eux-mêmes employeurs ou salariés), des enseignants. Au total surtout des industriels.

« *Former plus, former mieux, mieux connaître et mieux faire connaître les besoins prévisibles du marché de l'emploi* », rendre « *notre système éducatif plus rapidement adaptable* », tel est l'objectif du ministre de l' « *avenir* », tel qu'il se définit lui-même.

« *Il faut promouvoir, dans ce domaine, la décentralisation qui permette de coller au terrain. (...) Un récent décret vient de déconcentrer les responsabilités de la carte scolaire, y compris l'enseignement technique au niveau de l'académie. C'est un premier pas dans la constitution d'une véritable carte régionale des formations professionnelles.* » « *Je crois*, a ajouté M. Beullac, *qu'il faudra aller plus loin et qu'il faudra laisser, par exemple au niveau local, une certaine latitude au plan des contenus de formation, ce qui me semble possible sans porter atteinte à la notion de diplôme national, facteur de mobilité.* »

Attaché à l' « *outil coûteux* » que représente l'enseignement professionnel public tout autant qu'à la « *diversité des voies de formation* » préconisée par le président de la République, M. Beullac a-t-il été entendu par les représentants de l'AFDET à qui il demandait d'être des « *médiateurs* » entre l'école et l'entreprise où se retrouveront un jour « *quelque 90 % des élèves des lycées et des collèges* » ? Rien n'est moins sûr.

Dans le brouhaha excessif que n'ont pas su éviter les quelque deux cents convives de l'association, quelque peu excités de déjeuner avec un hôte de marque, on ne parlait pas du même sujet. Pour M. Beullac, « *la formation professionnelle des jeunes est une priorité nationale de la prochaine décennie* ». Il s'agit pour lui de dresser le profil d'un « *nouvel avenir* » qui, en fait, verra le jour « *lorsque nous serons tous gâteux* ». Pour ses interlocuteurs — qu'il a pourtant interpellés avec fougue, — les problèmes sont immédiats : ce sont les contraintes sociales, les possibilités d'emploi, la taxe d'apprentissage, en bref des histoires de « gros sous ». Certes, a reconnu le ministre, si l' « *éducation concertée* » (ou stages en entreprise) se développe — dans la proportion de cinquante mille élèves l'an prochain et de quatre cent mille dans dix ans, — « *il faudra peut-être trouver un financement spécifique, mais cet argent vient de la poche des Français, il faudra savoir de quels Français* ».

CATHERINE ARDITTI.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LA SUITE DES PERTURBATIONS DANS PLUSIEURS UNIVERSITÉS

Vincennes après la démission de son président

Après la démission de son président, la vie a repris son cours normal à l'université de Vincennes. La plupart des étudiants travaillent, tandis que quelques autres se réunissent en assemblée générale. On enregistre, dans l'ensemble, assez peu de réactions à cet événement.

M. Pierre Merlin devait adresser, ce vendredi 14 mars dans la journée, une lettre au ministre des universités — sous couvert du recteur, — dans laquelle il confirme sa décision. Il y précise aussi qu'il assume les affaires courantes jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil et de son président. M. Merlin prévoit l'organisation de ces élections dans les jours qui suivront les vacances de printemps, afin que l'université ait un président avant la fin du mois d'avril.

Dans ces conditions, selon lui, la question de l'article 18 de la loi d'orientation, évoquée, le jeudi 13, par le secrétaire général de l'université, ne se pose pas. Cet article stipule notamment qu' « en cas de difficulté grave dans le fonctionnement des organes statutaires ou de défaut d'exercice de leurs responsabilités, le ministre(...) peut prendre à titre exceptionnel toutes dispositions nécessaires (...). Dans ces mêmes cas, le recteur a qualité pour prendre toutes mesures conservatoires ».

L'université de Vincennes a déjà connu des situations comparables avec diverses solutions. En février 1969, lors de la mise en place du centre universitaire qu'elle était alors, le ministre avait dû nommer M. Jérôme Seité administrateur provisoire de l'établisement, le doyen de la faculté des lettres de Paris ayant refusé de continuer cette mision. En 1970, M. Jean Cabot, président de l'assemblée constitutive de l'université, avait démissionné, mais avait ensuite assumé, pendant plusieurs mois, les affaires courantes.

En 1971, après la démission du nouveau président de l'université, M. Michel Beaud, c'est M. Merlin, membre du conseil, qui avait assuré cette tâche. Le vice-président, M. Claude Frioux, était en effet, à ce moment-là, séquestré par un « comité de grève ».

Il pleut

Frileuse, l'université de Vincennes le jeudi 13 mars. Morose et engourdie. Cet air de tristesse pourtant n'est pas la conséquence de la démission spectaculaire de son président, M. Pierre Merlin. Non, le campus du Bois n'aime pas la pluie, tout simplement. Le terre-plein central, les pelouses, disparaissent dans la boue, l'eau court sur les toits et dévale les murs. Les affiches, les appels à la résistance tous azimuts, se transforment en pâte à colle.

De ce lendemain de démission, l'historiographe de l'université retiendra donc qu'il pleuvait sur l'université le 13 mars 1980. Cette indication météorologique mise à part ? Il est difficile de trouver un signe d'agitation, de traumatisme quelconque. Les étudiants, ces enragés, comme certains l'ont écrit depuis quelques jours, ceux qui ont séquestré l'ex-président dans son bureau ? En assemblée générale extraordinaire, comme chaque jour. Ils sont à peine deux cents dans l'« amphi I », inondé par la rupture d'une canalisation. Comme chaque jour, la discussion tourne court.

Il faut un peu de temps

Les milliers d'autres, avec ou sans président, travaillent, entrent et sortent des salles de cours. Ils ont vaguement appris la démission de M. Pierre Merlin, mais, pour la plupart, ils en ignorent les causes. Ils sont, à vrai dire, assez peu intéressés par la dernière évolution de l'accès de fièvre vincennois. D'abord, répondent-ils, il pleut ; ensuite, les étudiants, ici comme ailleurs, souvent, sont peu au fait des événements qui surviennent dans la vie de leurs études, et peu soucieux de l'être davantage.

Vincennes trouvera bien le moyen de se passionner pour les futures élections du conseil de l'université et l'actualisation du problème du transfert à Saint-Denis, mais il lui faut un peu de temps. Pour les enseignants, par exemple, le changement entraîné par la démission de M. Pierre Merlin s'est traduit, jeudi, par quelques coups de téléphone de domicile à domicile. Le temps des réunions, des alliances et des nouveaux désaccords n'est pas encore venu. Vincennes se repose un peu. Et d'abord, il pleut.

PHILIPPE BOGGIO.

LES RÉACTIONS

La démission de vingt-neuf membres du conseil (sur cinquante-quatre élus) de l'université de Paris-VIII a provoqué quelques réactions d'enseignants et d'étudiants. La lettre des démissionnaires mettait en cause la liste intitulée *Gardarem Vincennes*, qui compte parmi ses élus des membres du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et des non-syndiqués, leur reprochant de « *se livrer à un véritable travail de sape des institutions qui fait le jeu du ministère* ». M. Jean Gattegno, représentant de cette minorité, répond en expliquant que Vincennes reste pour lui « *un lieu de diversité et d'expérimentation, un lieu où l'on peut encore tenter de rejeter les carcans intellectuels et bureaucratiques, mais aussi ceux d'une morale sociale vraiment simpliste pour laquelle drogue égale violence, consommation égale trafic, et l'ensemble égale non-étudiants* ». Pour Gardarem « *préserver, avant de le redéfinir, le projet de Vincennes, projet pédagogique et social à la fois, c'est renforcer et développer un espace où les relations de travail soient placées sous le signe de la discussion et non sous celui de l'oukase et du flicage* ».

Une déclaration signée de MM. François Châtelet, Gilles Deleuze et Jean-François Lyotard, enseignants de philosophie à l'université, rappelle que « *les « affaires » (la drogue et les faux documents), s'il y en a, doivent être réglées pour ce qu'elles sont ; de son côté, le transfert doit être discuté à l'écart de toute intimidation sur la seule base du dossier constitué par la valeur des enseignements donnés et des recherches menées dans le cadre de l'université* ».

Pour l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), ce que cherche le pouvoir, c'est « *la destruction de l'expérience vincennoise* ». Cette organisation politique dénonce « *la dizaine de professionnels de la provocation et de la violence qui ont débarqué à l'université* ». L'UNEF-renouveau proche des communistes), dont les élus n'ont pas démissionné du conseil, condamne les « *agissements de la minorité qui tente d'empêcher toute vie démocratique* ». Enfin, alors que le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, proche de la majorité) réclame la fermeture de l'établissement, M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national du parti socialiste à l'éducation nationale, souhaite que « *M. Pierre Merlin et la majorité du conseil d'université reviennent sur leur décision. Ils le doivent pour achever de confondre les calomniateurs. Ils le doivent aux dizaines de milliers de travailleurs dont l'université de Vincennes a commencé de changer la vie* ».

ANGERS : dix-sept étudiants commencent leur troisième semaine de grève de la faim

De notre correspondant

Angers. — Dix-sept étudiants en droit de l'université d'Angers ont commencé le jeudi 13 mars leur troisième semaine de grève de la faim : ils forment le « dernier carré » du mouvement déclenché au début du mois de janvier (*le Monde* des 20-21 janvier et 16 février) pour obtenir la levée des mesures préfectorales de refus de séjour prises à l'encontre de deux étudiants marocains. Le mouvement avait été interrompu le 21 janvier, quand le président de l'Université, M. Rémi, eut fait savoir qu'il avait reçu du préfet l'assurance que les deux étudiants concernés « *pourraient terminer normalement à Angers leur année universitaire* ». Mais il fut relancé le 11 février à la suite de l'engagement d'une procédure d'expulsion d'un des deux étudiants.

La grève recommençait alors à l'institut universitaire de technologie ainsi qu'en sciences, en lettres et en droit. Soutenu par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN, par l'UNEF (ex-Renouveau) et l'UNEF-Unité syndicale, ainsi que par les partis politiques de gauche, le mouvement ne retrouvait pas son ampleur du mois de janvier. D'autant plus qu'il devait faire face à l'opposition grandissante conduite par l'UNI (Union interuniversités) et le GUD (Groupement union défense).

Le jeudi 28 février, alors que l'on s'acheminait vers une reprise des cours, finalement décidée le 3 mars dans les quatre unités concernées, les grévistes de la faim ont entrepris leur action.

Le cabinet du préfet de Maine-et-Loire a publié mercredi 12 mars un communiqué réaffirmant que les deux étudiants marocains « *auront la possibilité de terminer dans des conditions normales leur année universitaire* ».

L'engagement est sans équivoque. Mais il ne va pas, semble-t-il, au-delà du mois de juin.

CLAUDE-HENRI GAY.

NICE : manifestations et occupation de locaux.

Grèves, manifestations, occupation de locaux, perturbent le fonctionnement de la section sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'université de Nice, depuis la fin du mois de février. Enseignants et étudiants protestent contre la suppression prévue à la rentrée prochaine de leur section (*le Monde* du 5 mars). Le ministre de la jeunesse et des sports ayant, selon les grévistes, refusé de recevoir une délégation de l'université, le mercredi 7 mars, le mouvement a pris une plus grande ampleur. Des étudiants d'autres disciplines exigent avec leurs camarades du STAPS « *le maintien de la formation de professeurs d'éducation physique et sportive à l'université de Nice.* »

En grève depuis le lundi 10 mars, les étudiants de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de lettres ont décidé, le mercredi 12, d'occuper les bureaux de l'établissement. L'ensemble des conseils d'U.E.R. scientifiques (sciences et techniques, institut polytechnique méditerranéen et institut de mathématiques et de sciences physiques), réuni en séance extraordinaire, a voté à l'unanimité une motion « *déplorant l'absence de dialogue véritable avec les ministères concernés, qui portent l'entière responsabilité des événement présents et à venir* ».

Les étudiants en grève ont organisé des rassemblements devant la Foire internationale de Nice, ainsi qu'au Festival du cinéma italien, qui a lieu dans cette ville. Ils ont aussi retardé, mercredi, le départ de la dernière étape de la course Paris-Nice.

Des enseignants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), en grève les 13 et 14 mars, déclarent dans un communiqué : « *L'échec ou le retard des négociations peut aggraver la paralysie de l'université, et renforcer sa détermination.* »

MANIFESTATION A PARIS CONTRE LES PROJETS DE « RESTRUCTURATION » DES ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES

Plusieurs centaines d'élèves des classes préparatoires aux grandes Ecoles et d'élèves des cinq Ecoles normales supérieures (1) ont manifesté, mercredi 12 mars, à Paris pour protester contre les projets de « *restructuration* » des E.N.S. par le ministère des universités et la diminution des postes offerts au concours (CAPES, CAPET et agrégation).

Aux cris de « *Non, non, non au démantèlement des E.N.S. !* » et « *Des profs plus nombreux, mieux formés et mieux payés !* », le cortège des manifestants a marché de la gare Montparnasse au quartier des ministères.

Mobilisés à l'appel du SNES, du SNE-Sup, du SGEN-C.F.D.T. et, pour les élèves, de l'UNEF (2), les normaliens refusent les projets de transfert des sections scientifiques des écoles de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Cachan (enseignement technique) à Lyon, projets qui vont être étudiés les 24 et 25 mars par les conseils d'administration des écoles concernées.

Les normaliens exigent aussi que davantage de postes soient offerts aux différents concours de recrutement de la fonction publique, faute de quoi leurs quatre années d'études peuvent ne déboucher sur aucun emploi puisque les Ecoles normales supérieures ne délivrent pas de diplôme.

(1) Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Cachan (ENSET).

(2) Syndicat national des enseignements de second degré (FEN), Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN), Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), Union nationale des étudiants de France.

Plusieurs centaines d'instituteurs encore en grève appellent les syndicats à lancer un mouvement national

Au lendemain de la grève suivie, les lundi 10 et mardi 11 mars, par cinq mille cinq cents d'entre eux sur dix mille (*le Monde* du 13 mars), les instituteurs et institutrices de Paris s'interrogent sur les modalités à mettre en œuvre afin de continuer la protestation contre les fermetures de classes annoncées pour la rentrée prochaine dans la capitale.

Au terme de la manifestation de mardi, une assemblée générale des grévistes avait décidé d'appeler à une grève reconductible chaque jour comme le souhaitait la section parisienne du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.). Jeudi 13 mars, le rectorat de Paris recensait 8,25 % de maîtres du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) en grève, soit un demi-millier, aucune école n'étant fermée. Un pointage, arrondissement par arrondissement, effectué par les grévistes réunis en assemblée générale à l'école Saint-Merri de Paris (4e) jeudi après-midi portait le chiffre à mille cinq, auxquels s'ajoutaient trente-sept enseignants du second degré, plus une quinzaine au lycée François-Villon (14e).

Cette assemblée générale a décidé de reconduire l'arrêt de travail vendredi 14 et samedi 15 mars ; elle a adopté un appel au Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.) et du S.G.E.N.-C.F.D.T. pour qu'ils lancent un mot d'ordre de grève nationale, des assemblées générales étant souveraines pour décider chaque jour de la reconduction dans chaque localité ou quartier.

Dans la région parisienne, des grèves d'instituteurs étaient observées, jeudi 13 mars, dans le Val-de-Marne ; d'autres sont prévues pour ce vendredi dans les Yvelines, à partir de lundi en Seine-Saint-Denis et le mardi 18 en Seine-et-Marne. D'autre part, des parents et des enseignants, qui occupaient depuis plusieurs jours les locaux administratifs du lycée Vauvenargues, à Aix-en-Provence, ont été expulsés, jeudi 13 mars, par la police ; une grève depuis la fin du mois de février et l'occupation y étaient motivées par la suppression de quatre postes d'enseignants.

La tendance Unité et Action du S.N.I.-P.E.G.C. demande à son syndicat de prolonger sa manifestation nationale du 19 mars en prenant part à la grève du 20 mars décidée dans deux syndicats de la FEN (S.N.E.S. et S.N.E.P.), de la C.G.T. (S.N.E.T.P.-C.G.T.), un indépendant (S.N.C.), dans le premier et le second degré par le S.G.E.N.-C.F.D.T., dans le premier degré par dix-sept sections départementales du S.N.I.-P.E.G.C.

La C.F.D.T., estimant que la carte scolaire est « *directement liée* » à la politique industrielle et régionale, et que les travailleurs sont « *partie prenante* » dans ce problème et « *non seulement concernés par solidarité avec les autres travailleurs que sont les enseignants* ». Elle appelle donc ses organisations « *à entrer résolument et concrètement dans les luttes menées sur ces problèmes* ».

CATASTROPHES

● *Le cyclone Laure sur l'île Maurice.* — Les parties nord et est de l'île Maurice ont été dévastées dans la nuit du 12 au 13 mars par le cyclone Laure, dont les rafales de vent ont parfois atteint des vitesses de 300 kilomètres à l'heure. Déjà, à la fin de l'année dernière, l'île Maurice avait été touchée par le cyclone Claudette. Cette fois, Laure, qui a finalement épargné la Réunion, a ravagé les plantations de canne à sucre de l'île Maurice, où la production devrait, cette année, être inférieure d'environ un tiers à celle de 1979.

UNE JOURNÉE DE DÉFENSE DU SPORT SCOLAIRE

La journée du 12 mars a été marquée par une série d'initiatives pour la défense du sport scolaire.

Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-professeurs), animé par la tendance Unité et Action, proche des communistes, a organisé dans les départements une série de rencontres, tournois, rallyes et compétitions sportives, cependant que les professeurs adjoints du SNEEPS, animé par la tendance majoritaire de la FEN, proche des socialistes, ont tenu une conférence de presse à Paris, au siège de la FEN, en présence de son secrétaire général, M. André Henry.

Le SNEP et le SNEEPS protestent contre la circulaire du 10 janvier, qui impose aux professeurs d'éducation physique — volontaires pour l'animation sportive du mercredi — un forfait de quatre heures d'animation payées en vacation sur la base de deux heures d'enseignement.

FAITS DIVERS

● *Le hold-up de la place Vendôme.* — Les policiers ont retrouvé, vendredi 14 mars, dans une clinique du 16e arrondissement de Paris, où des amis l'avaient transporté, l'un des deux malfaiteurs blessés lors du hold-up sanglant à l'agence de la B.N.P. de la place Vendôme, jeudi matin. Alors que son complice, blessé par les policiers et qui se trouve toujours dans le coma, n'avait pu s'enfuir, ce malfaiteur était parti, blessé, à bord d'un taxi volé. Son état de santé n'a pas encore permis de l'interroger. L'identité des deux hommes n'a pas été révélée. Rappelons qu'au cours de la fusillade un policier et un passant avaient été légèrement blessés.



MÉDECINE

Un rapport du CREDOC sur la consommation médicale

Chaque Français a dépensé 3272 F pour sa santé en 1979

Chaque Français a dépensé pour sa santé, en moyenne, 3 272 francs en 1979. Cette évaluation chiffrée ressort du rapport que le CREDOC (1) vient de consacrer à la « consommation médicale finale », c'est-à-dire à l'ensemble des dépenses de santé, remboursées ou non, observable en 1979. Ce chiffre — 175 032 millions de francs au total — marque un ralentissement par rapport à 1978, puisqu'il représente une augmentation de 16,5 % contre 18,7 %. Ainsi, alors que l'année 1978 avait été marquée par une nette reprise des dépenses de santé. L'année 1979 a été caractérisée par un certain freinage. Toutefois, il semble confirmé que ce ralentissement soit dû avant tout à une relative modération dans l'évolution des prix des biens médicaux, plutôt qu'à un moindre recours des Français au système de santé.

Malgré cette évolution, l'importance relative de la consommation médicale continue à s'accroître : en effet, elle absorbe à présent 7,3 % du produit intérieur brut (contre 5,7 % en 1970) et 11,8 % de la consommation totale des ménages (9,5 % en 1970).

Si l'on observe le détail des *dépenses de santé, on* constate que la charge représentée par l'hospitalisation est de plus en plus importante puisqu'elle absorbe la moitié, à elle seule, des dépenses de soins. Pourtant, note le rapport du CREDOC, une certaine décélération des dépenses hospitalières s'amorce par rapport à la forte croissance des années 1973-1976 : le mouvement amorcée en 1978 se poursuit donc, la hausse annuelle des dépenses hospitalières continuant cependant à frôler les 19 %

Les dépenses de soins ambulatoires sont elles aussi en retrait par rapport à 1978 : elles se maintiennent cependant au tiers des dépenses de santé. Le volume des soins « de ville » distribués par les médecins a légèrement décru entre 1978 et 1979 ; ceux que fournissent les auxiliaires médicaux ont, eux, franchement diminué, de même que les dépenses d'analyses de laboratoires effectuées en dehors des hôpitaux. Les soins fournis par les dentistes ont, à l'inverse, augmenté en volume, ce qui pourrait s'expliquer par l'amélioration de leur prise en charge.

Les sommes consacrées par les Français à leurs dépenses pharmaceutiques, qui avaient très fortement crû (de 18,3 %) en 1978 n'ont pas augmenté de la même manière (10,8 %) en 1979 : ce phénomène s'explique, non par de moindres achats de médicaments — le volume est resté le même — mais par une moindre augmentation des prix. En revanche, les dépenses de lunetterie - orthopédie marquent une certaine reprise.

[Au total, note le rapport du CREDOC, « l'essentiel du mouvement observé en 1979 réside dans la décélération au niveau des prix », et non dans une diminution du recours individuel au système de soins. Il faut y voir, conclut le CREDOC, le résultat de « l'action volontariste des pouvoirs publics dans le sens de la maîtrise des coûts ».

Une telle évolution peut-elle être de longue durée si, précisément, elle résulte d'une seule action sur les mécanismes de fixation des prix, et non d'une inflexion des comportements ? Si le recours au système sanitaire reste identique, si le volume des soins distribués reste le même, autrement dit si l'attitude de « consommateur - malade » demeure inchangée, cette relative stabilisation pourrait n'être que momentanée : le mécanisme de l'inflation reprendra en effet tôt ou tard le dessus, surtout si, comme l'indique aujourd'hui le CREDOC, précédé par le CERC (« le Monde » du 13 mars), les dépenses hospitalières, non maîtrisées, continuent à jouer dans ce domaine un rôle moteur. — C. B.]

(1) CREDOC (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie), 45, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris.

PRESSE

● *International Herald Tribune, journal quotidien composé* à Paris et qui était déjà tiré simultanément (grâce au facsimilé) à Londres et à Zurich, le sera bientôt à Hongkong. Grâce à une transmission par satellite, *International Herald Tribune* compte augmenter ainsi sa diffusion dans la zone Pacifique.

● *L'assemblée générale des actionnaires de la S.A. « le Parisien libéré »*, réunie le jeudi 13 mars, a homologué les conditions de prise de participation dans le capital de la société, depuis le décès d'Emilien Amaury.

Les actionnaires avaient été convoqués à la suite du jugement du tribunal de commerce, rendu le 5 novembre 1979, qui avait fixé un délai de trois mois pour leur demander de confirmer ou d'infirmer leurs résolutions des précédentes assemblées générales, les 30 septembre 1977 et 4 juillet 1978.

La nomination des différents administrateurs est confirmée, et notamment la participation de M. J.-C. Aaron (mille cent soixante actions), président-directeur de l'Union internationale immobilière, contestée par Mlle Francine Amaury.

RELIGION

« Pékin ne souhaite pas pour le moment établir de relations avec le Vatican »

estime l'archevêque de Vienne en visite en Chine

De notre correspondant

Pékin. — Mgr Franz Kœnig, archevêque de Vienne, est, en moins de quinze jours, le second cardinal à visiter la Chine. Son voyage est toutefois sans rapport avec celui de Mgr Etchegaray (*le Monde* du 5 mars). Du moins, l'affirme-t-on de part et d'autre. Le cardinal Kœnig était, pour sa part, invité à Pékin en sa qualité de professeur de théologie, mais ses hôtes, admet-il volontiers, ne pouvaient ignorer qu'il dirige, à Rome, le secrétariat pour les non-croyants.

Dans la capitale, les emplois du temps des deux prélats ont été très comparables. Tous les deux ont été reçus par les mêmes personnages, en particulier, MM. Ulanhu, vice-président de l'Assemblée, membre du bureau politique du P.C., et Xiao Xianfa, directeur du bureau des affaires religieuses auprès du conseil des affaires d'Etat, et ils ont eu l'occasion de rencontrer plusieurs évêques de l'Eglise patriotique de Chine.

Les impressions du cardinal Kœnig ne recoupent qu'en partie celles de Mgr Etchegaray. Bien qu'il soit venu en Chine, dit-il, sans instructions du Saint-Siège, il n'hésite pas à affirmer que le Vatican, pour sa part, serait disposé à engager des conversations avec Pékin. A son sens, en revanche, les autorités chinoises « *ne sont pas désireuses, pour l'instant, d'établir des relations avec le Vatican* ». Il insiste sur la formule « *pour le moment* », ajoutant qu'un changement d'attitude « *n'est pas exclu dans l'avenir* ». De même, quand on l'interroge sur l'éventualité d'autres voyages en Chine par des personnalités de l'Eglise catholique, il déclare ne pas en être averti mais « *ne pas exclure* » non plus de nouvelles visites.

Sur le fond, un dialogue entre Rome et l'Eglise de Chine ne lui paraît nullement impensable. « *Le problème central*, dit-il, *est de savoir si les membres de l'Eglise patriotique sont prêts à reconnaître dans le pape un signe d'unité.* » A une occasion, Mgr Koenig emploie l'expression « *schismatique* » pour parler de l'Eglise nationale chinoise, mais il s'applique à en modérer la portée. « *C'est*, dit-il, *l'expression officielle. Mais je ne me permettrais pas de porter un jugement sur ces gens, qui ont vécu dans un isolement complet et sont à peine au courant, par exemple, du fait qu'un concile s'est réuni.* »

Du problème diplomatique posé par l'existence de relations entre le Vatican et le régime de Taïwan, l'archevêque de Vienne paraît relativement peu préoccupé, et il observe qu'il n'est pas de sa compétence, mais de celle de Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat. Il n'en insiste pas moins sur la nécessité de contacts entre le Saint-Siège et le gouvernement chinois, qui, selon lui, doivent jeter les bases nécessaires d'une solution.

Les conversations de Mgr Koenig avec ses hôtes ont notamment porté sur la notion de liberté religieuse en République populaire. La religion et l'athéisme, lui a-t-on expliqué, ont en Chine les mêmes droits. « *D'un point de vue catholique*, estime-t-il, *il est acceptable que l'un et l'autre soient mis sur un pied d'égalité.* » Il n'en est pas ainsi, à *son* sens, en U.R.S.S., où les croyants sont en position d'infériorité systématique par rapport aux athées.

Le prélat a abordé ce sujet devant un auditoire de la Conférence politique consultative du peuple chinois, qui compte des « *représentants des cercles religieux* ». Parlant sur le thème général de « *l'avenir de la religion* », il a évoqué les relations entre cette dernière et le développement des sciences, d'une part, l'existence et l'évolution de l'idéologie et de régimes marxistes, d'autre part.

ALAIN JACOB.

● MISE AU POINT. — M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, nous confirme qu'il fera valoir ses droits à la retraite (*le Monde* du 12 mars) à la fin de l'année et nous précise que M. Alain de Rothschild, président du Consistoire central, ne briguera pas, en effet, un nouveau mandat quand l'actuel prendra fin. Il nous affirme toutefois qu' « *il n'a pris aucune position en ce qui concerne son successeur* ». Nous indiquions qu'il soutiendrait M. Warchawski, grand rabbin de Strasbourg, si celui-ci était candidat à sa succession.

CARNET

Mariages

— Toshiro SHIRASU
et
Yumi HASEGAWA
ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré le 15 mars 1980, à Paris.

Décès

— Dans l'avis de décès de
M. André BELLICHA,
paru dans notre numéro daté 13 mars, il fallait lire :
directeur des relations publiques de l'O.R.T.,
et non *O.R.T.F. comme il a été* imprimé par erreur.

— Mlle Odette Bouyssou,
M. et Mme Jean Lavoix, leurs enfants et petits-enfants,
M. Marcel Dubos,
Les familles Dastarac, Raguet, Passy,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre BOUYSSOU,
née Henriette Dubos,
survenu le 5 mars 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 7 mars 1980 dans l'intimité.
154, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
77 bis, avenue de Breteuil,
75015 Paris.

— Mme le docteur Marguerite Cailleux,
M. et Mme Desnoyers et leur fils Thibaut,
M. et Mme Binello,
M. Lionel Cailleux et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Roland CAILLEUX,
écrivain,
survenu le 12 mars 1980, à Antibes.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 mars, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Voir *le Monde* du 14 mars.)

— Mme René Fossoul - Vandenkieboom, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Materne et leurs enfants,
ses beaux-enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Fossoul, leur fille et petits-fils,
M. et Mme Coets - Fossoul, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claudine Fossoul et son fils,
son frère, ses sœurs, sa belle-sœur, ses neveux, nièces et petits-neveux, parents et amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès, dans sa soixante-cinquième année, de

M. René FOSSOUL,

chevalier de l'ordre de la Couronne,

médaille de la Résistance,

médaille commémorative de la guerre 1940-1945 du royaume de Belgique,

directeur commercial et membre du directoire de la Société Arthur Martin,

La levée du corps aura lieu en son domicile, 79, rue de Flandres, 60410 Villeneuve-sur-Verberie (Oise), à 10 heures précises, le lundi 17 mars.

L'enterrement civil aura lieu, dans le caveau de la famille Vandenkieboom au cimetière de Huy (Belgique), vers 15 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, survenu le 13 mars à Clermont-Ferrand, de
M. Robert FOUQUES,
doyen de la faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand.
[Né en 1921, Robert Fouques avait soutenu sa thèse de doctorat en médecine devant la faculté de Strasbourg. Docteur en sciences odontologiques et en chirurgie dentaire, il avait été élu doyen de la faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand en janvier 1977. Il venait d'être confirmé dans ses fonctions en janvier 1980 pour une durée de trois ans.]

— Mlle Emmanuelle Gilbert,
M. et Mme Luc-Régis Gilbert et leur fils Romain,
Mme Hélène Golay - Gilbert, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Gilbert et leurs enfants, à Winterthur,
Mme René Gilbert, ses enfants, petits - enfants et arrière - petits-enfants, à Genève,
Mme Pierre Paget, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Antoinette Kellner,
Mlle Cécile Kellner,
Mme Charles Merklen,
Mme Hélène Montant et ses enfants,
Mme Geneviève Volery - Berger, à Genève,
sa fille, son fils, sa belle-fille et son petit-fils, ses sœurs, frère, belles-sœurs, cousines, les familles alliées et ses amis fidèles,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Maurice GILBERT,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier grand-croix Magistrale et grand-croix au Mérite de l'Ordre souverain et militaire de Malte,
docteur honoris causa de l'université de Nantes,
survenu le 12 mars, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Genève.
Le défunt repose dans la crypte de l'église de la Commanderie de Compesière.
La messe de requiem sera célébrée le 15 mars, à 10 heures, en l'église de la Commanderie de l'ordre, à Compesière (Genève) et sera suivie de l'ensevelissement au cimetière de Thônex (Genève).
3, rue Boissonade, 75014 Paris.
3, rue Pelouze, 75008 Paris.

— M. Albert Moulin, son époux,
Le docteur et Mme Michel Moulin et leurs enfants,
Mme Bernard Moulin et ses enfants,
M. et Mme Dominique Moulin et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marie-Louise MOULIN,
survenu le 8 mars 1980, dans sa soixante-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu le 11 mars à Nancy.

Anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire de la mort de :
Mme Jean AURIBAULT,
née Marguerite Henriette Nizon,
une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et qui gardent son souvenir.

Messes anniversaires

— Il y a quatre ans, le 18 mars 1976, décédait accidentellement
Jean COLLERY,
sénateur de la Marne,
conseiller général,
maire d'Ay.
Une messe anniversaire sera célébrée à son intention le mardi 18 mars, à 18 heures, en l'église d'Ay-Champagne.
De la part de toute sa famille.
3, rue Billecart, 51160 Ay.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Jacques-Erard SCHWING,
ancienne déportée de Ravensbruck,
et en souvenir de ses parents
Anne et Georges de LA FOUCHARDIÈRE,
journaliste et écrivain,
ceux qui les ont connus et aimés sont priés de s'unir par la pensée à la messe qui sera célébrée à leur intention le 17 mars, à 18 heures, à Saint-Cast (Côtes-du-Nord).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mardi 18 mars, à 18 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 25, rue Las Cases, Paris (7e), à la mémoire de
M. Serge MORARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures,
inspecteur général du Crédit national,
décédé subitement le 24 février 1980, à Ecos (27630).

— Une messe à la mémoire de
Pierre SCHNEITER,
ancien président de l'Assemblée nationale,
sera célébrée le mercredi 19 mars 1980, à 18 heures, en l'église Sainte-Clotilde.
23 bis, rue Las Cases, à Paris.

— Une messe sera célébrée à la cathédrale orthodoxe, 12, rue Daru, Paris (8e), le vendredi 21 mars, à 17 h. 45, à la mémoire de
Kostia VLASTO
et de
Alik de NITTEY.
De la part de Ludmila Vlasto.

Souvenir

— Il y a douze ans, le poète
Claude SERNET
nous quittait. Souvenirs.

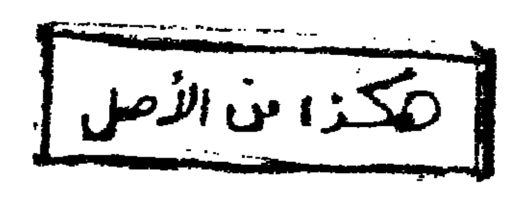
Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, mardi 18 mars, à 15 heures, cabinet 2, M. Alain Berbouche : « La marine royale de la France à la fin de l'Ancien Régime, du traité de Versailles de 1783 à la Révolution de 1789 ».

— Université de Provence - Aix - Marseille-I, samedi 22 *mars*, à 14 heures, Mlle Françoise Weil : « La fiction narrative française de 1728 à 1750 et la librairie ».

— Université de Paris-III, mercredi 16 avril, salle Gréard, à 14 heures, M. Mouhammad Akkam : « La poétique d'Abu Tammam ».





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

LES NOUVEAUX CONQUISTADORES

Le bilan du tourisme dans les pays en voie de développement est mitigé. Industrie importante, ses retombées économiques sont parfois très négatives. Après les Caraïbes, Sri-Lanka et le Mexique, nous présentons aujourd'hui une expérience « pilote » : au Sénégal, des Africains veulent promouvoir un tourisme aux couleurs de leur pays en proposant « l'accueil à la case ».

Sénégal : des Africains prennent le relais

par JACQUES DE BARRIN

UN cahier, un crayon et une ardoise pour les trois cent cinquante écoliers de Balla, en Casamance : le colis-cadeau de touristes amis qui, un jour, ont fait halte dans leur village, curieux d'aller voir — et surtout de comprendre — ce qui pouvait bien se passer « de l'autre côté de la plage ». Comme s'ils avaient assimilé le proverbe wolof : « L'homme est le remède de l'homme. »

Y aurait-il donc, s'appuyant sur la formule des campements dits « intégrés », l'amorce d'un tourisme aux couleurs du Sénégal propre à favoriser le « dialogue des cultures », cher à Léopold Senghor, le poète-président ? Les responsables locaux refusent pourtant d'être les hommes de cette seule ambition.

Un moment, ils furent tentés de miser gros — très gros — sur le tourisme, de jouer leur va-tout sur cette monoculture en oubliant le reste : l'arachide, les phosphates, la pêche. Pourquoi, se disaient-ils alors, ne pas prendre modèle sur l'Espagne et la Tunisie ? Sa situation géographique, à égale distance de l'Amérique et de l'Europe, mettait le Sénégal en position de gagner ce pari fou.

Aujourd'hui, les autorités sénégalaises semblent avoir mis de l'ordre dans leurs idées et de la cohérence dans leurs propos. « Nous voulons agir de manière mesurée et prudente, *assurent-elles.* Le tourisme n'est pas pour nous une fin en soi, mais nous ne pouvons pas encore nous offrir le luxe de l'ignorer. Si, à en croire Herman Kahn, le futurologue américain, nous entrons dans l'âge d'or des vacances, notre pays doit s'y préparer. »

Le Sénégal a pris du retard. Il n'est donc pas étonnant qu'il cherche à le rattraper. Au troisième rang derrière l'arachide et les phosphates, le tourisme lui a rapporté, en 1978, 256 millions de francs de recettes brutes au lieu de 36 millions en 1972. « L'aménagement du fleuve Sénégal, l'exploitation de minerais de fer ou de gisements de pétrole : autant de projets gigantesques qui, tôt ou tard, nous permettront de diversifier nos ressources et de rééquilibrer notre économie », *affirment les responsables locaux.*

Pour l'heure, ils parlent d'accueillir un million de touristes en l'an 2000 (219 000 en 1978), ce qui correspond à une capacité hôtelière de 30 000 lits (6 500 actuellement). Le Sénégal comptera alors dix millions d'habitants.

Pas question de diluer dans l'espace ce tourisme de masse provocateur et dévastateur. Trois points d'ancrage : la « petite côte » au sud de Dakar, la Basse-Casamance autour du cap Skirring et la presqu'île du Cap-Vert. Y aurait-il donc des régions condamnées à vivre plutôt mal de la seule industrie du soleil ?

« Rien ne se fait et ne se fera sans compensations », *dit-on au secrétariat d'Etat au tourisme. Ainsi, sur la « petite côte », dont l'aménagement est en cours de réalisation, les autochtones bénéficient d'un recrutement prioritaire ; les villages se voient offrir l'eau et l'électricité ; le gouvernement a, en outre, prévu la création d'un périmètre irrigué de 20 hectares pour y développer les cultures maraîchères.*

On ne peut écarter l'hypothèse que ces amateurs de soleil, si peu curieux soient-ils de leur environnement, souhaitent, à un moment ou à un autre de leur séjour, sortir de leur « réserve ». « Nous voulons éviter que des cars entiers ne se déversent sur de petits villages de brousse au risque de traumatiser la population », *soulignent les responsables du tourisme. Ils envisagent de créer des « points fictifs d'aventure » pour arrêter dans leur élan les chasseurs d'images sans scrupules. En viendra-t-on à imaginer des* « Disneylands » *dans lesquels se produiront des danseuses aux seins nus et flâneront des fauves repus et bâillants ? L'exotisme et l'aventure au moindre risque...*

Pour autant, les autorités sénégalaises ne semblent pas prêtes à céder à tous les caprices des marchands de soleil dans la mesure où leurs « mauvaises manières » heurtent trop violemment leur façon d'être et de vivre. Ainsi, ont-elles opposé un non catégorique aux offres alléchantes d'un club naturiste qui leur proposait d'investir sur place quelque 200 millions de francs.

Au demeurant, quelle part de cette somme aurait réellement profité au Sénégal ? Bien que les responsables locaux se refusent à en admettre l'évidence, il est clair que le gros des revenus tirés du tourisme tombe dans des mains étrangères au pays.

Ici comme ailleurs, la pratique du chantage est courante. « Si vous ne nous facilitez pas les choses, *protestent les investisseurs étrangers,* au lieu de nous installer dans votre pays, nous choisirons Abidjan ou Freetown. » *Cette menace aboutit souvent à la signature de contrats léonins.*

Jusqu'à maintenant, l'épargne locale — au reste assez limitée — ne s'est pas investie dans l'industrie du soleil. Ce sont des groupes étrangers qui ont financé la plupart des unités hôtelières, qui en contrôlent l'exploitation et en perçoivent les bénéfices. Pour l'essentiel, les matériaux de construction sont importés comme les produits de consommation. Et que dire de l'organisation des transports ou du marché des cartes postales ? Aux yeux de certains, le tourisme apparaît comme « une nécessité politique pour masquer le non-développement ».

Le Sénégal ne risquait-il pas de s'engager trop avant sur une fausse piste ? L'idée des campements villageois, dits « campements intégrés » est née de ce souci d'associer plus étroitement les autochtones à la définition du produit touristique dont ils cueilleraient les fruits.

(Lire la suite page 22.)

UN DOSSIER DE « 50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS »

Le client n'est pas roi...

LES consommateurs ont encore du pain sur la planche s'ils veulent parvenir à maîtriser leurs vacances. Il n'est que de voir les constatations pessimistes d'une association européenne de juristes de la consommation (1) qui notent à propos des organisateurs de voyages : « *Ils peuvent modifier unilatéralement le prix, l'heure du départ, la destination, la qualité des prestations, et même annuler le voyage sans consentir pour autant à leurs clients la plus petite compensation.* »

Cette anarchie, qui profite aux vendeurs, se retrouve également au moment de la location d'un appartement, aux sports d'hiver, au moment de l'achat d'un billet d'avion ou au moment de la commande d'un menu dans un restaurant d'autoroute. C'est pourquoi l'Institut national de la consommation (I.N.C.) a décidé de consacrer un numéro spécial de sa revue *50 Millions de consommateurs* aux vacances (2).

« *C'est pendant le temps des congés que le déséquilibre entre producteur et consommateur est le plus critique,* note M. Pierre Fauchon, directeur de l'I.N.C. *Les vacanciers sont plus faibles et moins combatifs parce qu'ils se sentent dépaysés, loin de chez eux. Leur concentration dans le temps et dans l'espace fait qu'ils sont dix ou vingt fois plus nombreux dans les épiceries et dans les restaurants des stations balnéaires. La loi de l'offre et de la demande les défavorise.* » D'autant qu'ils sont considérés par les populations autochtones comme des étrangers. Essayez de vous plaindre auprès d'un maire des agissements du garagiste ou du boulanger ! Ils sont ses électeurs, eux...

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 23.)

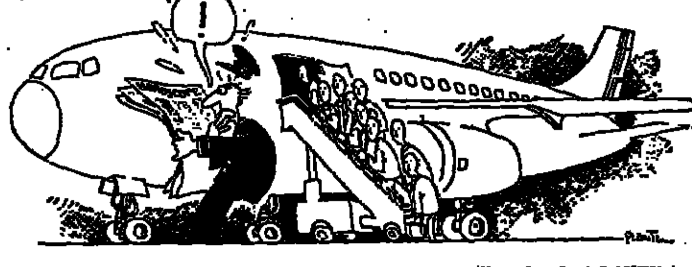
(1) European consumer law group, bureau européen des unions de consommateurs, rue Royale, 29, 1000 Bruxelles.

(2) Chez tous les marchands de journaux ou I.N.C., 80, rue Lecourbe 75732 Paris Cedex 15, 10 F.

VOYAGE AÉRIEN

« ATTACHEZ VOTRE PEUR »

VOUS êtes dans la salle d'attente d'un aéroport, à Orly ou à Roissy. L'habitué des voyages en avion, qui, pour ses affaires, traverse plusieurs fois par mois l'Atlantique, semble ne présenter aucune réaction affective visible pouvant s'apparenter à la peur. Il lit tranquillement son journal et ne regarde même pas les différents avions, grands ou petits, qui atterrissent ou s'envolent aux quatre coins du ciel. Le touriste, seul ou faisant partie d'un groupe organisé, d'un « tour », en général, ne semble pas, lui non plus, particulièrement effrayé. Cependant tous reçoivent, par leurs appareils sensoriels, auditifs et visuels, un grand nombre d'impacts sonores ou lumineux qui font entrer en résonance les centres intégrateurs de leur cerveau et « chatouillent » déjà, en quelque mesure, leur système nerveux végétatif. Pourtant, certains d'entre eux peuvent déjà ressentir et manifester quelques effets affectifs et végétatifs, tels que pâleur, sudation légère, inquiétude, etc. Un plaisir ambigu, tel qu'on le recherche au Scenic Railway (montagnes russes à fortes dénivellations des parcs d'attraction, et qui font hurler les passagers accrochés aux rampes de leurs wagons), mêle sa singularité, sans aucun doute érotisée, à la peur. C'est que l'espace à deux dimensions va bientôt être abandonné et que la troisième dimension, à effet d'ascenseur en rapide descente, va provoquer une « ambivalence » de sentiments et de sensations que nous verrons s'inscrire en filigrane à travers toutes les autres modalités d'émotions que nous allons maintenant évoquer.



(Dessin de PLANTU.)

Cloué sur place

La vie psychique de l'animal humain peut être schématiquement définie soit en termes d'intelligence, de rationalité, de jugements de réalité, soit en termes de sentiments, de conflits affectifs, d'émotions plus ou moins bien escamotés depuis les refoulements de l'enfance, en partie ou en totalité, dans l'inconscient.

Le système nerveux de la vie de relation reçoit de l'extérieur et du corps propre de multiples signaux, qui seront intégrés et utilisés par les centres nerveux supérieurs contrôlant la psychomotricité. Par contre, le système végétatif, les ganglions (le fameux plexus solaire !) et les multiples réseaux vago-sympathiques sont plus en rapport avec la vie affective. Grâce à de multiples relais étroitement imbriqués avec le système endocrinien, ils sont destinés non seulement à faire fonctionner tous les viscères, mais aussi à mettre en branle les défenses de l'organisme. Celles-ci aboutiront, une fois les hormones adéquates mobilisées, à favoriser l'attaque ou la défense, en cas de danger, ou encore la fuite. Si ce système flanche, si des mesures salvatrices ne sont pas prises en temps utile, soit pour résister et combattre (métaphoriquement le plus souvent, mais au sens propre parfois), comme le chien conditionné de Pavlov devenu expérimentalement névrosé au moment où il ne peut plus distinguer le cercle de l'ellipse (1), l'homme en question est inhibé du point de vue de sa motricité. Il est cloué sur place. La peur a été submergée par une panique paralysante.

Mais entre ces deux affects, dont le second n'est que le premier arrivé à un stade paroxystique, prennent place toute une série d'« états » ou de « névroses » intermédiaires. On pourrait citer... et longuement gloser, à propos de peur, d'effroi, de terreur, de phobie, de phobie-obsession, de trac, de panique, etc.

Ainsi, parmi la foule de ceux qui n'osent pas prendre l'avion... et ne l'ont jamais pris ; ceux qui arrivent à s'embarquer, mais non sans mal ; ceux qui sont terrifiés à l'idée de quitter l'espace bidimensionnel pour affronter le vide du ciel, mais qui, poussés par une autre peur capable de neutraliser la première (quitter une ville assiégée !), montent quand même le long de l'échelle, l'estomac spasmé et l'épigastre comme transfixié ; parmi ceux qui grimpent sans peur apparente, mais en réalité surmontent, au prix de gros efforts, la peur profonde qui les habite ; ceux qui s'en moquent ; ceux qui aiment ça et jouissent de toutes leurs « tripes » (qu'on nous permette cette trivialité si... parlante), on découvrirait sans peine, en grattant quelque peu la surface du comportement, toutes les nuances de la personnalité cachée.

Nous avons tout à l'heure introduit une dichotomie assez grossière entre vie et système nerveux relationnel et vie et système neuro-végétatif. L'analyse de la peur de monter en avion mène tout naturellement, en simplifiant à l'extrême, vers des séparations de concepts et de faits à la fois contradictoires et complémentaires et ne se recoupant pas exactement point par point.

On distinguera le conscient et l'inconscient. Le rationnel et l'irrationnel.

Dr RENÉ HELD.

(Lire la suite page 25.)

(1) On *conditionne* un chien en lui montrant plusieurs jours de suite, aux mêmes heures, tantôt un cercle lumineux dont la vue amène une récompense, tantôt une ellipse, signal d'une punition. On lui présente ensuite un cercle qu'on aplatit progressivement pour tendre à lui donner l'apparence d'une ellipse. Quand l'animal ne peut plus distinguer le cercle de l'ellipse, il « fabrique » une véritable névrose expérimentale qui doit être traitée par une sorte de psychothérapie ad hoc.

Des Africains prennent le relais

(Suite de la page 21.)

« Faire petit et original », telle était la ligne de conduite de Christian Saglio, l'inventeur de cette nouvelle formule qui consistait en la création de campements villageois construits, gérés et animés par la population. Las des vieux schémas ! « Le tourisme classique introduit souvent un comportement de société de gaspillage au sein d'une société de subsistance ou même de pénurie », constate-t-il.

Ce nouveau schéma tranchait trop nettement sur les idées reçues pour ne pas susciter des réserves et des oppositions : « Il est plus facile de faire découvrir et comprendre un mode de vie et des traditions sociales différentes à des touristes qu'à des professionnels du tourisme », remarque Christian Saglio.

Pour amortir leur luxueux catalogue, les marchands de voyages s'en tiennent à la solution de facilité : plus le produit proposé est classique, mieux il se vendra. D'où leur hésitation à faire l'article pour une formule qui sort des sentiers battus.

Au départ, les autorités sénégalaises accueillirent plutôt fraîchement cette initiative. Elles redoutaient que la population ne se montre incapable de gérer ces campements et que les touristes supportent mal ce « frottement » avec les autochtones : « Pourquoi étaler sans vergogne notre pauvreté sous des regards étrangers », se demandaient-ils. Au demeurant, ils s'expliquaient mal ce snobisme des élites européennes à vouloir s'afficher plus Africains que les Africains.

La basse Casamance fut choisie comme terrain d'expérience. Il y avait là, autour de la culture du riz, une vie communautaire beaucoup plus active que partout ailleurs au Sénégal, qui laissait bien augurer du succès des coopératives villageoises. En outre, la région possédait un habitat traditionnel de qualité — cases à impluvium, à étages, à galeries — que la construction de campements permettrait de revaloriser.

L'agence de coopération culturelle et technique et le Canada financèrent, entre 1973 et 1979, pour un montant de 300 000 F, la première tranche de l'opération : au total six campements dont aucun ne devait dépasser la capacité de vingt-cinq lits. Pour respecter les normes villageoises.

Une fois le site sélectionné, le choix de l'emplacement dans le village appartenait à la population de manière à éviter les rivalités de quartier. Chacun mettait alors la main à la pâte, ou plutôt à l'argile. En définitive, une case de conception spartiate. Des cellules éclairées par une sorte de meurtrière pour se protéger du soleil et, pour tout mobilier, un lit. Un bloc sanitaire, mais pas d'électricité. Les repas sur des nattes. « Le luxe, c'est la différence », aime à répéter Christian Saglio.

Les autorités auraient souhaité que l'on sacrifiât davantage aux exigences du confort moderne : baies vitrées, portes numérotées, climatisation, électricité. Même les villageois auraient préféré que l'on construisît les campements en ciment avec un toit en tôle parce que « c'est plus beau et plus propre pour les touristes »... Au total, le prix de revient d'une case (vingt lits plus bloc sanitaire) est d'environ 40 000 francs alors que le coût d'un lit hôtelier dans la catégorie trois étoiles est de l'ordre de 500 000 francs.

Le touriste adopté

La gestion des campements est entièrement aux mains des autochtones groupés en coopérative. La répartition des tâches — gérance, gardiennage, cuisine, animation — et l'affectation de bénéfices en fin d'exercice — se font sous l'autorité du chef de village et sous l'œil du « coordonnateur » installé à Ziguinchor, au centre du dispositif.

« On met ainsi l'Africain en position de supériorité vis-à-vis du touriste qu'il accueille comme un ami, raconte Christian Saglio. L'hospitalité n'est plus une technique de vente. Le Diola est chez lui ; le campement fait partie intégrante du village ; on y sacrifie aux fétiches. » Plus question, dans ces conditions, pour séduire le visiteur de passage, de jouer, comme à Dakar, la « grande parade de l'acculturation ».

Pour peu que le touriste séjourne quelque temps au campement, il a tôt fait d'être adopté par les villageois. Il est alors invité à les accompagner au champ, à participer à une battue au lapin ou à une partie de pêche, voire tout simplement à partager un repas ou à jouer aux dames. Les « intellectuels » du lieu — l'instituteur, l'infirmier, l'ancien combattant — sont ses interlocuteurs naturels. Les questions des visiteurs sont simples : « Combien gagnez-vous, que mangez-vous ? » — Parfois un peu bizarres : « Payez-vous des droits de succession ? »

Financièrement parlant, la formule est payante. Les frais de fonctionnement et d'amortissement d'un campement sont peu importants. Ni groupe électrogène ni pompe électrique à réparer ; tous les deux ou trois ans, il faut seulement recharger la toiture en paille et consolider les murs avec un peu d'argile. Au total, un investissement léger et rentable.

En 1978, les six campements ont accueilli environ onze mille cinq cents touristes et leur ont servi quelque vingt mille repas. Ils ont réalisé un chiffre d'affaires de 374 000 francs et dégagé un bénéfice de 170 000 francs. Cet argent-là, les villageois le voient et en profitent. A Elinkine, il a servi à la construction d'un dispensaire, à Thionck-Essyl à la mise en exploitation d'un champ collectif et à la fourniture de graines, ailleurs à bâtir un poulailler, à acheter des médicaments. Les gens d'Enampore, quant à eux, ont ouvert un compte d'épargne où ils ont déjà déposé 50 000 francs.

Le succès de ces campements a incité des villageois à construire le leur pour leur propre compte. « Certes, ils risquent de pervertir, par souci mercantile, l'esprit de la formule, reconnaît Christian Saglio. Mais, au moins, leurs initiatives prouvent que le développement du Sénégal ne passe pas obligatoirement par la réalisation de projets grandioses et coûteux. »

Exporter la formule

« Nous sommes submergés de demandes, au moins une soixantaine, précise-t-on au secrétariat d'Etat au tourisme, qui juge l'expérience « concluante ». L'objectif est, aujourd'hui, d'exporter la formule dans d'autres régions du Sénégal, notamment dans le Siné-Saloum, de construire, d'ici à l'été, quatre nouveaux campements. Reste à trouver le financement extérieur d'un investissement estimé à 400 000 francs. L'idéal sera d'obtenir une participation importante des villages au financement de ces projets mais sans caution, l'accès au crédit bancaire leur est interdit.

Au demeurant, ce tourisme rural restera marginal ; à terme, il représentera moins de 10 % de la capacité hôtelière du Sénégal. L'intérêt de cette formule est ailleurs. « Ces campements ne sont en réalité que les premiers maillons d'un développement rural, explique Christian Saglio.

Aussitôt que les bénéfices tirés de cette opération auront permis aux villages de s'équiper et de mettre en route des coopératives agricoles, ils devraient alors naturellement saborder leur campement. Ne sont-ils pas hôteliers par nécessité plutôt que par vocation ?

Mais devant le succès de cette expérience, ne seront-ils pas tentés de la perpétuer et à la longue de prendre les travers du métier ? « Nous voulons énormément de touristes, au moins quarante à cinquante par jour », insiste Cherif Sonko, gérant de la case de Koubalan.

Même si toutes les conditions sont réunies pour « motiver » les visiteurs de passage, on mesure les limites de cette expérience. « On n'échappe pas si facilement à sa condition de touriste », avoue l'un d'eux. Au bout d'une semaine de séjour ou de circuit, on réclame des frites à la place du riz, on souffre de ne boire que de l'eau, on rêve d'aller en boite ou de se rafraîchir dans une piscine...

Et puis, les mauvaises habitudes ne se perdent pas comme ça. Pas question de laisser au repos l'appareil de photo. Impossible de retenir l'envie de négocier auprès d'un villageois l'achat de sa lance, de son tabouret ou d'un pagne. Difficile de ne pas distribuer, ici ou là, des pourboires à celui qui pourtant n'en réclamait aucun.

« Le tourisme, c'est l'argent facile », affirme un sociologue dakarois. C'est le découragement permanent pour les villageois. Pourquoi seraient-ils tentés de gratter leurs champs s'ils peuvent s'en sortir autrement ? Les contacts permettent-ils d'aller un peu plus au fond des choses ? « A la longue, on en a assez de poser des questions superficielles et d'entendre des réponses convenues », reconnaît un vacancier.

Faut-il exiger de ce tourisme intégré plus qu'il ne peut apporter ? Peut-être n'est-il au fond qu'un alibi ? N'empêche que ces micro-réalisations ont valeur d'exemple pour ceux qui associent trop étroitement l'idée de développement à l'idée de grandeur.

Et si, comme le pensait Barbey d'Aurevilly, le voyageur est « un homme qui s'en va chercher un bout de conversation au bout du monde », alors cette expérience sénégalaise, quelle que soit sa fortune, n'aura pas été vaine. L'aventure n'est pas toujours là où on l'attend.

JACQUES DE BARRIN.

● **De Carthage à Rome.** — L'agence de voyages Tunisie Contact propose un combiné Tunisie-Italie. Deux civilisations à découvrir : Carthage et Rome. Et pour le « shopping », les souks de Tunis et les boutiques élégantes de la via Veneto à Rome. Un forfait de neuf jours : une semaine à Gammarth près de Tunis et une fin de semaine à Rome : 3 550 francs sur la base d'une chambre double en pension complète.

Tunisie Contact, 30, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 296-14-23.

● **Cinq millions de touristes au Portugal en 1979.** — Le nombre de touristes au Portugal a, pour la première fois dépassé cinq millions en 1979. Le précédent record s'était établi à quatre millions en 1973, dernière année avant la révolution, qui avait tari une des principales sources de devises au Portugal. Ce résultat s'explique notamment en raison de l'afflux des Espagnols, qui représentent plus de 66 % des visiteurs.

STAGE DE BONNE CONDUITE A MONTLHÉRY

Vite et bien

« JUSQU'A présent, vous avez vécu heureux sans savoir que le « talon-pointe », existait. Nous allons apprendre aujourd'hui le freinage intensif... » *Ainsi commence le cours théorique du « premier degré A réservé aux débutants » inscrits au « perfectionnement de la conduite sur voiture rapide à l'école de pilotage de Montlhéry ».*

Dans une baraque qui jouxte l'autodrome, installés sur des sièges d'écoliers autour d'un poêle à bois qui a du mal à réchauffer l'atmosphère, une quinzaine de stagiaires écoutent les moniteurs qui présentent le c i r c u i t *(3 300 mètres, une* grande courbe, *une épingle et des virages ouverts ou fermés), exposent le programme de la* journée *et* commentent *les tableaux explicatifs. Derrière la fenêtre, les voitures attendent* alignées au pied des tribunes.

« Le freinage intensif, *nous explique-t-on,* permet d'une part de s'arrêter plus rapidement que par les méthodes enseignées à l'auto-école en mettant à profit le « frein moteur » et, d'autre part, de conserver toute sa puissance au véhicule lorsqu'on rétrograde. Il se fait en plusieurs temps : si on est en quatrième, par exemple, on freine, on débraye pour passer au point mort ; sans lâcher le frein et en maintenant une pression constante sur la pédale avec la pointe du pied, on donne, du talon, un coup d'accélérateur puis on passe la troisième après un nouveau débrayage. Durant toute la journée, nous allons apprendre ce type de freinage et l'appliquer en diverses circonstances, puis nous nous exercerons à maîtriser les véhicules lors des dérapages. »

Facile à dire. Tout cela semble logique et évident mais les difficultés commencent lorsqu'on prend le volant d'une de ces « voitures de tourisme rapides » qui servent aux exercices...

Apéritif : *des slaloms entre les balises orange permettent de faire connaissance avec les véhicules.* C'est déjà autre chose *qu'une « 4 L ». Puis séparés en deux groupes, on attaque le plat de résistance : de part et d'autre de la ligne droite qui passe devant les tribunes, deux panneaux sont installés, séparés de plusieurs mètres. Lorsqu'on*



(Dessin de PLANTU.)

atteint le panneau « F » on freine, le « 3 », on passe de la quatrième à la troisième, le « 2 », de la troisième à la seconde. Et on recommence dans l'autre sens.

Les stagiaires de la seconde vague battent la s e m e l l e *(il fait froid), les autres, casqués sont au volant. Les voitures passent et repassent dans le vrombissement des moteurs. Les feux stop s'allument ; on entend les deux « coups de gaz ». Elles disparaissent dans les virages puis reviennent lancées à 90 kilomètres/heure.*

Le « talon-pointe » dans Paris

Pas facile d'oublier dix ans de réflexe, même si les moniteurs montent dans les voitures pour contrôler les exercices et donner des explications complémentaires après vous avoir arrêté au bord de la piste. On freine trop ou trop tôt. On rate le second panneau, on ne parvient pas à maintenir une pression constante sur le frein, on s'obstine avec plus ou moins de succès. Heureusement, on nous a prévenu : « Il faut trois séances pour acquérir de nouveaux réflexes ».

A midi, c'est la pose, on va déjeuner à Montlhéry où on reste manger un sandwich en discutant autour des voitures. Le début de l'après-midi est consacré aux révisions : les panneaux se rapprochent, les exercices deviennent plus difficiles.

Trois heures. On aborde le deuxième thème de la journée : « Maîtriser un dérapage et rester maître de son véhicule en toutes circonstances. » *La voiture, compteur bloqué à quatre mille tours arrive à 40 kilomètres/heure sur de larges bandes en plastique mouillé. Coup de frein. Dérapage. Il faut maintenir le cap, lever le pied, garder le contrôle de la voiture et ne pas écraser la balise qui, en fin* de course fait office de piéton. *Sur le bord de la piste, les commentaires vont bon train :* « il va trop vite », « pas assez », « elle ne lève pas le pied assez tôt », « Il part avec la balise »... *et* « l'achève » *en la traînant sur plusieurs mètres. Les moniteurs surveillent et expliquent. Dernier* exercice : *la voiture roule à droite sur le plastique, à gauche sur la piste. Coup de frein, les roues se bloquent, le véhicule fait un tête-à-queue rapide dans un crissement de pneus, le paysage se met à tourner, la voiture déjauge et cale.*

Cinq heures : c'est la fin du stage. L'heure des derniers commentaires, et des derniers conseils : « Vous pouvez faire des « talon-pointe » sur toutes les voitures, exercez-vous en attendant le prochain stage même lorsque vous circulez à Paris. » *En repartant, on se demande comment on a pu obtenir son permis de conduire et sur les 23* k i l o m è t r e s *de RN 20 qui séparent Montlhéry de la capitale, on se concentre sur* chaque coup de frein. *Porte d'Orléans,* c o i n c é *dans les embouteillages, on continue à s'entraîner ; garé dans son parc de stationnement, on révise ses exercices sous le regard étonné du voisin.*

L'école de conduite de Montlhéry ouverte depuis deux ans, formait, jusqu'à présent, les professionnels. Elle o u v r e *ses portes, aujourd'hui, aux conducteurs désireux de se perfectionner se préoccupent de sécurité et qui conduisent par plaisir.* « Les automobilistes qui aiment réellement la conduite sont de plus en plus frustrés par les interdictions et limitations de vitesse, l'augmentation du prix de l'essence, *explique Jean-Claude* B o u, *directeur de l'AGACI.* Ils s'inscrivent chez nous pour apprendre à mieux piloter leur véhicule et à le contrôler. Mais ils viennent aussi se défouler en faisant de la vitesse sur le circuit dans des voitures rapides puis des voitures de course. La preuve : lorsqu'ils rentrent chez eux, ce sont les automobilistes les plus pacifiques. Nous avons des stagiaires de tous les milieux, profession libérale ou mécano. Quelques femmes sont inscrites... pas assez nombreuses, elles s o n t sans doute mal informées. Ceux qui gagnent 3 000 francs par mois économisent sou par sou pour se payer le stage. »

Les progrès que font les automobilistes durant les quelques mois d'apprentissage sont spectaculaires : « Lorsqu'ils arrivent, ils sont à 20 % à peine de leurs possibilités. »

Reste à acquérir... durement et patiemment les 80 % restants.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

PROGRAMME DES STAGES

L'enseignement de l'école de pilotage dure plusieurs mois et comprend :

Le premier degré A.

Une j o u r n é e complète de 8 h. 30 à 17 heures (820 F). Un cours théorique (explication du freinage intensif, position des mains sur le volant) succèdent des épreuves pratiques : freinage, contrôle de l'auto.

Le premier degré B.

Une journée complète (800 F). Un cours théorique, freinage intensif. Etude du circuit à pied, virage par virage et passage dans chaque virage sous contrôle des moniteurs.

Le deuxième degré.

Neuf séries, huit tours du circuit (chaque série 270 F). Série de tours à régime moteur limité réalisée par le stagiaire seul à bord de la voiture. Les moniteurs n o t e n t chaque passage dans les virages.

Le troisième degré.

Série de huit tours. Sur des barquettes de la Coupe de l'avenir (la série 380 F).

Cours particuliers : 1 380 F la journée ; 390 F la s é a n c e de freinage talon-pointe. Ces stages peuvent être faits au titre de la formation professionnelle.

Se vêtir chaudement et simplement et mettre des baskets.

★ Ecole de pilotage AGACI - Montlhéry, 1 bis, rue du Havre, 75008 Paris. Tél. : 293-51-73.

Le client n'est pas roi

(Suite de la page 21.)

« *Les mécanismes protecteurs ne jouent plus, car la concurrence est faussée par la rareté des commerces, des plages et des places d'avion. J'en conclus qu'il existe un domaine où le contrôle des pouvoirs publics doit être maintenu : celui des vacances. Il s'agit d'une exception qui confirme la règle.*

» *Prenons le secteur des équipements de loisirs qui vont du terrain de camping aux plongeoirs en bord de mer. Je suis choqué de leur rareté. Il faudrait créer un secteur public témoin afin d'entretenir une concurrence qui s'étiole. Prenons la nature : les côtes deviennent inaccessibles, la montagne est de plus en plus lotie. Il faut comprendre que ces biens non reproductibles doivent être l'objet d'une appropriation collective.* »

Autrement dit, l'I.N.C. refuse qu'on sacrifie au libre jeu d'un marché idéalisé le consommateur « vacancier » totalement désarmé. Et de se battre sur tous les fronts où l'abus se présente. L'Institut a d'abord pour but de les dénoncer et, par exemple, de traquer toutes les possibilités mensongères qui cherchent à faire passer pour une location convenable sur la Côte d'Azur un taudis sans carreaux et infesté de cafards, ou pour un petit hôtel avec vue sur la mer un établissement de Majorque environné d'immeubles.

De temps à autre, un conflit exemplaire permet de mettre l'accent sur les lacunes de la législation ou de la jurisprudence de la consommation. Ainsi, du « *cas Arnoux* », du nom de ce couple marseillais qui n'a pas pu être remboursé du voyage qu'il n'a jamais fait (3).

En 1975, M. et Mme Arnoux achètent à l'agence Prado-Voyages une croisière aux Antilles sur un paquebot de la compagnie Paquet organisée par Jet Tours. Prix : 15 356 francs. Le 6 décembre, l'avion ne part pas en raison du brouillard qui paralyse l'aéroport de Marseille-Marignane. Le ménage rate le Boeing d'Air France en partance d'Orly pour Pointe-à-Pitre. Ils manquent donc leur croisière. L'agence Prado-Voyages, Jet Tours, Air France et la compagnie Paquet ne parviennent pas à s'entendre pour rembourser la totalité de la somme versée. M. et Mme Arnoux attaquent en justice, gagnent devant le tribunal de commerce, mais perdent en cour d'appel et, le 6 décembre 1979, devant la Cour de cassation. Pour eux, ni voyage, ni argent, personne n'a commis de faute, personne n'est responsable.

Les conflits

« *Nous préférons donc nous attaquer aux causes des conflits,* explique Mme Jacqueline Jacquot, responsable du service juridique de l'Institut. *C'est-à-dire que nous proposons aux pouvoirs publics et aux professionnels de modifier les textes ou les usages inadéquats. Ainsi avons-nous œuvré pour bannir des catalogues la publicité mensongère, ou pour mettre fin à la mauvaise habitude prise par les hôteliers et les agents de voyage de faire payer d'avance leurs services.* »

L'I.N.C. a encore pour vocation de mettre en circulation des idées telles que la création d'équipements de loisirs témoins, ou de favoriser l'avènement de la socialisation de la nature. Il encourage les associations de consommateurs à défendre les vacanciers d'où qu'ils viennent, ce que M. Fauchon appelle en plaisantant, mais à moitié seulement, « *constituer un front de classe des consommateurs* ».

Enfin l'Institut s'est attelé à la difficile mission d'information. Il dispose pour cela de l'outil privilégié que représente le m e n s u e l *50 Millions de consommateurs*. « *Le vacancier est de plus en plus exigeant parce qu'il paye de plus en plus cher,* explique M. Patrick Marescaux, rédacteur en chef. *Il veut désormais obtenir les rêves qui lui ont été promis. Pour lui, nous avons réalisé des tests sur les locations saisonnières ou sur le voyage à forfait, des reportages et des conseils pratiques sur les précautions à prendre avant, pendant et après le séjour, sur les descriptifs des lieux ou sur les textes de base. Comment voulez-vous que, un 15 août, le père de famille à la recherche d'une chambre d'hôtel sur la nationale 7 s'oppose à la prétention de l'hôtelier qui veut lui imposer un repas obligatoire ?* »

Le numéro spécial vade-mecum que publie cette semaine *50 millions de consommateurs* répond très précisément à cette demande, de plus en plus pressante du reste, sur les bêtises à éviter et sur les précautions à prendre. Sept chapitres : comment s'informer, les agences de voyages, les transports, les hôtels restaurants, les locations saisonnières et la multi-propriété, le camping caravaning, l'assistance.

Comment constituer un bon dossier lorsqu'un séjour à Acapulco s'est révélé franchement miteux par rapport aux promesses du catalogue ? Peut-on loger à trois dans une même chambre d'hôtel ? A-t-on le droit de refuser un plat déjà commandé ? Quelle différence existe-t-il entre les arrhes et un acompte ? Combien d'hôtes peut accueillir un camping à la ferme ? Q u e l s inconvénients attendre un vol charter ? Cent réponses techniques ou de bon sens.

Combien faudra-t-il de numéros spéciaux de *50 Millions de consommateurs* pour que le gouvernement, les professionnels et les consommateurs comprennent enfin que les vacances sont tellement précieuses qu'elles doivent être préparées ?

ALAIN FAUJAS.

(3) *50 Millions de consommateurs*, n° 110, février 1980.



LA NOUVELLE HOTELLERIE

Popote dans la chambre

PEUT-ON vivre à l'hôtel comme chez soi ? C'est le pari et le slogan de l'hôtel Saint-James et Albany qui vient d'ouvrir ses cent quarante-cinq appartements au cœur de Paris, 203, rue de Rivoli, dans l'ancien hôtel du duc de Noailles. On ne peut en effet parler de chambres dans le cas de cet établissement qui, au regard de la réglementation du tourisme mérite l'appellation d'hôtel - résidence. Il s'agit, en effet, d'un produit original appelé à se développer, une sorte de stade intermédiaire entre la location immobilière et la chambre d'hôtel, également traditionnelles.

« *La clientèle demande des chambres plus grandes et moins de services communs*, explique M. François de Laurens-Castelet, président-directeur général. *Elle souhaite être plus indépendante tout en bénéficiant de prestations qui simplifient la vie quotidienne.* » Cette demande présumée a abouti à la définition de cinquante-cinq studios, de soixante-sept deux pièces et de vingt-trois duplex tous conçus d'après une certaine économie de l'espace. La présence d'une kitchenette permet un minimum de cuisine. Un salon facilite l'accueil des hôtes. Une table accueillera soit la restauration, soit une réunion de travail. Dans ce qui fut, depuis le dix-septième siècle, d'abord un hôtel particulier où se maria le marquis de Lafayette en 1774, puis un hôtel tout court, l'aménagement a été traité luxueusement : moquette, éclairage, meubles, sanitaires, téléphone, tout trahit le bon goût et le soin du décorateur.

« *Il ne s'agit pas d'une opération de superluxe*, précise M. de Laurens-Castelet, *mais d'une opération destinée à une clientèle aisée, qui y demeurera entre une semaine et plusieurs mois. Notre marché sera composé d'invités des sociétés ou des administrations, de membres de corps diplomatiques, de Français de l'étranger et de visiteurs de salons professionnels.* »

L'intégration de boutiques et de sociétés de services à l'opération de rénovation met à la disposition des clients de l'hôtel-résidence des restaurants mais aussi un épicier-traiteur, des salles de conférences mais aussi des photocopieuses.

Les prix pratiqués supportent aisément la comparaison avec ceux des palaces et des hôtels quatre étoiles luxe. Quel que soit le nombre de personnes demeurant dans l'appartement, un studio coûte, taxes et services compris, 350 F à la journée ; un deux pièces, 450 F ; un duplex, 550 F. Au-delà de quatorze jours d'occupation, un rabais de 50 F est consenti.

Saint-James et Albany nouvelle formule a coûté 23 millions de francs d'acquisition, auxquels se sont ajoutés 30,5 millions de francs de travaux de rénovation. Les commanditaires de l'opération sont le groupe SETEC, Société d'études techniques et économiques, ainsi que M. de Laurens-Castelet. La gestion est confiée à Multi-Club international, département de gestion para-hôtelière de SETEC tourisme international.

A terme, il s'agit de créer une marque commerciale autour du produit que représente l'hôtel-résidence, ses petits appartements conçus pour des séjours prolongés, et son club de services complets et facultatifs ouvert sur l'extérieur. Et, après les hôtels-résidences, pourquoi pas les villages-résidences ?

Saint-James et Albany dira si la formule est aussi viable qu'elle paraît séduisante.

AL. F.

Art de vivre et tourisme en Creuse

La Creuse veut attirer les touristes et démontrer qu'il existe dans ce département un « art de vivre et un tourisme de qualité ». La capacité d'accueil est de l'ordre de quinze mille lits. Les amateurs de pêche, de canoë-kayak, de stages d'artisanat, de randonnées, de voile ou de planche à voile y trouveront de quoi satisfaire leurs plaisirs favoris, que ce soit au bord du lac de Vassivière (1 100 hectares) dans la vallée des deux Creuse ou en Haute-Marche Combraille.

★ Comité Creuse expansion tourisme, 43, place Bonnyaud, 23000 Guéret ; tél. : (55) 52-33-00.

Un lit pour dix ans

L'HOTEL et les résidences secondaires ne sont plus depuis longtemps les seules solutions qui s'offrent aux vacanciers. Les variantes de l'immobilier de loisir se multiplient. En voici deux exemples.

Le groupe Invasol, société de la région Rhône-Alpes, créée au mois de novembre, a eu l'idée d'offrir aux estivants, en même temps que la propriété partagée d'un appartement, un forfait-vacances. Un programme de soixante-quatre logements a été mis en vente sur l'île de Lanzarotte dans l'archipel des Canaries. Moyennant 60 000 francs, on peut ainsi être propriétaire à vie pour deux semaines par an d'un deux-pièces (56 mètres carrés, y compris la terrasse), meublé et équipé. Cette somme comprend également une vaisselle personnelle, le montant des charges (dont le prix est bloqué) pour dix ans, et le transport en avion pour la même période. Deux billets aller et retour sont mis à la disposition des acquéreurs. Leur prix peut être révisé en raison de l'augmentation du coût des carburants ; c'est le seul service dont les coûts ne sont pas « fermes et définitifs ».

Les propriétaires des appartements peuvent vendre leur logement lorsqu'ils le désirent et leurs enfants en hériter. A la fin de chaque séjour, les objets personnels sont placés dans des caisses qui attendront dans les caves des immeubles le retour de leurs propriétaires.

Chaîne de résidences

« Nous avons réussi à proposer des appartements peu chers en raison des conditions particulières dont nous jouissons à Lanzarotte, *explique-t-on à Invasol.* L'île est une zone franche : le prix des matériaux hors taxes est moins onéreux qu'en France (de 25 % environ), celui de la main-d'œuvre aussi. »

La société a d'autres projets : une centaine de maisons individuelles à Lanzarotte, un programme en France (dans le Vercors), un autre en Côte-d'Ivoire. Pour chacun d'eux, le principe est le même : à la propriété partagée viennent s'ajouter divers services : un voyage en train, la location d'une voiture, etc.

Le groupe La Hénin a mis au point une autre formule : une chaîne de résidences situées à Antibes, à Juan-les-Pins, à Deauville vient d'être créée et offerte à la location. Afin d'éviter la « rigidité des horaires hôteliers », *et (parfois) les* « mauvaises surprises des locations, offertes par les particuliers », *trente résidences seront ainsi construites durant les sept prochaines années. Un couple de « maîtres de maison » assure la surveillance, l'entretien, l'accueil de chaque groupe de logements, et surveille les travaux d'entretien.*

Le prix de la location est fixé à 600 francs par semaine pour un studio, en basse saison ; à 250 francs pour un week-end ; en moyenne saison, les loyers sont respectivement de 900 F et de 350 F. En haute saison, de 1 550 F et de 350 F. Pour un deux-pièces, les prix varient de 800 F à 1 850 F, et de 350 F à 450 F pour un week-end.

M.-C. R.

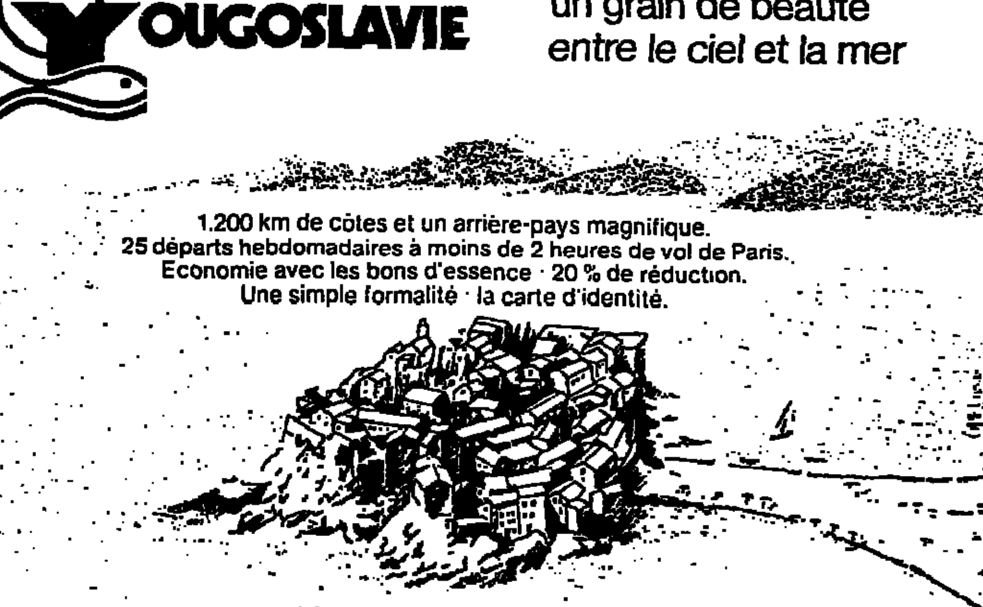
★ Invasol, 1, cours Gambetta, 69003 Lyon. Téléphone à Paris : 325-51-09.
★ Location Orion-La Hénin, 39, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. : 266-33-36.





TUNIS	780 F *
ATHÈNES	990 F
NEW-YORK	1.800 F
BANGKOK	2.650 F
ABIDJAN	2.850 F
MEXICO	2.900 F
LIMA	2.950 F
COLOMBO	2.980 F
RIO	4.650 F
BALI	4.688 F





« ATTACHEZ VOTRE PEUR »

(Suite de la page 21.)

Le raisonnable et le déraisonnable, etc., et avant d'aborder *in fine*, oh ! à peine, les explications et surtout les hypothèses psychanalytiques, on s'attardera quelque peu, mais sans insister, sur les aspects existentiels et phénoménologiques du vol en avion. En passant par le vertige, essentiellement polymorphe et dont la longue histoire nous mènerait d'Icare aux cosmonautes de la science-fiction... ou des satellites habités. Ces « extra-terrestres » temporaires qui n'ont pas peur et qui posent des problèmes psycho-affectifs et instinctuels d'une haute spécificité.

Certes, les premiers chemins de fer et les premières autos ont fait peur. Mais malgré déraillements, catastrophes, collisions, et l'incroyable développement de ces modes de locomotion, des sécurités ancestrales remontant à l'aube de l'humanité laissaient le voyageur en contact avec Gaïa, notre mère la Terre. Le danger est atténué par le sentiment d'être collé à la vieille épouse d'Ouranos, mais le désir de faire comme l'oiseau a cependant et de tout temps hanté l'esprit humain. La liste des engins imaginés par des ingénieurs amateurs, destinés à vaincre la gravitation, est d'une incroyable variété. Du mythe d'Icare, voulant voler comme les dieux et cruellement puni par eux, à Ader, premier aviateur, ou à Santos-Dumont parcourant à Bagatelle 300 mètres en plus lourd que l'air (car les montgolfières ou les ballons n'étaient qu'un préambule permettant de truquer avec la pesanteur mais non de la vaincre réellement) jusqu'aux paquebots géants supersoniques, le temps, cette grandeur physique si mystérieuse et irréversible, même dans les équations de la relativité généralisée, paraît avoir fait un saut d'une telle rapidité que la traversée des fuseaux horaires peut faire croire à quelque inversion de la marche du char d'Hélios que l'avion dépasse ou prend à rebrousse-poil selon le cas, laissant notre système nerveux végétatif rudement secoué par ces entorses faites à l'existence accomplie jusque-là sur un monde « plat ».

Quoi d'étonnant, dès lors, si toutefois la personnalité profonde, pré-morbide pourrait-on dire si l'on considère la peur paralysante comme un état pathologique, quoi d'étonnant, dis-je, que l'on puisse avoir peur de s'embarquer. L'avion n'est suspendu par rien. La vitesse seule le soutient. Le voyageur « moyen » regarde défiler par les hublots la carte de la Terre, puis les vastes étendues des nuages qu'il surplombe. Il est conduit, mais ne conduit pas. Il est « passif », incapable de tirer une quelconque sonnette d'alarme ou de faire ou d'arrêter lui-même son auto. S'il imagine, lors d'une plongée dans un trou d'air ou de la vue d'un orage menaçant, la catastrophe, l'angoisse apparaît. Les relais végétatifs clignotent : signal de danger. Les corrélations physiques de la peur augmentent. L'endoperception de ces désordres humoraux ajoute aux dangers de mort de l'extérieur l'agitation interne des régulations cardio-pulmonaires et viscérales désormais rendues sans objet puisque le paniqué ne peut ni combattre (qui ?) ni fuir (où ?). Mais passés les plus gros émois, la vague de peur s'éloigne. La vie est là autour de soi, et bientôt les moteurs s'arrêtent et le vol plané commence. Si l'atterrissage menace encore quelque peu, le sol ne s'en rapproche pas moins. Les damiers cultivés de la Terre ou la masse lisse et miroitante de l'océan rassurent. Filent alors le long de nos nerfs à la vitesse de 4 mètres à la seconde les signaux internes du corps qui, d'endocrines au cerveau, dispensent des messages de paix.

Cependant, le vertige existentiel, accroché à la rationalité d'une représentation de l'avion vécu comme fragile, peut prendre des aspects différents et provoquer plus d'angoisse sur un balcon étroit au sixième étage d'une maison *solide* ou le long d'un sentier surplombant une pente escarpée.

Porté par un fluide impalpable

C'est que le passager fait corps avec l'appareil comme la mouche — exemple classique — entrant et sortant par la fenêtre d'un wagon lancé à 250 kilomètres-à l'heure. Si par *identification* avec cette étrange et inquiétante « maison » suspendue sous le ciel, le sujet peureux éprouve *en lui* ce que ressent l'avion qui file, porté par un fluide impalpable — l'air, lequel le sustente mais, déchaîné, peut aussi le faire mourir ou, manquant de densité, en cas de perte de vitesse, le laisser choir, brusquement, abandonné aux griffes de la gravitation, — il trouve aussi dans cette enceinte *magique* bien des réassurances.

Tout est magique dans les péripéties ou simplement les différentes phases d'un voyage en avion. Si la pensée magique (prendre l'ordre de ses pensées pour l'ordre de l'univers) subsiste à bas bruit dans l'inconscient de tous les hommes, elle jaillit des profondeurs et infiltre tout le comportement de celui qui a peur avec une force et une fréquence privilégiées. De là, la présence des « superstitions », croyances irrationnelles, éléments ésotérico-occultistes, chez l'angoissé. *Deus ex machina*, l'avion moderne emporte dans ses flancs des adorateurs bien terrifiés.

Mais la « famille » accueillante — mères-hôtesses de l'air; père jupitérien qu'est le commandant de bord, dont les galons sont d'autant plus « thérapeutiquement » actifs qu'ils sont mieux dorés et plus nombreux, — est un véritable remède susceptible de conférer aux drogues sédatives ou antinauséeuses leur pleine efficacité. Ici comme ailleurs le voyageur terrifié a besoin d'amour, de gentillesse et de compréhension pour aller mieux. Sans oublier les aiguilleurs des infrastructures, restés au sol, qui tissent un réseau invisible de cordons ombilicaux imaginaires joignant l'avion aux cercles hertziens qui les prennent en charge l'un après l'autre. Alors que vogue la galère du ciel et que le « ventre » du passager apeuré s'apaise ! Statistiques à l'appui ; prescriptions psycho-pharmacologiques vectrices de foi et de vertus magiques, dispensées en cas de besoin avec mesure, prudence et toujours enrobées de gentillesse et de compréhension, et le voyageur en détresse neuro-végétative verra les excès d'adrénaline et d'autres médiateurs chimiques de son système nerveux supérieur retourner à leur niveau normal. Alors le cerveau supérieur de l'*homo sapiens* mettra au pas les incartades du cerveau archaïque qui subsiste en lui ou plutôt sous lui et dont les foucades l'avaient rendu malade... de peur !

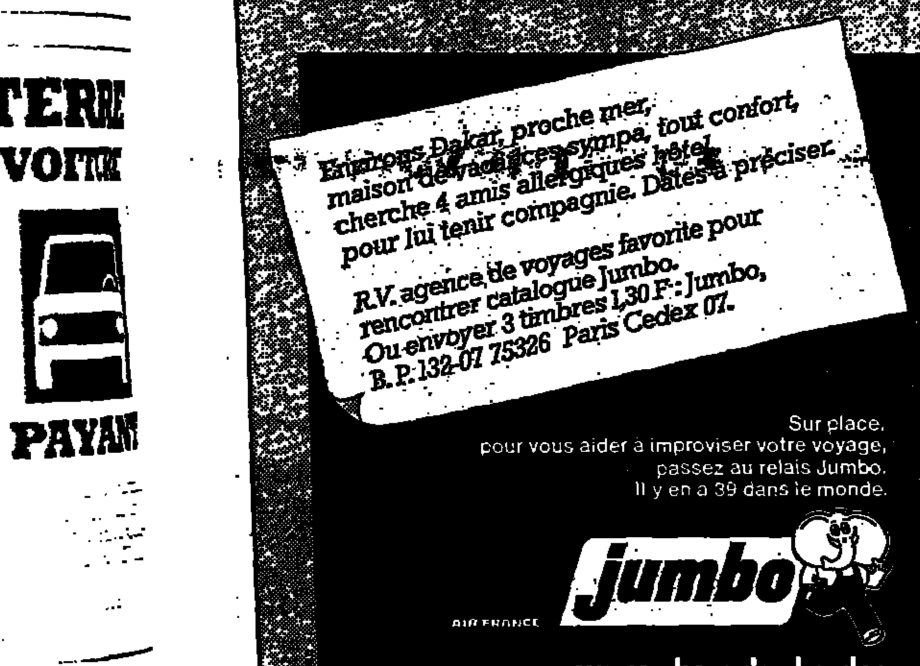
ADDENDA

1) Une patiente catholique pratiquante, mais fortement névrosée sur les bords, disait au signataire de ces lignes : « *Ce qui me fait peur dans la mort, ce n'est pas le néant puisque je crois à une vie future. C'est la perspective de me trouver isolée toute seule* « là-haut » *pour l'éternité.* » Solitude et éternité, voilà les deux sentiments les plus difficiles à supporter que ressentent quelquefois des personnes ayant peur de monter en avion ;

2) Nous n'avons pas, volontairement fait allusion à l' « *instinct de mort* » freudien. Sans doute que beaucoup d'analystes, surtout français, verraient à l'œuvre, derrière la peur de monter en avion, ce fameux, trop fameux instinct de mort, auquel, avec l'immense majorité des psychanalystes *officiellement* reconnus comme tels dans le monde entier, nous ne croyons pas. Freud lui-même considérait cette hypothèse comme pure spéculation. N'empêche que d'aucuns diraient volontiers que la peur de l'envie de se détruire conditionne pour la plus grande part ici la peur d'être détruit. Cette hypothèse s'effondre au plus simple examen clinique.

Dr RENÉ HELD.









Jardinage

Voyages en botanique

CULTIVER son jardin se concilie de plus en plus avec le goût des voyages. Fruit de la curiosité et de l'expérience, le beau jardin exige que son égoïste propriétaire aille périodiquement poser son regard sur celui des autres. Il y découvrira l'idée nouvelle, la plante inconnue, l'utilisation originale et tout simplement le rêve.

Privilège de naguère, les voyages proches ou lointains ont pris une place grandissante dans notre vie. Les agences, soucieuses de séduire une clientèle aux goûts diversifiés, tentent de regrouper les voyageurs au travers de thèmes ou de passions communes. Il était évident que botanique, jardinage et amour de la nature n'allaient pas échapper aux yeux attentifs des tours-opérateurs. Des camélias bretons aux épices de Sri-Lanka, des jardins botaniques de l'Allier aux Floralies québécoises, des plantes « alpines » de Corse aux montagnes fleuries de Madère, *les projets ne manquent pas* pour attirer les jardiniers par le démon des voyages.

Si l'on rêvait autrefois devant *les récits souvent plus colorés* que précis de quelques « botanistes », un peu aventuriers, qui couraient le monde, aujourd'hui les passionnés rangent plusieurs fois l'an binettes et rateaux, le temps d'une escapade plus ou moins exotique selon les goûts, les dates et les prix. Ce n'est pas tout à fait l'aventure, mais une approche touristique en général bien conçue qui permet de conjuguer vieilles pierres, paysages, folklore et nature. Les circuits offrent l'avantage et l'orginalité d'avoir été combinés sous l'angle horticole avec visites de jardins botaniques, serres, arbres ou plantations remarquables et même ouverture exceptionnelle des portes de propriétés privées, que de riches et fort compétents amateurs tiennent jalousement fermées en d'autres temps.

Grandes croisières ou petits voyages bénéficient généralement d'un accompagnement technique : spécialistes de la flore locale ou de l'art des jardins qui vous guideront dans vos découvertes et sauront aussi résoudre vos problèmes personnels de plantation ou d'aménagement.

Ambiance sympathique, parfois étrange où l'on parle plantes vertes, champignons, apiculture, arbres et arbustes en français agrémenté de quelques mots latins. Echange de trucs et même troc de plantes ou menus larcins de boutures ! Conseils prudents ou péremptoires pour le philodendron étiolé, le cerisier gommeux ou la cueillette des morilles. Discussions paysannes sur les vertus d'un semis en lune montante ou descendante, ô combien semblables ! qu'elles aient lieu sous l'aile d'un Boeing, sur le pont promenade d'un paquebot de croisière ou le car serpentant au long des routes de la campagne normande.

Mais ne croyez pas que la passion du jardin et des plantes fasse oublier le « culturel ». Simplement, dans les vieilles pierres, églises ou monuments d'autres civilisations, panoramas inoubliables, votre œil exercé saura voir et découvrir les plantes insolites ou les herbes folles qui se lovent au creux des fossés, au bord des chemins ou dans les joints des murs.

Ainsi l'on peut aujourd'hui partir goûter, en toutes saisons, les charmes de Peradenya, des jardins chinois de Singapour ou de San-Francisco avec la même facilité que nos parents allaient nourrir leur imagination aux jardins des îles Borromées ou sous les palmiers d'Hyères.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Quelques suggestions

AVRIL

19 au 28. — La Bretagne, ses camélias et autres plantes de climat doux dans de somptueuses propriétés. (Amis de *Rustica.*)

25 au 28. — La Normandie. Les portes s'ouvrent sur de véritables jardins botaniques privés ou publics. (Les amis des cours du Luxembourg.)

MAI

3 au 10. — L'Italie du Nord (Côme, Lugano, lac Majeur). (Société d'horticulture de Seine-Maritime.)

14 au 17. — L'Allier et sa région (Balaine, Apremont, les Barres). (Les amis des cours du Luxembourg.)

18 au 23. — Le sud de l'Angleterre et Chelsea. A partir de 3575 F. (Amis de *Rustica.*)

JUIN

24 mai au 2 juin. — Les floralies de Montréal (Québec). A partir de 6 250 F. (*Mon jardin et ma maison.*)

8 au 17 juin. — Floralies de Montréal. (S.N.H.F.)

Et *pour les passionnés de plantes* de montagnes, la Corse en mai. (Société des amateurs de jardins alpins.)

11 au 18. — *Madère, l'île jardin.* (Amis des cours du Luxembourg.)

JUILLET

12 au 14. — Exposition des roses de Doué-La-Fontaine. (Amis de *Rustica.*)

Tout au long des mois d'avril à octobre, des voyages sont organisés pour la visite de Grün 80, deuxième exposition suisse d'horticulture et de paysagisme qui promet d'être le grand événement européen de cette année. Une fête des fleurs et des idées de plantation pendant cent quatre-vingts jours. (Continental American.)

NOVEMBRE

22 nov. au 5 déc. — Croisière sur le paquebot *Azur,* Istanbul et les îles de la Méditerranée (Grèce, Crète, Malte, Sicile). De 4 480 F à 9 600 F. (Amis de *Rustica.*)

L'amateur de tourisme individuel pourra faire son choix grâce à deux ouvrages fort utiles récemment parus : *Guide des parcs et jardins de France* (35 F). Editions Princesse, 55, quai des Grands-Augustins, qui découpe la France par *régions en signalant les jardins les* plus beaux, leurs heures d'ouverture et ce qu'il faut y découvrir.

— *Guide to the Gardens of Britain and Europe* d'Elisabeth Drury et Harriet Bridgeman (Granada Publishing Ltd), à commander chez W.H. Smith, rue de Rivoli, Paris, permettant de découvrir un nombre impressionnant de bonnes adresses jardinières du cap Nord à Gibraltar.

Carnet d'adresses

AMIS DE RUSTICA, 27, rue Garnier 92201 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 747-11-65.

ASSOCIATION DES AUDITEURS DES COURS DU LUXEMBOURG, Pavillon Davioud, 55 bis, rue d'assas, 75006 Paris.

AGENCE FRANCE - VOYAGES, 78, rue Olivier-de-Serres 75739 Cedex Paris XV[e]. Tél. : 828-00-00, poste 38-61.

CONTINENTAL AMERICAN, 7, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 261-55-10, *Mme Abergel.*

MON JARDIN ET MA MAISON : Kenya. M.J.M.M., 31, route de Versailles, 78560 Port-Marly. — Canada, agence Aclat, 58, quai de la Rapée, 75583 Paris Cedex 12.

SOCIETE NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE (S.N.H.F.), 84, rue de Grenelle, 75007 Paris, Tél. : 548-81-00.

SOCIETE DES AMATEURS DE JARDINS ALPINS, 43, rue Buffon, 75005 Paris.

SOCIETE CENTRALE D'HORTICULTURE DE LA SEINE-MARITIME, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.

OUTRE-MANCHE

FAIRWAYS AND SWINFORD, a/ Abbey Road, St John's wood, London NW8 OBY.

D'extraordinaires voyages à travers l'Europe et le monde pour des amateurs de jardins... mais aussi bons connaisseurs de la langue anglaise. (Italie, Crète, Turquie, Pyrénées, Suisse.)

DULWICH TRAVEL, 94 The Village, London SE 21 7AQ. — Pour botaniser dans les forêts et cerner de très près la vie végétale et animale dans sa beauté primaire : Malaisie (21 mai-8 juin), Cachemire (23 juin-14 juillet et septembre), Japon (22 septembre-7 octobre) encadré par les meilleurs journalistes horticoles britanniques.

Philatélie

N° 1 628

L'Académie proteste contre l'émission d'un bloc privé

Après un avertissement sévère des P.T.T. (le Monde *du 23 février 1980), cette fois-ci c'est l'Académie de philatélie qui proteste avec véhémence contre l'émission du bloc privé.*

En somme, ce sont des « sénateurs » des collectionneurs qui, au cours de leur séance du 10 février dernier, ont condamné — à l'unanimité des présents — cette initiative « déplorable », que nous dirons néfaste pour la philatélie.

Néfaste, en effet, car si ce précédent est une fois créé, à l'avenir personne ne pourra plus jamais empêcher quiconque d'en faire autant.

Et alors, nous serons très rapidement en face d'une pagaille monstre à travers l'Hexagone, et même dans d'autres pays qui ont jusqu'alors évité ce « laisser-aller ».

Voici le texte diffusé par le secrétaire de l'Académie de philatélie :

Une notice de la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (C.N.E.P.) informe qu'elle organise une exposition philatélique sous le nom d' « ALSATEC », et que, « *avec l'autorisation de l'administration des postes* », elle émet un bloc renfermant deux timbres de la série Alsace-Lorraine de 1870 gommés et dentelés aux couleurs inversées : 2 c bleu et 20 c brun rouge. La notice ajoute qu' « *un bureau de poste temporaire, avec timbre à date grand format illustré, fonctionnera* ».

Tout d'abord, il n'y a nulle autorisation des P.T.T., qui, au contraire, ont précisé par communiqué, pour mettre en garde, que ces simili-timbres n'ont aucun pouvoir d'affranchissement, et ne peuvent en aucun cas être oblitérés par le timbre à date grand format annoncé par la notice, ou oblitérés autrement.

La notice du C.N.E.P. ajoute : « *Tirage limité à 75 000 exemplaires, comme le bloc du Musée postal de 1966, au prix de 10 F l'exemplaire.* »

« Limité » à un prix total de 75 millions d'anciens francs, ce mot « limité » fait donc sourire. Ensuite, aucune comparaison n'est possible entre cette impression privée *et le bloc* de 1966 imprimé et vendu par les P.T.T.

La notice du C.N.E.P. ajoute : « *Aucune demande à caractère spéculatif supérieur à cinq blocs par membre ne sera acceptée.* »

Lorsqu'un organisme privé fait tirer par un imprimeur privé un bloc avec timbres gommés et dentelés et espère obtenir 75 millions d'anciens francs, comment cet organisme peut-il oser dire en même temps qu'il combat tout « *caractère spéculatif* » ?

Enfin, la notice indique que ce bloc sera coté par les catalogues. Souhaitons qu'il ne soit rien fait de tel.

Prévenus lors de la séance de l'Académie du 10 février, les sociétaires présents ont, à l'unanimité, vivement déploré cette impression privée, qui n'a absolument aucune valeur philatélique.

Nous observons un certain obscurantisme dans les textes cités entre guillemets et, de plus, des maladresses qui en aggravent la situation :

1) Le choix des deux timbres *(illégal dans sa conception) rappelle (pour 10 F par bloc) une triste période de notre histoire, 1870, difficilement admissible ;*

2) Gommés et dentelés, *rien que ça ! Preuve de la méconnaissance totale des règles élémentaires de la limite du raisonnable !*

3) Avec l'autorisation de l'administration des postes, *mais de quel pays ? Puisque nous avons la confirmation que ce n'est pas la France ;*

4) Comparaison insoutenable *de ce bloc privé avec le bloc émis officiellement par les postes françaises en faveur du Musée postal en 1966.*

En conclusion, on escompte — par ce procédé — soutirer de la poche des collectionneurs (ignorant, hélas, bien souvent le piège) quelque 75 millions de nos anciens francs. Tout cela en faveur d'un organisme privé, qui ensuite utilisera à sa guise la somme qui lui revient, environ 450 000 F, par exemple pour créer (ou avoir) un organe à lui et noyauter les négociants et collectionneurs isolés avec un but précis, le monoïdéisme en faveur d'un commerce à sens unique.

ADALBERT VITALYOS.

Un sigle « rayonnant »



Nous reproduisons pour la première fois le sigle de « Philexfrance 82 » qui crée déjà — de par sa conception — un « rayonnant ensoleillement » de cette future exposition internationale.

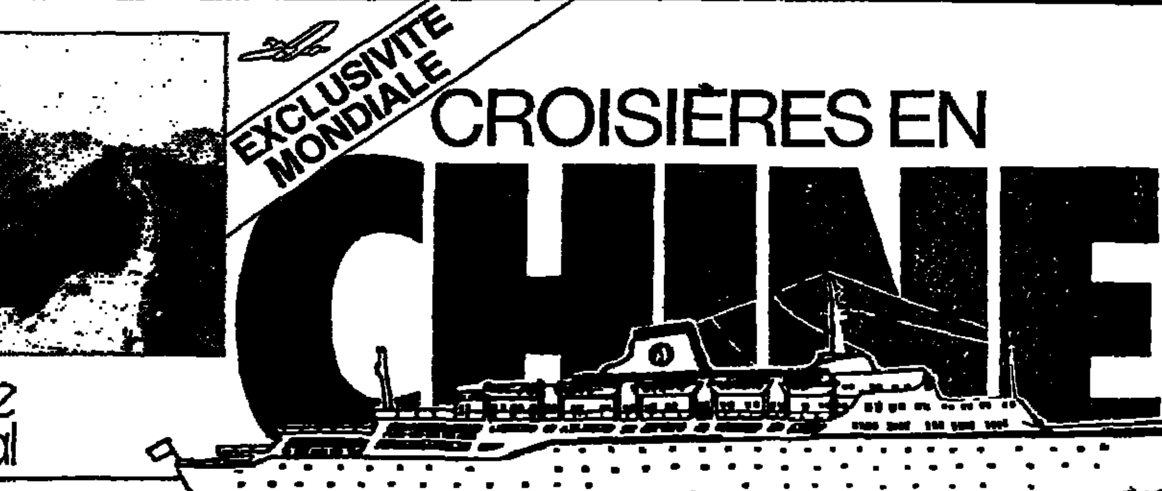
Mais, sans aucun doute, cette fois-ci — nantis de l'expérience passé — les collections seront mieux protégées du soleil.

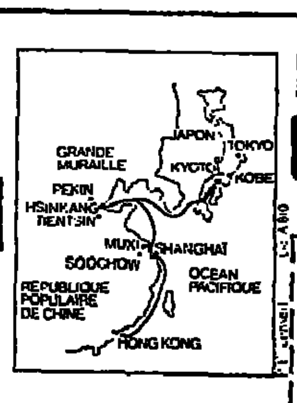
● *EGYPTE. — Pendant la durée de chaque manifestation, XIII[e] Biennale d'Alexandrie et XII[e] Exposition du Livre au Caire, il a été émis un timbre de 20 M (1-2-80).*











Plaisirs de la table

Sud-Ouest

LA cuisine du Sud-Ouest s'exporte bien. La voici pour trois semaines au « Plein Ciel » du *Brussel's Hilton* (38, boulevard de Waterloo, tél.: 513-88-77). Dans le cadre des semaines gastronomiques si brillamment organisées par M. F. David, André Daguin (*Hôtel de France* à Auch) et ses amis Lucien Vanel (*Vanel* à Toulouse) et Jacques Pastor (cuisinier de la *Table des Cordeliers*, à Condom), ont donc concocté une carte où le foie gras, le tourin à l'ail doux, les magrets, les glaces aux pruneaux et à l'armagnac seront tremplin pour une originale salade d'aiguillettes d'oie marinées au citron, des papillottes de saint-jacques au foie gras, un gratin d'huîtres au magret fumé, une surprenante pièce de bœuf au roquefort et fruits secs et ce fameux granité de poires au poivre cher à Daguin. Deux vins de la région seront à l'honneur, le pacherec du Vic Bilh 78, blanc fruité et chaleureux et une côte-de-buzet 76, rouge puissant, long en bouche, au bouquet remarquable.

Inauguré par un grand dîner du Club des gastronomes de Belgique (Francis Geerts président), cette prestation Daguin, Vanel, Pastor réjouira les gourmets belges.

Mais le Sud-Ouest, c'est aussi Bordeaux, où se fête en ce moment le cinquième anniversaire des « Rencontres gourmandes ». Une centaine de journalistes du monde entier y assistent. Ceux qui viennent de Belgique sont naturellement passés par Paris et, ayant quitté Daguin en « Plein Ciel », ont été reçus ici à *l'Aquitaine*, pour un menu que Christiane Massia, a voulu « en situation » : caviar de Gironde, huîtres aux crépinettes, lamproie à la bordelaise...

Après quoi ils ont mis le cap sur la capitale d'une « terre de succulence », comme eût peut-être dit le poète Ausone, premier gourmet d'Aquitaine en date. En cinq années, ces « Rencontres » ont réuni les plus grands cuisiniers de France et d'ailleurs. A ce rendez-vous-anniversaire ils sont tous là ou presque, en tête les « trois grands » de la Côte d'Azur : Louis Outhier, Roger Vergé et le nouveau « trois étoiles » 80, Jo Rostang. Pour eux, les chefs girondins ont composé un menu également typique : pibales de Gironde, tourin glacé, galettes de cèpes persillées, jambonnette de volaille au coulis de truffes, etc. Servi dans le cadre du château Pontet-Canet.

A Bordeaux, bien sûr, on ne parlait que de la réouverture du *Grand Hôtel de Bordeaux* (place de la Comédie, tél.: 90-93-44), transformé, modernisé. Un bon point à Christiane Tacer-Lesserre, à qui l'on doit l'architecture intérieure et la décoration des chambres, du bar, du restaurant (dont on dit qu'il est de bonne cuisine). Mais, puisque les efforts de propagande touristique de toute la région amèneront sans aucun doute de nouveaux touristes et vacanciers en Gironde aux beaux jours, assurons-les d'un bel effort gourmand de toute la région, de l'intérêt des visites de châteaux et de l'essor, à Bordeaux même, des adresses connues comme des nouvelles. De *La Tupina* (et son annexe « comestible », 6, rue Porte-de-la-Monnaie, tél.: 91-56-37) au néo *Clavel* (44, rue Ch.-Domercq, tél.: 92-91-52), où officie l'excellent cuisinier qu'est Francis Garcia, de *la Chamade* (20, rue Piliers-de-Tutelle, tél.: 48-13-74), qui se veut « dans le vent », aux classiques de la ville : *Dubern*, *Le Rouzic*, *Saint-James*, *Chapon fin* et *Mériadec-Frantel*.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● Les restaurants de luxe s'installent au Forum des Halles. M. Traversac envisage de nouvelles formules pour ses quatre enseignes.

● *Jarrasse* (à Neuilly) change de propriétaire. *L'Epicurien* (rue de Nesle) également. *Wally*, le spécialiste de la cuisine saharienne, quittant le dix-huitième, s'installe rue Le Regrattier (dans l'île Saint-Louis) mais, par contre, l'excellente petite maison qu'est le *Clodenis* (57, rue Caulaincourt) ouvre une annexe à l'enseigne du *Maquis* (au 69 de la même rue). Des nouveaux dans la ville, enfin : *l'Ecrevisse* (212 bis, boulevard Pereire), *les Algues* (66, avenue des Gobelins), *Epicure 108* (108, rue Cardinet), *le Sybarite* (6, rue du Sabot).

● Lucette, qui fut la bonne patronne-cuisinière de *La Serre* (Perpignan), vient de s'installer en « banlieue » au *Relais de Clairfont* (route de Canohès à Toulouges, tél. 54-06-82). Ne manquez pas sa dorade au gros sel et sa confiture de lapereau aux pruneaux.

Hippisme

La patience et le dollar

ENCORE moins de dix partants, en moyenne, par course, dimanche passé : Auteuil doit se résigner à la formule des gourmets : « peu mais bon ».

La carte de luxe nous est offerte, en l'occurrence, par le prix Murat : huit chevaux seulement au départ, mais dont chacun vaut, à lui seul, trois étoiles.

Sambristan prend la tête des opérations et, à 1 000 mètres de l'arrivée, paraît les dominer sans appel. Mais il commet une grosse faute au rail-ditch. *Petit Fontaine*, qui semblait s'être résigné, trois ou quatre longueurs derrière, à la seconde place, revient au niveau de son rival ; ce que voyant, celui-ci, tout décontenancé, commet une nouvelle faute à l'obstacle suivant. C'est maintenant *Petit Fontaine* qui court vers la victoire. Mais, avec un remarquable sang-froid, Patrice Lemaire, le jockey de *Sambristan*, va encore la lui disputer. Il sacrifie quatre ou cinq longueurs à laisser son cheval retrouver son calme et son équilibre, puis le lance de nouveau à l'attaque. Second retournement de situation. C'est *Sambristan* qui fait de nouveau figure de futur vainqueur contre *Petit Fontaine* qui peine. Mais non, *Sambristan*, qui n'a pas seulement à combler le handicap de ses deux fautes, mais encore celui de 3 kg de surcharge, échoue d'une longueur et demie, après s'être rapproché jusqu'à moins d'une demie.

Le Sénat n'a pas interrompu ses séances, comme le fit jadis la Chambre des députés à l'annonce d'une victoire de *Gladiateur* appartenant au député comte de Lagrange dans le derby d'Epsom, mais on a dû tout de même faire sauter quelques bouchons à la buvette du palais du Luxembourg. *Petit Fontaine*, en effet, appartient à Philippe de Bourgoing, petit éleveur-exploitant agricole près de Bayeux et sénateur du Calvados.

« *Sa victoire*, explique le propriétaire, *est celle de la patience. C'est un cheval de modeste origine : j'ai payé sa mère, voilà une douzaine d'années, 1 500 francs. Lui-même a été, d'abord, très modeste. A trois ans, il a couru à Bayeux, que — malgré toute l'affection que je voue à cette ville — je ne puis comparer à Longchamp, et il n'a pu y gagner) mais son entraîneur et moi avons toujours été très patients avec lui. Ainsi, à la fin de l'année 1978, il avait souffert en disputant un steeple à Fontainebleau ; nous avons pris la décision de le renvoyer au pré ; il a passé toute l'année dernière à ma ferme. Ce long repos l'a transformé.* »

Conclusion : de même que, quand on n'a pas de pétrole, il faut avoir des idées, quand on ne peut pas acheter du « grand papier », il faut s'armer de patience.

« *C'était la base des méthodes d'André Adèle,* dit Philippe de Bourgoing. *De la patience, toujours de la patience, encore de la patience...* »

Ce n'est pas seulement avec *Petit Fontaine* que cette vertu hippique marque des points. *Quid-Novi* fait également triompher les couleurs sénatoriales dans la course au tiercé. Deux victoires le même jour, dont le prix Murat, pour une écurie de cinq chevaux à l'entraînement. Qui dit mieux ?

Qui dit mieux ? André Fabre, l'entraîneur de *Petit Fontaine*. Il gagne une troisième course avec *Rether*, un cheval allemand, et, à la fin de la réunion, son palmarès, depuis le début de la saison d'obstacle, s'établit à onze victoires pour vingt-cinq partants. Encore un triomphe posthume pour André Adèle : André Fabre, comme Jack-Hubert Barbe et Jean-Paul Gallorini, les autres entraîneurs champions de la catégorie « moins de trente ans », fut un de ses élèves.

En places ou en victoires

Gallorini, précisément, vient de gravir un échelon dans la hiérarchie professionnelle : il entraîne désormais un demi-cheval à Daniel Wildenstein, le grand propriétaire, dont l'écurie avait émigré vers l'Angleterre, puis les Etats-Unis à la veille des élections législatives de 1978, ramène un sabot en France. Il a acheté la semaine passée (pour 250 000 F, croit-on) la moitié de *Lapo d'Or* à un propriétaire ayant ses chevaux chez Gallorini et, bien entendu, a laissé son demi-représentant chez celui-ci. *Lapo d'Or* a couru pour la première fois sous sa nouvelle casaque dans le prix Murat.

Pour un « cinq ans » — et à une saison où ceux-ci ne font que découvrir les gros obstacles d' « en face », auxquels leurs aînés sont accoutumés — il s'est très bien comporté, terminant à la quatrième place. Conformément à une heureuse disposition familiale (*Lapo d'Or* est un frère cadet de *Pot d'Or*), il y a des ressorts de gagnant de grand steeple dans ces jarrets-là.

Côté enclosure, le sujet de la semaine reste le dilemme : faut-il, ou non, compter les sommes acquises par les chevaux en places, et non pas seulement en victoires, pour le calcul des surcharges ? (1) Le débat conduit, en fait, à une autre question : faut-il, en ne considérant que les victoires, comme le souhaitent les grandes écuries internationales, orienter derechef nos courses vers un rôle de sous-traitantes des courses américaines, ou peuvent-elles encore vivre avec leurs seules ressources propres ? Interrogation lancinante, à laquelle il est de moins en moins aisé de fournir une réponse, non seulement quand on considère l'intérêt immédiat, mais quand on veut, en outre, essayer de chercher quelque assurance de pérennité. La patience est, certes, une vertu hippique cardinale, et peut presque, à elle seule, faire gagner un prix Murat. Mais il lui faut tout de même, de temps à autre, un relais : l'argent.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde* du 8 mars.















Jeux

échecs N° 856

DÉFENSES ACTIVES

(par correspondance, 1976-1978)
Blancs : ENGELS
Noirs : SANAKOEV
Défense sicilienne

1. é4	ç5	21. Tg-h1	Té7
2. Cf3	d6	22. Dd3 (l)	Tf8 !
3. d4	çXd4	23. Fd2	Td7
4. CXd4	Cf6	24. Df1 (m)	Fa3 !! (n)
5. Cç3	Cç6	25. Cb1 (o)	Fç5 (p)
6. Fç4	é6	26. Dh3	Dç6 ! (q)
7. Fé3	Fé7 (a)	27. hXg6	DXf3
8. Dé2	0-0	28. gXh7+	Rh8
9. 0-0-0	a6 (b)	29. DXf3	FXf3
10. Fb3 (ç)	Dç7	30. Tf1	Fg2
11. g4	CXd4	31. Tf6	Tf-d8
12. TXd4	b5 (d)	32. g6 !	fXg6 (r)
13. g5 (é)	Cd7	33. TXg6	Tf7
14. Tg1 (f)	g6 (g)	34. ç4	Tf1+
15. h4 (h)	Cç5	35. Rç2	Ff3
16. h5	Té8	36. Cç3	Tf2 !
17. é5 ! (i)	dXé5	37. Rç1 (s)	Fé7 !
18. Th4	Fb7	38. Tb3	b4 !
19. f3 (j)	CXb3+	39. Abandon. (t)	
20. aXb3	Fd6 !(k)		

NOTES

a) Après 7..., a6 ; 8. Dé2, Fd7 ; 9. Fb3, Fé7 ; 10. 0-0-0, Da5 ; 11. f4, b5 ; 12. a3, b4 ; 13. aXb4, CXb4 ; 14. g4, 0-0 ; 15. g5 les Blancs sont mieux comme après 7..., a6 ; 8. Dé2, Dç7 ; 9. Fb3, Ca5 ; 10. g4, b6 ; 11. 0-0-0, b5 ; 12. f3, b4 ; 13. Ca4, Cd7 ; 14. Rb1 !, Fé7 ; 15. h4, g6 ; 16. h5, g5 ; 17. ç3 !, bXç3 ; 18. Tç1 ! (Velimirovic-Kapfenberg, 1970).

b) Une idée curieuse est ici 9..., d5, ce qui donne une partie peu claire sur 10. CXé6 (si 10. Cf3, CXé4 ; 11. CXé4, Dç7), fXé6 ; 11. éXd5, Ca5 ; 12. dXé6, Dç7 ; 13. Fd5, Cç6 ; 14. Fb3, Té8. De même, après 9..., Da5 ; 10. f4, CXd4 ; 11. TXd4, é5 ; 12. Td5!, CXd5 ; 13. CXd5, Fd8 ; 14. f5 les Blancs doivent encore démontrer la justesse du sacrifice de qualité. Une autre ligne de jeu à base de sacrifice peut se produire après 9..., Fd7 ; 10. Fb3, Db8 ; 11. g4, CXd4 ; 12. FXd4, b5 ; 13. g5, Cé8 ; 14. Dh5, b4 ; 15. Td3, bXç3 ; 16. f4 (et non 16. Th3 ?, Fg5+ !). A noter l'échange 9..., CXd4 ; 10. FXd4, Da5 qui donne aux Blancs un clair avantage : 11. é5 !, dXé5 ; 12. FXé5, b6 ; 13. Td4, Fb7 ; 14. Th-d1 !

ç) 10. g4 ; 10. f4 et 10. Th-g1 sont également jouables.

d) Ou 12..., Cd7 ; 13. g5, Cç5 ; 14. Dh5, CXb3+ ; 15. aXb3, g6 ; 16. Dé2, Fd7 ; 17. h4, Da5 ; 18. Rb1, Tf-ç8 ; 19. h5 et les Blancs gardent l'initiative (Suhanov-Kozlov, 1971). 12..., é5 ne semble pas satisfaisant : 13. Tç4, Dd8 ; 14. g5, Cé8 (ou 14..., Cd7 ; 15. Cd5, Cç5 ; 16. h4, b5 ; 17. Tç3, Fé6 ; 18. Td1, CXb3+ ; 19. aXb3, FXd5 ; 20. TXd5) ; 15. Tg1, Fd7 ; 16. Cd5, Fb5 ; 17. Fb6, Dd7 ; 18. Dg4 !.

é) Probablement supérieure à la suite 13. f4, Cd7 ! ; 14. f5, Cç5 ; 15. g5, Td8 ; 16. g6 ?!.

f) Voici un moment important de la variante Velimirovic. Plusieurs idées ont été tentées, soit 14. é5, dXé5 ; 15. Th4, Td8 ; 16. Dh5, soit 14. Dh5, Td8 ; 15. é5, dXé5 ; 16. Th4, Cf8 ; 17. Cé4, Fb7 ; 18. Cf6+, FXf6 ; 19. gXf6, FXh1 ; 20. fXg7, RXg7 ; 21. Fh6+, Rg8 ; 22. Dg5+, Cg6 ; 23. Df6, Td1+ ! suivi de 24..., Dd8 ! soit 14. h4, Cç5 ; 15. h5, f5 ; 16. éXf5, TXf5 ; 17. g6, h6 soit le coup du texte 14. Th-g1.

g) Nikitin recommande 14..., Cç5 ; 15. é5, CXb3+ ! ; 16. aXb3, d5, la défense des Noirs étant cependant assez délicate. Maintenant l'entrée de la D blanche sur h5 est interdite.

h) Ou 15. f4, Cç5 ; 16. f5, CXb3+ ; 17. aXb3, éXf5 ; 18. Cd5, Db7 ; 19. Cf6+, FXf6 ; 20. gXf6, fXé4 ; 21. Fh6, Té8 ; 22. Dé3 ! (Cirio-Paoli, 1967).

i) Dans la partie Dueball-Kuzmin (Nice, 1974), la suite fut : 17. Tb1, Fb7 ; 18. Dg4 !?, Ff8. Le sacrifice du pion é donne certainement aux Blancs l'initiative en permettant le passage de la Td4 sur la colonne h mais sa correction doit être parfaite dans une partie par correspondance.

j) Menace 20. Tg-h1 et 21. hXg6 etc.

k) 20..., Ff8 ; 21. Tg-h1, Fg7 ; 22. hXg6, hXg6 ; 23. Dh2, Rf8 ; 24. Th7 n'est pas plaisant.

l) Menace mat par 23. hXg6, fXg6 ; 24. DXg6+ !.

m) Menace encore 25. Dh3 et 26. hXg6 etc. La défense 24..., b4 ; 25. Cd1, Tç8 échoue après 26. Cé3 ; de même, si 24..., Tç8 ; 25. hXg6, fXg6 ; 26. Dh3, Fd5 ; 27. Fd5 et les Blancs disposent de la menace Cé4-f6+.

n) Un coup de tonnerre inattendu et un superbe renversement de l'attaque. Si 25. bXa3, TXd2 ! ; 26. RXd2, Td8+ ; 27. Rç1, DXç3 ; 28. Rb1, Td2 ; 29. Dç1, FXf3 ; 30. Th1-h3, Té2 ou bien 25. Th1-h1, TXd2 ! ; 26. TXd2, DXç3 ; 27. bXa3, Da1 mat.

o) Manque de flegme. Les Blancs pouvaient poursuivre imperturbablement par 25. hXg6 ! et, sur 25..., TXd2 ; 26. TXh7, DXç3, se contenter de l'échec perpétuel par 27. Th8+, Rg7 ; 28. Th1-h7+, RXg6 ; 29. Th6+, Rg7 ; 30. Th7+. La fuite du R noir serait perdante : si 29..., Rf5 ; 30. Db3+, Rf4 ; 31. Th4+, Ré3 ; 32. Té4+ !, FXé4 ; 33. fXé4+ et 34. DXç3.

p) 25..., TXd2 est tentant mais après 26. CXd2, Dç3 ; 27. Dd3 !, DXb2+ ; 28. Rd1 l'attaque des Noirs est stoppée (et non 27. bXa3, Tç8 ; 28. Dd1, Td8 ; 29. Rb1, TXd2).

q) Une défense active.

r) Et non 32..., Fé7 à cause de 33. g7+ !, RXg7 ; 34. Tg4+ !, Rh8 (ou 34..., RXf6 ; 35. Tg8 ! suivi de la promotion du pion h en D ou 34..., RXh7 ; 35. Th6 mat) ; 35. TXf7.

s) Si 37. Cb1, Fé7 et 38..., Fé4+. 37. Tg8+ réduisait la tension mais laissait aux Noirs une finale dans laquelle la paire de F aurait son importance.

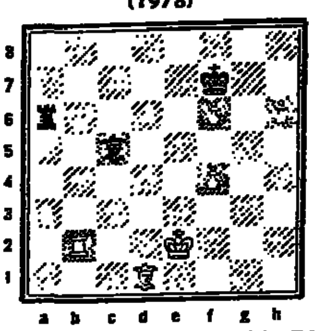
t) En effet, si 39. Fb6, Ff6 ! ; 40. TXf6, bXç3 ! ; 41. Fg7+, RXg7 ; 42. h8=D+, TXh8 ; 43. TfXf3, çXb2+ ; 44. Rb1, TXh3 ; 45. TXh3, Rf6 ; 46. b4 (ou 46. Tç3, é4 ; 47. Tç2, é3), é4 ; 47. Tb3, Ré5 ; 48. b5, aXb5 ; 49. çXb5, Rd4 ; 50. b6, é3 ; 51. TXb2, Rç3 !. Ou bien 40. Cd5, éXd5 ; 41. TXf6, Tf1+ ; 42. Rd2, dXç4+ ; 43. Ré3, Td3+ suivi du mat.

● *Dans la rencontre Kortchnoï-Petrossian, en quart de finale du Tournoi des candidats, les trois premières parties ont été nulles.*

SOLUTION DE L'ETUDE N° 855

J. MANDIL, « Problemas », 1949.
(Blancs : Rç2, Tg2, Fh1, Pb2. Noirs : Rç4, Da8, Pa6, ç5, é5.)
1. Tg4+, é4 ; 2. FXé4, Dh8 ; 3. Fç6+, Dd4 ; 4. h3, a5 ; 5. Ff3, a4 ; 6. h4, DXg4 ; 7. FXg4, Rd5 ; 8. h5, Ré5 ; 9. h6, Rf6 ; 10. Fh5 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
V. NESTORESCU
(1978)



BLANCS (6) : Ré2, Tb2, Fd1, Pf4, f6, h6.
NOIRS (3) : Rf7, Ta6, Fç5.
Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 853

ASSURANCE TOUS RISQUES

Cette donne a été jouée au cours du Tournoi des champions du festival de Deauville. Le problème était d'assurer le contrat contre toute distribution. Cachez soigneusement les mains adverses pour vous mettre à la place du déclarant.

Nord : ♠ V 8 5 4 — ♥ R 10 — ♦ R 10 9 8 4 — ♣ A V
Ouest : ♠ A 7 (2) — ♥ 9 8 4 3 — ♦ 7 — ♣ R 9 6 5 3
Est : ♠ R 10 9 — ♥ D V 5 2 — ♦ V 5 3 (2) — ♣ 8 4
Sud : ♠ D 6 3 — ♥ A 7 6 — ♦ A D 6 — ♣ D 10 7 2

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Kehela	Guitta	Murray	Potier
—	1 ♦	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 5 de trèfle pour le valet du mort et le 4 et le 2 de trèfle du mort, le 4 de trèfle d'Est et le 2, le déclarant a ensuite tiré l'as de trèfle sur lequel Est a fourni le 8 de trèfle et Ouest le 3. *Comment Potier, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Potier a joué le 10 de carreau du mort et, Est ayant fourni, *il a mis le 6 de sa main.* Si l'impasse réussit, les neuf levées sont sur table, car Sud prendra ensuite la main à carreau pour rejouer la dame de trèfle et faire au total trois trèfles, quatre carreaux et deux cœurs.

Si l'impasse à carreau échoue (valet de carreau en Ouest), la meilleure défense est de contre-attaquer cœur que Sud prend *avec l'as de cœur afin de rejouer la dame de trèfle.* Ouest prend avec le roi et continue cœur. Le déclarant met le roi du mort et rentre en main avec l'as de carreau, afin de réaliser le 10 de trèfle affranchi. Enfin, il joue son dernier carreau, la dame, qu'il prend avec le roi de carreau, et il fait ensuite les deux derniers carreaux.

On notera que, si le déclarant, après la levée du valet de trèfle, tire la dame de carreau (sans impasse) et rejoue la dame de trèfle, Ouest prendra et rejouera trèfle (pour affranchir son cinquième trèfle), et Sud pourra chuter...

ÉMULE DE MACHIAVEL

Voici un amusant stratagème utilisé au cours d'un des festivals du club Méditerranée de D'Jerba. Il a été réussi par le jeune champion français Dominique Pilon.

Nord : ♠ A 4 — ♥ V 10 8 7 4 — ♦ 10 4 — ♣ A 8 6 3
Ouest : ♠ 7 3 2 — ♥ 6 — ♦ V 8 6 5 3 — ♣ R 10 7 5
Est : ♠ R V 9 6 5 — ♥ D 2 — ♦ D 7 — ♣ D V 4 2
Sud : ♠ D 10 8 — ♥ A R 9 5 3 — ♦ A R 9 2 — ♣ 9

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Boutboul	Y...	Pilon
Passe	passe	passe	1 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♥

Ouest ayant entamé le 5 de carreau pour le 4 du mort et la dame d'Est, *grâce à quel stratagème* Pilon, en Sud, a-t-il fait trois levées de mieux (13 levées) au contrat de QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

Le soutien à « 3 cœurs » était correct. Théoriquement Nord (Boutboul) aurait même pu déclarer « 4 cœurs », car la main peut être évaluée à nettement plus de 12 points en attribuant un point supplémentaire pour les deux as et deux points pour chaque doubleton à cause du « super fit » à cœur.

Cependant l'ouverture en quatrième de Sud aurait pu être faite avec un jeu minimum (parce qu'on était en tournoi par paires), et il était plus sage de se contenter de « 3 cœurs ».

COURRIER DES LECTEURS

« *On m'a dit,* écrit un lecteur, *que le code du bridge, qui datait de 1963, avait été changé. Est-ce vrai* » ?

Il faut distinguer maintenant le code des tournois, qui a été modifié en 1975, et le code de la partie libre, qui est en train d'être mis à jour notamment en ce qui concerne les nouvelles règles concernant la renonce.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 115

CONTRE LE COURS DU JEU

CHAMPIONNAT INTER-CLUBS DES PAYS-BAS — DECEMBRE 1979
Blancs : Nv. BALLEGOOIJEN (Excelsior)
Noirs : Ld. ROOY (Treebeek)
Ouverture : Polonaise

1. 31-27	17-21! (a)	16. 33-29	22X31
2. 33-28	19-23!	17. 36X27	14-19 (i)
3. 28X19	14X23 (b)	18. 25X14	9X20
4. 38-33	21-26	19. 39-33	11-17! (j)
5. 34-30	11-17 (c)	20. 46-41	20-25
6. 30-25	10-14	21. 33-28	3-9 ! (k)
7. 35-30 (d)	7-11	22. 38-33	9-14
8. 43-38	1-7	23. 4...-38! (l)	14-20 (m)
9. 40-35	17-21 (e)	24. 30-24!	19X39
10. 49-43	12-17	25. 33X44! (n)	23X45
11. 45-40	7-12	26. 35-30 (o)	25X34
12. 39-34 (f)	17-22!! (g)	27. 28-23	17X28
13. 44-39	22X31	28. 35X3	21X32
14. 36X27	12-17	29. 3X39!	Abandon
15. 41-36	17-22! (h)		

NOTES

a) Bloque le pion 32, mais (17-22) est aussi fort. Voici, après (17-22), une marche conduisant à un joli tenté de faute que l'on doit au docteur K. Venema, grand spécialiste des coups de début de partie 2. 37-31 (11-17) ; 3. 31-26 (22X31) ; 4. 26X37 (6-11) ; 5. 34-29 (1-6) ; 6. 40-34 (20-25) ; 7. 44-40 (14-20) ; 8. 32-28 (19-24) ; 9. 38-32 (10-14) ; 10. 28-23 ! menaçant de 34-30 et tentant la faute 10... (14-19 ?) ; 11. 23X 14 (24-30) ; 12. 35 X 24 (13-23) ; 13. 29X18 (20X27), mais livre un coup de dame à la case 1 : 14. 34-29 !! (12-34) ; 15. 40X29 (9X20) ; 16. 29-34 (20X29) ; 17. 39-33 (29X38) ; 18. 43X1 !, etc. B+1.

b) Pour exercer une pression sur l'aile gauche adverse — suite logique après (17-21)

c) Illogique serait 5... (20-25) ; 6. 33-28 ! (25X34) ; 7. 28X19 (13X24) ; 8. 40X20 [aussi bon que 39X19] (15X24) ; 9. 33-28 ! [le début du développement de l'aile gauche] (11-17C1, C2) ; 10. 27-22C3 (18X27) ; 11. 37-31 (26X37) ; 12. 42X11 (6X17), les Noirs ont perdu leur avantage positionnel.
C1) 9... (10-14) [entre autres coups jouables] ; 10. 37-31 (26X37) ; 11. 41X32, aile gauche dégagée et les Noirs ont, là aussi, perdu leur avantage positionnel.
C2) 9... (12-17 ??) ; 10. 27-21 (16X27) ; 11. 37-31 (26X37) ; 12. 41X23, rafle de quatre pions, B+2 et +.
C3) 10. 27-21 (16X27) ; 11. 37-31C3 (26X37) ; 12. 42X11 (6X17), jeu égal. C'3 11. 28-22 [aussi valable que 37-31] (17X28) ; 12. 37-31 (26X37) ; 13. 42X33, jeu égal encore.

d) Interdisant bien sûr 7... (17-22 ??) ; 8. 33-28, etc., B+1 (fourchette).

e) Aile gauche clouée par le trèfle (terme imagé : pions noirs à 16, 21 et 26).

f) La tentative de venir au centre ne résoudrait rien 12. 33-28 (14-19) [meilleur que (13-19) qui alourdirait inutilement l'aile gauche] ; 13. 25X14 (9X20m), avantage positionnel aux Noirs toujours.

g) Accentue la pression sur l'aile gauche adverse et surtout constitue un joli tenté de faute. En effet, si, pour se dégager, les Blancs répliquent 13. 32-28 ? (23X32) ; 14. 37X17 (11X31) ; 15. 36X27 (21X32) ; 16. 38X27 (14-19) ; 17. 25X23 (18X49 !), N+ sur ce coup de dame.

h) Suite logique de ce travail de sape sur l'aile gauche.

i) Dégagement opportun, les Blancs ne pouvant poursuivre par 30-24.

j) Parc 27-23 et rendrait discutable 20. 33-28 (19-24J1) ; 21. 28X19* (24X33) ; 22. 38X29 (13X33) ; 23. 30-24 (20X29) ; 24. 34 X12 (8-13) ; 25. 43-38 [ou encore 50-44 puis 43-39], etc. égalité numérique, mais les Noirs enchaînent toujours par le trèfle.
J1) Plus fort peut-être est 20... (20-24) ; 21. 29X20 (15X24), déséquilibre dangereux de la formation des Blancs [aile gauche trop massive, occupation précaire du centre, et aile droite très affaiblie].

k) Menace du +1 par (18-22) 29X18* (22X33) 38X29 (13X31) 41-36 (8-13) 36X27 (19-23) 29X18 (13X31), N+1.

l) Un tenté de faute dans une position plutôt périlleuse pour les Blancs.

m) Les Noirs tombent dans le piège et, contre le cours du jeu, vont être battus.

n) La pointe de cette combinaison, d'une difficulté moyenne, mais assez originale avec cette prise inattendue en arrière.

o) Sinon N+ après la prise de la dame par (3-9).

PROBLEME
M. FABRE
1930

Les Blancs jouent et gagnent en dix temps.

Somptueux coup de dame à la case 2 par l'ancien maître français Marius Fabre, déjà virtuose à vingt ans et champion du monde en 1931 et en 1932.

● SOLUTION COMPLETE : 35-30! (24X35) 33-29 (23X34) 25-20 (15X24) 28-22 ! (17X28) 32X14 (21X41) 47X36 (9X20) 44-40! (35X44) 50X19 (13X24) [la brèche est ouverte] 26-21 (16X27) 31X2!!, +. Admirable profondeur de vision !

● L'organe mensuel de la Fédération française du jeu de dames permet de progresser rapidement dans tous les domaines du jeu. Comportant vingt à trente-deux pages, il comprend trois pages pour les nouveaux amateurs, des analyses de parties explosives, des études de phases de parties, des coups pratiques (placés en jouant), des fins de parties stratégiques, des conseils avec de nombreux exemples, des sélections de problèmes, des nouvelles des compétitions en France et dans le monde, etc.

Montant de l'abonnement annuel : 50 F pour la France et 70 F pour l'étranger. Le règlement peut être adressé directement à Henri Macaux (1), 44, rue Brizard, 33000 Bordeaux, et il doit être établi à l'ordre de la Fédération française du jeu de dames, Paris.

JEAN CHAZE.

(1) Secrétaire général adjoint de la F.F.J.D.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 84

Horizontalement

I. Il fallait une perle pour qu'il y en eût là où l'on n'en voulait pas. — II. Glisse ou alors vieilli ; Centrifuge ou centripète. — III. Vieilli lui aussi ; Idée fixe ou révolution ; Elle détint un record du monde. — IV. Pour un diplomate ; Russo-chinoise. — V. Baron ou parfois rosé ; Le 2 du III est fait pour eux. — VI. En fête ; Sortie du rang. — VII. Etablit ; Bien mal réalisé. — VIII. Ne fait pas tout un roman. — IX. Refus ; Idéale ; Toujours premier. — X. Un prêt gratuit l'est par définition, mais ne l'est pas du tout.

Verticalement

1. Ou c'est un puits, ou c'est fouillé par un puits de science. — 2. Se serait passé des hauts et des bas ; Cardinaux. — 3. Moyen ; N'est pas sans moyen. — 4. Dort ; D'office. — 5. Un peu plus qu'une gaffe. — 6. Personnel ; Ile ; Presque assez pour lire. — 7. Une certaine façon de faire les bordures. — 8. On voit sa main partout ; Ne perd pas toujours son temps. — 9. En somme, il a fallu les réparer. — 10. En défiance ; Semi-précieuses. — 11. Un peu banal ; Aînée. — 12. Elle a toujours son centre ; Article. — 13. Se sont chargés d'une triste opération.

SOLUTION DU N° 83

Horizontalement

I. Amphithéâtre. — II. Policé ; Udiex. — III. Ouis ; Serment. — IV. Statuts ; Ente. — V. Toton ; Sitter. — VI. En ; Rirent ; Ri. — VII. Liseuses. — VIII. Isée ; Glaneur. — IX. Oignaient ; Si. — X. Réanimée ; Bas. — XI. Intéressante.

Verticalement

1. A posteriori. — 2. Mouton ; Sien. — 3. Pliat ; Legat. — 4. Historienne. — 5. Ic ; Unis ; Air. — 6. Test ; Régime. — 7. Esseulées. — 8. Eur ; Insanes. — 9. Admettent. — 10. Tient ; Se ; Bn. — 11. Renier ; Usat. — 12. Extériorise.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 84

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. BCINORSU. — 2. AFINNORS (+ 1). — 3. AEEGIMRT. — 4. CHILOTY. — 5. AEILMMOR (+ 2). — 6. AADENPR (+ 1). — 7. AELOPRRV. — 8. AINOPTU. — 9. ACEILLLV. — 10. ACNSSTU. — 11. ACEELMNO (+ 1). — 12. CDEEHILO.

Verticalement

13. BEELRTZ. — 14. CILOSTU (+ 1). — 15. BEIMOSTY. — 16. ACEEHLNS. — 17. AILMOPT. — 18. ABIIMTU. — 19. AEGIINNR. — 20. AAACHNP. — 21. CEIPRST (+ 1). — 22. EEILSTV (+ 1). — 23. AEGILOV (+ 2). 24. DELOOPU. — 25. EEENNOPR (+ 1). — 26. CEINORRS (+ 5).

SOLUTION DU N° 83

Horizontalement

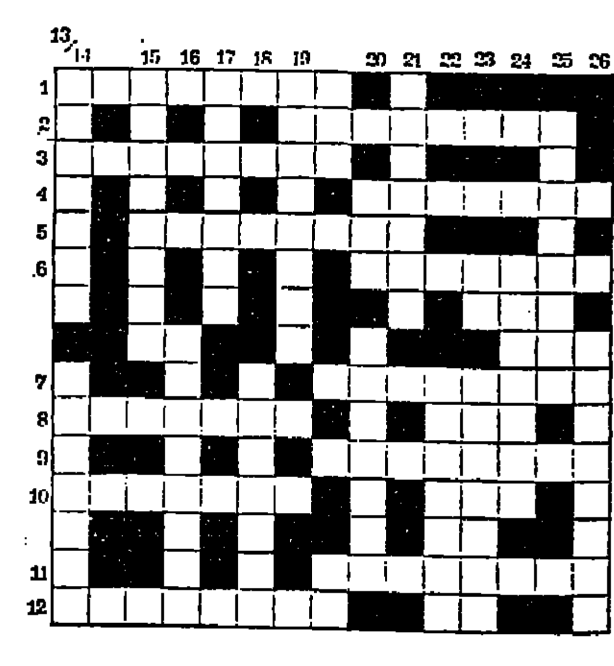
1. JUGEOTE. — 2. AIEULES. — 3. TREPANG. — 4. REMUGLE (GRUMELE, MERGULE, MEUGLER). — 5. INDEMNE. — 6. HUMANITE (HUMAIENT). — 7. EPUREES (EPEURES). — 8. TSIGANE (GATINES, GISANTE, GITANES, SINGEAT). — 9. ALLACHE (ALLECHA). — 10. ADROITE (DOTERAI, ERODAIT). — 11. ANERGIE (EGRENAI, GENERAI, GRAINEE, NEIGERA). — 12. DELAITE (DETELAI, DILATEE). — 13. REDOULS (LOURDES, SOLDEUR). — 14. XIMENIA. — 15. TERPENE (PENETRE, REPENTE).

Verticalement

16. JAROSSE. — 17. NARTHEX. — 18. HURDLER. — 19. ETUVEUR. — 20. ORGASME. — 21. ACADIEN. — 22. AESCHNE (ENSACHE). — 23. EPERONS (PERONES, PERSONE, PRONEES, REPONSE). — 24. REELIRA (RELIERA). — 25. ANISETTE (ENTETAIS, SAINTETE, TETANIES, TETANISE). — 26. IGNAMES (GAMINES, GEMINAS, MINAGES). — 27. BREEDER. — 28. LAMBINA. — 29. BIFFURE. — 30. SUEDINE (DESUNIE, DINEUSE, ENDUISE). — 31. JECISTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

★ Jeu déposé.



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Précisions sur une visite à Buenos-Aires.

En réponse à l'appel de l'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA), qui s'élevait contre la prochaine visite à Buenos-Aires d'une délégation d'artistes français à l'occasion d'une Semaine du cinéma français (le Monde *du 12 mars), nous avons reçu plusieurs mises au point :*

— le journal Clarin *nous précise qu'il organise cette manifestation avec la collaboration d'Unifrance Film et d'Air France* « sans aucune participation d'aucune institution officielle ou gouvernementale argentine ».

— M. Yves Rousset-Rouard, président d'Unifrance Film, souligne également que le gouvernement argentin n'a rien à voir dans cette manifestation et ajoute :

» La Semaine du cinéma français à Buenos-Aires s'inscrit dans la liste de pays avec lesquels la France entretient des relations diplomatiques et commerciales. D'ailleurs, nous avons participé dans les six derniers mois aux festivals ou semaines suivants : Moscou, Caracas, Varsovie, Israël, Rio, Stockholm, Copenhague, Cuba (il y a à peine quinze jours) et bientôt New-York, Hongkong, la Chine populaire, Canada, Australie, Hongrie, etc. C'est dire que notre action se limiterait singulièrement si nous devions prendre en considération les avis politiques des uns et des autres.

» Nous n'avons aucune raison de pénaliser le public de certains pays dont la censure est parfois forcée grâce à un festival, la présence de nos artistes est un événement, parfois un espoir. Je crains qu'à force de défendre la liberté on ne sache plus comment elle s'exerce. »

— Mme Danièle Delorme, MM. Philippe de Broca, Jacques Doillon, Jean-Louis Trintignant, Lino Ventura, Henri Verneuil nous ont adressé le texte suivant :

« Dans le cadre des manifestations organisées par Uni-France Film, notamment à Moscou, Varsovie, Cuba, Prague, et prochainement en Chine, on nous a demandé de participer à une délégation qui a pour mission la promotion de films français vendus en Argentine.

» Concernés, comme tous ceux qui sont informés, par les répressions et les manques de liberté dont sont victimes des artistes argentins, et, sachant parfaitement le sens politique que prend obligatoirement toute action artistique ou commerciale, nous avons mesuré et discuté longuement sur la gravité de notre réponse. Que cela soit clair : nous ne partons pas pour serrer les main du général Videla ni pour glorifier un régime que nous réprouvons.

» Nous sommes bouleversés, au même titre que les signataires de l'appel d'AIDA par les problèmes posés, mais nous pensons qu'il est certainement plus positif vis-à-vis du public et du peuple argentin de partir là-bas, et d'y défendre ce que peut aussi amener le cinéma français. Etant sur place, nous pensons être plus utiles et servir plus efficacement les idées et les libertés. »

Plusieurs membres de familles de prisonniers et de disparus français en Argentine ont interpellé, jeudi soir, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, les participants à ce voyage.

« 1941 », de Steven Spielberg

Une folle journée

Au départ de ce film, tous les atouts. Un réalisateur de trente ans, Steven Spielberg, que trois prodigieux succès (*Duel, les Dents de la mer, Rencontre du troisième type*) ont rendu célèbre. Un superbe sujet : la folle journée que vécurent, le 13 décembre 1941, les habitants de Los Angeles, quand ils crurent que les Japonais envahissaient la côte ouest des Etats-Unis. Un budget pléthorique, des décors monumentaux, un appareillage technique ultra-sophistiqué.

Le résultat ? Quelques séquences de pur spectacle, brillamment filmées, au milieu d'un récit qui se voudrait délirant, satirique, ravageur, mais qui s'englue dans sa propre opulence. Un échec à la mesure des ambitions de l'auteur.

Tordre le cou à l'histoire et transformer en une énorme farce, en une pantalonnade à la Laurel et Hardy, la psychose collective d'une ville que le récent désastre de Pearl-Harbour rendait réceptive aux plus terrifiantes nouvelles : c'est sur cette idée provocante, délibérément subversive, que Spielberg a bâti son film.

Et il n'y va pas de main morte. Tandis que le commandant d'un sous-marin japonais cherche désespérément Hollywood sur carte, et qu'un aviateur hystérique poursuit au-dessus de L.A. un ennemi invisible, une gigantesque bagarre éclate à l'occasion d'un concours de jitterburg entre les « zazous » locaux et divers représentants des forces armées. Dans un cinéma voisin, le petit éléphant de Walt Disney émeut aux larmes un colonel ; à 3 000 mètres d'altitude, une jeune femme découvre le septième ciel ; sur la côte, face au sous-marin nippon, un bourgeois bien tranquille pulvérise sa maison en jouant à l'artilleur.

On n'en finirait pas de citer les péripéties de ce film, dont tous les personnages sont des grotesques, des débiles ou des déments, dont chaque scène enchérit sur l'autre par son absurdité et son extravagance spectaculaire. Spielberg veut provoquer le rire et sans doute dépasser le burlesque pour atteindre à la fable, à l'apologue sociologique, comme le faisait Kubrick dans *Docteur Folamour. Malheureusement, Spielberg* n'est pas Kubrick. Son humour est pesant, répétitif, parfois proche de la vulgarité. Et, malgré quelques plaisanteries (généralement destinées aux cinéphiles) assez drôles, quelques gags féroces, c'est une comédie pataude et indigeste qu'il nous offre.

Reste la mise en scène, le travail du cinéaste à la caméra. Dans ce domaine précis, impossible de nier le talent de Spielberg. Le film fourmille d'idées, de trouvailles, de plans à couper le souffle, voire d'images poétiques (la « grande roue » illuminée d'un parc d'attractions s'abîmant dans les flots). Une technique éblouissante, un savoir-faire infaillible président à ce film raté. Steven Spielberg, le « wonder boy », s'est peut-être trompé de cible. Si, au lieu de se limiter à la pure bouffonnerie, il avait exprimé la folie, le caractère mystérieux, presque irréel du grand détraquement californien, il aurait réalisé un film plus conforme à son tempérament et, vraisemblablement, gagné la partie qu'il vient de perdre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« La Maladie de Hambourg » de Peter Fleischmann

La tentation totalitaire

Comme jadis, la peste et le choléra se déclaraient brusquement et décimaient des populations entières, une maladie inconnue dont le virus semble avoir été apporté par des marins turcs frappe les habitants de Hambourg. Cette maladie devient une épidémie qui s'étend à la région environnante, puis à l'Allemagne fédérale tout entière.

La première idée qui vient, évidemment, est que cette maladie calamiteuse est un symbole. Avec *Scènes de chasse en Bavière, les Cloches de Silésie* et, même, *Dorothea,* Peter Fleischmann s'est toujours attaqué aux maux de la société ouest-allemande : fascisme ordinaire ; mauvaise conscience ; pollution née d'une industrialisation à outrance ; exploitation et commerce du sexe. Or cette œuvre est moins claire que les précédentes, plus déconcertante parce qu'elle se charge de sens successifs, à mesure qu'avance un récit picaresque parfois teinté d'humour noir (Roland Topor a participé au scénario) qui n'est pas sans rappeler certains films de Luis Bunuel. La présence de Fernando Arrabal en infirme ricanant et truculent y est pour quelque chose, mais aussi le style de la mise en scène, réaliste jusque dans les détails incongrus, et le renversement ironique des valeurs établies.

Quelques personnages fuient Hambourg et traversent l'Allemagne jusqu'à la Bavière. D'autres se joignent à eux en cours de route. Les aventures de ces gens confrontés à la mort font apparaître l'imprévisible mutation d'une société. Car, si la maladie signifie une crise économique et politique de l'Allemagne de l'Ouest et des démocraties occidentales, elle est aussi bel et bien une épidémie par laquelle la nature prend sa revanche et amène une nouvelle sélection des êtres humains.

Le virus ne respecte pas les intellectuels, les bourgeois, l'élite ; il a plutôt tendance à épargner les vieillards qu'on abandonnerait le long des routes avant cela, les marginaux, les basses classes. Ainsi le jeune médecin blond à stature de héros (Helmut Griem) disparaît à la moitié du film. On apprend aussi la mort du chancelier fédéral, mais l'infirme s'en tire, comme le marchand de saucisses de Hambourg qui a trouvé moyen de trafiquer au milieu de l'exode.

Les pouvoirs actuels ont des armes contre la révolution, la subversion. Comme elles ne servent à rien contre ce virus anarchique, il faut mettre en œuvre tout l'arsenal de la science médicale. Cordons sanitaires, désinfectants, nuages de poudre lancés par les hélicoptères, vaccins, feront reculer l'ennemi. Mais cela engendre un totalitarisme implacable avec sauteurs musclés en combinaisons et masques de protection, patrouilles de vigiles armés dans les zones désinfectées. Le pouvoir sanitaire n'a plus qu'à placer les survivants sous surveillance. C'est la dictature. Comme Peter Fleischmann ne quitte pas le terrain du possible, on ne peut parler ni de fantastique ni de science-fiction, ce qui serait rassurant.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« CARTAYA » à Théâtre ouvert

Cartaya : un village où le soleil est lourd. Des femmes se livrent aux rites mécaniques des tâches ménagères, en ressassant des petites phrases sans suite qui ne se répondent pas, qui se baladent de l'une à l'autre. Régulièrement, l'une ou l'autre s'inquiète de savoir ce que font les enfants. Le cours de leur bavardage émietté se brise par instants sur les dérapages d'une femme très blonde (Françoise Felgeirolles), visiblement mal dans sa peau, et qui lutte contre l'enroulement hypnotique des mots sans importance, parmi lesquels on distingue un nom : Tara, qualifiée de putain.

Tara (Liliane Rovère), parée de verroteries et de mousseline, vit à part, enfermée, sans autre lien avec l'extérieur que les hommes et une amie, Marie (Micheline Uzan). L'élément masculin représente le pouvoir institutionnel. Il s'agit du curé (Patrick Valverde) et du carabinier (Christian Drillaud), fantoches plus ridicules qu'odieux.

D'histoire, il n'y en a pas. Ou alors, elle est tellement tortueuse qu'on ne la suit pas. Dans les conditions particulières aux « mises en espace » — douze jours de répétitions, — Viviane Théaphilidès, qui en est responsable, ne cherche pas à clarifier la pièce, à lui inventer une logique ni à en éviter les défauts : construction floue, vision du monde entièrement filtrée par les codes du théâtre ; l'auteur, Pilippe Monyana, est comédien. L'avantage est qu'il écrit pour les comédiens, que son langage — très élaboré — est parlant, fluide, ouvert à des variations sensibles. Viviane Théophilidès en fait jouer les multiples tonalités, et Liliane Rovère, Micheline Uzan, Françoise Felgeirolles en donnent toutes les richesses.

Avec quelques images simples, Viviane Théophilidès installe un état de rêve fiévreux qui bascule dangereusement vers la mort, un monde de sensations étouffées sous une douceur perfide, elle fait voir l'écrasement de la chaleur, des habitudes, de la soumission.

COLETTE GODARD.

★ Centre Georges-Pompidou. Le 14, à 18 h. 30 ; le 15, à 21 h.

« HUGO-HUGO », de Philippe Gavardin

Des maîtres pour l'enfance

Hugo est le nom d'un cheval qui meurt au moment de la victoire. *Hugo-Hugo* est d'abord l'histoire d'un mulet qui veut devenir cheval et qui rêve d'une île où les hommes n'auront pas accès. C'est un conte superbe (l'auteur, Philippe Gavardin, a beaucoup travaillé au Chant du monde) qui ignore la pédagogie, qui ne cache rien, qui s'exprime avec poésie, c'est-à-dire parfois de façon difficile ; qui procède de Swift et de Lewis Carroll, c'est-à-dire des meilleurs maîtres pour l'enfance, mais aussi du cinéma hollywodien des gangsters, des westerns, des grands espaces et des stars. Les séquences du conte s'emboîtent avec désinvolture comme des poupées gigognes : du terrain vague où prêche un pasteur éthylique au set de tournage d'un film, d'un rodéo à une maison coloniale avec petite fille perverse en dentelles, étranglant sa colombe avant de torturer son cher Hugo derrière son manège d'animaux mécaniques ; des coulisses d'une boucherie chevaline à celles d'un champ de courses, où, au terme d'ignobles trafics, Hugo trouve enfin la victoire et la mort.

Pour mettre en scène cette histoire, Serge Noyelle n'a pas voulu se servir de lunettes roses : adultes et enfants partagent le même monde dur et fou, l'inquiétude baroque du spectacle, tout en ruptures et clairs-obscurs, parle à tous parce qu'elle ne triche à aucun moment. Le décor, ou plutôt l'architecture, de Guy Bourrier et Alain Coutris se transforme avec beaucoup d'humour en montagne, mur d'immeuble avec escalier de secours à l'américaine, en écurie, en palais.

Tous les comédiens jouent avec bonheur, comme il est assez rare de le voir dans les spectacles pour enfants, ils sentent bien que tout ici est défi et qu'au théâtre, comme l'a dit le vieux Corneille, rien n'est si beau que de risquer. Pour certains centres dramatiques nationaux pour la jeunesse, Caen, Sartrouville ou Nancy, qui semblent un peu en crise et douter de leur vocation, ce *Hugo-Hugo*, petit chef-d'œuvre d'imagination, devrait représenter un exemple et un espoir.

BERNARD RAFFALLI.

★ Jusqu'au 21 mars. Salle des fêtes de Châtillon, 3, rue Sadi-Carnot. Tél. 657-22-11.

Conteurs

On a vu tout de suite que c'était autre chose, une autre dimension, plus profonde, plus souterraine. Un corps pesant, accroché à la terre, un visage comme un paysage de montagne, creusé, raviné, avec, au milieu de cette tourmente, deux yeux bleus formidablement malicieux.

Il venait de trouver un escargot dans ses radis, il allait l'écraser quand... non... d'abord un petit discours, quelques mots comme ça, parce qu'à la campagne on est seul quand on travaille et que c'est bon de causer un moment. Un petit discours à la minuscule bête, une drôle de minuscule histoire, même pas une histoire, une anecdote, qui a pris une drôle de dimension comme les suivantes (la lettre de son neveu, le voyage en train, l'insomnie du vieux...) parce que, l'épaisseur du personnage, son rire, ses silences, avec le patois berrichon porté, amené au niveau d'une langue, est apparue la fresque, un morceau de civilisation paysanne.

Jean-Louis Boncœur est un conteur, un conteur professionnel (quarante ans de scène), il écrit lui-même ses « soliloques » qui font passer les gens du rire à la méditation. Il y avait d'autres conteurs le même soir, qui n'avaient pas le même niveau. Le conte au vingtième siècle est un art difficile et l'on voit bien les dangers différents qui menacent ceux qui veulent perpétuer cette superbe tradition : le passéisme, le côté folklorique (dont Boncœur n'est pas exempt) pour ceux qui font comme s'ils étaient dans la campagne du dix-neuvième siècle, comme si la veillée était ce qu'elle était, avec le feu dans la cheminée et les châtaignes ; le côté cabaret-spectacle pour ceux qui veulent le faire évoluer (c'est le cas du conteur Vosgien, Claude Vanony).

Il y a d'autres difficultés : le conte, qui appartient à la tradition orale, doit-il continuer d'être improvisé ou doit-il passer à l'écriture ? Peut-il, sans risques, être dans les mains de professionnels ? Au Centre culturel de Chevilly-Larue, où se tient la « Première dizaine de contes et conteurs », des « diseurs » venus de Corse, d'Auvergne, d'Anjou, de Normandie, du Berry, professionnels et non-professionnels, agriculteurs, professeurs, racontent chaque soir, sous les spots, devant des micros l'art et la mémoire des régions. Bonne occasion de réfléchir à ces questions, de découvrir aussi, au hasard, un homme, un conteur prodigieux.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Centre culturel André-Malraux, 102, avenue du Général-de-Gaulle, Chevilly-Larue, téléph. : 686-51-48. Jusqu'au 16 mars.

■ L'Académie d'architecture a accueilli parmi ses membres, au cours d'une réunion tenue jeudi 13 mars, l'architecte mexicain M. Pedro Ramirez Vazquez, auquel elle avait attribué l'an dernier sa médaille d'or pour l'ensemble de son œuvre. M. Ramirez Vazquez, qui est actuellement ministre de l'aménagement du territoire et des travaux publics du Mexique, est notamment l'auteur d'un chef-d'œuvre d'architecture moderne, le Musée national d'anthropologie de Chapultepec.

CULTURE

DANSE

AU THÉATRE DE LA VILLE

Dennis Wayne and dancers

La présentation du spectacle est très américaine. Les danseurs en survêtement s'échauffent sur la scène du Théâtre de la Ville et viennent se nommer l'un après l'autre. Ils sont jeunes, sympathiques ; les garçons athlétiques, les filles minces et racées. Le courant passe.

Ils se présentent comme un ensemble de solistes, venus de compagnies renommées : le défunt Harkness Ballet, le Geoffrey Ballet, le Ballet de Boston. Dennis Wayne fut élève à l'Académie Balanchine puis danseur étoile à l'American Ballet Théâtre avant de créer sa propre compagnie, en 1976. Il ne spécifie pas qu'il a aussi travaillé avec Martha Greham, Gertrude Shurr et Norman Walker. Mais la filiation est évidente à travers le choix de chorégraphies signées par Norman Walker, John Butler ou Margot Sappignon. Aevc Dennis Wayne and Dancers nous découvrons une de ces nombreuses compagnies américaines, formées à la fois aux techniques classiques et modernes et adeptes d'un style d'expression contemporaine dont les chefs de file sont Butler, Tetley, Kenter, aux Etats-Unis, Bruce et Morrice, en Angleterre.

Le premier programme est composé de manière à mettre en valeur l'éventail des possibilités de la troupe. Deux pièces dansées sur pointes témoignent d'une maîtrise exceptionnelle dans le classique. Elles déconcertent cependant par leur manque d'intériorité : « Michael's », de Norman Walker, est une construction d'une ordonnance froide, utilisant les pas comme une syntaxe brillante et recherchée. Aucune émotion n'en ressort, pas plus que de « Belong », un pas de deux de Norbert Vesak, très influencé par Glen Tetley. Le plaisir qu'y prend le public est celui qu'il trouverait aussi bien dans une démonstration particulièrement risquée de figures libres sur patins à glace.

Dans un tout autre style, « Speak-Easy », de Judith Marcuse, se réfère à la comédie musicale. C'est une amusante transposition de l'acquisition du langage parlé dans le domaine gestuel : comment passer des balbutiements primitifs au divin Shakespeare ? L'initiation est menée par une sorte de Pygmalion rocker en collant rouge. La troupe déploie une belle malléabilité. Les temps morts tiennent peut-être au collage musical de Keeble.

« Lazarus » (Norman Walker) est un triomphe mérité pour Dennis Wayne. C'est une sorte d'accouchement en onze minutes, très expressionniste, plutôt pénible à subir, mais finalement réussi puisque le spectateur, tout comme l'interprète, retient à grand-peine son envie de crier dans les dernières secondes.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30. Jusqu'au 15 mars. Second programme du 18 au 22 mars.

■ La cantatrice Christa Ludwig étant souffrante, le récital qu'elle devait donner, le lundi 17 mars au théâtre des Champs-Elysées, est annulé. Cette soirée de gala était organisée au profit des lépreux.

MUSIQUE

« BÉATRICE ET BÉNÉDICT » à Grenoble

Béatrice et Bénédict renferme quelques-unes des pages les plus exquises de Berlioz, dignes des Troyens *et de* la Damnation de Faust, *dignes aussi de Shakespeare, dont il a emprunté l'intrigue à* Beaucoup de bruit pour rien, *et l'on sait gré à la Maison de la culture et au Centre musical et lyrique de Grenoble d'avoir voulu en appeler de l'injuste oubli où reste la dernière œuvre du musicien dauphinois.*

Berlioz a accumulé les difficultés en mutilant la pièce au point d'éliminer toute intrigue véritable et en écrivant un opéra-comique mal conçu, lacunaire, avec de grands airs d'opéra qui cassent le rythme, en ajoutant aussi des scènes d'épithalame grotesque et de beuverie qui alourdissent une œuvre déjà fort inconsistante. Pour lui donner plus de corps, Guy Coutance y a réintégré de nombreux fragments de Shakespeare qui, certes, accentuent le côté hétérogène de cette pièce, mais donnent quelque charme à l'action, faisant patienter en attendant les pages les plus ravissantes de cette musique, les tendres ensembles nocturnes, les airs d'Héro et de Béatrice, les duos pleins de fraîcheur où se cache et jaillit l'amour, et quelques pages instrumentales.

Christine Marest s'est efforcée d'habiller l'immense scène de la Maison de la culture avec une guirlande de portiques Renaissance d'un agréable effet ; mais, malgré l'abondance de la figuration, il reste toujours trop de lieux déserts qui pèsent sur la légèreté du spectacle ; mieux aurait valu concentrer l'action dans un lieu restreint et débordant de vie. La mise en scène de Guy Coutance tente de retrouver la légèreté et la féerie de la nuit shakespearienne en une succession de tableaux joliment dessinés, parfois enchaînés avec quelque maladresse.

Dans la distribution, on remarque surtout la Béatrice d'Eva Saurova, à la grande voix sauvage et indomptée, face à un Bénédict qui l'emporte en malice et en suavité (Léonard Pezzino), la fraîcheur d'Anne-Marie Rodde (Héro) et la truculence lourde de Jean-Philippe Courtis (le maître de chapelle). Les chœurs fort méritants sont souvent dépassés par l'écriture berliozienne, et l'orchestre, un peu brouillon parfois, chante délicieusement les pages amoureuses sous la direction de Stéphane Cardon.

J. L.

★ Prochaines représentations les 14 et 16 mars. *Béatrice et Bénédict* sera donné dans une mise en scène d'André Batisse, sous la direction de M. Tabachnik, au Théâtre de Metz, les 21 et 23 mars.

« LA FORCE DU DESTIN » à Avignon

N'est-il pas inhumain de s'enfermer dans une salle noire alors que le mistral siffle la première chanson du printemps à travers les cyprès qui courbent la tête et fait frissonner d'espoir les peupliers encore fantomatiques sous les caresses d'un jeune soleil ? Surtout quand o nplonge dans un épouvantable drame, plein de tragiques méprises et de hasards catastrophiques où souffle en tempête « la Force du destin » !

Mais, à l'Opéra d'Avignon, on est tout de suite emporté par l'enthousiasme d'une foule colorée, exempte de snobisme, très avertie, et qui avait, dimanche, toutes les raisons de vibrer à un spectacle de classe, avec un plateau qui ne déparerait pas l'Opéra de Paris.

Certes, il n'est pas possible, sur cette scène, de déployer autant de faste et d'imagination que dans les grands théâtres européens, mais les décors figuratifs de Georges Wakhevitch, conçus pour le Théâtre des Arts de Rouen, ont une simple beauté qui s'accorde parfaitement, ainsi que les éclairages et les costumes, avec le langage sérieux, direct, de l'opéra de Verdi, telles, en particulier, la belle grille espagnole et surtout la façade romane du couvent devant laquelle se déroule l'admirable scène de la profession religieuse de Leonora.

On dirait même que cette rigueur de la vision scénique contribue à dépouiller l'œuvre d'un certain fantastique fantaisiste pour en faire saillir la force profonde et élémentaire, de même que l'excellente mise en scène de Margherita Wallman, juste, tranchante, réduite à l'essentiel sur ce plateau étroit, même si elle accomplit le tour de force d'y ordonner, en quelques secondes, un tableau coloré et glorieux comme un Franz Hals ou un Velasquez pour le fameux « Ra-ta-plan », sur un décor d'étendars, de canons et de lueurs de bataille.

Michelangelo Veltri a, cette fois, parfaitement maîtrisé et entraîné un orchestre d'Avignon un peu court, mais qui joue avec un sérieux et une musicalité remarquables, ainsi que les chœurs (renforcés par ceux de Marseille) aux ensembles bien mouvementés et fervents.

Dans une représentation aussi excellente, les chanteurs vedettes trouvent naturellement leur place, sans apparaître comme de monstrueuses exceptions. Montserrat Caballe brûle avec éclat dans le rôle assez statique de Leonora qui convient à son imposante présence, chargée des prestiges d'une voix incomparable par sa richesse de timbres, sa souplesse instrumentale, ses couleurs de pourpre et de cristal.

Mais elle ne rayonne pas seule, entourée par de vigoureux partenaires qui donnent une réelle consistance dramatique à cette action, laquelle, malgré ses invraisemblances, prend souvent à la gorge tant Verdi y insuffle d'émotion, parfois jusqu'au paroxysme : le ténor Gianfranco Cecchele, d'une vaillance un peu sommaire parfois, mais réellement émouvant dans le beau dialogue où il refuse de tirer les armes contre son ami, et surtout Renato Bruson, un baryton à la voix d'une rare et puissante beauté, qui incarne avec noblesse ce Don Carlos acharné à venger l'honneur de la famille.

Autour d'eux, Jane Berbié, séduisante bohémienne avec une voix corsée et chaleureuse, Bonaldo Giaiotti, supérieur de couvent qui a la majesté et le grave de Pimène, et Sesto Bruscantini en Frère Melitone, qui pâlit un peu au souvenir des prouesses truculentes de Gabriel Bacquier.

Oui, l'Opéra d'Avignon méritait, dimanche, qu'on délaissât un printemps précoce qui remportera d'autres victoires.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations le 15 mars, à 20 heures.

VARIÉTÉS

RENAUD A BOBINO

Toute la première partie de son spectacle à Bobino, Renaud, en salopette bleue et foulard rouge, la voix traînante, ressuscite les goualantes de Fréhel, d'Aristide Bruant et de Montéhus, *l'univers populiste, réaliste*, de chansons où les vies sont accordées au rohn-bohu de la rue, à une façon de prendre et de donner sans rien garder, où les personnages sont fatalistes et leurs destins tragiques, où les « mauvais garçons » de la place Blanche et de Montmartre attendent la « comptée », où *Jésus la Caille*, croise Marie la blonde et Nana rencontre Julot gueule d'acier. Vigoureusement accompagné par Joss Baselli et ses musiciens, Renaud, vingt-sept ans, chante *Du gris, C'est un mauvais garçon, Le plus bath des javas, Tel qu'il est, Rue Saint-Vincent, la Butte rouge*, face à un jeune public populaire venu *écouter* les derniers succès de la radio, *Ma gonzesse*, et *Laisse béton*. Et la fidélité et la modernité, la tendresse légèrement ironique avec lesquelles il restitue cet héritage du début du siècle, lui permettent d'affirmer avec panache les racines de ses propres chansons et de dire au passage qu'il a *repris* naturellement le flambeau d'un genre qui semblait s'éteindre depuis la mort de Piaf.

Reformant équipe en deuxième partie avec ses habituels musiciens, jouant sur une diversité de couleurs musicales (rock, country, ballades, complaintes), Renaud chante alors en argot, en verlan, avec *gouaille et tendresse mêlées*, ses propres chroniques de révolte et de sentiments, de paumés dans les banlieues tristes, de faits divers tragiques et dérisoires.

Renaud, qui ne dédaigne ni les coups de gueule ni l'humour et la parodie, a des chansons-histoires solidement construites dans lesquelles vivent et parfois meurent des êtres de chair et de sang, les habitants d'une H.L.M. blême, le « loubard » qui ne se fait pas d'illusion, deux jeunes hommes qui agonisent sur l'asphalte, à 2 heures du matin, rue Pierre-Charron, après un braquage raté, le joueur de flipper et le motard. Le ton de Renaud paraît aujourd'hui toujours juste, et certaines de ses chansons sont exemplaires. Ainsi le superbe portrait de Mimi l'ennui :

Elle aime rien, même pas les copains,
pi elle dit qu'elle est lasse
de traîner sa carcasse
dans c'paum'monde tout gris,
dans cette pauv'vie sans vie
même sa peau elle l'aime pas.

CLAUDE FLÉOUTER.

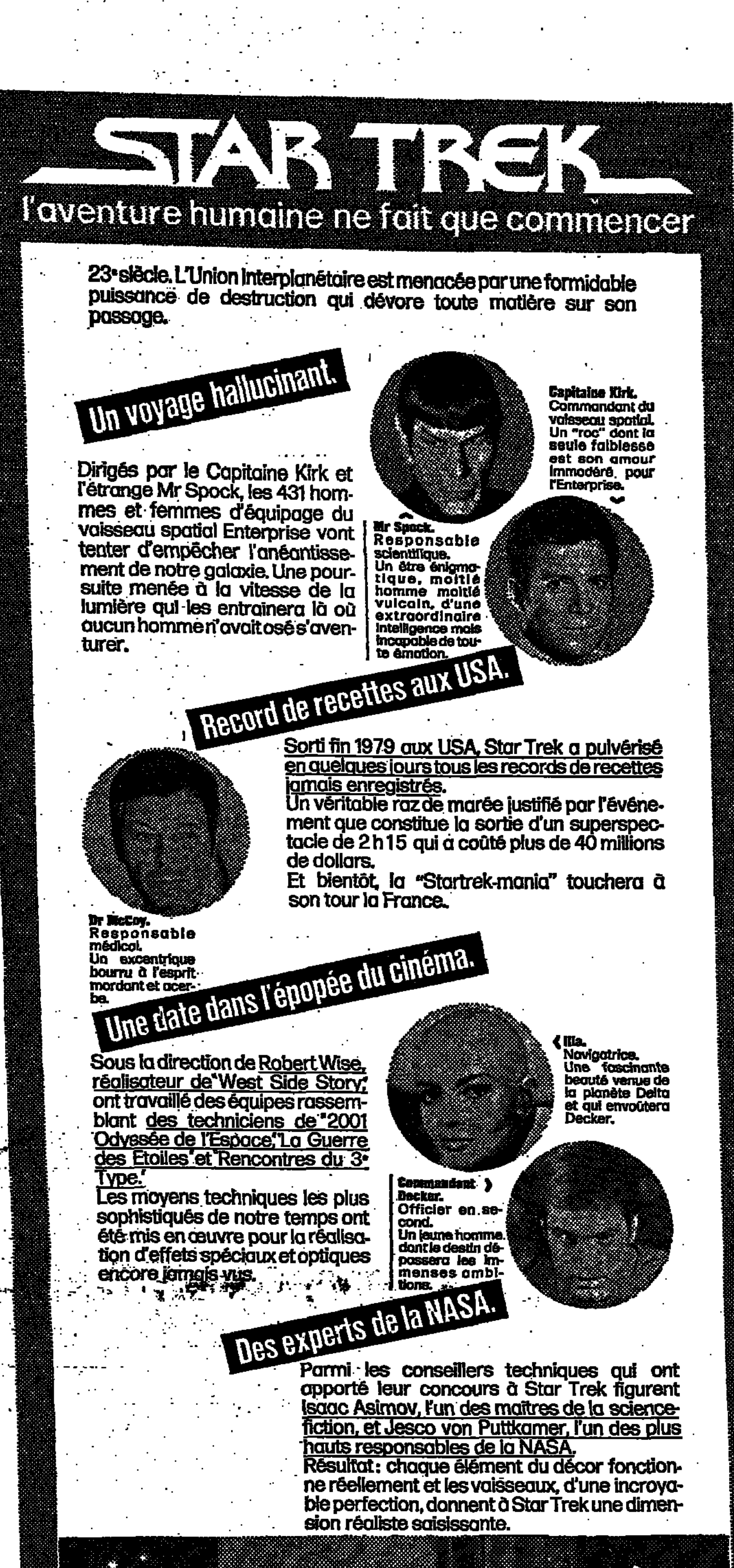
★ Bobino, 20 h. 30.

LES PROJETS DE M. BERNARD LEFORT

M. Bernard Lefort, qui prendra le 1er août ses fonctions d'administrateur général de l'Opéra de Paris, a été reçu par le président de la République le mercredi 12 mars. Au terme de cette entrevue, au cours de laquelle il a communiqué à M. Giscard d'Estaing le programme des trois prochaines saisons à l'Opéra, le successeur de Rolf Lieberman a déclaré qu'il souhaitait accorder une importance accrue au ballet.

Dans un souci de démocratisation, le nouvel administrateur prévoit diverses tournées du corps de ballet dans les villes de province. Il annonce aussi que l'Opéra sortira de ses murs pour toucher un public plus diversifié. Ainsi *Carmen* sera monté au Palais des sports de Paris à la rentrée de 1981. D'autre part, des efforts particuliers seront faits en matière de retransmissions audiovisuelles.

Enfin, M. Lefort a indiqué que le palais Garnier serait jumelé avec un autre grand théâtre étranger.



RACINE - FORUM CINÉMA

GAUMONT et HUNGAROFILM présentent

RHAPSODIE HONGROISE

un film de Miklos JANCSO

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1979

ÉLYSÉES POINT SHOW (v.o.) - 3 LUXEMBOURG (v.o.) - P.L.M. SAINT-JACQUES (v.o.)
SAINT-MICHEL (v.o.) - IMPÉRIAL PATHÉ (v.f.) - GAUMONT CONVENTION (v.f.)

GAUMONT présente

Sélection Cannes 1979

Lee Remick dans

LES EUROPÉENS

D'après le célèbre roman d'Henry James

avec Robin Ellis

et Wesley Addy, Tim Choate, Lisa Eichhorn, Kristin Griffith, Nancy New, Norman Snow, Helen Stenborg, Tim Woodward

Deux européens raffinés, un peu corrompus, papillons de nuit échappés du vieux continent voletteent à s'en brûler les ailes autour de ce sanctuaire. C'est la bouleversante rencontre de deux mondes qui s'affrontent. Des sentiments violents, passionnés mais retenus, un langage subtil et délicat, des personnages purs et vrais, des images d'une beauté oubliée.
Un moment de grâce, de finesse et d'esprit.

MARIGNAN PATHE VO • UGC BIARRITZ VO • HAUTEFEUILLE VO • QUARTIER LATIN VO
BIENVENUE MONTPARNASSE VO • MAYFAIR VO • GRAND REX VF • BERLITZ VF • CLICHY PATHE VF
MONTPARNASSE 83 VF • UGC GARE DE LYON VF • UGC GOBELINS VF • 3 NATION VF
GAUMONT SUD VF • CAMBRONNE VF • GAUMONT LES HALLES VF
TRICYCLE Asnières • GAUMONT Evry • BELLE EPINE Thiais • PATHE Champigny
ALPHA Argenteuil • ULIS 2 Orsay • FLANADES Sarcelles • AVIATIC Le Bourget
CYRANO Versailles • ARTEL Villeneuve • C2L St-Germain • FRANÇAIS Enghien
PB Cergy Pontoise • CLUB Les Mureaux

Steven Spielberg vous a terrifiés avec "LES DENTS DE LA MER"...
il vous a émerveillés avec "RENCONTRES DU 3e TYPE"...
... maintenant il recommence avec ...

1941

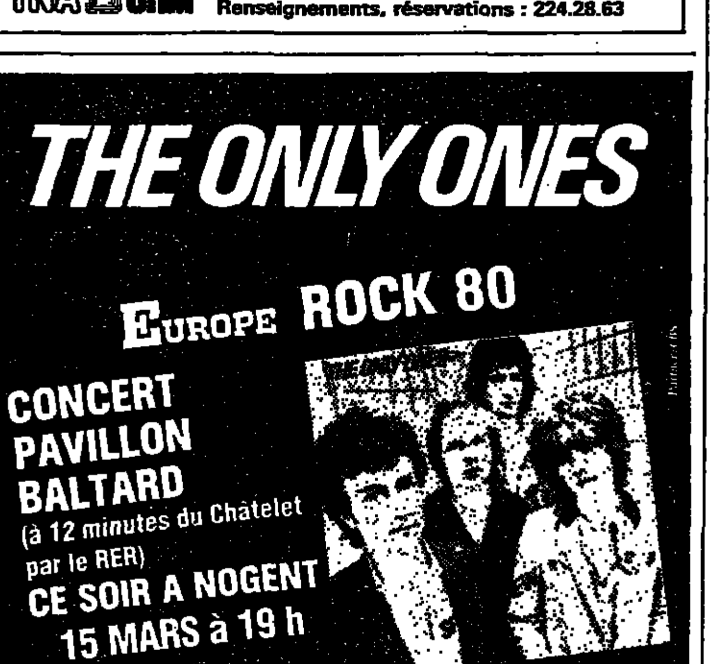
UNE PRODUCTION A-TEAM
D'UN FILM DE STEVEN SPIELBERG

1941 "LA FOLIE GAGNE HOLLYWOOD"

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

ILS SONT FOUS D'"elle"

120 000 PARISIENS ONT DÉJÀ VU LE FILM DE BLAKE EDWARDS.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Archéologie.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Negropean Express.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h. 30 : Un palmier sur la banquise.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : le Songe d'un homme ridicule ; 22 h. : Marie France ; 23 h. 15 : Plurielle.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : Une chambre pour enfants sages.
Créteil, Espace Carole (207-69-03), 21 h. : les Visages de Lilith.

Vendredi 14 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Centre Pompidou (277-12-33), théâtre, 18 h. 30 : Cartaya ; 21 h. : les Travaux et les Jours. — Cinéma, 18 h. : la Vie rurale en France.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Dennis Wayne and Dancers ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 21 h. 30 : Amélia.
American Center (354-99-92), 21 h. : Tongues.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic-Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert. — **Théâtre du Soleil** (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — **Atelier du Chaudron** (328-97-04), 20 h. 30 : le Prince heureux.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
Chapelle Saint-Roch (296-48-55), 20 h. 30 : Douceur.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Cendres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : la Vie privée de Wolfgang Borchert.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 21 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Gymnase (256-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Salle Maine-Montparnasse (626-08-07), 20 h. 30 : le Feu sur le sable.
Salle Valhubert (584-30-60), 21 h. : Carmosine.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre 18 (229-09-27), 21 h. : Pierre Villaminte ; 19 h. : la Senorita (en espagnol).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre-en-Rond (387-75-38), 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 347 (526-29-06), 21 h. : la Poube.
Théâtre de la Villa (542-72-56), 20 h. 45 : la Cagnotte.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : Bernard Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallla.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. : Moilien chante Aragon ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Théophile ; 23 h. 45 : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : Muche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Beijaflor (musique afro-brésilienne) ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : Vasca, Elbaz, Sitruk, Jacinta, Mirapeu.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles. — II, 22 h. : Bussi.

La danse

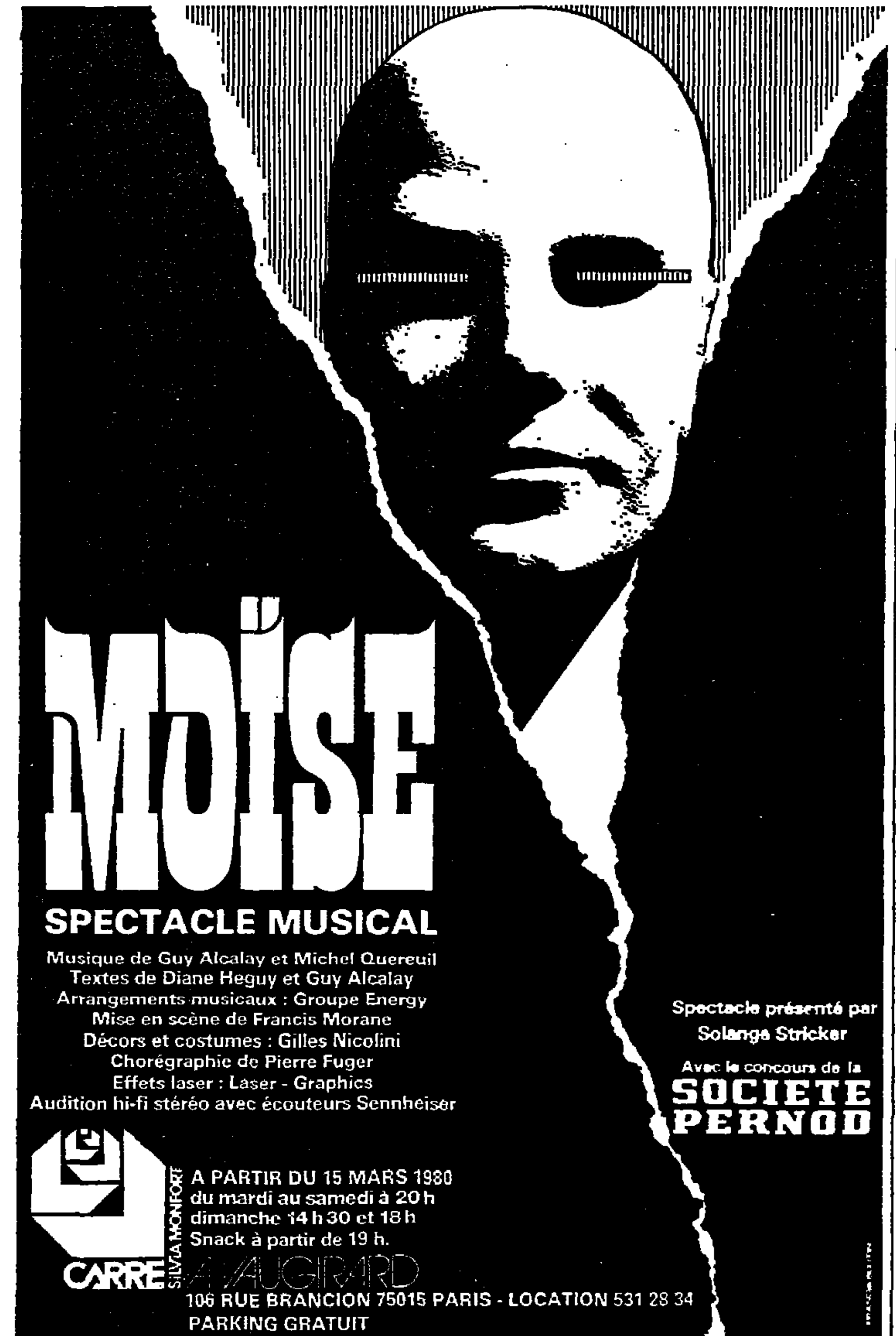
Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : J.-C. Ramseyer, S. Alvarez de Toledo, M. Dagois (Impertidanse) ; 20 h. 30 : Compagnie de danse Tamar.
Cité internationale universitaire (589-38-69), 20 h. 30 : Ballets Karin Waehner.
Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h. 30 : Free to Fusion.
Théâtre Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : S. Fléchet, J. Sirlez, M. Vossen, S. Kassap.

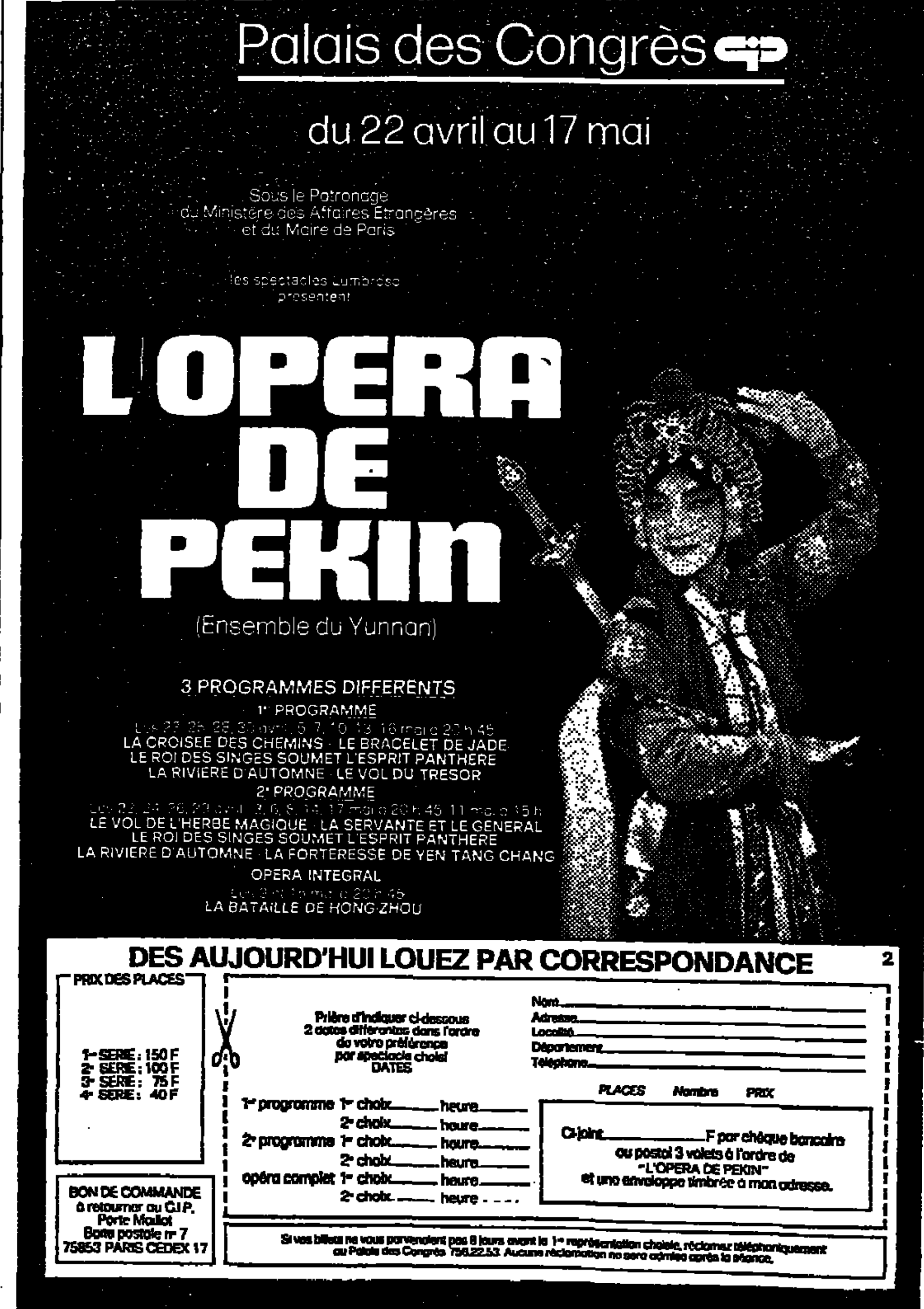
Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

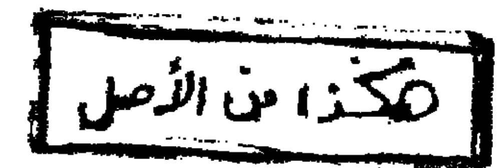
Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Renaud.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Michèle Bernard.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : *Michel Hermon*.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Enrico Macias.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : S. Adamo.
Salle Wagram (380-30-03), 22 h. : Carnaval brésilien.









SPECTACLES

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Boulanger (Bartok, Beethoven, Chopin, Ravel) ; 21 h. : F. Akoka (Chopin).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre et Chœurs d'enfants de Rueil-Malmaison (François d'Assise).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (Don Juan).
Palais des congrès, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. K. Boehm (Beethoven, Dvorak).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Tagliaferro (Liszt, Beethoven, Prokofiev, Chopin).
Salle Pleyel, 21 h. : Orchestre national irlandais de Dublin, dir. A. Rosen (Boydell, Beethoven, Mahler).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : Duo Boell-Roubach.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : A. Korner, C. Hodgekinson ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Eddie Louiss Quartet.
Dunois (584-72-00), 23 h. : Romance pour saxophone.
Eglise américaine, 20 h. : Jukes Blues Band.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Little Buddy, The Kids Punkabilly.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : B. Fays, R. Thiebaut.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Aldo Romano Quintet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Jacky Milliet.

Dans la région parisienne

Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : Opéra parlé.
Boulogne - Billancourt, T. B. B (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Cergy - Pontoise, C. C. A.-Malraux (032-79-00), 21 h. : Théâtre de chambre.
Clichy, Théâtre Rutebeuf (346-68-70), 20 h. 45 : les Fusils de la Mère Carrar.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : Métamorphose.
Créteil, Maison André - Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : la Ville oscillante et musicale. — M. J. C. Mont-Mesly (207-37-67), 20 h. 30 : Marc Richard Quintet.
Elancourt, A P A S C (062-82-81), 20 h. 30 : En r'venant d'l'expo.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : le Revizor.
Levallois, Auditorium P.-V.-Couturier (270-83-84), 21 h. : Chicago Blues Magic Slim.
Malakoff, Théâtre 71 (655-53-45), 21 h. : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux.
Nogent-sur-Marne, Pavillon-Baltard, 19 h. : Diesel, The Cure, Specials.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Solistes de l'Ensemble intercontemporain (Debussy, Xenakis...).
Romainville, Palais des fêtes, 20 h. 30 : les Frères Jacques.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est. — Grande salle, 20 h 30 : Attention au travail ; 23 h. : Megumi Satsu.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : Madame Rose est au parfum.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Rossini, Paganini, Moussorgski).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), 21 h. : les Justes.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 20 h. 30 : Visage de sable.

cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), 16 h., Hommage à D. Zanuck : The Road to glory, de R. Walsh ; 18 h., Hommage à Ozu : le Fils unique ; 21 h., Le théâtre d'ombres et le cinéma : Karaghiozis médecin malgré lui ; les Aventures du prince Achmed, de L. Reiniger.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., L'œuvre de Jancso : Cantate ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : le Passage des tentes aux maisons ; la Rivière sèche ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : le Retour de Maxime, de G. Kozintzev et et L. Z. Trauberg ; 21 h., Hommage à Ozu : Crépuscule à Tokyo.

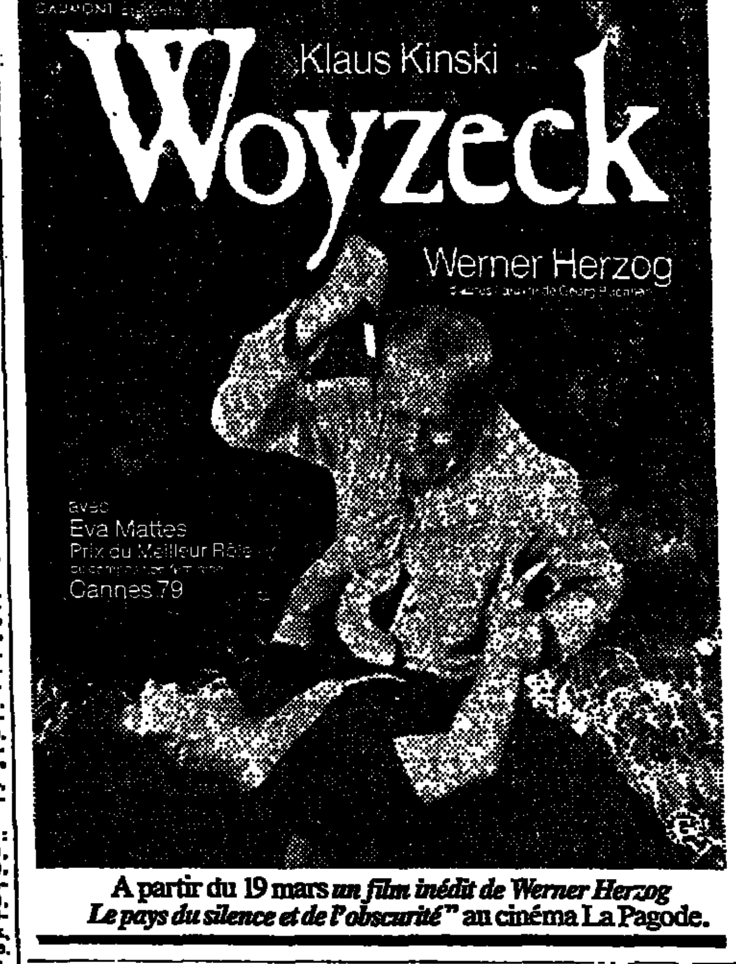
Les films nouveaux

LA MALADIE DE HAMBOURG, film allemand de Peter Fleischmann. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
THE PATRIOT GAME, film américain de Arthur Mc Caig. V.O. : Action Christine, 6e (325-85-78).
RHAPSODIE HONGROISE, film hongrois de Miklos Jancso. V.O. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71).
JOSEPH ET MARIE, film français de José Maria Berzosa. Saint-André des Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
JUBILEE, film anglais de Derek Jarman. V.O. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES EUROPEENS, film américain de James Ivory. V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES SEIGNEURS, film américain de Philip Kaufman. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VIOLENCES SUR LA VILLE, film américain de Jonathan Kaplan (**). V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
1941, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
BLACK JACK (Angl., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).
LES BORSALINI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Secrétan, 19e (206-71-33).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), St-Germain Studio, 5e (354-42-72). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), V.It : Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

(Lire la suite page 34.)









SPECTACLES

(Suite de la page 33.)

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 15e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mer., V., D., Mar., Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (Allem., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr., version angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE QUINTET DE SVEN LANG (Suéd., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), en soirée.
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE (Ch., v.o.) : Le Seine-Ciné, 5e (325-95-99).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE BARBES (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE TAMBOUR (All., v. o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., version anglaise : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Quintette, 5e (354-35-40).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-52-15) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SCIENCES HUMAINES

L'AFFAIRE DE L'ÉCOLE FREUDIENNE DE PARIS

La nouvelle école de M. Jacques Lacan veut « restaurer la vérité » de la psychanalyse

Le processus de « dissolution » de l'Ecole freudienne de Paris, annoncé par M. Jacques Lacan (« le Monde » du 9 janvier), va revenir à la légalité, ainsi qu'en avait disposé le 25 janvier Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, en désignant un mandataire de justice, Me Zécri, chargé de reconstituer les organes directeurs légaux de l'école (« le Monde » des 23 et 27 janvier).

Une première assemblée générale doit avoir lieu le 16 mars pour examiner la proposition de réforme des statuts, portant le conseil d'administration de dix-sept à vingt-cinq membres. Le conseil lui-même ferait l'objet d'une élection lors d'une seconde réunion envisagée pour le 27 avril. C'est alors que le nouveau conseil sera en mesure de convoquer une assemblée générale extraordinaire qui porterait à son ordre du jour la question de la dissolution. Les deux premières assemblées seront présidées par le mandataire de justice, dont la mission sera dès lors achevée.

Mais, sans attendre, M. Jacques Lacan a fondé le 21 février une association régie par la loi de 1901 dite la Cause freudienne. Les statuts en ont été déposés légalement à la préfecture de police, où la consultation en est libre (*le Monde* du 6 mars).

Il est prévu dans la lettre d'accompagnement que *« les personnes chargées de sa direction et de son administration »* sont M. Jacques Lacan, directeur, et Mme Gloria Yerodia, qui assume le secrétariat.

Aux termes de l'article 2, *« cette association a pour objet la psychanalyse, et pour but : d'en restaurer la vérité, d'en transmettre le savoir, de l'offrir au contrôle et au débat scientifique, de fonder en raison la qualification du psychanalyste. Elle oriente ceux qui veulent, dans le champ ouvert par Freud, poursuivre avec Lacan. »*

Elu pour cinq ans par l'assemblée générale des membres, le directeur est la clé de voûte de l'association. Les adhésions *« sont présentées à son agrément »*. Il *« propose le bureau »* à l'assemblée : il fait aussi la *« proposition »* du conseil — élu pour deux ans — qui l'assiste, et dont *« l'avis est sollicité par le bureau dans les cas importants »*. Il convoque *« si nécessaire »* l'assemblée extraordinaire.

Si cette exclusivité de la direction, sa personnalisation, reprennent les termes mêmes de l'acte de fondation de l'Ecole freudienne de Paris du 21 juin 1964, les statuts mêmes et le mode de gouvernement sont très différents. Rédigés en 1964, complétés en 1969, les statuts de l'E.F.P. énuméraient les personnes qui composent l'association, soumettent les adhésions au bureau. Ils prévoyaient que le conseil d'administration, *« doté des pouvoirs les plus étendus »*, désignait le bureau et devait donner son avis au président pour la convocation d'assemblées générales extraordinaires. La publication d'un règlement intérieur était formellement prévue dans le délai d'un an, alors qu'elle reste une éventualité dans le cas de la Cause freudienne (*« un règlement intérieur pourra être établi »*).

Les compléments apportés en 1969 et déposés à la préfecture en 1971 décrivaient minutieusement l'appareil de contrôle, d'administration d'enseignement à l'E.F.P. Ils prévoyaient notamment que les responsables des départements de recherche ou d'étude se réuniraient en *directoire*, et que le conseil d'administration comprendrait de dix à dix-sept membres. Ces rouages disparaissent dans la Cause freudienne.

La comparaison, enfin, doit porter pour l'essentiel sur les définitions des objets des associations fondées par M. Lacan. En 1964, elle était la suivante : *« Cette école a pour but de donner au psychanalyste une qualification qui soit conforme à celle exigée dans toute profession, c'est-à-dire contrôlable dans ses étapes et prouvée dans ses résultats. Ce but est corrélatif d'un autre (...) : que la praxis, instaurée par Freud comme la psychanalyse, s'offre au contrôle et fasse les preuves qui depuis Freud lui ont manqué, pour que sa place soit reconnue dans les disciplines scientifiques. »*

Les variations des formulations recouvrent une préoccupation permanente : définir la psychanalyse, la transmettre, situer sa place dans la culture et la société. C'est bien sur ce terrain que portent les antagonismes actuels, entre les « mille » qui ont écrit à M. Lacan, et les membres de l'E.F.P. qui ont signé ou approuvé le recours aux procédures juridiques.

L'APPEL AUX VRAIS FIDÈLES

Les membres de l'Ecole freudienne, qui ont envoyé à M. Lacan une lettre renouvelant leur volonté de le suivre, ont été invités par lui à se réunir, le 15 mars, à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, à la veille de l'assemblée générale de l'Ecole freudienne de Paris.

L'invitation était accompagnée de la lettre suivante :

« Delenda est. *J'ai fait le pas de le dire, dès lors irréversible. Comme le démontre qu'à y revenir on ne trouve qu'à s'engluer — où fai moins fait Ecole... que colle.*

» *Dissoute, elle l'est, du fait de mon dit. Reste à ce qu'elle le soit du vôtre aussi. Faute de quoi, le sigle que vous tenez de moi tombe aux mains de faussaires avérés.*

» *Déjouer la manœuvre revient à ceux de l'Ecole que je réunis ce samedi 15.*

» *Qu'on m'en croie ! Je n'admettrai personne à s'ébattre dans la Cause freudienne que sérieusement d'écolée.*

» *Paris, ce 10 mars 1980.*

» *Jacques Lacan.* »

D'autre part, M. Eric Laurent, secrétaire général de l'Ecole freudienne, a fait parvenir à certains membres une déclaration à signer afin de mettre en échec *« les manœuvres du groupe du référé en vue d'usurper le nom de l'Ecole freudienne »*. Les signataires de ce texte sont invités à *« désapprouver la procédure engagée contre Jacques Lacan et l'E.F.P., soutenir l'acte de Jacques Lacan en date du 5 janvier, faire en sorte par leur vote que sa déclaration de dissolution devienne de droit »*.

Il est spécifié que ce texte est mis en circulation *« avec l'accord de Lacan »*.

SCIENCES

A l'Agence spatiale européenne

LE COUT SUPPLÉMENTAIRE DU PROGRAMME SPACELAB A FAIT L'OBJET D'UN ACCORD FINANCIER

Les dix pays européens participant au programme Spacelab (laboratoire spatial) de l'Agence spatiale européenne (ESA) sont parvenus, mercredi 12 mars, à un accord définitif sur le financement du surcoût de ce programme, finalement évalué à près de 4 milliards de francs.

L'accord obtenu le 12 mars autorise un nouveau dépassement de 20 %. Mais pour cette nouvelle rallonge, la clé de répartition des efforts financiers entre les différents pays participants sera modifiée, en particulier du fait de l'Italie, qui s'estime défavorisée pour ce qui concerne les retombées sur son industrie nationale. Ainsi la contribution de l'Italie au dépassement (18 % pour l'arrangement couvrant les premiers 120 %) est ramenée à 1 %. En conséquence, la part de la R.F.A. passe de 53,54 à 64,78 %, celle de la France de 10 à 12 %, celle de la Grande-Bretagne de 6,4 à 7,8 %, etc.

La décision de mercredi a aussi permis le déblocage, pour 1980, de crédits s'élevant à plus de 500 millions de francs.

Les déchets nucléaires

L'ATELIER DE VITRIFICATION DE MARCOULE A DÉJA FONCTIONNÉ DURANT HUIT MILLE CINQ CENTS HEURES

Mis en service le 28 juin 1978, l'atelier de vitrification des déchets nucléaires de Marcoule (A.V.M.) a fonctionné, jusqu'à présent, *« de façon tout à fait satisfaisante »*, indique un communiqué du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Cette installation, la première de ce type au monde qui fonctionne de manière industrielle, en continu, permet l'inclusion, dans des verres de haute densité, des déchets de forte radio-activité (« produits de fission ») extraits des combustibles nucléaires irradiés dans les centrales nucléaires.

Depuis sa mise en service, indique le C.E.A., l'A.V.M. a fonctionné huit mille cinq cents heures, et fabriqué 96 tonnes de verres répartis dans deux cent quatre-vingt-sept conteneurs, ce qui correspond aux déchets nucléaires de près de 5 000 tonnes de combustibles de la filière « graphite-gaz ». Pour l'instant, les conteneurs sont stockés dans des puits immédiatement voisins de l'installation.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Karl Böhm, l'inébranlable

Karl Böhm et l'Orchestre de Paris, c'était jeudi soir, au Palais des congrès, en direct sur TF 1, une belle vision simple, authentique, de la musique en action. Rien de frelaté, aucune virtuosité intempestive, aucun exhibitionnisme, ni sur le plateau ni dans la réalisation d'Yves-André Hubert, discrète, sobre et précise. Karl Böhm, à quatre-vingt-cinq ans, dirige assis : ses vieilles jambes ont quelque mal à le porter pendant ces entrées et ces sorties saccadées, mais il reste le chef inébranlable à la tête de ses troupes. Sur sa chaise, souvent il se dresse à moitié, pour souligner un accent, un sursaut de la musique. Il ressemble à un gros brochet au regard sérieux derrière ses grosses lunettes, qui guette sa proie, la musique, dont chaque son doit intervenir au moment voulu, rarement un éclair pour corriger tel détail qui s'écarte de la règle.

Sa battue précise en mouvements très restreints s'élargit par moments pour entraîner une péripétie nouvelle, mais la baguette esquisse surtout dans l'air une image synthétique de la partition, de ses courants, de ses lignes d'intensité. Et l'interprétation de la Deuxième Symphonie *de Beethoven apparaît ainsi toute simple, harmonieuse, réduite à l'essentiel, d'une beauté souveraine.*

Pendant l'entracte, un reportage sur les répétitions accuse les angles de sa personnalité, son autorité sans réplique, son air excédé par de petites inexactitudes, sa bonne humeur aussi, promptement recouvrée. « Je ne suis pas un dompteur, *dit-il,* je fais des efforts. Il faut qu'un chef soit un ami. Je suis devenu tout doux, pourvu qu'on ne m'agace pas. » *Mais le vieux lion n'a pas perdu ses griffes et les musiciens le sentent bien qui, dans la* Symphonie du Nouveau Monde *de Dvorak, déploient avec bonheur un lyrisme prodigieux de chaleur et d'élan dans une transparence sonore exceptionnelle, tandis que, dans l'adagio, se déploient les grandes orbes de la nostalgie sans limites. Et Böhm, lorsqu'il a fini son bel ouvrage, distribue à chacun sourires et petits gestes amicaux, l'air très content d'avoir fait de la musique comme il l'aime : au plus juste, dans toute la force du terme.* — J. L.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 15 MARS

— *M. Christian Beullac*, ministre de l'éducation, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 h.

DIMANCHE 16 MARS

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, participe à l' « interview-événements » de R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe I, à 19 h.

SPORTS

NEUF COMITÉS RÉGIONAUX DEMANDENT UNE RÉORGANISATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI

De notre correspondant

Grenoble. — Neuf comités régionaux de la Fédération française de ski sur seize (Savoie, Dauphiné, Mont-Blanc, Alpes-Provence, Jura, Vosges, Côte d'Azur, Auvergne, Forez) ont demandé récemment, à l'issue d'une réunion à Chambéry, la convocation immédiate d'une assemblée générale extraordinaire de la F.F.S. afin de modifier les statuts de la Fédération. Ces neuf comités, qui ont une orientation « sportive » par opposition à l'orientation « touristique » des autres, souhaitent être mieux représentés dans les instances dirigeantes de la F.F.S. (« Le Monde » du 29 décembre 1979.)

Les principaux dirigeants de firmes de matériels et de vêtements de sports d'hiver, membres du pool des fabricants, se sont, pour leur part, concertés au cours du dernier salon international de Grenoble (SIG) du 1er au 4 mars. L'attitude du P.-D G de la société Salomon qui avait exprimé le 27 février à Paris son mécontentement devant les médiocres résultats des Français aux Jeux olympiques de Lake-Placid, et envisagé de ne pas renouveler son contrat avec la F.F.S., a été jugée « excessive » par les autres fabricants.

Ainsi M. Laurent Boix-Vives, P.-D. G. de Rossignol a fait observer que sa société devait trop à la compétition et aux précédentes équipes de France de ski dont les résultats furent brillants, pour l'abandonner au moment où elle connaît de graves difficultés.

C. F.

ANNE-MARIE MOSER-PROELL RENONCERAIT A LA COMPÉTITION

A Saalbach, en Autriche, où s'est disputée, mercredi 12 mars, la dernière épreuve comptant pour la Coupe du monde, l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a annoncé son intention de renoncer à la compétition. La championne olympique, qui est aussi la plus titrée de toutes les skieuses, s'est classée sixième du slalom géant de Saalbach remporté par l'Allemande de l'Ouest Irene Epple, devant la Française Perrine Pelen. C'est Hanni Wenzel (Liech.) qui a remporté la Coupe du monde avec 311 points, précédant Anne-Marie Moser-Proell (259 pts). Perrine Pelen est quatrième.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *L'Allemand de l'Est Jan Hoffmann, vingt-cinq ans, est devenu champion du monde de patinage artistique, pour la deuxième fois, jeudi 13 mars, à Dortmund (R.F.A.). Le Britannique Robin Cousins, champion olympique à Lake-Placid (*le Monde *du 23 février) et l'Américain Charles Tickner ont pris respectivement les deuxième et troisième places tandis que le Français Jean-Christophe Simond a terminé à un modeste treizième rang.*



Vendredi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Hold-Up ».
De J. Stuart ; réalisation P. Sabbagh, avec J Raymond, M.-C. Mestral, J. Balutin...
Deux amoureux, qui croyaient passer un week-end romantique à la campagne, voient leur plan déjoué.
22 h 20 Sports : patinage artistique.
A Dortmund : championnat du monde (danse).
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Médecins de nuit ».
Réal. B. Gantillon. Avec O. Allegret, A. Chateau, P. Rouleau...
21 h 35 Apostrophes.
Eloge de la fantaisie.
Avec MM. J. Amado (*Tiets d'Agreste*), D. Boulanger (*la Dame de cœur*), F. Coupry (*La Terre ne tourne pas autour du Soleil*), Mme F. Delay (*l'Insuccès de la fête*), MM. R. Fallet (*la Soupe aux choux*), F. Trystan (*Histoire sérieuse et drolatique de l'homme sans nom*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Raimu) : « Mam'zelle Nitouche ».
Film français de M. Allégret (1931), avec Raimu, J Mareze (N rediffusion).
En 1880, dans une ville de garnison, Célestin, organiste de couvent, a composé une opérette sous un autre nom. Une pensionnaire délurée, qui a découvert son secret, veut assister à la première représentation, ce qui provoque une folle équipée.
L'opérette d'Hervé filmée, au début du parlant, sans recherches cinématographiques. Raimu est la principale attraction de ce divertissement désuet.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : la facture de l'« Amoco-Cadiz ».
21 h 30 Charles Dumont et quatre voix à la clef.
Avec C. Dumont, J. Bertin, C. Regnier, J. Baigneaux, R. Lahaye.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'humanité après l'australopithèque (deuxième partie).
20 h., « Pa-kin ou les oppressions de la vertu » (première partie)
21 h. 30, Black and blue : Alexis Corner.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (en direct de Baden-Baden) : « Hamlet, poème symphonique » (Liszt), « Concerto pour violon et orchestre » (Veerhoff), « Symphonie n° 103 en mi bémol majeur, roulement de timbales » (Haydn), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Lukas Vis, avec Ch Edinger, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : « Sonate en la bémol majeur », opus 26 (Beethoven) ; 23 h., Vieilles cires : Cycle Pierre Monteux, « le Sacre du printemps » et « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Hommage à Jerry Fielding.

Samedi 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 La vie en vert.
12 h 45 Jeune pratique.
La drogue.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 55, La croisière s'amuse ; 14 h. 45, Un nom en or ; 14 h. 50, Plume d'Elan ; 14 h. 55, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 35, Quentin Durward ; 16 h. 30, Le petit chien ; 16 h. 45, Temps X ; 17 h. 25, Spiderman ; 17 h. 45, Avec des idées, que savez-vous faire ?
18 h 10 Trente millions amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un.
Eddy Mitchell.
21 h 35 Série : « Anna Karénine » (n° 7).
Réalisation B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Sports : ski.
Slalom spécial messieurs à Saalbach.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h. 25 Les moins d'vingt et les autres.
15 h. 10 Les jeux du stade.
Ski ; 16 h. : Rugby (en direct d'Ecosse : Ecosse-Angleterre ; Irlande-Galles, 2e mi-temps).
18 h 10 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Mont-Oriol » (2e partie).
De Guy de Maupassant ; réal. S. Mosti.
22 h 15 Sports : patinage artistique.
Championnat du monde.
23 h 10 Document : Les carnets de l'aventure.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre :
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : le médecin du travail et le conseiller de prévention.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la Belle Epoque ; les Africains : le partage de l'Afrique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Grâce à la musique : Maurice Ravel.
22 h 30 Journal.
22 h 45 Ciné-regards.
Le cinéma anglais existe-t-il ?

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'information.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h. 5, L'agriculture en Chine.
16 h. 20, Livre d'or : Echanges musicaux franco-suisses (H. Cuenod, ténor, et R. Dobos, piano : Haydn, Schubert, Schuman, Brahms, Wolf, Strauss, Fauré, Duparc, Debussy, Poulenc, Satie).
17 h. 30, La R.T.B. présente : « Sortie centre Hainaut », avec V. Mostin et J. Deboch.
18 h. 30, Entretiens de carême, par les pasteurs P. de Robert et D. Atger :
19 h. 30, Entretien avec... A Tansman (troisième partie).
20 h., « l'Echappée par le ciel » ou « le Radeau de la Méduse », de M. Sorescu, adapté par A. Bentoiu, avec P Constant, J. Degor, etc.
21 h. 34, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les travailleurs et étudiants étrangers.
7 h. 40, Concert-promenade : Œuvres de Rossini, Fibich, Paganini, Addinsell, Waldteufel, Nedbal, Eulenberg et J Strauss.
8 h. 30, Musiques chorales : Jazz Sébastien Bach, par les Swingle Singers.
9 h., Samedi, magazine de Jean-Michel Damian.
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « l'Offrande musicale » (J.-S. Bach), « Concerto en mi mineur » (Telemann), par l'Ensemble Secolo Barocco, flûte, et direction M Debost
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens par O. Bernager : G Mahler : Le concert du matin des musiciens : J.-S. Bach.
20 h. 5, La Passion selon Saint Matthieu (Bach), dir. Ph. Herreweghe, en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Beethoven, par Eric Rohmer, cinéaste (quatuors, sonates et bagatelles) ; 1 h., Œuvres de Vandenbogaerde, E. Brown et E. Varèse.

Dimanche 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe en l'église à Pradines (Loire) chez les Bénédictines.
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
12 h TF 1 - TF 1.
12 h 25 Grand concours de la chanson française.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : « le Signe de justice » (n° 4).
Trois de pique contre le gémeau.
16 h 30 Sports première.
Patinage artistique ; Cyclisme ; Jeu à XIII : France-Angleterre (en direct de Narbonne).
17 h 50 Série : « Commissaire Moulin ».
Le diable aussi a des ailes.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Boulevard du rhum ».
Film français de R. Enrico (1971), avec B. Bardot, L. Ventura, B. Travers, C. Revill, H. Powers, G. Marchand, J. Hahn. (Rediffusion.)
Hommage à un certain cinéma américain. Gros budget, morceaux de bravoure, mais un manque de rythme. Brigitte Bardot et Lino Ventura forment un couple insolite.
22 h 30 Concert.
Prélude et Mort d'Iseult, de Wagner, par l'Orchestre national de France, direction E. Jochum.
22 h 50 Sports : boxe.
Championnat du monde des poids moyens.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h On we go.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique) :
violoncelles, de Boccherini ; *Concerto pour clavier et cors*, de Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Estournet.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : « Colorado ».
14 h 30 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
16 h 10 Disney dimanche.
17 h 10 Série : « un Juge, un Flic ».
17 h 45 Les Muppets.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Pearl ».
22 h. 10 Document : « Par elles mêmes ».
Dominique Saudinos, criminologue, chargée des problèmes de l'enfance en difficulté.
22 h. 40 Petit théâtre d'Antenne 2.
Le Bon Exemple, de J. Worms, avec J.-M. Thibault, Rosy Varte et Frédéric Witta.
23 h. 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Pares et J.-L. Orabona. Reportage : « Portrait d'une mère de famille » ; Variétés : Ziloucа (Espagne), Meksa (Algérie), Milena (Yougoslavie), M. Dos Santos et J Gonsalves (Portugal).
16 h Jeu : Tous contre trois.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Petrouchka » (trois mouvements) : « Tango », de Stravinski ; au piano : M Beroff.
17 h 25 Théâtre de toujours : Horace.
De Corneille, par la Société des comédiens-français. (Rediffusion.)
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic' Palace.
20 h 30 Les grandes villes du monde : San-Francisco.
Réalisation : Daniel Costelle.
Une promenade dans le décor grandiose de San-Francisco, avec, pour guide, un jeune professeur d'urbanisme, Stephen Cohen. Beaucoup de rencontres et d'histoires.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Peter Ustinov.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « l'île mystérieuse ».
Film américain de L. Hubbard, M. Tourneur et B. Christensen (1929), avec L. Barrymore, J Daly, L. Hughes, M. Love, H. Gribbon. (Muet, N.)
En 1850, un homme vivant sur une île secrète met au point un sous-marin pour aller vérifier sa théorie que des créatures semblables aux hommes vivent au fond des mers. Sans rapport avec le roman de Jules Verne, bien qu'il ait servi de référence. Un film d'aventure de la fin du muet. La deuxième partie (le monde sous-marin) touche au fantastique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à Grosbliederstroff (Moselle).
11 h., Regards sur la musique : Samson (« Oratorio », de Haendel), deuxième partie.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Echanges musicaux franco-suisses (et à 16 h. 5).
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Dom Juan », de Molière.
16 h. 45, Conférences de carême, par le R.P. Sintias, à Notre-Dame de Paris :
17 h. 30, Rencontre avec... P Dehaye.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan (troisième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : La philosophie.
23 h., Musique de chambre : « Concerto pour violon en la mineur », de J.-S. Bach ; « Gymnastique pour groupe », de D. Detoni ; « Visage I », de R. Depraz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « les Mousquetaires au couvent », actes I et II (Varney), avec G. Bacquier, C. Riedinger, dir. R. Benedetti.
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate de Bach pour le dimanche Laetare.
10 h. 30, Les petites oreilles,
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Suite de Don Quichotte » (Telemann), « la Musica notturna della Strade di Madrid » et « Quintette pour deux violons, un alto et deux violoncelles n° 6 », opus 30 (Boccherini), « Concerto pour clavecin et cors en fa mineur » (J.-S. Bach), avec R. Puyana, clavecin, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Estournet.
13 h. 5, Comédie musicale américaine.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Histoire de la direction d'orchestre, de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Te Deum » (M.-A. Charpentier).
19 h., Jazz vivant : Le Grand Orchestre de Count Basie à Juan-les-Pins, le Big Band de Woody Herman à Nice.
20 h. 5, Le concert du dimanche (présentation).
20 h. 30, Concert (Semaines musicales de Berlin 1979) : « De Natura Sonoris n° 2 pour orchestre » (Penderecki), « Lied des Mephistopheles », « Lied des Unmuts », « Schlechter Trost », « Zigeunerlied » (Busoni-Goethe), « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir Zubin Mehta, avec D Fischer-Dieskau, baryton
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) « Préludes pour piano, premier livre » (Debussy), avec G Robert ; 0 h. 5, Œuvres de Milhaud, Schumann, Villa-Lobos

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi offres d'emploi

Nous sommes un Groupe Industriel à taille humaine avec 3 unités de production, dont le siège est dans le Nord (proche Lille).

Notre activité est variée : off-shore, pétro-chimie, nucléaire, naval, stockage-manutention. Nous sommes bien implantés au MEXIQUE et les projets que nous y développons nous conduisent à rechercher un :

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

qui aura pour mission d'animer, de coordonner et de superviser nos activités, depuis les demandes de prix jusqu'à la mise en route.

Ceci implique un temps partagé entre la FRANCE et le MEXIQUE. Nous voyons à ce poste un homme de 35 ans environ, de formation supérieure et de profil engeniering ayant expérience du génie industriel. Disponible, homme de terrain et de contacts, il parle l'ESPAGNOL couramment (niveau scolaire s'abstenir).

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions au n° 7.788 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces 2 dernières semaines.

- ADJOINT AU DIRECTEUR DE PRODUCTION — réf. VM 7288 H
- DIRECTEUR COMMERCIAL — réf. VM 10375 A
- CHEF DES FABRICATIONS — réf. VM 630 AV
- INGENIEUR LOGISTICIEN — réf. VM 1242 N
- ORGANISATION COMPTABILITE — réf. VM 7324 C

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

pour sa Direction Organisation et Informatique :

recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES

(REF. DOI-815.)

(Ecoles d'Ingénieurs, Maîtrise d'informatique, MIIAGE, Instituts de programmation) seront chargés de la réalisation d'applications sur le mini-ordinateur Réalité pour la gestion interne de l'entreprise.

Expérience dans le domaine des applications de gestion en temps réel sur mini-ordinateur sera très appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions et photo, en précisant référ. annonce à Direction du Personnel à :

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

REVUE PROFESSIONNELLE CHERCHE JOURNALISTE MÊME DÉBUTANT PASSIONNÉ CINÉMA TÉL. 261-84-93

GROUPE INDUSTRIEL
INGÉNIEURS SYSTÈMES
6 ans d'expérience
IBM-OS-MVS
CII-H.-BULL 66
Salaire : 130.000 F/an.
INFORMATIS SELECTION
26, rue Daubenton-5e - 337-99-22

STÉ LÉVITAN
RECHERCHE :
PROGRAMMEUSE CONFIRMÉE
S/M.A.T. C.I.I.
HONEYWELL BULL
Série 61/40. Connaissant COBOL et si possible GESAL.
Se prés. ou écrire avec C.V. à M. Ungera, Service Informatiq., LEVITAN
91, r. du FG-SAINT-MARTIN, 75010 PARIS - 607-48-24. Stés de services s'abstenir.

Rech. pour couple, Paris et 2/3 mois, Côte d'Azur CUISINIERE CONFIRMEE Logée, nourrie, sér. référ. exig. BON SALAIRE. Ecr. n° 7798, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris (9e).

INTERNAT.

BANQUE SUISSE plus que centenaire souhaiterait confier le démarchage de ses produits financiers immobiliers à CONSEILLERS de très haut niveau pouvant apporter preuve de leur réussite et de leur marché. Lettre man. av. C.V. et photo à Albert G. KRUMENAKER Directeur Général CH - 1973 THYON 2000-VALAIS

RÉGIONALES

P.M.E. DE FRANCHE-COMTE organisée et importante dans sa spécialité de travaux sur mesure

cherche

INGENIEUR DIPLOME

Ce chef d'atelier d'envir. 40 ans motivera 200 personnes.

Appointements : 120.000 F min.

Répondre par écrit à SERGE BASTIEN PUBLICITE, B.P. 1093 - 25002 Besancon Ced.

Industriel Francais du Médicament, Centre d'études biologiques, B.P. 563 Miserey, 27005 EVREUX Cedex recherche 1 TOXICOLOGUE docteur vétérinaire exclusivem. Envoyer C.V. et pretentions.

secrétaires

Ch. excell. DACTYLO à domic. Rapide. Expér., sur IBM sphère. Quart. Buttes-Chaum. 202-42-40

enseignem.

L'Anglo European School of English qui célébrera son 10e anniversaire en 1980 est heureux d'annoncer des vacuités pour les étudiants désirant apprendre ou perfectionner leurs connaissances en anglais ou passer l'examen du Cambridge University.

Des cours à plein temps sont accessibles durant l'année au prix de 500 F par mois dans lequel est inclus le logement dans une famille. Ecrire au directeur Anglo European School of English, 96, Old Christchurch Road Bournemouth Dorset England pour informations ultérieures et une brochure.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 et 893-30-02.

Artisans spécialistes rénovation et transformation appart. Tél. 202-49-23 M. Valéry

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends Coupé ZS 104, rouge, traité dinitrol, 15.000 km. PIVERT Denis, 26, r. de Delle, 90600 Grandvillers

demandes d'emploi

Africain célibat., 38 ans, licence et D.E.S. en droit, doct. d'Etat en droit privé. Bilingue franc.-angl. Expér. professionn., possède carte de séjour et permis de travail de longue durée. Bonne présentation, ch. emploi correspondant si possible à sa formation. Etud. toutes proposit. Libre de suite. Ecr. n° 6193. « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

J.H. 19 ans, sérieux, ch. empl. pour les vacances de Pâques. Téléph. : 858-85-81

Diplômé, 33 ans, en poste comme responsable à la diffusion d'un journal professionnel, étudie toutes propositions d'origine presse ou V.P.C. Ecrire : Publivit, réf. 15057, 93, Fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

Jeune AUTEUR talentueux accepte **RÉDACTION et REWRITING** Téléph. : 874-65-97

propositions commerciales · capitaux

Solide Entreprise de l'Industrie horlogère Suisse

cherche

AGENTS GÉNÉRAUX

pour la France, jeunes et dynamiques, pour la mise sur le marché de son assortiment de montres conventionnelles ainsi que pour l'introduction de sa nouvelle palette de montres à quartz « analogues » de haute qualité.

Nous demandons : une formation commerciale approfondie, une formation en marketing et une expérience de vente autonome.

Les candidats doivent avoir des connaissances de la branche, soit être introduits chez d'importants distributeurs pour la vente de montres.

Les offres avec certificats sont à adresser sous chiffre 60.057 à PUBLICATAS, Service International, CH-4010 BALE.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

IMMEUBLE XVIIe RENOVE Superbe 3-4 p. s/cour, jardin, 90 m2, soleil. 950.000 F. 277-68-43 ou samedi, 14 h.-18 h. : 30, rue des GRAVILLIERS

4e arrdt.

Près PLACE DES VOSGES Séjour, 2 chambres 62 m2, rez-de-chaussée avec terrasse. Belle rénovation - 567-22-88

5e arrdt.

ST-JACQUES STUDIO 20 m2 130.000 F CHAMBRE 12 m2 - 72.000 F. Imm. sans asc. - Tél. 535-45-72.

6e arrdt.

6e ODEON - GD 3/4 PIECES cuisine, bains, chauff. central. LIBRE. Imm. ascens. Tapis en cours. Prix intéressant. S/pl. : DIMANCHE, 14/16 h. : 15, RUE GUENEGAUD

8e arrdt.

FRANÇOIS-Ier Luxueux 200 M2 2.000.000 F. Vendredi 17 à 20 h, samedi 14 à 16 h : 19, rue LA TREMOILLE - 550-34-00.

12e arrdt.

VINCENNES 5' Mo Château face Bois. Imm. récent, tt cft LIVING DBLE + 2 CHBRES marbre, entrée, cuisine, bains. 23, av. Dame-Blanche - Park. FONTENAY-SOUS-BOIS Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

13e arrdt.

1/2 pièces 33 m2, confort. Très calme. Ensoleillé. Cave. 230.000 F - Téléph. : 707-12-74.

14e arrdt.

Mo PLAISANCE Imm. neuf, tt cft, bon stand. STUDIO, entrée, cuis., bains, loggia, park. tél. s/jardin. 19, RUE ROSENWALD, samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

LOUVECIENNES prox. gare dans résidence très calme, magnif. 4 P., séj. 40 m2, box fermé. 628.000 F. 918-33-99

CROISSY-SUR-SEINE calme, jolie vue, plein sud BEL APPARTEMENT dern. étage, séj. 3/4 chbres : 107 m2 Tout confort - Box. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90

91 - Essonne

GIF, R.E.R., 5 Pièces + garage, situation EXCEPTIONNELLE : 380.000 F. Tél. : 907-71-04, soir.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - PARMENTIER bon imm. 2 P., cuis., douches : 370.000 F. Téléphone : 553-65-95.

PUTEAUX Immeuble brique, chauffage central Gd studio, cuis., s. d'eau, w.-c., entrée. Prix 95.000 F, crédit 80 %. Idéal pour location. Voir propriét. samedi, lundi, 14 h 30 à 18 h : 3, rue JEAN-JAURES.

94 Val-de-Marne

(94) Limite Fresnes-Antony : 6 Pièces au 3e étage, résidence 4 étages, 89 m2 + balcons : 4 chambres, séjour double de 24 m2, cuisine aménagée, S. de B., wc, cave, parking, chauffage central par radiateurs, près commerces, RER Antony (10 min. à pied), autobus : 420.000 F. Tél. 044-70-69 jusqu'à 17 heures, ou 666-12-26, après 19 heures.

JOINVILLE - Bord de Marne, Part., 3 P., 60 m2, tt cft, impec. Prix 220.000 F. Tél. : 885-63-06.

94-Villejuif, vds 3 P. cuis. tte équip., S. de B., balc., le tout parf. état. 677-87-29, M. Rabier.

Province

Centre ville du Sud-Ouest, reste à vendre 1 appartement, 2 studios, tout confort, bonne rentab. pr placem., possibil. de vendre séparém. Téléphone : 533-96-89.

ECULLY, banlieue Lyon, appt 4 Pièces + cuisine amén., 2 S. de B., 110 m2, très gde classe, garage, parking, tennis et piscine, exposit. et vue exception. CENTRE AFFAIRES. 7, rue Mercière, 69002 Lyon. Téléphone : (7) 837-00-53.




15e arrdt.

MAIRIE XVe, EXCEPTIONNEL vds duplex 4/5 P., 3e et dern. élg., imm. anc. ss asc., séj., S. à M., bur., 2 chb., S. de B., wc séper., chem., chff centr. indiv., moqu., ple terr. pl. sud, mansarde, poutres, tr. clair, calme, parf. état, beauc. caract. Prix 1.150.000 francs.

Téléphone 532-16-62 ou 543-48-85.

16e arrdt.

PASSY, immeuble récent, beau living, 2 chambres, bains SOLEIL. EICHER : 359-99-69.

39, R. SCHAEFFER étage élevé, standing. 9-10 Pièces. Le 15, de 14 à 17 heures.

LA VILLA FOCH Côté soleil de l'av. Foch, reste un seul duplex de 6 pces, environ 220 m2. Ent. rénové, décoré, meublé, panorama sur l'av. Foch même. Chambre de service. Visite sur RV - Tél. : 500-86-73, tous les jrs sauf dim. et lundi. Réalisation CARLTON

Mo JASMIN Immeuble récent tt confort, standing, 128 m2, box LIVING DBLE + 2 CHBRES, entrée, s. à manger, gde cuis. équipée, office, bains, 2 w.-c. 57, rue du Docteur-Blanche Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

HENRI-MARTIN APPT. DE RECEPTION 160 m2 Situation et stand. exceptionnel MARABEL S.A. - 331-23-23

17e arrdt.

Brochant, Part., 2 P., cuis., S. de B., pend., 42 m2, clair, calme, impecc., 270.000 F. — 228-58-58.

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA **3 P.** Immeuble bourgeois, asc. Refait neuf. 398.000 F. RARE. - 325-77-33.

78 - Yvelines

CHAMBOURCY (78) Près St-Germain-en-Laye Part. vd joli appart. 80 m2 + grand balcon. Etat impecc. Bien situé. Parking. Extér. Garage si intéressé. Tél. 965-32-81 et 976-32-17

A VENDRE EN BRETAGNE PERROS-GUIREC (22) MAGNIFIQUES STUDIOS et APPARTEMENTS de 2 à 4 p. Vue exceptionnelle sur mer. Livrables de suite. Prix de 7.000 à 9.000 F le m2

KERJOUANNO (56)
— STUDIOS et APPARTEM. de 2 à 6 p. av. grandes terrasses sur mer, livrables fin 1980. Prix de 5.800 à 7.800 F le m2.
— MAISONS BRETONNES 2 à 5 p., livrables 2e trim. 1981. Px de 7.000 à 10.000 F le m2.
S'adresser Société GIBOIRE Le COLOMBIER, 1, pl. Général-Giraud, RENNES. Tél. 30-90-62

appartem. achat

Société recherche apparts de standing, bel ancien, récent : 11e, 12e, Saint-Mandé. 373-05-81.

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris, avec ou sans travx, préférence rive gauche, près faculté. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-S/BOIS.

2 AVIS VALENT MIEUX QU'UN Consultez aussi SERGE KAYSER pour estimer votre bien 329-60-60

locaux commerciaux

RARE A LOUER 15.000 M2 DANS PARIS dans immeuble neuf. Brut de décoffrage. Locaux à usage entrepôts, bureaux, stockage, ateliers, etc. 10.000 m2 au rez-de-chaussée, 5.000 m2 en sous-sol. Loyer annuel : 3.600.000 F. Ecr. n° 5843 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire (11e)

Boutiques

MONTMARTRE, 55, r. Abbesses Très commerçant. BOUTIQUE LIBRE à vendre ou à louer. Prix à débattre - 520-13-57

villas villas villas

Kaufman & Broad réalise 11 maisons de luxe

avec des terrains de 1.500 à 2.500 m2.
2 modèles de plain-pied, des réceptions de 64 m2 à 68 m2.
Prix ferme : à partir de 1.350.000 F

le Parc de Launay
à Saint-Nom-la-Bretèche
maison modèle
Rue des Deux Croix / 045 64.80.
Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf le mercredi.

CHAMPIGNY Superbe villa luxueusement décorée et aménagée, entrée, vaste séjour, salon en L, bureau, cuisine ensoleillée, 3 chbres, bains, cab. toilette, 2 wc, sous-sol, garage 2 voitures, atelier, buanderie, cave, jard. paysagé. Total 527.000 F avec 105.000 F. **TIC** 142 bis, r. Roger-Salengro, CHAMPIGNY - 886-83-39

SCEAUX Belle maison de 7 P. très bon état. 750 m2 terrain. Prix : 1.350.000 F. EFIMO - 660-45-96

Vends libre, TOULON - LAVALETTE, villa construction pierre, sur 908 m2 avec puits, R.-de-C. : petit F 3, garage ; étage : grand F 3. Tél. : (94) 98-45-82, SASTRE, impasse du Vieux-Moulin. — LA GARONNE 83220 LE PRADET.

SCEAUX CENTRE Maison de caractère 8 P. principales, 1.200 m2 de terrain. Prix : 1.800.000 F. EFIMO - 660-45-96

CHEVILLY-LARUE Maison neuve 190 m2 habitables, construct. de haute qualité. Prix 1.200.000 F. EFIMO - 660-45-96

LE PECQ Calme, charmante VILLA parfait état, séjour dble, 2 ch., cuis., bains + 1 ch. indépendante tout confort. Jardin. Prix 720.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 076-05-90

échanges

Echange F 3, Nice ville, contre F 2, Paris rive gauche de préférence. S'adr. : Mme CLEMENT, 5, boulevard Scamaroni, Ajaccio - Tél. : (95) 21-01-15.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 12e Mo Michel-Bizot SANS COMMISSION
2 P. 51 m2, loyer 1.528 F, charg. 348 F, park. 140 F.
3 P. 93 m2, loyer 2.382 F, charg. 570 F, park. 140 F.
4 P. 85 m2, loyer 2.195 F, charg. 521 F, park. 140 F.
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau) Tél. : 344-12-15

MUETTE Studio, cuis. équipée, balcon, salle de bains, 1.750 F charg. compr. - 707-57-88

LUXEMBOURG LIBRES SUITE NEUF APPTS, 2, 3, 4 et 5 Pces Park. Balcon. Possib. libérale Mixte. Sur place 8, rue Joseph-Bara COGETINA - 720-51-00

CARDINAL-LEMOINE : studio, tt cft. 1.280 F charges compr. Téléphone 265-83-30 le matin.

Région parisienne

BOULOGNE prox. Bois à sais. **MAGNIFIQUE 5 P.** triple exposition vue sur Paris, 2 park., cave, 11e ét. Libre rapidement, écoles, commerces. 4.300 F ch. compr. Visite ce jour, 14/18 heures au 30, RUE FESSART.

Urgent, à louer, cause départ province, pavill. F 5, banl. sud. 2.500 F mens. Tél. : 494-66-08.

La Celle-Saint-Cloud, villa parfait état, 5 Pièces, cuis. + dép., s.-sol, gar., jard., téléph., libre immédiatement. Prix : 4.200 F. Tél. 325-22-55 du 14 au 16 mars.

Province

Mais. d'habitat., 4 P. + gar. + gde cheminée. Visite sur place, samedi 15 mars, 34, rue Basse, 28330 AUTHON-DU-PERCHE.

locations non meublées Demande

Paris

RECHERCHE EN LOCATION STUDIO OU 2 PIECES tous quartiers. - Tél. 261-53-88.

Etudiant arts plastiques cherche studio, clair, dans Paris. Ecrire SVP, à : P. Milville, 4, allée de Champaigne, 95200 Sarcelles.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18

A louer, Paris porte de Pantin, 100 m Mo et périphérique, bureaux gd stdg. Parkings. Reste 289 m2 divis. et 44 m2. Prix modéré. Téléph. : 720-85-00 - 723-46-84 - 723-30-23

MONTEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE Nous établirons vos statuts et exécuterons tles les Démarches Domiciliation de v/siège social ou Location Bureau Meublé av. Téléphone, Télex, Secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 PARIS. Tél. : 272-67-30.

Immobilier (information)

En FRANCE, à PERPIGNAN, mer et montagne INTER - CATALAN (L. SERBETO) agréé FNAIM fondé en 1921. Références bancaires B.N.P. SPECIALISTE CONSEIL IMMOBILIER Correspond. SACLAR - Promot. Constr. (+ 9 000 logements en LANGUEDOC-ROUSSILLON) vous propose en Roussillon (crédit MAX. 80 %) :
— VILLAS dans lotissement ou individuelles.
— APPARTEMENTS, du T2 au T5, centre Perpignan.
— COMMERCES et PROPRIETES.

Doc. : 1, place de Catalogne - 66000 PERPIGNAN. Tél. : (16-68) 34-40-64 et 34-40-53.

fonds de commerce

Cède atelier d'encadrement 55 m2, très bon emplacement centre ville, possibilité galerie antiquité, loyer 1.120 F mensuel. Px : 190.000 F. Philippe Drivet, 12, plan de la Cour, 13200 Arles.

A vendre fonds Hôtel-Bar-Rest. ds nouvelle stat. ski de fonds en pleine expansion, Haut-Jura. Ecr. n° T 018810 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Près STRASBOURG HOTEL *** 20 chambres restaurant - club agrandissement possible. Fonds 950.000 F (évent. Murs). Viager Immobilier, 8, rue Général-Ducrot 67000 Strasbourg. Tél. (88) 60-63-46 (8-12 heures)

Pr grde marque, situat. unique centre Strasbourg à vendre FONDS BOUTIQUE 90 m2 + stockage. 700.000 F. Viager Immobilier 8, rue Général-Ducrot 67.000 Strasbourg. Tél. (88) 60-63-46 (8-12 heures)

CENTRE LYON Hôtel bureau, 42 chbres 3* N + gd logement poss. acheter murs CENTRE AFFAIRES, 7, rue Mercière, 69002 LYON Tél. (7) 837-00-53

Vends raison santé, Vertou 6 km Nantes Fonds de commerce, articles sports + bulls + mercerie. Affaire pleine expansion à développer. 200.000 F + stock Tél. (16-40) 34-42-75 h. des repas Ecr. J.-P. BRONZOM 32, r. des Violettes, 44120 Vertou

immeubles

ACHETE imm. de toute import. même avec travx. M. MOHR, 99, r. Pet.-Château, Charenton-94

Achète cmpt immeubles Paris, banlieue. Ecrire E. Gadencourt, 44, rue La Boétie. — Paris-8e.

pavillons

VIGNEUX (91), je vends très gd pav. mod., calme, cft, s/400 m2. 650.000 F à débattre. - Téléph. : 331-90-65 vendr., sam., 17 à 20 h.

JUVISY EXCEPTIONNEL superbe pavillon refait neuf, tout confort, sur 500 m2 avec jardin, garage, 590.000 F. T. 325-75-42.

Mo CROIX-DE-BERNY CALME, BELLE MAIS meulière BIEN DECOREE, GD CONFT, LIV. 45 M2, TERRASSE S/GD JARDIN + 5 chbr., 2 bains, s.-sol, prix 950.000 F. - 660-44-66.

35 KM PARIS-OUEST MAISON CONSTRUCT. TRAD., s/sous-sol total, séjour double, cheminée, 4 chbr., 600 m2 terr. 620.000 FRANCS;

MAISON COMPREN. 1 grand séj., 4 chbres, 550 m2 terrain, sans vis-à-vis, impeccable. 550.000 FRANCS. J.-P. MARTIN, Tél. : 041-56-56.

15 km EST Splendide villa formant 2 appts de chacun 100 m2. Dans cadre de verdure. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette - (94) LE PERREUX Tél. : 324-17-63

forêts

A VENDRE 12 HA BOIS TAILLIS SOUS FUTAIE Situation bordure route départ. 123 km ouest de Paris (E.-et-L.) Renseignem. : 16 (37) 49-82-92.

maisons individuelles

Part. vend maison individuelle, 5/6 Pièces, garage, sur jardin paysagé 550 m2 dans résidence St-Germains-lès-Corbeilles, parf. état, prox. écoles et comm. : 560.000 F. T. ap. 18 h. 075-48-40.

chalets

Valais (Suisse). Lux. Chalet de 2.000 m2, tout conft. 7 ch. à c., 2 livgs av. fourn. en pierre olaire. Situation except. Vue imprenable sur Alpes. 650.000 F.S. Ecrire : Mertens, B. 3092 Nederokkerzeel, Belgique, ou téléph. après 18 h. au : 016-65.52.84 (Belgique)

fermettes

RÉG. FERTÉ-GAUCHER (77) Vd fermette indépend., rénovée, s/2.000 m2 + 2.800 m2 séparé par chemin. Situé en bordure de rivière, 4 pces, cuis., bains, w.c., grenier, garage, remise. Px 371.000 F. Ag. LAMANTHE, Téléphone : 404-02-20.

PÉRIGORD BELLE FERME ANCIENNE dépendances, jolie vue, beaux ombrages, terrain 5.000 m2, prix 210.000 F. Docum. s/demande : PROPINTER S.A., Maisons du Périgord, B.P. 33, - 24103 Bergerac. Téléphone : (53) 57-53-75.

terrains

Rég. Esbly (77). P. à P. vend terr. 3.100 m2, faç. 30 m. Viab. Ecr. DEYNOUS, rue Parmain, AUCH (32).

Valais (Suisse), terrain à bâtir (2.088 m2), pl. sud, vue impren. sur Alpes. Altitude 1.250 m., 104.000 F.S. Ecrire MERTENS, B. 3092 Nederokkerzeel, Belgique ou téléphoner, après 18 heures : 016-65.52.84 (Belgique).

MONTGERON Près lycée. Calme et résident. TRES RARE BEAU TERRAIN 572 m2. Façade 22 m., 296.500. - 921-40-72.

TERRAINS A BATIR

PRES MAULE (78) 3.000 m2, façade 35 mètres, très beau site : 270.000 FRANCS.

ORGEVAL (78) 1.500 m2, 25 mètres façade : 360.000 FRANCS.

Téléphone pour R.-V. 583-16-49 et 775-86-60.

VALRAS-PLAGNE, station balnéaire, 800 m2, viabilisés, bien situé, 300.0500 F. T. (67) 92-16-60.

Valais (Suisse), terrain à bâtir (2.000 m2), sit. except., pl. sud, vue impr. s/Alpes et vallée du Rhône, alt. 1.300 m., 120.000 FS. Mertens, B. 3092 Nederokerzeel, Belgique ou Téléphon. apr. 18 h. 016-65-52-84 (Belgique).

domaines

LOIRET 25 km Sud Montargis à vendre **DOMAINE 150 HA** Dont 60 ha chênes d'avenir et 90 ha de terres, 1 étang bonne chasse, possibilité réduire superficie. S.B.S. Villemurlin 45600 SULLY

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Des propositions pour améliorer la desserte ferroviaire d'Orly et de Roissy

Les assemblées régionales d'Ile-de-France doivent prochainement étudier un mémoire de M. Lucien Lanier, préfet de région, sur la « desserte des aérogares d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle ». *Elles sont invitées à demander que* « des mesures conservatoires soient prises afin de réserver les emprises nécessaires, d'une part, à la prolongation éventuelle de la voie ferrée dans l'enceinte de l'aéroport d'Orly, et, d'autre part, à une liaison entre le R.E.R. et la seconde aérogare de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle ».

Orly accueille 15 millions de passagers par an, Roissy 10 ; vers la fin du siècle, la première plate-forme devrait en traiter 21 millions et la seconde 30. D'où la nécessité d'améliorer la desserte ferroviaire de ces deux aéroports parisiens.

Le point de départ d'Orly-Rail, qui a son terminus à Pont-de-Rungis, a été reporté, au mois d'octobre dernier, de la gare d'Orsay à celle des Invalides. La durée totale du trajet varie de trente-sept à quarante-six minutes, suivant l'heure de la journée. L'ouverture de la ligne Ermont-Invalides permettra ultérieurement de relier Orly au terminal d'Air France de la porte Maillot et de rendre plus efficace cette desserte ferroviaire qu'utilisent 6 % seulement des passagers aériens.

La solution la plus radicale consisterait à prolonger la voie ferrée à l'intérieur de l'aéroport d'Orly. Un avant-projet a été étudié, qui aboutit à installer le terminus d'Orly-Rail à hauteur de l'hôtel Hilton, c'est-à-dire à égale distance des deux aérogares, qui seraient reliées par des tapis roulants de 350 mètres de longueur chacun.

« *Il paraît préférable,* estime M. Lanier, *de privilégier une aérogare afin d'y faire aboutir la voie ferrée. Dans cette hypothèse, il faut choisir les liaisons aériennes les plus courtes, c'est-à-dire les plus sensibles à la durée du trajet entre le centre-ville et l'aéroport.* » C'est donc à Orly-Ouest que serait construit le terminus d'Orly-Rail, d'où il serait possible de se rendre à Orly-Sud par un moyen de transport adapté aux distances courtes.

Dans cette hypothèse, deux solutions peuvent être envisagées : prolongement de la ligne S.N.C.F. qui assure l'exploitation d'Orly-Rail, c'est-à-dire la ligne C du R.E.R., desserte par la ligne de Sceaux (ligne B du R.E.R.) grâce à un raccordement à hauteur d'Antony vers Pont-de-Rungis. « *Cette solution permettrait de relier directement Orly à Roissy.* » Le coût s'élèverait à 260 millions de francs (valeur 1979) dans le premier cas, à plus du double dans le second. « *L'importance de cette dépense ne justifie pas d'envisager à court et même à moyen terme la desserte ferroviaire complète d'Orly* », note le rapport.

L'aéroport de Roissy est, quant à lui, desservi par Roissy-Rail, qui a son point de départ à la gare du Nord et dont le terminus est situé à 1 500 mètres de l'aérogare n° 1, celle qui est actuellement en service. La durée du trajet est au total de trente-quatre minutes. Une amélioration capitale interviendra en 1982-1983 lorsque cette antenne ferroviaire sera intégrée au R.E.R. et raccordée à la ligne de Sceaux.

L'aérogare n° 2, dont les premiers modules seront mis en service au printemps 1981, sera située à 700 mètres du terminus de Roissy-Rail. Plusieurs solutions sont envisagées pour assurer cette jonction : une desserte classique par autobus, des liaisons à petite distance, le prolongement de la ligne S.N.C.F. sous la piste d'atterrissage où une seconde gare serait construite. La première serait la plus économique (43 millions de francs), la dernière la plus onéreuse (292 millions).

« *Si des installations terminales très commodes permettaient de porter de 8 % à 20 % le pourcentage de passagers aériens qui empruntent Roissy-Rail, ce qui est le niveau constaté dans certains aéroports très bien reliés par les transports en commun,* note le mémoire, *cela voudrait dire qu'un peu plus de deux millions et demi de passagers supplémentaires prendraient chaque année Roissy plutôt que de circuler sur l'autoroute, en voiture, en autobus ou en taxi.* »

Quant à la liaison entre Orly et Roissy, une bonne organisation des vols, ainsi que la coordination entre les différentes compagnies, ont permis de limiter le nombre des voyageurs en correspondance. Selon le rapport, « *ce nombre devrait rester compris entre deux cent vingt-cinq mille et trois cent soixante-quinze mille voyageurs par an* ». La solution la plus simple, la plus rapide et la moins coûteuse sera la liaison par autobus entre Orly et Roissy, dont la durée est actuellement de cent minutes et qui pourra être ramenée à quatre-vingt-cinq minutes lorsque l'autoroute A-86 sera mise en service entre l'autoroute du Sud (A-6) et l'autoroute du Nord (B-3). — J.-J. B.

L'ADMINISTRATION BRITANNIQUE S'OPPOSE AUX VOLS A PRIX RÉDUITS SUR LES LIGNES EUROPÉENNES.

Londres (A.F.P.). — L'administration de l'aviation civile (C.A.A.) britannique a rejeté la plupart des demandes de quatre compagnies aériennes britanniques — parmi lesquelles Laker Airways — en faveur de tarifs réduits sur les lignes européennes. Sir Freddie Laker, qui souhaite desservir trente-cinq villes européennes, à la manière de son « train du ciel » en exploitation sur l'Atlantique nord, a déclaré qu'il ferait appel de la décision de la C.A.A. auprès du ministère du commerce.

La C.A.A. a uniquement autorisé l'ouverture de six lignes au départ de Londres vers Helsinki, Vienne, Cologne, Hambourg, Hanovre et Stuttgart, assurées par la compagnie privée British Caledonian. Les transporteurs, à la demande Britannia Airways et Air U.K., se sont vu refuser l'autorisation d'exploiter des vols à prix réduits.

● *Les compagnies américaines augmentent leurs tarifs.* Le Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) vient d'autoriser les compagnies des Etats-Unis à relever, à partir du 1er avril, leurs tarifs internationaux pour suivre l'augmentation du prix du carburant. Ces majorations pourront atteindre 6,1 % sur le marché latino-américain, 8 % sur l'Atlantique Nord et 9 % dans le Pacifique. — *(A.F.P.)*

● *Italie : fin de la grève des aiguilleurs du ciel.* — Les contrôleurs aériens italiens, en grève depuis huit jours, ont mis fin, le jeudi 13 mars, à leur mouvement au moment où la Chambre des députés approuvait les premiers articles du projet de loi qui doit leur accorder un statut civil. Les mille quatre cents contrôleurs aériens, tous militaires, avaient obtenu lors d'une grève en décembre dernier, grâce à l'intervention de M. Sandro Pertini, président de la République, la promesse d'une « démilitarisation » de leur profession. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

Les suites du naufrage du « Tanio »

● M. Le Theule crée une commission d'enquête
● Un débat s'engage au Parlement européen

Poussées par le vent, de nouvelles nappes de mazout sont arrivées sur les 40 kilomètres de côte touchés en Bretagne par la marée noire du « Tanio ». On estime à présent que 5 000 tonnes de fuel, et non 2 000 comme on l'avait cru jusqu'ici, se sont échappées des soutes du tanker lorsqu'il s'est brisé en deux à la fin de la semaine dernière. C'est pourquoi le nombre des hommes qui luttent sur les plages a été porté, vendredi 14 mars, à huit cents par l'arrivée de nouveaux renforts. Les militaires en ciré jaune s'efforcent à présent de prévenir les effets des marées d'equinoxe qui doivent avoir lieu pendant le week-end.

Pour l'archipel des Sept-Iles, qui constitue une réserve ornithologique au large de Perros-Guirec, il est déjà trop tard. Pour la troisième fois depuis 1967, elle a été touchée par le pétrole et des centaines d'oiseaux y sont morts. A la clinique des oiseaux mazoutés de Trébeurden, les volontaires de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) ont déjà recueilli sur le rivage même près d'une centaine de pensionnaires dont on sait que quelques-uns seulement pourront être sauvés.

M. Le Theule, ministre des transports, a décidé de créer une commission administrative d'enquête pour tenter de faire la lumière sur les causes et les circonstances du naufrage du *Tanio*. L'une de ses premières tâches consistera à identifier le véritable propriétaire du navire. Il semble d'ailleurs que le *Tanio*, bien qu'âgé de vingt-deux ans, n'était pas en mauvais état puisque sa coque avait été revue et renforcée à l'automne 1979 et que le bureau Veritas lui avait accordé une nouvelle classification le 19 octobre.

Enfin l'affaire du *Tanio* a fait l'objet d'un débat, jeudi 13 mars, au Parlement européen. Celui-ci a commencé à examiner en urgence une proposition de résolution, présentée par Mme Sylvie Le Roux (communiste, France), invitant la Communauté européenne à apporter une aide exceptionnelle à la Bretagne. L'Assemblée de Strasbourg examine également un texte socialiste demandant « *un système intégré de surveillance des eaux communautaires* ».

Pour sa part, au cours d'une conférence de presse le 13 mars, M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, s'est déclaré hostile à un éventuel dynamitage de la partie avant du *Tanio* qui, avec environ 11 000 tonnes de pétrole, repose au fond de la mer au large de l'île de Batz.

L'assureur du *Tanio*, la PAI de Londres, vient d'affréter un navire spécialisé, le *British Voyageur*. Equipé de sous-marins de poche, il explorera au début de la semaine prochaine l'épave du pétrolier malgache. Cette inspection déterminera la décision à prendre : pompage de la cargaison, renflouement de l'épave ou dynamitage.

Les incidents se multiplient à Plogoff où l'enquête publique est terminée

Les derniers jours de l'enquête publique, commencée il y a six semaines à Plogoff et dans trois autres communes du cap Sizun (Finistère), ont été marqués par de nouveaux incidents. Jeudi 13 mars, à Primelen, la population a organisé un simulacre d'enterrement : « *Ci-gît Primelen irradié.* » A Plogoff même, cinq cents manifestants, avec à leur tête deux cent cinquante anciens combattants arborant leurs décorations, portant leurs drapeaux et chantant *la Marseillaise*, ont défilé devant les forces de l'ordre.

Dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14, des barricades ont été édifiées sur les routes menant au bourg et mises à feu lorsque les gendarmes mobiles se sont présentés à l'aube, avec les camionnettes mairies annexes. Il a fallu faire appel aux camions-pompes et aux bulldozers pour dégager les voies d'accès. Vendredi 14 mars, les villages du cap Sizun devaient êtres déserts, car une journée « pays mort » a été lancée par le comité de défense de Plogoff.

Le maire de la localité, M. Jean-Marie Kerloc'h (P.S.), a écrit au ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, et lui demande : « *Dans le cadre de l'année du patrimoine, pourquoi voulez-vous sauver le Mont-Saint-Michel et détruire la pointe du Raz ?* »

La municipalité de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) a décidé de mettre son pavillon en berne et d'organiser samedi une manifestation de solidarité avec les habitants de Plogoff.

De son côté, le Mouvement des radicaux de gauche annonce qu'une délégation se rendra dimanche 16 mars au cap Sizun pour manifester « *avec ceux qui luttent contre le tout-nucléaire*. Dans un communiqué, le M.R.G. indique que « *les Français ne sont pas disposés à se laisser imposer une politique énergetique de surcoût et de haut risque* » (lire pages 38-39 notre dossier sur la contestation anti-nucléaire).

Protestations chez les avocats

D'autre part, dans la France entière, depuis le début de la semaine, les avocats protestent contre la suspension de Me Yann Choucq, avocat au barreau de Nantes, défenseur des manifestants de Plogoff. Celui-ci a été suspendu pour dix jours, le 6 mars, par le tribunal de Quimper à la demande du parquet, pour « *délit d'audience* » (*le Monde* du 8 mars).

A Paris comme à Lyon, le conseil de l'ordre a lui-même pris l'initiative des protestations et demande la modification de la procédure de délit d'audience. Dans divers barreaux, des grèves ont eu lieu depuis mardi 11 mars, certaines d'entre elles — à La Rochelle, Poitiers, Nantes — devant durer jusqu'au lundi 17 mars, date du procès de Plogoff. Ce vendredi 14 mars, les avocats du barreau de Paris doivent cesser leurs activités entre 13 h. 30 et 14 heures, c'est-à-dire au moment où sont appelées les affaires dans les diverses chambres.

D'autre part, Amnesty International, qui se déclare « *préoccupé par les procédures sommaires utilisées dans cette affaire en vertu de la loi anti-casseurs* », a annoncé, jeudi 13 mars, qu'il enverrait au procès un observateur belge, M. Eric Thiry.

ENVIRONNEMENT

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE FRANÇAISE ET SES

DEUX LIVRES

« Le Complexe atomique », *de Bertrand Goldschmidt*

Bertrand Goldschmidt nous raconte ce qui n'avait jamais été raconté : l'histoire politique de l'énergie atomique. Cet ouvrage apporte donc une contribution essentielle à la connaissance des quarante dernières années par les éclairages qu'il donne sur certains aspects mal connus des rapports internationaux, et sur l'unité qu'il apporte dans la vision du rôle que la fission de l'atome y a joué, tant sur le plan militaire que sur le plan pacifique.

Depuis ses premiers travaux auprès de Marie Curie, en 1933, jusqu'à ce jour, Bertrand Goldschmidt a été mêlé à tout ce qui touche de près ou de loin à l'entrée de l'atome dans la vie politique des puissances. Il a travaillé aux Etats-Unis et au Canada pendant la guerre, dans le cadre du Manhattan Project, qui a produit la bombe. C'est ce qui lui permettra, en compagnie de Pierre Auger et de Jules Gueron, de mettre, dans le plus grand secret, le général de Gaulle au courant de l'apparition prochaine de cette nouvelle arme, à l'occasion d'un voyage que le chef de la France libre faisait au Canada. Après la guerre, il est directeur de la chimie, puis bientôt des relations extérieures du *Commissariat à l'énergie atomique*. Il participe à toutes les négociations intéressant l'effort nucléaire de la France et la coopération internationale dans le cadre des Nations unies (il sera notamment conseiller du secrétaire général Dag Hammarskjöld), comme dans ceux de l'Euratom et de l'Agence de Vienne.

Fort de cette expérience, il nous livre aujourd'hui un ouvrage dont la substance est faite du récit des interactions entre le scientifique et le politique, le militaire et le civil, l'économique et l'écologique, le national et l'international... le rationnel et l'irrationnel.

Mais, grâce à la clarté du style et à une division en deux parties, l'*explosion*, c'est-à-dire ce qui touche aux armements, et la *combustion*, qui concerne les applications civiles, la lecture en est facile et passionnante.

Ces quelque cinq cents pages nous dépeignent cette histoire « *toujours fascinante, souvent déplaisante* », de l'atome militaire et de l'atome pacifique.

Sous son aspect déplaisant, elle nous montre, à l'état pur, l'action de ces « monstres froids » que sont les Etats poursuivant leurs desseins avec une rigueur impitoyable.

Ainsi des Anglais, cherchant au début à préserver leur avance sur les Etats-Unis, puis, ceux-ci ayant pris la tête, rompant les échanges d'information du beau temps de leur collaboration. De même les Belges, qui avaient vidé, pour l'effort de guerre, les mines d'uranium du Katanga, sont exclus, malgré les promesses qui leur avaient été faites, de la connaissance des premières données sur les centrales nucléaires.

Le cas de la France est mieux *connu. Pays comptant parmi les* deux ou trois les plus avancés avant les hostilités, dont plusieurs savants ont coopéré à l'effort de guerre anglo-américain, elle est l'objet, après le conflit, d'un ostracisme qui n'est pas dû à la seule présence de Joliot à la tête du C.E.A., car il se prolongera bien au-delà, et qui n'est pas le fait des seuls Etats-Unis puisque l'Australie, qui avait accepté sur son territoire les explosions expérimentales britanniques, mènera la danse contre nos expériences se déroulant à 4 000 kilomètres de ses côtes.

Entre-temps, les négociations sur la Communauté européenne de défense, puis sur l'Euratom, avaient menacé la liberté de la France de se doter d'un armement nucléaire.

Avec la guerre des filières et les manipulations des prix du pétrole, du charbon et de l'uranium enrichi, les rivalités se transportent dans le domaine de la production d'énergie. A cet égard, nous ne décernerons de brevet de vertu à personne, car la France elle-même n'a pas été exempte de certaines imprudences dans sa politique de vente de technologie et d'installations industrielles notamment, comme le mentionne l'auteur, à l'égard d'Israël et, plus tard, du Pakistan. De même, la République fédérale dans son accord avec le Brésil.

La seule solution envisageable

Le président Carter, dans sa lutte contre les surgénérateurs grands producteurs de plutonium, cherchait bien évidemment à freiner le danger de prolifération. Mais il freinait aussi la seule solution envisageable pour les pays sans pétrole ni charbon, en attendant vingt, trente ou cinquante ans que les autres ressources énergétiques prévisibles (solaire, géothermique ou de fusion) soient domestiquées. Sans doute favorisait-il ainsi la vente de la technologie des réacteurs américains. Mais reconnaissons que, logique avec lui-même, il suspendait aussi les travaux des Etats-Unis sur les surgénérateurs, faisant prendre par là même un gros retard à son pays. Ce n'est pas le seul cas où la politique américaine a favorisé des concurrents étrangers, puisque l'U.R.S.S. est parvenue à fournir 50 % de l'uranium enrichi consommé dans la Communauté européenne.

Que dire enfin des affaires d'espionnage ? Fuchs, Alan May, Pontecorvo, autant d'espions qui ont révélé, dans la communauté scientifique, un clivage politique qui lui était étranger ou plutôt indifférent avant la guerre et qui devait provoquer le triste épisode du maccarthysme.

Avec le vol aux Pays-Bas des plans des centrifugeuses au profit du Pakistan, on a peut-être assisté au premier cas d'espionnage nucléaire se plaçant dans *le cadre des rapports Nord-Sud* et non plus dans celui de la rivalité Est-Ouest.

Histoire déplaisante... mais aussi histoire fascinante par la nouveauté des problèmes et l'audace des solutions envisagées et parfois adoptées.

La première de ces initiatives est restée célèbre sous le nom de plan Baruch, par lequel les Etats-Unis proposaient, en 1946, un contrôle international par la création d'une agence investie du monopole de la création et de l'exploitation des installations nucléaires à travers le monde et de la propriété de l'uranium, et ses dérivés, ainsi que la suppression du droit de veto au Conseil de sécurité en cas d'infraction au traité instituant ce système.

Ce plan, ébauche d'un *gouvernement mondial*, devait beaucoup aux réflexions des scientifiques américains, traumatisés par l'entrée meurtrière de la science dans les rapports internationaux. Bertrand Goldschmidt lui-même parle à plusieurs reprises du « péché nucléaire ». Il nous souvient d'en avoir *discuté* avec Robert Oppenheimer que tourmentait le sentiment de ses responsabilités. A quoi nous lui répondions que, sans l'effroyable révélation de la puissance ainsi libérée, les politiques, les militaires et l'opinion n'auraient pas compris ce que les physiciens savaient sur la discontinuité intervenue dans les moyens de nous entre-tuer. Les cent mille morts d'Hiroshima ont contribué à empêcher d'autres conflits qui auraient dévasté la planète. L'impardonnable, parce qu'inutile, c'est Nagasaki.

Le plan Baruch devait échouer devant le refus soviétique.

Après cet échec, les efforts de contrôle des développements nucléaires s'orienteront dans deux directions sanctionnées, avec le temps, par certains résultats positifs : limitation du nombre des Etats pouvant se doter de l'arme, conditions imposées aux pays ayant besoin de l'aide des grands pour le développement des applications pacifiques.

Et là encore, les solutions apportées constituent des innovations spectaculaires dans les rapports internationaux : renonciation, par le traité de non-prolifération, de plus de cent pays au droit de se donner un armement nucléaire, c'est-à-dire acceptant le principe d'une hiérarchie entre nations que la charte de l'ONU reconnaît souveraines et égales ; renonciation aux *explosions* aériennes puis limitation de la puissance des explosions souterraines établissant pour la première fois, pour les superpuissances, une entrave limitée aux possibilités de perfectionnement de leurs arsenaux ; puis naturellement les SALT, extraordinaire entreprise de ces deux mêmes puissances pour se protéger contre les dangers de déstabilisation qualitative et *quantitative, et pour codifier* l'équilibre de la terreur. Tous accords dont la bonne exécution est vérifiable de l'extérieur.

Enfin mise sur pied de l'Agence de Vienne, qui contrôle, cette fois-ci sur place, les pays qui reçoivent une aide par son intermédiaire, mais qui n'a pu donner sa mesure qu'au jour où l'U.R.S.S. s'est elle-même ralliée au principe du contrôle obligatoire. Bertrand Goldschmidt note d'ailleurs que c'est à dater de ce ralliement que la recherche de la détente a commencé entre Washington et Moscou, soulignant ainsi le lien entre le nucléaire et la politique.

Il est vrai que, pour sa part, il n'est pas convaincu de l'efficacité de mesures draconiennes contre la prolifération dans lesquelles il voit un danger de *pousser* les réfractaires à l'antarcie. Pourtant la constitution d'un armement nucléaire est une entreprise considérable qui ne porte pas seulement sur l'explosif mais aussi sur le vecteur, le guidage, *etc*. Plus nombreux seront les obstacles, plus tard interviendra la prolifération, ce qui est certainement de l'intérêt général.

Peut-être regretterons-nous que l'auteur n'ait pas consacré quelques paragraphes à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). Le succès sans égal de cette organisation, qui a permis aux chercheurs du Vieux Continent de disposer des appareils gigantesques exigés par la physique des hautes énergies et de rester à égalité avec leurs collègues américains et soviétiques, est ausi un grand succès politique pour l'idée européenne.

Enfin ce livre est réconfortant par la preuve qu'il apporte de la continuité de la politique atomique de la France sous la IVᵉ et la Vᵉ Républiques. Le résultat étant que si elle est, comme le rappelait le président de la République, la troisième puissance nucléaire militaire, elle occupe aussi dans le domaine pacifique une place exceptionnelle. En 1985, 50 % de nos besoins en électricité seront couverts par l'atome. Eurodif pour la séparation de l'uranium et la Hague pour l'extraction du plutonium sont à l'échelle des besoins de la Communauté européenne. Et pour les surgénérateurs, la France est en tête dans le monde.

Il va sans dire que Bertrand Goldschmidt est un partisan convaincu du développement des centrales nucléaires. « *Il n'y a pas d'énergie plus dangereuse que le manque d'énergie* », écrit-il.

Sur la base du dossier qu'il nous présente, nombreux seront ceux qui partageront sa foi dans le succès de l'indispensable relance nucléaire des années 80.

FRANÇOIS DE ROSE,
ancien membre du Comité de l'énergie atomique.

★ *Le Complexe atomique*, de Bertrand Goldschmidt. Fayard, 494 p. Environ 69 F.

« La Prophétie anti-nucléaire », *d'Alain Touraine*

L'opposition entêtée des Bretons de Plogoff, les manifestations de Golfech et du Pellerin, les affrontements sanglants de Malville, les défilés de Nogent-sur-Seine et ceux, déjà « historiques », de Fessenheim sont-ils les ultimes soubresauts d'une société qui refuse le progrès ? Les objections des scientifiques peuvent-elles se réduire à la critique d'une technologie périlleuse parce que non encore maîtrisée ?

Le mouvement anti-nucléaire ne manque pas d'intellectuels et ses actions témoignent qu'il fourmille d'idées. Pourtant il n'a guère proposé jusqu'à présent une analyse globale de lui-même. Une équipe de sociologues animée par Alain Touraine a tenté cette auscultation. Dans un livre intitulé *la Prophétie anti-nucléaire* elle raconte les péripéties d'une enquête qui a duré trois ans et demi et les conclusions qu'elle en tire.

Point de recherche sans hypothèse. Celle d'Alain Touraine peut se résumer ainsi : les conflits sociaux ne sont plus ce qu'ils étaient : ils n'opposent plus les travailleurs à leurs patrons mais des populations à des appareils qui essayent de leur imposer un modèle de conduite et un avenir collectif.

Pour vérifier cette supposition l'équipe d'Alain Touraine avait déjà étudié la lutte des étudiants. Elle entame des travaux sur le mouvement occitan puis passera au crible le syndicalisme ouvrier et la revendication féministe. Mais elle plaçait un espoir tout particulier dans le mouvement anti-nucléaire qui, à première vue, lui semble contenir le germe d'un authentique mouvement social populaire annonçant une nouvelle pratique de la démocratie, celle de la société post-industrielle.

Alors, les militants anti-nucléaires sont-ils des marginaux coincés dans leur refus ou des prophètes annonçant la société de demain ? Le titre de l'ouvrage fournit déjà la réponse et au lecteur pressé il suffira de lire les quarante pages de la conclusion, *Le sens d'une lutte*, pour comprendre les enseignements que l'on peut tirer d'une enquête minutieusement rapportée dans le cœur du livre.

Une méthode originale

La méthode a été originale : l'équipe d'Alain Touraine n'a fait appel ni aux entretiens personnels ni à l'enquête d'opinion, estimés insuffisants. Elle a inventé ce qu'elle appelle l' « intervention sociologique ». Pour obliger une vingtaine de militants, choisis non parmi les environnementalistes tièdes, mais chez les écologistes les plus politiques, à définir le sens « le plus élevé » de leur lutte, les chercheurs interviennent constamment. En pressant les groupes à aller jusqu'au bout de leurs idées, en lançant des hypothèses, les sociologues agissent comme des excitateurs et non comme des modérateurs.

De cette longue démarche, Alain Touraine tire en tout cas nombre d'observations qui portent à réflexion. D'abord sur le contexte. La France est le seul pays où toutes les étapes du cycle nucléaire entrent immédiatement dans une phase d'industrialisation massive, le seul aussi où l'une des grandes centrales syndicales — la C.F.D.T. — a pris position contre le programme du *gouvernement. Les militants ? Ce* sont des enfants de mai 1968, en majorité enseignants, travailleurs sociaux, scientifiques, étudiants.

Où en sont-ils après le coup dur de Malville, le semi-échec électoral des écologistes et l'impuissance des manifestations à stopper la construction des centrales ? D'évidence, le mouvement anti-nucléaire n'a pas concrétisé les espoirs que certains mettaient en lui. Il est passionné, convaincu, mais apparemment incapable de s'organiser. Quant à son discours, il reste confus. Pourtant, il a évolué. Ainsi, les militants les plus avancés ont-ils abandonné l'idée que la société est modelée par les techniques pour découvrir, à l'inverse, que le choix nucléaire a été déterminé par un système de décision. « *Ce n'est pas le plutonium*, dit Touraine, *qui introduit la technocratie, c'est le pouvoir technocratique qui impose la politique du tout-nucléaire.* »

Le mouvement n'est pas isolé. Il rejoint celui des consommateurs mettant en cause le conditionnement des « clients » par les appareils commerciaux. Il est proche *de ceux qui souhaitent une nouvelle* attitude du malade face à l'appareil médical, ceux qui militent pour la liberté de l'information contre le monopole audiovisuel de l'appareil d'Etat, ceux qui prônent l'autonomie des régions et la démocratie locale contre l'appareil parisien.

La rupture et le refus

En revanche, il s'oppose aux syndicats — sauf à la C.F.D.T. — qui, selon Touraine, sont aujourd'hui les formes dégradées et assagies du mouvement ouvrier. La plupart des syndicalistes croient encore que la révolution technique entraîne le progrès social ; les écologistes, non.

Le mouvement anti-nucléaire ne peut se réduire ni à un groupe de pression ni à une sorte de nouveau parti politique. Son *action* n'est *pas plus* irrationnelle que celle de ceux qui croient aveuglément au progrès sans apercevoir les crises et les destructions qu'il provoque. Constater que l'on ignore les effets des radiations, que la question des déchets n'est pas résolue, que le tout-nucléaire bloque les recherches sur les énergies nouvelles, qu'il se développe dans une atmosphère de secret, de mensonge et parfois de *répression*, ce n'est fabuler ou déraisonner.

Alain Touraine va plus loin encore. Selon lui, les militants anti-nucléaires sont aussi innovateurs que contestataires. « *Ils créent*, écrit-il, *des modèles de connaissance, d'activité économique et de conduite morale qui sont post-industriels.* »

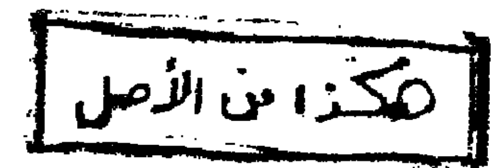
Les chercheurs retrouvent donc leur hypothèse de travail et la croient vérifiée. Le mouvement anti-nucléaire est, selon eux, « *un événement historique dans lequel le progrès s'introduit par la rupture, la création par le refus* ». Il serait en somme annonciateur d'une nouvelle science, d'une nouvelle éthique. Il se comporterait comme « *l'instrument de la grande mutation qui nous porte de la société industrielle à la société post-industrielle* ». Sa « prophétie », c'est qu'il annonce les nouveaux conflits qui agiteront cette société : le soulèvement des populations contre les appareils technocratiques publics ou privés.

Alain Touraine serait outrecuidant s'il n'indiquait pas lui-même les limites de son travail. L'enquête n'a porté que sur un moment — de 1976 à 1979 — de la contestation contre les centrales. Celle-ci continue. Elle peut s'enliser dans des combats locaux perdus un à un. Elle peut verser dans l'action politique, voire même électoraliste. Elle peut se perdre dans des querelles idéologiques et se couper de toute véritable assise populaire. Alain Touraine pense que le mouvement saura éviter ces périls. Ne serait-ce que parce que l'*auto-analyse* à laquelle il s'est livré l'a modifié, mûri et finalement conforté. Voilà peut-être le résultat le plus inattendu de l' « intervention sociologique ». En se relevant du divan du sociologue, le « patient » n'est plus le même homme.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ *La Prophétie anti-nucléaire*, par Alain Touraine, Z. Hegedus, F. Dubet et M. Wieviorka, coll. « Sociologie permanente », Ed. du Seuil, 370 p., environ 65 F.





هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES

POINT DE VUE

Le sens et l'enjeu de Plogoff

par ROGER GARAUDY (*)

« *POUR faire leur centrale il faudra qu'ils nous déportent tous !* », me disait un vieux marin-pêcheur de Plogoff.

La centrale nucléaire contre laquelle s'est réalisée une telle unanimité pose un problème beaucoup plus vaste qu'un problème technique ou économique : au point où le gouvernement a poussé son escalade de centralisation et de violence, Plogoff est devenu une affaire nationale. La décision d'implanter la centrale à Plogoff, malgré la promesse formelle du président de la République faite le 26 janvier 1978 : « *Il ne saurait être question d'imposer aux Français un programme nucléaire auquel ils seraient profondément opposés après avoir été complètement informés* », rend dérisoire l' « *enquête d'utilité publique* » faite alors que tout est déjà décidé à Paris.

« *Complètement informés* » et unanimes dans leur colère, le maire de Plogoff, M. Kerloch, me l'a parfaitement montré. Il ne s'agit pas d'un refus borné au « *progrès* » ou à la « *technique* » : les Bretons eux-mêmes ont élaboré, à l'initiative du P.S.U., avec l'aide des organisations de paysans et de marins, d'écologistes, d'experts scientifiques, le plan Alter Breton montrant que « *la Bretagne peut mieux vivre sans pétrole et sans nucléaire* », en augmentant de 67 % l'énergie disponible pour l'agriculture, de 50 % pour l'industrie, de 33 % pour les activités maritimes, avec des moyens proprement locaux tels que la production de méthane à partir de la fermentation des algues comme des broussailles, d'électricité en utilisant la puissance des houles, des marées et du vent. Le plan Alter Breton (même si, comme pour le rapport du club de Rome sur les limites de la croissance on peut chicaner sur tel ou tel chiffre) montre d'une manière fondamentale que l'on peut vivre autrement et vivre mieux. Cette contribution éminemment positive a fait école : déjà, à Lille, a été réuni, les 7 et 8 mars, *sous l'impulsion, notamment de la C.F.D.T.*, le premier colloque pour un développement régional par les énergies renouvelables et pour la réduction du chômage. *Au centre de la France, l'OREAC* (Organisation d'étude d'aménagement de la région Centre), vient de publier une étude sur la biomasse en attendant la géothermie, *Europe Ecologie Région Aquitaine* a fait de même et *les Corses élaborent*, contre le « projet Vazzio » de centrale au fuel lourd qui polluerait profondément Ajaccio et contre les perspectives nucléaires dont il les menace, un projet fondé sur les ressources spécifiquement corses et assurant le développement de l'île, là aussi sans pétrole et sans nucléaire.

Jamais l'initiative des communautés régionales ne s'est révélé plus fertile et porteuse d'avenir.

Et voilà que le programme de « monarchie énergétique du nucléaire » barre la route à ces efforts créateurs et à cette espérance.

Le nucléaire est imposé à des populations entièrement dressées contre lui, car elles en savent les dangers, proposent les moyens de vivre autrement, et surtout constatent dès maintenant comment la politique du nucléaire écrase toutes les libertés. En arrivant à Plogoff, devant les dizaines de camions de la police, de l'armée, des C.R.S. hérissés de boucliers et de casques, on a l'impression d'arriver dans un pays occupé par des étrangers. Ici, une pancarte : « *Plogoff n'est pas Kaboul* », plus loin nous ramassons un étui de grenade lacrymogène où je ne sais quel nostalgique des guerres coloniales et racistes, dans ces forces d'occupation, a écrit : « *Les Bretons sont des bougnouls.* »

Une autre unité française

Il faut que tous les Français sachent quelle image l'on donne, à Plogoff, de la France et de sa justice, et comment on dresse toute une population, depuis le maire communiste de Douarnenez (malgré les directives de son parti) jusqu'aux manifestants du pays bigouden qui chantaient devant le trubunal de Quimper des cantiques en breton (la foi de nos ancêtres), et l'hymne à la Vierge de la pointe du Raz.

Sur le site même de la future centrale, les habitants m'ont fait visiter la bergerie qu'ils viennent d'y construire, avec ses centaines de moutons. Ici, comme au Larzac, la vie se dresse contre la mort. C'est le même combat. On m'a désigné le lieu où ils veulent bâtir une chapelle : « *Notre-Dame-des-Irradiés* », dit l'un d'eux, tandis qu'un océanographe me démontrait le crime du choix du site : les courants marins chauds et froids se rejoignent (front thermique), là où précisément la centrale puiserait son eau. Ainsi serait créée une zone de mort de l'océan, de la baie d'Audierne à la baie des Trépassés.

Au retour, le maire m'a demandé de m'adresser à la population qui venait, comme chaque soir, de « saluer » le départ des troupes d'occupation sous un déluge de grenades lacrymogènes et sous la « surveillance » d'un hélicoptère.

Cet Etat sans visage et sans message rejette toutes les propositions constructives de la base et se contente d'imposer, à partir de ses bureaucraties parisiennes aveugles et sourdes à la voix d'un peuple, ses centrales, ses préfets, ses procureurs et ses C.R.S.

J'ai souligné, dans une allocution improvisée, combien de richesses humaines étaient gaspillées dans toutes les régions de France, élaborant sur place leur projet d'alternative pour que chaque problème soit résolu au niveau où il se pose et par les intéressés eux-mêmes. Tout cela pourrait s'exprimer dans un parlement breton, corse, alsacien ou occitan. Ainsi se réaliserait une unité française symphonique et non hégémonique, centralisatrice et bureaucratique. Un long cri de joie et d'espoir jaillit alors des poitrines de tous.

Comment l'E.D.F., cette entreprise qui était le modèle d'une nationalisation réussie et d'un développement technique exemplaire, peut-elle accepter de devenir aujourd'hui l'instrument d'une politique de centralisation à outrance appuyée sur la seule violence des armes, et attirant la haine de ceux dont on bloque les initiatives et le développement humain ?

J'ai présenté moi-même au commandant des C.R.S. le projet Alter Breton et il n'a pu l'accepter, tout comme les magistrats auprès desquels j'ai témoigné par écrit pour dénoncer la violence qui n'est pas celle des manifestants mais, comme le dit mon frère Dom Helder Camara, la « *violence institutionnelle* » et la « *violence répressive* ».

Plogoff doit être l'occasion d'une prise de conscience du sens et de l'enjeu d'un plan énergétique démentiel créateur de chômage et destructeur des initiatives locales. Poursuivre dans cette voie c'est désintégrer le tissu national par un centralisme aveugle. Les Bretons, comme les églises protestantes d'Alsace, écrivant contre la centrale de Fessenheim leur beau livre : *Nature menacée et responsabilité chrétienne*, comme les Corses, les hommes du Massif Central ou les Occitans, ont montré qu'on peut vivre autrement, qu'il est encore temps de vivre dans une France bâtie par le génie de chacun de ses fils et de chacune de ses communautés régionales.

C'est la paix intérieure, l'avenir et l'unité de notre peuple qui sont menacés.

Tel est le sens et l'enjeu de Plogoff.

Un grand mouvement national de défense de Plogoff doit se constituer : contre le symbole navrant d'une ville assiégée, salut aux défenseurs de Plogoff-Espérance.

(*) Auteur d'*Appel aux vivants*.





INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

POMPES A CHALEUR

Dans le domaine du chauffage, on parle beaucoup des pompes à chaleur qui s'avèrent très économes en énergie . Mais cet équipement, fabriqué et utilisé en France, depuis cinq ans environ, reste entouré d'un certain mystère technique pour le profane.

L'originalité de la pompe à chaleur est de pouvoir transformer du froid en énergie, c'est-à-dire le processus inverse d'un réfrigérateur. Alors que celui-ci produit du froid en rejetant à l'extérieur de l'armoire les calories qu'il y a puisées, la pompe à chaleur prélève des calories dans un milieu extérieur (air ou eau) pour chauffer une habitation. Cette pompe à chaleur, qui ressemble extérieurement à une chaudière, est constituée d'un compresseur qui met en circulation un fluide entre deux échangeurs : l'évaporateur où s'absorbe la chaleur du milieu ambiant et le condenseur qui dégage de la chaleur.

Ce milieu, où son « pompées » les calories, peut être l'air (extérieur ou extrait d'une ventilation mécanique contrôlée, dite V.M.C.) ou l'eau : nappe souterraine, rivière, lac. Les calories ainsi récupérées sont véhiculées, dans la maison, soit par de l'air, soit par l'eau d'un système de chauffage central. Selon les combinaisons entre ces sources (froide, extérieure et chaude, intérieure) on aura des pompes à chaleur dites *air-air*, *eau-air* ou eau-eau.

L'énergie électrique consommée par le compresseur sert à transférer la chaleur et non à la convertir au travers d'une résistance, comme dans un convecteur électrique. Ce qui permet à la pompe à chaleur de *fournir plus de chaleur* à consommation égale. En outre, les calories puisées à l'extérieur étant gratuites, le coût d'exploitation de ce système de chauffage est intéressant.

Si quelques fabricants américains (spécialistes du conditionnement d'air) vendent en France leurs matériels, il existe désormais une industrie française des pompes à chaleur, représentée notamment par Airwell, CIAT, Frimair, Leroy-Somer, Saunier-Duval, Thercllmelec.

Le système « air-air » est le plus couramment utilisé. Il s'applique aux constructions neuves ayant une isolation thermique aussi poussée que pour un chauffage tout électrique. Airwell a présenté à Expoclima-Interclima de novembre dernier des pompes monobloc ou en deux éléments séparés ; ces nouveaux appareils ont un système de dégivrage par inversion de cycle qui augmente le rendement de l'échangeur. Chez Leroy-Somer, où les quatre cinquième des pompes vendues sont de type « air-air », le modèle Océane 60 est conçu pour des maisons individuelles d'une surface habitable de 100 à 130 mètres carrés. Cette pompe, en ordre de marche, avec son réseau de distribution d'air, vaut entre 29 400 et 35 300 F t.t.c. Sa consommation d'électricité, pour la maison de chauffage 1978-1979, s'est élevée entre 1 000 et 1 800 F, selon les régions.

Les pompes à chaleur de type « air-eau » connaissent une expansion. Elles peuvent s'adapter, dans un logement existant, sur une installation de chauffage central à eau pour réduire les consommations de mazout de 50 à 60 % environ. *Ces pompes puisent la chaleur dans l'air* extérieur et la restituent sous forme d'eau chaude en « relève » de la chaudière, le mazout venant en appoint.

C'est une pompe « eau-eau » que la société Masser, spécialiste du chauffage électrique intégral, met en œuvre dans son original système « S » de chauffage. Il est conçu pour une maison individuelle et doit être déterminé avant la construction. Cette installation combine un capteur solaire, avec stockage des calories dans la terre, une pompe à chaleur, un chauffage par le sol à basse température et une régulation par thermostats d'ambiance et sonde extérieure. Trois cents installations de ce genre fonctionnent actuellement et un millier d'autres sont en cours. Un coût d'exploitation de 1 300 F a été relevé, l'hiver dernier, pour le chauffage de maisons de 130 mètres carrés possédant une très bonne isolation thermique.

JANY AUJAME.

★ Airwell, 24, boulevard de la République, 78400 Chatou; Leroy-Somer, boulevard Marcelin-Leroy, 16004 Angoulême. Pour la région parisienne : 165, rue de l'Université, 75007 Paris ; Masser, 23, avenue du Commandant-Barré, 91170 Viry-Châtillon. Uniclima (Unio nintersyndicale des constructeurs de matériel aéraulique, thermique et frigorifique), 10, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. 622-38-00.

PARIS EN VISITE

SAMEDI 15 MARS

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Allaz.

« Pauline Borghèse au château de Neuilly », 15 h., 52, boulevard d'Argenson à Neuilly, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Bouillon », 15 h., quai Malaquais, Mme Lamy-Lassalle.

« L'hôtel de Sully », 16 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Monet », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Exposition Dali », 10 h. 45, Centre Georges-Pompidou (Arcus).

« Le Marais », 15 h. 15, rue Vieille-du-Temple (Mme Barbier).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de la princesse de Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur (Mme Ferrand).

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Hermite (Mme Hager).

« Grands maîtres de l'impressionnisme au Jeu de paume », 15 h., place de la Concorde, entrée (Mme Haulier).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade (M. de La Roche).

« Quartiers Saint-Paul et Saint-Gervais », 15 h., métro Saint-Paul (Paris inconnu).

« Les caves Nicolas », 15 h., 4, boulevard Saint-Maurice à Charenton (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, salle du centre Valeyre, 22, rue Rochechouart, M. J. Chaillet : « Pythagore et la musique » (Connaissance hellénique).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, J.-F. Abramatie : « Le traitement numérique des images ».

15 h., librairie Aryana, 25, rue des Grands-Augustins : « Eckankar présente ses enseignements ».

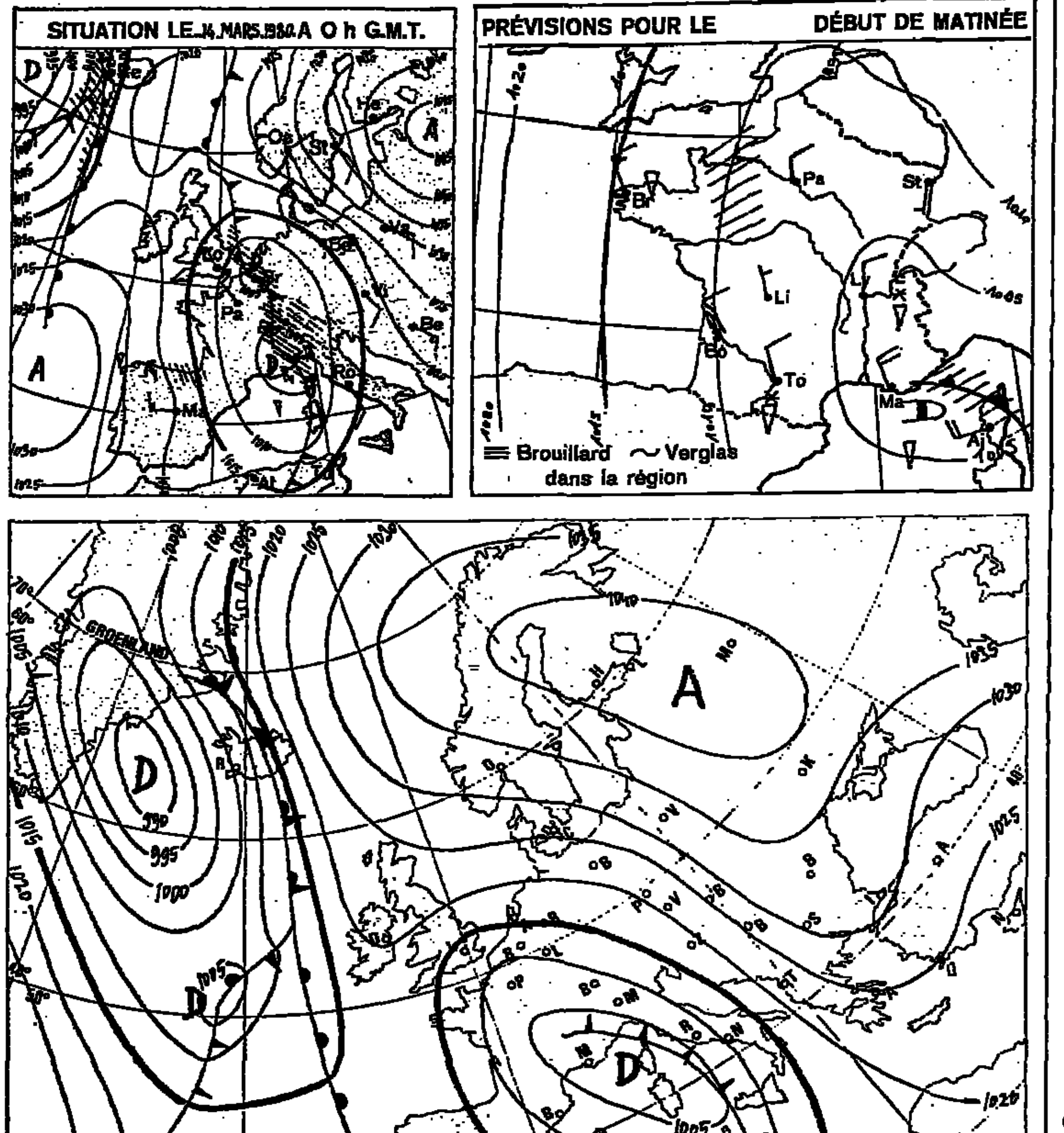
15 h., théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme de Veer : « La fortune et les astres » ; M. A. Guillermou : « Langue française et patrimoine » ; M. R. Luc : « Les Etats-Unis devant la situation internationale » (Club du Faubourg).

15 h., amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, professeur R. Lautié : « Cirrhose hépatique » (Université populaire de Paris).

16 h., 156, rue de Vaugirard, M. P. Vinot : « Comment combattre l'inflation galopante ? » (ACPAC).

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 mars à 0 heure et le samedi 15 mars à 24 heures :

Des masses d'air assez froid continueront à évoluer en France dans une zone de basses pressions en lent comblement.

Samedi 15 mars, le temps sera encore médiocre et assez froid ; il y aura quelques faibles gelées matinales dans les régions de l'intérieur, et des bancs de brouillard, surtout au nord de la Loire et dans le Nord-Est. Le ciel sera variable avec des nuages qui donneront des pluies intermittentes ou des averses. Les *précipitations resteront surtout* abondantes de l'est du Massif Central aux Alpes et à la Corse, et il neigera sur les massifs montagneux, où des avalanches sont à craindre.

En revanche, les éclaircies deviendront progressivement plus fréquentes dans le Nord-Est, la région parisienne et le Nord.

Les vents seront assez forts de nord-ouest près de la Méditerranée, modérés de l'Atlantique aux Pyrénées ; ailleurs, ils seront plus faibles et ils tourneront à l'est.

Le vendredi 14 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,6 millibars, soit 755 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mars ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 9 et 0 ; Bourges, 6 et 2 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 7 et 3 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 2 ; Dijon, 7 et 2 ; Grenoble, 7 et 0 ; Lille, 7 et 4 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille, 12 et 6 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 8 et 0 ; Nice, 11 et 6 ; Paris-Le Bourget, 6 et 3 ; Pau, 7 et 1 ; Perpignan, 11 et 5 ; Rennes, 8 et —1 ; Strasbourg, 10 et 5 ; Tours, 6 et 2 ; Toulouse, 8 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 14 et 10 ; Berlin, 8 et 2 ; Bonn, 8 et 5 ; Bruxelles, 8 et 3 ; Le Caire, 20 et 12 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 4 et —1 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, 1 et —11 ; Nairobi, 29 (max.) ; New-York, 1 et —1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, —1 et —1 ; Téhéran, 15 et 14.

LE TEMPS DIMANCHE

Dans l'extrême Sud-Est et en Corse, le temps sera très nuageux avec averses orageuses en plaine et chutes de neige sur les massifs frontaliers. Les vents de secteur est souffleront en rafales près des côtes.

Sur les autres régions, le temps deviendra plus froid et brumeux le matin. Au levée du jour, les gelées *atteindront 0 à —2 degrés*, localement —4 en montagne. Dans la journée, après dissipation des brumes matinales, le ciel sera peu nuageux. Les températures maximales seront stationnaires ou en légère hausse, les vents modérés s'orienteront au secteur est.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 13 mars, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, bd Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 190, 690 ; Autrans : 50, 120 ; Arêches-Beaufort : 80, 340 ; Bellecombe-Crest-Voland : 80, 180 ; Bonneval-sur-Arc : 175, 450 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 155, 260 ; Les Carroz-d'Arâches : 30, 60 ; Chamonix : 60, 650 ; Chamrousse : 130, 150 ; La Chapelle-d'Abondance : 60, 185 ; Châtel, 40, 220 ; La Clusaz : 70, 250 ; Combloux : 70, 280 ; Les Contamines-Montjoie : 40, 340 ; Cordon : 20, 60 ; Courchevel : 85, 280 ; Les Deux-Alpes : 85, 430 ; Flaine : 130, 650 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 110, 160 ; Les Gets : 60, 250 ; Le Grand-Bornand : 50, 200 ; Les Houches : 50, 210 ; Megève : 60, 210 ; Les Menuires : 110, 385 ; Méribel : 85, 290 ; Morzine-Avoriaz : 50, 320 ; La Plagne : 245, 460 ; Pralognan - La Vanoise : 130, 190 ; Saint-François-Longchamp : 60, 250 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 120, 245 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30, 160 ; Samoëns : 130, 290 ; Tignes : 205, 280 ; Val-d'Isère : 200, 300 ; Valloire : 60, 180 ; Villard-de-Lans : 45, 180 ; Valmorel : 170, 250.

ALPES DU SUD

Auron : 60, 100 ; Beuil-les-Launes : 50, 70 ; La Colmiane-Valdeblore : 35, 55 ; La Foux-d'Allos : 65, 165 ; Isola 2000 : 120, 160 ; Montgenèvre : 130, 170 ; Orcières-Merlette : 60, 200 ; Les Orres : 50, 150 ; Pra-Loup : 40, 120 ; Risoul 1850 : 100, 160 ; Le Sauze - Super-Sauze : 30, 200 ; Serre-Chevalier : 60, 160 ; Super-Dévoluy : 50, 160 ; Valberg : 50, 70 ; Vars : 50, 190.

PYRENEES

Les Agudes : 70, 130 ; Les Angles : 25, 80 ; Ax-les-Thermes : 40, 120 ; Cauterets-Lys : 145, 200 ; Font-Romeu : 30, 70 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 60, 270 ; Saint-Lary-Soulan : 70, 110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 70, 160 ; Super-Besse : 80, 150 ; Super-Lioran : 140, 200.

JURA

Les Rousses : 40, 160.

VOSGES

La Bresse : 25, 60 ; Gérardmer : 10, 50 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 50, 90.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber, 75009 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

BREF

LA SOLDE DE L'APPELÉ SERA AUGMENTÉE EN JUILLET

A compter du 1er juillet, la solde des appelés du contingent sera augmentée, passant, pour l'homme du rang, de 9 à 9,50 francs par jour (soit 3 420 francs durant la totalité de son service). La solde des gradés, sous-officiers et aspirants est elle aussi accrue.

Un arrêté du ministre de la défense, dans le *Journal officiel* du jeudi 13 mars, fixe le montant de ces diverses soldes.

Au total, on estime, pour les six derniers mois de 1980, à un montant de 450 millions de francs le versement de ces augmentations à environ deux cent quatre vingt-deux mille appelés du contingent en France.

FORMATION PERMANENTE

INFORMATIQUE. — Le Conservatoire national des *Arts et Métiers* organise un stage de formation continue « Informatique : système d'exploitation, à Auron (Alpes-maritimes), du 22 au 28 mars. Ce stage présente une synthèse des concepts actuels dans le domaine des systèmes d'exploitation et s'adresse, essentiellement, à des techniciens, ingénieurs ou enseignants s'occupant de systèmes informatiques.

★ Renseignements et inscription : C.N.A.M. - F.C., 2, rue Conté, 75003 Paris, tél. 271-24-14 (postes 738, 376, 563).

VIVRE A PARIS

PRINTEMPS A BAGATELLE. — L'exposition « Printemps à Bagatelle » sera organisée au parc de Bagatelle, à Paris, du 21 mars au 20 avril.

Une très grande variété de plantes à bulbes (un million), tulipes, narcisses, crocus, jacinthes, scilles, muscaris seront présentées *sur 16 hectares de pelouse.*

★ Ouvert de 8 h. 30 à 19 h. 30, prix d'entrée : 2,70 F.

CARNAVAL ECOLOGISTE. — Les écologistes organisent, le samedi 22 mars, à Paris, un défilé qui partira de Notre-Dame et y reviendra après avoir parcouru la rue Saint-Jacques, la place du Panthéon, la rue Mouffetard, la rue Monge et les quais de la Seine. Farandoles, danses, déguisements, mannequins, mais pas de tracts, ni de banderoles, ni de slogans.

★ Coordination : les Amis de la terre, 3, rue de la Bûcherie, 75005 Paris, tél. 325-91-37.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 mars 1980 :

DES DÉCRETS

● Modifiant certaines dispositions du code du travail et du code de l'organisation judiciaire et relatif, notamment, à l'organisation et au fonctionnement des secrétariats-greffes des conseils de prud'hommes ;

● Modifiant le décret du 28 juin 1978, fixant les régimes de solde des militaires ;

● Fixant le régime de solde des officiers et des militaires non officiers de la disponibilité et de la réserve.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la liste des mammifères marins protégés ;

● Modifiant un précédent arrêté portant application des dispositions réglementaires prévues por l'ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relatives à l'organisation financière de la Sécurité sociale.



TIRAGE N° 11

DU 12 MARS 1980

3	9	17	38	46	48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 47

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4	2 333 131,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	18	259 236,80 F
5 BONS NUMEROS	1 800	7 777,10 F
4 BONS NUMEROS	106 524	131,40 F
3 BONS NUMEROS	2 045 221	9,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 19 MARS 1980

VALIDATION JUSQU'AU 18 MARS 1980 APRES-MIDI

Le Monde

économie

LA « GUERRE DU MOUTON » ET LA PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN DES 31 MARS ET 1er AVRIL

L'Assemblée européenne ajourne l'examen d'une délibération favorable à la France

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Connaîtra-t-on l'opinion de l'Assemblée européenne sur le conflit du mouton avant que ce thème soit abordé les 31 mars et 1er avril par les chefs de gouvernement des Neuf ? On peut en douter si l'on considère la manœuvre qui s'est déroulée jeudi à Strasbourg et qui a eu pour résultat de renvoyer à une session ultérieure le débat qui était prévu pour l'après-midi. Ce report serait fâcheux, car si, comme on peut le penser, la majorité du Parlement suit la commission de l'agriculture, c'est une résolution largement favorable aux thèses françaises qui sera au bout du compte approuvée.

Que s'est-il passé ? M. Provan (conservateur, Royaume-Uni) avait rédigé pour la commission de l'agriculture un rapport où l'on décelait, nous dit M. d'Ormesson (démocrate-chrétien, France), qui a participé activement à cette affaire, « *un souci évident de ménager une possibilité d'arrangement, mais qui, cependant, ne tenait pas compte de nos principales préoccupations* ». Plusieurs amendements, présentés notamment par M. d'Ormesson, Clinton (démocrate-chrétien, Irlande), Buchou (démocrate européen de progrès, France) et Davern (DEP, Irlande), ont été approuvés par la commission de l'agriculture avec comme résultat de modifier très sensiblement la tonalité du rapport dans un sens tout à fait satisfaisant pour Paris. Le rapport demande à la France de respecter l'avis de la Cour de justice de Luxembourg et, par conséquent, d'ouvrir ses frontières aux importations de mouton britannique. Mais, après avoir invité le conseil « *à conclure sans délai un accord sur l'organisation de marché* », il demande qu'en attendant « *les Etats membres concernés fixent un plafond aux exportations à l'intérieur de la C.E.E., assorti d'un calendrier établi à l'avance* ». Autrement dit, les Anglais devraient s'engager pour cette période intérimaire à autolimiter leurs ventes de mouton à la France.

Quant à la future organisation commune de marché, le rapport amendé considère que, « *pour protéger les revenus et l'avenir des producteurs* » communautaires, il est nécessaire d'instaurer « *un système d'intervention pour les ovins et la viande ovine analogue au système existant déjà pour les bovins et la viande bovine* ». Cela correspond très exactement à la revendication principale des Français.

Enfin, à propos des accords d'autolimitation à négocier avec les pays tiers fournisseurs de la C.E.E. tels que la Nouvelle-Zélande, le rapport insiste pour que les quotas d'importation qui y seront fixés « *fassent l'objet de renégociations périodiques afin de prendre en compte l'augmentation de la production communautaire* ». Autrement dit, il suggère que ces quotas soient réduits au fil des années.

M. Provan, trouvant son texte trop transformé, a voté contre. Mais le rapport a été, nous l'avons vu, néanmoins approuvé. Jeudi, devant l'Assemblée, M. Provan a fait valoir que, compte tenu de la nature des amendements adoptés et notamment de celui recommandant l'instauration d'un mécanisme d'intervention, il était nécessaire de compléter le rapport afin d'évaluer les incidences financières des mesures ainsi préconisées. M. Provan a ainsi demandé et obtenu que le rapport soit renvoyé en commission et le débat ajourné.

Les parlementaires français, encouragés dans ce sens par les représentants du gouvernement, vont s'employer à déjouer la manœuvre et faire en sorte que le travail supplémentaire de commission soit effectué sans traîner afin que le débat sur le mouton devant l'Assemblée tout entière puisse avoir lieu lors de la session spéciale qu'elle consacre du 24 au 26 mars aux affaires agricoles... à quelques jours du conseil européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

La F.N.S.E.A., réunie en congrès à Bordeaux, exige une première hausse des prix agricoles de 5 % le 1er avril

avant la majoration des prix européens

Les agriculteurs européens manifesteront le 25 mars à Strasbourg. Pour la France, la Fédération des exploitants, qui a tenu son trente-quatrième congrès du 11 au 13 mars à Bordeaux, attend des pouvoirs publics trois engagements : une augmentation des prix de 5 %, dès le 1er avril, par l'alignement du « franc vert » sur le franc commercial (augmentation qui doit s'ajouter, pour la F.N.S.E.A., aux 7,9 % de hausse en unités de compte revendiqués par les organisations agricoles européennes) ; une garantie pour le revenu des éleveurs de moutons ; des engagements sur l'amélioration des règlements de marchés pour les fruits et légumes avant l'élargissement de la Communauté à l'Espagne.

M. Méhaignerie s'est engagé à ramener de Bruxelles une augmentation des prix agricoles minimum de 8 à 8,5 %, mais qui comprend, dans son esprit, le démantèlement des montants compensatoires monétaires. Cette suppression des M.C.M. négatifs qui pénalisent les exportations agricoles de la France « est de droit au 1er avril » a déclaré le ministre, qui a encore indiqué que la seule solution au problème laitier consistait, selon lui, à obtenir pour les 10 ou 15 % de producteurs qui peuvent faire autre chose que du lait « des alternatives sécurisantes », avec essentiellement l'attribution de primes pour les productions de viande.

LA SAINT-GUILLAUME

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — La politique agricole commune est bloquée par un dossier chétif, celui du mouton. Elle s'effrite sous la poussée des dérogations multiples. Le pouvoir d'achat des producteurs ne résiste pas à la percée des coûts de production. La Grande-Bretagne, contrairement aux règles du poker, veut bien voir mais ne pas payer. Et pourtant à Strasbourg, il n'y aura qu'un millier de paysans français pour représenter le petit million d'exploitants agricoles de l'Hexagone.

En dépit des difficultés qui les assaillent, les dirigeants agricoles ont préféré la tactique des délégations de responsables à la manifestation de masse dont ils redoutent les effets. Ambiguïté. La même ambiguïté que celle ressentie à ce congrès de Bordeaux : des psalmodies revendicatives mornes, une absence de débat, sans même l'ombre d'une contestation quand la F.N.S.E.A. affirme qu'elle est le point de départ et l'arrivée de toute politique sociale, syndicale, fiscale, économique, technique et familiale de l'agriculture. Mais cet unanimisme fait le triomphe d'un homme, l'« *empereur Guillaume* », maître de ses troupes, au congrès de « l'a[illegible] après Debatisse », acclamé, ovationné par une salle debout, sensible au verbe échauffé de ce froid Lorrain.

L'ambiguïté, c'est encore le contraste entre l'autosatisfaction de la F.N.S.E.A., qui se vante de sa maturité et de sa capacité à faire manœuvrer six cent cinquante mille adhérents comme autant de légionnaires romains, mais qui, en même temps, constate et s'irrite que le revenu paysan décline depuis 1974, que la crise s'installe dans l'élevage et che. les producteurs de fruits et légumes, que la politique agricole commune se lézarde, et que — remarque nouvelle — « *les actes ne suivent pas les discours* ».

Ambiguïté toujours quand les sifflets, les huées, les quolibets accueillent le ministre et disparaissent pour faire place à de maigres applaudissements à la fin d'un propos lénifiant.

Ambiguïté, enfin, quand, dans les couloirs, des responsables vous confient que les hauts fonctionnaires des finances et du Plan ne parient que sur un freinage de la production et qu'à la tribune *on rappelle les espoirs apportés* par le discours présidentiel de Vassy, espoir d'une France qui mettrait « *un tigre vert dans son moteur* ».

Pourtant, pour être juste, il faut dire que le président de la F.N.S.E.A. a laissé pointer le bout d'une oreille contestataire. Il n'est pas dupe : « *Nous avons bénéficié de la sollicitude, au moins verbale, des pouvoirs publics*, a-t-il dit. *On gère le présent, reportant les décisions importantes à plus tard.* » L'Etat se désengage financièrement, abandonne des politiques (sur la montagne, par exemple) auxquelles la F.N.S.E.A. était attachée, diminue les crédits de formation syndicale et « *applique sévèrement* » à l'encontre des agriculteurs la loi anti-casseurs, plus sévèrement, paraît-il, qu'aux autres groupes professionnels. « *Veut-on un syndicalisme moins intelligent et plus corporatiste ?* », demande M. Guillaume. Bien sûr, M. Méhaignerie conteste : si le revenu des actifs du monde agricole a stagné depuis 1974, celui des inactifs a fortement progressé, grâce à une charge budgétaire croissant de 7 à 21 milliards. Il réfute l'argument du désengagement : « *L'Etat a mieux à faire que d'étendre constamment son champ d'action.* »

Sur l'Europe et la crise qu'il souhaite entre les Neuf lors du sommet du 31 mars — parce qu'il « *préfère une bonne explication et la sortie des Britanniques, plutôt que de voir la Communauté transformée en une zone de libre échange* » — M. Guillaume donne aussi des conseils : « *Ne marchandons pas le mouton contre la contribution budgétaire ; ce serait échanger 1 livre contre 1 penny.* » Exactement le contraire de ce qu'avait déclaré M. Pierre-Bernard Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Le président de la F.N.S.A. fait aussi une ouverture : « *Si un effort de solidarité doit être consenti en faveur de la Grande-Bretagne, qu'il soit momentané, sinon c'est une catastrophe pour la politique agricole commune.* » Explication : les Anglais paient plus au Marché commun qu'ils ne reçoivent, car ils achètent à l'extérieur de la Communauté, reversant donc des prélèvements sur les importations à la cagnotte des Neuf, sans toucher des restitutions puisqu'ils exportent peu de produits agricoles.

M. Guillaume indique encore que les ressources communautaires devront être déplafonnées si l'on veut faire face aux contraintes du prochain élargissement mais que surtout, de grâce, on ne touche pas à la politique agricole commune. « *Tenez bon, si vous êtes seul,* dit-il à M. Méhaignerie, *attendez d'avoir raison.* » M. Gundelach est vilipendé pour ses propositions de prix et sa volonté « *de pénaliser les producteurs de lait* ». Tout augmente, la S.N.C.F. de 9,4 %, et l'on voudrait, dit en substance le président de la F.N.S.E.A., que les agriculteurs soient les seuls à ne pas suivre le mouvement : « *Nous sommes les champions fatigués de la lutte contre l'inflation* », s'exclame-t-il.

Fatigués, c'est peut-être le maître mot. M. Guillaume court vite, mais les cohortes suivent-elles le train ? Personne, semble-t-il, ne sait de quoi le sommet de Bruxelles sera fait à la fin du mois. Les plus perspicaces parlent d'un renvoi de décisions à un autre sommet. Les élections allemandes sont à l'automne 1980, les présidentielles en France en 1981. Un dénouement tardif de la crise agricole ne deviendrait-il pas alors un heureux événement pour les champions qui mettent leur titre en jeu ?

JACQUES GRALL.

Prix agricoles : les positions en présence

● *La commission européenne* propose au conseil des ministres une hausse moyenne de 2,4 % en unités de compte. M. Méhaignerie estime que « *c'est un chiffre scandaleux* ».

● *La commission agricole de l'Assemblée européenne* demande, par la voix de son rapporteur, une hausse de 5 % en unité de compte.

● *Le COPA* (comité des organismes professionnels agricoles de la C.E.E.) propose une hausse de 7,9 % en unités de compte, à laquelle s'ajouteraient les démantèlements des montants compensatoires.

● *La F.N.S.E.A.*, elle, exige, en plus des 7,9 % fixés par le COPA, une hausse immédiate de 5 % au 1er avril, correspondant à la décote du « franc vert » par rapport au franc, décote sur laquelle est appliqué un abattement de 1,3 %, ce qui ramène les M.C.M. négatifs à 3,7 % au lieu de 5 %.

● *Le ministre de l'agriculture* s'engage à ramener de Bruxelles une augmentation minimale de 8 à 8,5 %. Celle-ci comprendrait le démantèlement des montants compensatoires (3,7 %), qui est « de droit » et peut-être aussi la décote de 1,3 %. En d'autres termes, par rapport à la proposition initiale de la commission (2,4 %), M. Méhaignerie se battra pour une augmentation en unités de compte de 3 à 3,5 %, chiffres qui paraissent sinon satisfaisants, du moins réalistes pour les observateurs bruxellois.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep. + ou Dép −	
$ E.-U.	4,2770	4,2880	— 230	— 205	— 365	— 335	— 990	— 865
$ can.	3,6585	3,6625	— 85	— 25	— 85	— 15	— 305	— 130
Yen (100)	1,7165	1,7190	— 30	— 10	— 25	— 5	— 40	+ 25
DM	2,3300	2,3335	+ 85	+ 115	+ 190	+ 220	+ 475	+ 580
Florin	2,1270	2,1295	+ 40	+ 60	+ 85	+ 105	+ 155	+ 235
F.B. (100)	14,3715	14,3915	— 380	— 235	— 690	— 500	—1795	—1135
F.S	2,4368	2,4395	+ 145	+ 175	+ 310	+ 350	+ 800	+ 930
L. (1 000)	5,0185	5,0255	— 320	— 260	— 580	— 490	—1795	—1535
£	9,4475	9,4590	— 370	— 290	— 650	— 555	—1850	—1535

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	7 15/16	8 3/16	8 9/16	8 11/16	9 1/16	9 1/2	9 7/8
$ E.-U.	16 1/2	17	19 3/8	19 7/8	18 7/8	19 1/8	19	19 1/2
Florin	9 3/4	10 3/4	10 3/8	11 1/8	11	11 3/4	11 7/8	12 5/8
F.B. (100)	14 1/4	15 3/4	16	16 3/4	16 1/4	17	16 1/2	17 1/4
F.S.	3 3/8	4 1/8	5 1/4	5 5/8	6 3/16	6 9/16	6 7/8	7 1/4
L. (1 000)	13 3/4	18 1/4	18 1/4	19 3/4	19 3/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4
£	16	17 1/4	17 1/2	18 1/4	17 7/8	18 5/8	18	18 3/4
Fr franç.	13 3/8	14 1/8	13 3/8	13 7/8	13 11/16	14 5/16	14 7/8	15 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAUTE DE PROPOSITIONS CHIFFRÉES DE LA COMMISSION

Paris refuserait d'examiner les revendications budgétaires de Londres

Le ton monte dans la Communauté à l'approche du conseil européen des 31 mars et 1er avril, à Bruxelles, qui sera de nouveau saisi des revendications budgétaires britanniques.

Après le désaccord apparu sur cette question du dernier conseil européen de Dublin, Mme Thatcher ayant déclaré qu'elle viendrait à la prochaine réunion « dans un esprit de compromis », *les Neuf chargèrent la Commission de faire de nouvelles propositions. Or le gouvernement français estime que ces propositions n'ont pas été faites. Un débat a bien eu lieu le 11 février sur une communication de la Commission au conseil des finances du 11 février, mais la Commission n'avançait pas de propositions chiffrées. Du côté français, les idées de la Commission étaient jugées vagues et ambiguës* (le Monde *du 13 février*).

On estimait à Paris — sans d'ailleurs l'exprimer publiquement — que M. Jenkins, président britannique de la Commission, se faisait simplement l'interprète du Foreign Office.

Le communiqué du conseil des ministres du 12 mars déclarait à ce sujet : « Le gouvernement (...) a constaté que la Commission des Communautés européennes, qui a reçu de celui-ci, lors du conseil européen de Dublin, qui remonte aux 29 et 30 novembre 1979, mandat de soumettre des propositions permettant au conseil des ministres de poursuivre la recherche de solutions appropriées au problème de la contribution britannique, n'a jusqu'à ce jour présenté aucune proposition formelle.

» Le gouvernement remarque que, si les propositions de la Commission ne lui sont pas soumises avant la réunion du conseil européen, dans des délais permettant un examen approfondi des questions en cause, elles ne pourront pas être prises en considération, pas plus que ne sauraient l'être d'éventuelles propositions présentées au cours des débats du Conseil. »

A Londres, le porte-parole du Foreign Office a qualifié jeudi ce communiqué d' « incompréhensible ». *Il s'agit, maintenant, estiment les Britanniques, d'un différend entre la France et la Commission.*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne ne fera probablement pas, avant le conseil européen du 31 mars à Bruxelles, des propositions au sens où l'entend le gouvernement français sur la réduction de la contribution britannique au budget de la C.E.E.

Elle a réagi au communiqué du conseil des ministres français en rappelant jeudi qu'elle avait fait des propositions aux Neuf le 1er février, son projet ayant fait l'objet d'un premier examen le 11 février par les ministres des finances.

Comment explique-t-on à Bruxelles ce malentendu apparent ? Pour Paris, le projet de la Commission ne répond pas au mandat donné par les chefs d'Etat et de gouvernement à Dublin. Paris souhaite que le collège bruxellois fasse à l'avance des propositions chiffrées pour régler le différend qui oppose Londres aux autres capitales sur la contribution du Royaume-Uni au budget, chaque Etat devant apprécier ensuite les implications financières que comportent pour lui les concessions à accorder à la Grande-Bretagne. Le document transmis aux Neuf ne comporte en effet aucun chiffrage. Il se borne à retenir deux solutions.

La première, déjà envisagée par le conseil européen, consiste à modifier le mécanisme financier actuel afin de réduire les sommes versées par le Trésor britannique. Selon les experts, la contribution nette de la Grande-Bretagne pourrait être ainsi diminuée, dans la meilleure des hypothèses, de 520 millions d'unités de compte (1 U.C. = 5,80 francs), contre 1 milliard réclamé par Mme Thatcher. La seconde solution porte sur l'ouverture d'un poste budgétaire *ad hoc* permettant des transferts de ressources au profit du Royaume-Uni, cette ligne de crédits, non chiffrés par la Commission, devant servir à financer des programmes socio-économiques dans les régions défavorisées (Irlande du Nord notamment), à développer l'exploitation du charbon, à améliorer les infrastructures de transport et à rénover les zones urbaines.

Les commentaires faits jeudi par M. Perlot, porte-parole de la Commission, font apparaître que le collège bruxellois ne précisera pas ses intentions avant le 31 mars. « *Il n'est pas sûr*, a-t-il déclaré, *que la Commission fasse d'autres propositions avant le conseil européen. Des idées nouvelles peuvent surgir du débat, qui motivent des initiatives complémentaires de la Commission.* »

C'est apparemment ce que veut éviter la France. Autrement dit, elle ne tient pas à ce que M. Jenkins présente en dernière minute une solution de compromis qui irait au-delà de l'effort envisagé par les partenaires du Royaume-Uni.

MARCEL SCOTTO.

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. JÉROME MONOD EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU C.F.C.E.

Par arrêté publié au *Journal officiel* du 14 mars, M. Jérôme Monod, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien secrétaire général du R.P.R. (de décembre 1976 à mars 1978) et vice-président de la Lyonnaise des eaux depuis le mois de juin 1979, a été nommé président du Centre français du commerce extérieur, en remplacement de M. Pierre Loygue, atteint par la limite d'âge.

AFFAIRES

NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT

Les « cartes à mémoire » vont être développées par dix banques et les P.T.T.

Dix établissements financiers (1) et le secrétariat d'Etat des P.T.T. viennent de constituer un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) pour étudier en commun le développement d'un nouvel instrument de paiement, la carte « à mémoire », a annoncé, mercredi 12 mars, à Monte-Carlo, M. Alain Le Corre, directeur général de la Chambre syndicale des banques populaires, à l'occasion de la deuxième convention de l'EFFMA (Association européenne de marketing financier) consacrée aux systèmes de financement et aux transactions électroniques de fonds.

Cette carte, dont les brevets de base ont été déposés en 1974 par une petite société française, Innovatron, intègre sur la même surface qu'une simple carte de crédit un microprocesseur offrant ainsi de multiples applications. Elle peut être notamment utilisée comme moyen de paiement. La banque « charge » d'un certain montant de crédit une carte, en accord avec le titulaire du compte. Introduite dans le lecteur, encore baptisé « terminal point de vente », du commerçant, elle se « décharge » du montant correspondant à l'achat, et crédite automatiquement la carte — elle aussi à mémoire — du commerçant.

Au congrès de l'EFFMA, plusieurs industriels *présentent leurs matériels* (cartes et lecteurs). C'est le cas de C.I.I.- Honeywell-Bull, qui expose son « système CP 8 », et a distribué quatre cent cinquante de ses cartes expérimentales aux congressistes. De même Schlumberger effectue des démonstrations de ses « terminaux point de vente ».

La création de ce G.I.E., a encore précisé M. Le Corre, a pour but d'éviter une *« balkanisation des moyens de paiement »*. Il sera intéressant de voir comment réagissent à cette initiative les trois banques nationalisées et le Crédit agricole, assez réticents jusqu'à présent aux cartes à mémoire.

De multiples applications

L'idée de ce G.I.E. était née au cours de l'été 1979, lorsque six banques (C.I.C., C.C.F., Bred, Crédit mutuel, Crédit du Nord, Banques populaires) avaient lancé, conjointement avec la Direction générale des télécommunications, un appel d'offres pour la fourniture de terminaux points de vente utilisant des cartes à circuits intégrés et mémoires.

Si les établissements financiers sont intéressés par les applications bancaires, les P.T.T. envisagent pour leur part de multiples applications, notamment pour le paiement des communications dans les cabines publiques. Une douzaine d'entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Six d'entre elles, C.I.I. - H.B., Schlumberger, Télémécanique, Electronique Marcel Dassault, Philips, Transac (groupe C.I.T. - Alcatel) seraient bien placées.

D'autre part, il a également été annoncé à l'occasion de cette convention de l'EFFMA que les banques européennes viennent de *prendre une initiative dans un secteur très disputé*, celui des chèques voyage (traveller cheques). Actuellement, *les rois de la spécialité sont les Américains* avec, en tête, American Express (plus de 50 % du total), Bank of America et City Bank. Même si l'on tient compte des frais de gestion, assez élevés, et des risques indéniables (vols et pertes notamment), cette industrie est fort lucrative, à condition que le réseau de vente atteigne une grande dimension : l'acheteur de chèques de voyage, en effet, les paie immédiatement et souvent ne les utilise que bien après, ce qui permet à l'organisme vendeur de disposer, dans *l'intervalle, d'une abondante trésorerie gratuite*. En outre, cette spécialité, déjà ancienne, continue à se développer rapidement, son chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars par an (125 milliards de francs) étant, paraît-il, appelé à doubler dans les prochaines années, malgré la concurrence des cartes de crédit et de paiement.

Il s'agit donc, pour tout le monde, de participer à la course au trésor. C'est pourquoi, en France, la Société générale s'est déjà associée avec Cook pour émettre des chèques de voyage en francs, tandis que le mois dernier la Banque nationale de Paris, le Crédit national et le Crédit agricole ont préféré s'allier à American Express. C'est pourquoi, également, un groupe de banques européennes, dont les principales, belges et ouest-allemandes, appartiennent au réseau de l'Eurochèque, viennent de conclure un accord de principe avec la banque britannique Midland pour lui racheter une grande partie du service de voyage de la vénérable agence Cook au prix de 16,4 millions de livres sterling (environ 150 millions de francs). Le réseau Cook, avec l'appoint de ces banques européennes, doublerait sa dimension pour se hisser au quatrième rang mondial (7 % du marché).

(1) Banque régionale d'escompte et de dépôt, Caisse centrale du Crédit mutuel, Caisse des dépôts et consignations, Confédération nationale du Crédit mutuel, Crédit industriel et commercial, Chambre syndicale des banques populaires, Crédit commercial de France, Union nationale des caisses d'épargne de France, Crédit du Nord, Banque de Paris et des Pays-Bas.

PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SKIS

Rossignol annonce plusieurs jours de chômage partiel dans ses unités de production française

De notre correspondant

Grenoble. — La société Rossignol, premier fabricant mondial de skis, a annoncé, le jeudi 13 mars, que ses unités françaises de production observeraient plusieurs jours de chômage partiel entre le mois d'avril et de juillet. Dans les usines américaines et canadiennes des *« mesures spécifiques de réajustement de la production »* seront prises. Avec deux millions de paires de ski vendus au cours de la saison 1979-1980, Rossignol détient près de 17 % du marché mondial. L'entreprise dauphinoise a connu une expansion exceptionnelle au cours des années 70. L'augmentation en valeur de sa production a été de 30 % en 1976, 23,8 % en 1977, 14 % en 1978 et 1979, mais elle ne devrait atteindre que 5 à 6 % en 1980.

Le numéro un mondial de la fixation de skis, l'entreprise Salomon, qui *exporte 85 % de sa production*, connaît également quelques difficultés : *« Le temps de la croissance à deux chiffres est terminée. »* L'expansion de la société, qui fut ces dernières années d'environ 15 %, ne devrait pas dépasser 5 % en 1980. Salomon a déjà procédé ces derniers mois à des licenciements dans ses usines d'Annecy. M. Georges Salomon, le président-directeur général de l'entreprise, explique que ces *« soulagements »* de personnel sont liés à l'augmentation de la productivité, mais aussi à de sérieuses difficultés rencontrées en Amérique du Nord par les fabricants de matériel de ski.

Il n'a pas ou peu neige cet hiver sur la côte est des Etats-Unis et du Canada. Les skieurs américains n'ont donc pas acheté ou renouvelé leur matériel, et les commerçants disposent de stocks importants qu'ils devront écouler la saison prochaine. Les fabricants de skis, de fixations et de vêtements de sports d'hiver vont donc avoir beaucoup de mal à vendre leur production sur le marché américain.

De plus, cet hiver, les skieurs français, suisses, italiens, allemands ont moins acheté de matériel que les années précédentes. Même si cette baisse est en par*tie compensée par l'augmentation* du nombre des skieurs, qui devrait être en 1979-1980 supérieur de 10 % à celui de la saison précédente, il reste que les industries liées aux sports d'hiver risquent de connaître un ralentissement de leur croissance. Aussi M. Salomon mise désormais sur une croissance de 3 à 5 % alors que sa société a vu sa production effectuer, certaines années, des « bonds » de 30 %. — C. F.

Après le succès, un certain assoupissement...

Les difficultés de la société Rossignol, perceptibles depuis plusieurs mois (l'action avait déjà perdu 50 % de sa valeur en 1979), tiennent à une série d'éléments que la société résumait récemment ainsi : « La faiblesse du dollar, la hausse des taux d'intérêt, la perte de marge commerciale sur les ventes de skis en France (en raison des prix d'appel), le manque de neige dans l'est des Etats-Unis et l'activité moins élevée que prévu de la branche tennis outre-Atlantique entraîneront un recul du résultat consolidé. Recul dû également au développement des activités nouvelles, qui entraînent des coûts supplémentaires. »

Il existe cependant d'autres facteurs qui ne figurent pas dans cette énumération. En fait, il semble que la société se soit quelque peu assoupie après ses succès dans le domaine du ski. Rossignol s'est fait surprendre par l'irruption des skis « compacts », proposés par les marques étrangères. Les Autrichiens (Fisher, Atomic), les Américains (K 2, Roy), les Italiens (Maxel), se sont engouffrés dans la brèche et ont même pénétré en force sur le marché français. De même, Rossignol n'a pas réussi à se placer en tête pour la génération de « skis intermédiaires » apparue plus récemment. Bref, comme l'explique un détaillant, « Rossignol n'a pas su, ces dernières années, sortir des skis qui frappent le client ».

Rossignol a sans doute également pâti · piètres performances des équipes françaises de ski. Même si la firme équipe des coureurs étrangers, son nom reste associé, pour le public, qu'elle le veuille ou non, à l'équipe de France. Ajoutons, enfin, que la diversification de la firme dans le tennis n'a pas donné les résultats escomptés. — J.-M. Q.

LE PRINTEMPS A ACQUIS 8 % DU CAPITAL DE VINIPRIX

La société le Printemps a annoncé, probablement sur injonction de la Commission des opérations de bourse (COB), qu'elle avait acquis environ 8 % du capital de Viniprix au cours de ces dernières semaines. Un paquet de quarante mille actions (environ 4 % du capital) avait notamment été acheté le 22 février dernier, le nom du vendeur n'ayant pas été révélé.

L'entrée du groupe Maus- Nordmann (actionnaire majoritaire du Printemps) dans le capital de Viniprix a été effectuée avec l'accord des principaux actionnaires de cette société : la banque Lazard et la famille Berthauld.

Cette opération devrait permettre de couper court aux rumeurs d'OPA (offre publique d'achat) *dont Viniprix était périodiquement* l'objet depuis plusieurs mois dans les milieux boursiers. L'objet essentiel de cette nouvelle alliance vise à mettre à l'abri des convoitises la très profitable société Euromarché, détenue à concurrence de 53 % par Viniprix et 25 % par le Printemps. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ce dernier tente encore d'accroître sa participation dans le capital de Viniprix.

AUTOMOBILE

M. HENRY FORD II QUITTE LA PRÉSIDENCE DE SON GROUPE

M. Henry Ford II, qui est âgé de soixante-deux ans, a démissionné, jeudi 13 mars, de son poste de président du conseil d'administration de la firme automobile qui porte son nom, et qui avait été fondée, il y a soixante-dix-huit ans, par son grand-père.

Il a été remplacé par M. Philip Caldwell, qui lui avait déjà succédé en octobre 1979 au poste de directeur général (*le Monde* du 2 octobre 1979).

DÉMOGRAPHIE

755 000 NAISSANCES EN FRANCE EN 1979

Population et société, bulletin de l'Institut national d'études démographiques (INED), publie les statistiques démographiques pour l'année 1979 en France. Ces statistiques sont très proches des estimations publiées récemment (*le Monde* du 9 janvier). Le nombre des naissances a été de 755 000, contre 736 000 en 1978, et celui des mariages de 340 000, contre 354 000 l'année précédente.

L'indicateur conjoncturel de fécondité est passé de 1,83 enfant par femme en 1978, à 1,86. La *proportion des naissances* hors mariage continue de s'élever : 7 % en 1970, 8,8 % en 1977.

La population de la France est passée de 53 373 000 au 1er janvier 1979 à 53 583 000 au 1er janvier 1980.

SOCIAL

Après la grève d'octobre-novembre 1979 chez Alsthom

La direction réclame six millions de francs aux syndicats

De notre correspondant

Belfort. — 5,916 millions de francs, tel est le montant de la facture dont la direction générale du groupe Alsthom-Atlantique réclame le règlement aux syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.T.-UGICT, *« instigateurs et organisateurs »* de la grève qui a paralysé l'usine Alsthom de Belfort entre le 27 septembre et le 22 novembre 1979. L'assignation devant le tribunal de grande instance de Belfort a été faite mercredi 12 mars.

Dans un texte de plus de trois pages, la direction générale réaffirme ce qu'elle a toujours dit : la *« grève du centenaire »*, *caractérisée par l'occupation de* l'usine, était une *« entrave complète opérée à la liberté du travail des non-grévistes »* et elle énumère les charges relevées contre les syndicats cités en justice :

— Ceux-ci ont choisi la date du centenaire de l'usine pour donner un mot d'ordre de grève ;

— Ils ont pris une *« part prépondérante dans le déclenchement et les modalités d'organisation de la grève »* (la direction générale cite un tract C.G.T. du 1er octobre 1979) ;

— Ils ne se sont jamais déclarés contre l'occupation de l'usine et ont refusé de la condamner dans le cadre des négociations qui eurent lieu.

La direction générale en conclut que la grève constitue une *« faute »*, faute qui comporte *« un préjudice distinct de celui qu'un mouvement de grève licite aurait provoqué »*. Alsthom demande des réparations, mais *« limite son action aux syndicats instigateurs, à l'exclusion des personnes physiques »*.

Suit l'évolution des préjudices subis : 1 franc pour le préjudice moral et commercial ; 4 millions 746 500 F pour le *« préjudice résultant des entraves »*, décomposé en location de locaux de repli de la direction, factures de gaz, d'électricité et de téléphone *« maintenus en pure perte »*, salaires versés au personnel empêché de travailler (les fameux 80 % de traitement versés à l'encadrement), indemnisation des sous-traitants ; 1 170 000 francs pour le *« préjudice résultant de l'occupation »* décomposé en : vols commis pendant l'occupation (évalués à 250 000 francs), dégradation immobilière, détérioration de machines et de fabrication (notamment le T.G.V.), pénalités de retard sur les marchés.

Les syndicalistes de l'usine Alsthom ont pris connaissance de l'assignation avec stupéfaction. L'intersyndicale s'est réunie jeudi après-midi et a trouvé un terrain d'entente malgré de récentes dissensions. La C.G.C. — qui n'est pas poursuivie en justice par la direction générale — a estimé qu'*« au moment où le climat de l'usine se rétablit la direction prend le risque d'une dégradation d'un coût supérieur aux 6 millions de francs réclamés.* Elle ajoute qu'en prenant la direction de l'occupation *« les syndicalistes ont canalisé la grève et assuré l'ordre dans l'usine »*.

Les syndicalistes doivent rencontrer le préfet du Territoire de Belfort ce vendredi après-midi, tandis que le numéro deux de la C.G.C., M. Marchelli, doit intervenir auprès de l'hôtel Matignon.

Un débrayage d'une heure est prévu lundi 17 mars.

Enfin, deux syndicalistes ont été inculpés le 12 mars pour des délits commis pendant la grève. En outre, Me Forni, député socialiste de Belfort-campagne, est assigné en justice par la direction générale d'Alsthom Unelec pour *« diffamation publique commise de mauvaise foi »*. La direction réclame 8 000 F de dommages-intérêts.

PATRICE MALINA.

LES NÉGOCIATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les propositions du gouvernement sont accueillies favorablement par les syndicats, C.G.T. exceptée

Les négociations salariales 1980 dans la fonction publique, qui avaient assez mal commencé (*le Monde* du 7 mars), *ont nettement* progressé ce vendredi 14 mars. Au cours de la troisième réunion de l'année, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique, a, en effet, fait des propositions qui ont été accueillies assez favorablement par les représentants des fédérations de fonctionnaires, C.G.T. exceptée.

Pour 1980, il ne s'agit — les 2 600 000 agents de l'Etat le savent — que du maintien du pouvoir d'achat, sauf pour les plus basses catégories où il y aura peut-être progression. Mais un maintien réel. Aussi M. Dominati a-t-il proposé le mécanisme suivant :

● *Réajustement au 1er juin* : Total des hausses de prix de janvier à avril inclus, moins la hausse de salaire du 1er mars, et plus un coefficient correcteur fixé à 1 %. Exemple : 4,9 % d'inflation (l'indice de janvier, 1,9 %, est connu et admettons une moyenne de 1 % pour les autres mois) — 2,5 % (augmentation des traitements au 1er mars) = 2,4 % + 1 % « correcteur » = 3,4 % d'augmentation du salaire au 1er juin.

● *Réajustement au 1er septembre et au 1er décembre.* — La même méthode est appliquée : total de l'inflation connue, *moins* les hausses de salaires intervenues *entre-temps, plus* le coefficient correcteur de 1 %.

Enfin, au 1er janvier 1981, une mesure automatique de réajustement final est prise.

La C.G.T. a refusé en bloc ces propositions et a appelé à deux grèves de vingt-quatre heures : le 20 mars pour les administra*tions de Paris* et le 25 mars pour l'ensemble des agents de l'Etat. Cette dernière date est celle fixée pour la quatrième réunion salariale (initialement prévue le 18 mars).

En revanche, les six autres fédérations de fonctionnaires ont accepté d'étudier les propositions gouvernementales, même si la C.F.D.T., sans doute pour ne pas que la C.G.T. l'accuse trop d'*« inaction »*, a demandé à ses partenaires syndicaux d'envisager une grève pour le 27 mars, au cas où la négociation de l'avant-veille échouerait...

D'ores et déjà, les syndicats ont deux « amendements » importants au programme de M. Dominati :

1) Remonter le calendrier des réajustements de salaires au 1er avril (au lieu du 1er juin). Le secrétaire d'Etat a, selon son expression, *« lâché du lest »* en permettant d'étudier le principe de réajustements trimestriels.

2) Porter le « coefficient correcteur » à plus de 1 %. Là, M. Dominati est beaucoup plus réservé. Le « 1 % » est pour lui une mesure de rattrapage. Accorder plus serait une mesure d'anticipation, donc inflationniste, ce que le gouvernement refuse.

La grève des cheminots C.G.T.

LE TRAFIC EST ASSURÉ A 60 % SUR LA PLUPART DES LIGNES DE LA BANLIEUE PARISIENNE

« Point fort » de la grève des cheminots C.G.T., déclenchée pour appuyer des revendications portant sur les salaires et les *conditions de* travail, la journée du vendredi 14 mars est marquée, à la S.N.C.F., par les perturbations *plus* importantes que ces jours derniers sur le réseau de la banlieue parisienne, le trafic sur les grandes lignes étant normal.

Selon la direction de la S.N.C.F., le service des trains de banlieue est assuré à 70 % à Paris-Nord, à 60 % à Paris-Lyon, Paris-Austerlitz, Paris-Montparnasse et Paris - Saint-Lazare (sauf sur les lignes de Versailles, Saint - Nom-la-Bretèche et Cergy-Pontoise, où le trafic est normal). A Paris-Est, le service est normal.

La grève de l'ensemble des cheminots C.G.T. doit s'achever samedi 15 mars, à 6 heures, sauf peut-être à *Paris-Nord*, où le préavis « court » jusqu'à dimanche.

La grève de l'ensemble des cheminots C.G.T. doit s'achever samedi 15 mars, à 6 heures, sauf peut-être à Paris-Nord, où le préavis « court » jusqu'à dimanche.

M. JACQUES BARROT MET EN GARDE LES MÉDECINS CONTRE TOUTE MAJORATION UNILATÉRALE DES HONORAIRES

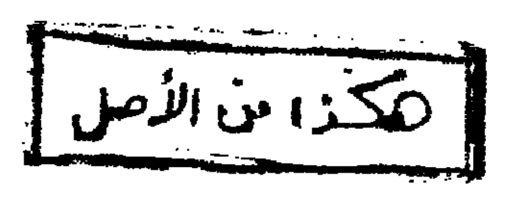
M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a lancé, jeudi 13 mars, une mise en garde aux organisations de médecins qui ont décidé d'augmenter unilatéralement leurs barèmes d'honoraires.

« Par ces mesures unilatérales, affirme le ministre dans une déclaration, *ces organisations ont pris la responsabilité de se placer délibérément en dehors des dispositions de la convention en vigueur.* » Elles ont également *« pris le risque de retarder l'issue des négociations engagées entre les médecins et les caisses nationales de Sécurité sociale pour aboutir au renouvellement des relations conventionnelles.*

» *De surcroît*, dit-il, *elles ont accepté de pénaliser indûment les assurés sociaux dont les remboursements de soins de santé continuent d'être calculés sur la base des seuls tarifs qui résultent de l'application de la loi.* »

Le ministre demande aux présidents des caisses d'assurance-maladie de *« s'assurer que les différentes caisses primaires font respecter les tarifs réglementaires et les dispositions conventionnelles en vigueur »*.

Du côté des caisses, on s'inquiète de l'attitude de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) qui risque de nuire au déroulement des négociations sur le renouvellement de la convention à un moment où elle entre dans sa phase finale, la plus délicate.



هكذا من الأصل

SOCIAL

POINT DE VUE

L'expression des salariés : une façon neuve de vivre le travail quotidien

par HENRI MONOD (*)

A l'ordre du jour des réflexions sociales des chefs d'entreprise en ce début d'année : l'expression des salariés. Ce thème, évoqué à l'automne, lors de la traditionnelle rentrée sociale, s'était estompé depuis. Il resurgit, porté principalement par deux organisations syndicales, la C.F.D.T. et Force ouvrière, que le patronat a accepté de recevoir. Le gouvernement, quant à lui, a inscrit cette question au nombre de ses priorités. Il existe donc, apparemment, un consensus assez large sur la nécessité de favoriser l'expression des salariés dans l'entreprise.

Pour un chef d'entreprise, cette invite suscite au moins deux attitudes : l'étonnement d'abord, l'interrogation ensuite.

L'étonnement, parce qu'une vue rapide des choses semble montrer que l'expression n'est guère bridée sur le lieu de travail. Au demeurant, favoriser l'expression des salariés dans l'entreprise paraît un objectif peu contestable de la politique sociale dont on peut effectivement se demander en quoi il est aujourd'hui encore un objet de débat.

En effet, l'inspiration de la construction juridique, réglementaire, contractuelle, de tout un pan de notre droit social est directement, depuis un demi-siècle, issue de cette préoccupation.

Quel autre motif a eu la mise en place successive des délégués du personnel, des comités d'entreprise, des comités d'hygiène et de sécurité, plus récemment des sections syndicales d'entreprise ? Au même rythme que se développaient les structures du dialogue social interne, se multipliaient aussi les motifs de dialogue : plan de formation professionnell , rapport annuel sur l'amélioration des conditions de travail, bilan social, pour ne parler que de l'évolution la plus immédiatement contemporaine.

Au moins dans l'esprit de leurs promoteurs, ces mesures étaient bien de nature à favoriser l'expression des aspirations des salariés dans l'entreprise.

Remettre ce sujet à l'ordre du jour constituerait-il donc une sorte de constat d'échec ?

Sûrement non ! Et c'est ce qui doit nous conduire à nous interroger.

A la vérité, l'expression dans l'entreprise a été vécue, jusqu'à maintenant, sous une forme essentiellement médiatisée. La raison en était simple et tenait dans le postulat selon lequel les salariés, conçus comme un tout, ne pouvaient exprimer, au sein de l'entreprise, que des aspirations collectives (éventuellement catégorielles) et d'ordre principalement quantitatif. L'émergence progressive de demandes à caractère plus qualitatif doit nécessairement nous amener à repenser le schéma du dialogue social interne de l'entreprise.

C'est pourquoi, à côté des canaux d'expression traditionnels, qui conservent toute leur utilité pour véhiculer les demandes, les avis ou les revendications de portée générale, il devient urgent de créer les conditions d'une expression plus directe, plus personnelle, plus affinée des salariés sur leur lieu de travail.

A ce titre, l'expérience que nous avons menée chez Roussel-Uclaf depuis maintenant près de quatre ans s'est révélée assez largement positive.

C'est en 1975 qu'ont eu lieu les premières réunions d'échanges dans les usines chimiques du groupe. Il a d'abord fallu emporter l'adhésion des intéressés, convaincre la hiérarchie souvent réticente, encourager la prise de parole ; bref créer les conditions d'un développement favorable de l'initiative. Mais, aujourd'hui, l'acquis est là. Périodiquement, au sein d'une cellule de travail, que ce soit le service ou l'atelier, un responsable (cadre ou agent de maîtrise) réunit son personnel, une quinzaine de personnes au total, pendant une heure à une heure et demie. Chacun pose les questions qui le préoccupent : conditions de travail, aménagement du temps de travail, adaptations qu'implique le lancement de nouvelles fabrications... Chacun débat, propose et suggère. Certains groupes concrétisent leurs réflexions par la rédaction d'un compte rendu. D'autres non. Dans tous les cas, le responsable s'efforce de répondre à cet ensemble d'interrogations qui se fait jour. La hiérarchie y gagne une image plus concrète du climat social et une conception enrichie de son rôle. Les salariés, quant à eux, y trouvent la possibilité de s'exprimer individuellement, de mieux se faire entendre et d'engager un dialogue constructif profitable à chacun et à tous.

La réunion d'échanges s'est ainsi révélée l'une des composantes importantes de la communication interne.

Qu'en conclure sinon que l'action doit être poursuivie et étendue. Elle doit cependant, pour réussir, s'inspirer de quelques principes élémentaires.

D'abord, si, comme toutes les activités qui intéressent des groupes, l'expression des salariés, dans l'entreprise, doit être organisée, elle ne supporte, par contre, ni les structures trop strictes ni les procédures trop lourdes.

Ensuite, il convient que le dialogue demeure concret. C'est-à-dire centré sur l'environnement de travail immédiat. L'atelier, le service, paraissent donc le niveau souhaitable de localisation de ce type de relation.

S'agissant d'un état d'esprit à faire naître, il faut aussi prendre le temps d'expérimenter, de convaincre, de former, de prêcher par l'exemple.

Enfin, puisque c'est l'expression directe que nous voulons favoriser, il faut constamment veiller à ne pas laisser se créer, tout naturellement, des porte-parole de fait, préludant à la monopolisation du dialogue.

Tout cela n'est sans doute pas simple, mais c'est à ce prix que favoriser l'expression directe des salariés dans l'entreprise devient autre chose qu'une exhortation, mieux qu'une idée séduisante : une façon neuve de vivre le travail quotidien.

(*) Directeur général, membre du directoire de Roussel-Uclaf.

ÉTRANGER

Pour financer le déficit des paiements extérieurs de la R.F.A.

LA BUNDESBANK LIBÉRALISE LES IMPORTATIONS DE CAPITAUX

Le conseil d'administration de la Bundesbank, qui s'est réuni jeudi 13 mars, a décidé de libéraliser les entrées en R.F.A. de capitaux, en permettant à des étrangers d'acquérir certains titres à revenu fixe qu'ils ne pouvaient, jusqu'à présent, acheter. (Voir nos dernières éditions d'hier.)

Après avoir indiqué que le conseil de la Bundesbank n'avait pas modifié sa politique en matière de crédit, un porte-parole de l'Institut d'émission a annoncé que la Banque centrale ouest-allemande avait décidé de *« libéraliser le régime des importations de capitaux, en permettant aux non-résidents d'acquérir des titres à revenu fixe, dont les échéances sont égales ou supérieures à deux ans, contre quatre ans antérieurement »*.

Le communiqué de la Bundesbank précise que cette mesure a finalement été adoptée en raison de la dégradation du commerce extérieur et de la balance des paiements, et ce en accord avec le gouvernement fédéral.

Bien que le communiqué de la Banque centrale ne le précise pas, son porte-parole a estimé que la nouvelle réglementation était applicable immédiatement.

Les milieux bancaires privés *sont généralement sceptiques* au sujet de cette décision, estimant qu'elle ne constitue qu'un palliatif à court terme, et ne témoigne pas d'un changement de la politique officielle quant à l'endettement du secteur public auprès de créanciers étrangers, seule mesure à leurs yeux susceptible d'aider efficacement à terme au redressement de la balance des paiements. — *(Agefi.)*

● *L'Assemblée nationale turque a adopté* par 228 voix contre 210 le budget pour l'année 1980, qui se chiffre à 770 540 338 000 livres turques (environ 11 milliards de dollars). Le budget le plus important est celui du ministère des finances, qui s'élève à 351 331 748 000 livres, suivi de celui de la défense, avec 113 603 877 000 livres (environ *1,6 milliard de dollars*). — *(A.F.P.)*

Le plan de lutte contre l'inflation du président Carter

La Maison Blanche envisagerait de taxer une partie du pétrole importé

Le président Carter devait annoncer ce vendredi 14 mars, dans la soirée, son nouveau plan de lutte contre l'inflation.

Le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a pris soin de préciser que le président Carter *« n'avait pas encore arrêté définitivement les décisions qu'il annoncera »*, mais qu'il en avait néanmoins défini les grandes lignes à l'intention des membres du Congrès. Le président américain a tenu en effet à rencontrer les principaux représentants, et notamment ceux de l'« opposition » républicaine avant son discours de vendredi.

Le président Carter leur a confirmé son intention de réduire les dépenses publiques qui seront inscrites dans le budget 1981 (qui débute en octobre) de quelque 13 à 15 milliards de dollars et d'instituer une taxe sur le pétrole importé. Celle-ci serait de l'ordre de 4 à 4,5 dollars par baril de pétrole importé destiné à la consommation automobile. Une telle mesure aurait pour effet de relever de 10 cents par gallon (11 centimes par litre) le prix du carburant et procurerait quelque 10 milliards de dollars supplémentaires au Trésor, ce qui permettrait d'équilibrer le budget, une des promesses du candidat Carter en 1975. Les experts gouvernementaux et privés se déclarent cependant très sceptiques quant à l'incidence d'une telle taxe sur la propension du public à économiser le carburant et s'inquiètent de ses effets sur la hausse des prix.

Notons que le président Carter s'est félicité de l'approbation par la Chambre des représentants, à une majorité de près de 200 voix, du projet de taxation des bénéfices qui découleront, pour les compagnies pétrolières, de la suppression du contrôle des prix intérieurs de brut. Ce texte devrait rapporter au budget de l'État quelque 227 milliards de dollars dans les dix ans à venir s'il est adopté par le Sénat.

Les parlementaires républicains ont aussi confirmé que le budget de la défense ne serait pas réduit *(le Monde* du 6 mars). Pour l'exercice 1981, ce budget est en augmentation de 3,5 % et constitue le principal poste de dépenses (27,3 % du total).

Le président américain devrait aussi annoncer *« une certaine forme de contrôle de crédit »* et il pourrait fixer des normes salariales qui officialiseraient une baisse du pouvoir d'achat. Le montant maximum des hausses de salaires passerait en effet de 7 à 9,5 % alors que l'inflation dépassera, selon toutes les prévisions, 11 % *(le Monde* du 12 mars).

Après ces précisions apportées par des parlementaires, la Maison Blanche a souligné que le président Carter n'avait fait état, devant ceux-ci, *« d'aucune décision finale »* quant à son plan anti-inflation, tant en ce qui concerne le contrôle du crédit que les autres mesures envisagées.

Forte hausse du dollar
Vif recul de l'or

L'imminence des décisions du président Carter a provoqué une hausse du dollar, qui a été accélérée par la décision de plusieurs grandes banques américaines de porter de 17,75 à 18,25 % (nouveau record) leur taux de base *(prime rate)*. Cette hausse, la septième depuis la mi-février, risque de se poursuivre, au dire des spécialistes, à moins que le plan Carter ne comporte des mesures draconiennes. On constate en effet que l'escalade des taux n'empêche pas les Américains de s'endetter, puisque, entre début janvier et fin février, le volume des avances bancaires aux grandes firmes industrielles et commerciales a progressé, rapporte l'Agefi, de 3,5 milliards de dollars, ce qui correspond à un rythme annuel de + 15 %.

Dans l'immédiat, le dollar est le grand bénéficiaire de cette politique d'argent cher. La devise *américaine valait ainsi, vendredi* matin, 4,29 francs à Paris (contre 4,25 francs la veille), 1,835 deutschemark à Francfort (contre 1,82) et 1,76 franc suisse à Zurich (contre 1,74).

En revanche, l'or a enregistré une forte baisse. En premier lieu, à New-York, où jeudi une baisse de près de 50 dollars du cours de l'once a été enregistrée à 579 dollars contre 577,50 dollars, ce mouvement de recul se répercutant à Hongkong, où vendredi on traitait à 533-536 dollars (contre 578-581 dollars la veille) puis sur les places européennes. À Londres, le cours de l'once de métal précieux a ainsi été fixé, en fin de matinée, à 502,75 dollars (contre 556,50 dollars la veille, en clôture). À Paris, le cours du lingot a baissé de 5 410 francs et a été fixé à 72 590 francs. Baisse également du napoléon : 650,10 francs contre 670 francs.

ÉNERGIE

LES BÉNÉFICES DE B.P. ONT QUADRUPLÉ EN 1979

Les bénéfices de la compagnie britannique British Petrolum (B.P.) ont presque quadruplé en 1979 par rapport à l'année précédente. Ils sont, en effet, passés de 985 millions de dollars à 3 590 millions de dollars. Selon B.P., un tiers de cette progression s'explique par l'inflation. B.P. est la deuxième compagnie pétrolière, d'origine britannique, à annoncer, ce mois-ci, la montée en flèche de ses bénéfices. La Shell — anglo-néerlandaise — a récemment fait état de 6,7 milliards de dollars de bénéfices pour 1979.

Pour B.P., ces résultats apparaissent d'autant plus remarquables que la compagnie a été privée d'une grande partie de ses approvisionnements d'origine iranienne et, pour le second semestre, de la totalité de ses ressources en brut en provenance du Nigéria.

● *La centrale de Gravelines couplée au réseau E.D.F.* — La première tranche de la centrale nucléaire de Gravelines (Nord) a été couplée, dans la soirée du 13 mars, au réseau d'E.D.F.

● *Arrêt du second réacteur de la centrale de Fessenheim.* — Après trois arrêts de courte durée, dans la journée du 12 mars, la tranche II de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a été stoppée une nouvelle fois, le 13 mars, pour une durée plus longue par suite du mauvais fonctionnement de deux soupapes d'évacuation des condensats d'un sécheur-surchauffeur. Selon M. Leblond, directeur de la centrale, il s'agit d'un incident mineur, la tranche devait être recouplée au réseau au cours de la nuit du 13 au 14 mars. — *(Corresp.)*

● *Chauffage au bois dans l'Oise.* — Cent deux logements collectifs sont, depuis le début de l'année, chauffés au bois dans l'Oise. Ces logements font partie d'un immeuble de l'office intercommunal d'H.L.M. de la région de Creil. Ce mode de chauffage doit permettre, selon ses promoteurs, de faire baisser les charges d'environ 30 % par rapport aux autres systèmes. Une chaudière transforme le bois en copeaux, a été construite à cet effet. L'office d'H.L.M. a signé un contrat d'approvisionnement sur dix ans avec des exploitants forestiers.

LA HAUSSE DES PRIX DU GAZ

L'U.R.S.S. juge inacceptables les propositions de l'Iran

La délégation soviétique a déclaré inacceptable le prix demandé par l'Iran pour son gaz naturel et a interrompu, le 13 mars, les négociations en cours, a indiqué ce même jour M. Moinfar, le ministre iranien du pétrole. *« Les Soviétiques sont informés que nous ne reviendrons pas sur notre position »*, a ajouté M. Moinfar.

Les Iraniens (après avoir demandé un prix de 3,8 dollars par million de B.T.U. (Basic Thermal Unit) ont accepté de descendre à 3,63 dollars, le prix actuel — fixé par l'ancien régime — n'étant que de 76 cents soit cinq fois moindre.

Depuis le 23 février, après des inondations dans la région du Khouzestan, qui ont emporté une section du gazoduc Igat 1, les exportations de gaz iranien vers l'U.R.S.S. avaient cessé. Auparavant, du fait de la révolution, elles n'étaient plus que de 4,2 millions de mètres cubes par jour, soit 15 % du volume contractuel.

M. Moinfar a affirmé que l'Iran était prêt à brûler le gaz naturel qui n'est pas nécessaire à sa consommation intérieure plutôt que de le vendre à un prix trop faible.

Les négociations commerciales interviennent à un moment où la plupart des producteurs de gaz tentent d'obtenir une revalorisation de celui-ci. Abou-Dhabi, l'Algérie, Brunei, les Pays-Bas, l'Alaska, ont déjà majoré ou tentent d'augmenter le prix de leurs fournitures.

L'U.R.S.S., qui achète du gaz à l'Iran pour approvisionner certaines de ses régions sud, est aussi exportatrice de gaz vers l'Europe de l'est et de l'ouest, et notamment vers la France (10,5 % du gaz consommé en 1979). On peut penser que les prix du gaz soviétique vendu à Gaz de France — il est vrai plus proches de ceux réclamés aujourd'hui par l'Iran que des anciens prix iraniens — pourraient eux aussi augmenter.

Les négociations franco-algériennes reprendront la semaine prochaine

De notre correspondant

Alger. — Les négociations franco-algériennes sur la fixation du nouveau prix du gaz commenceront la semaine prochaine à Alger. Ainsi en ont décidé mardi 11 mars MM. Delaporte, directeur général de Gaz de France et Yousfi, vice-président de la Sonotrach, au terme d'une première prise de contact. Celle-ci a été très brève puisque la délégation française, arrivée dans la matinée, est repartie le soir même.

Cette visite a, semble-t-il, permis de surmonter les incompréhensions et de dissiper les méfiances qui s'étaient manifestées ces jours derniers après que la Sonotrach eut fait connaître à Gaz de France son intention de porter le gaz qu'elle livre de 3 à 6,11 dollars le million de B.T.U., un doublement du prix qui serait d'autant plus ressenti que Gaz de France reçoit déjà 4 milliards de mètres-cubes de gaz algérien et que ce volume, de par les contrats signés, atteindra dans quelques années 9 milliards de mètres cubes, soit 25 % de la consommation française. Les Algériens ont précisé ces derniers jours que le prix de 6 dollars, qu'ils considèrent d'ailleurs comme un minimum, ne constitue pas un diktat et ils se sont employés à garder au différend qui les oppose à Gaz de France un caractère strictement commercial.

La France ne sera pas le seul pays à supporter des hausses. La Sonotrach a engagé des discussions avec ses autres clients pour parvenir à des relèvements de tarifs. C'est ainsi qu'une délégation de la société américaine Distrigas a entamé mardi 11 mars à Alger des négociations avec la Sonotrach. Celles-ci portent sur le prix des 1,2 milliard de mètres-cubes de gaz que l'Algérie s'est engagée à fournir annuellement à cette société à partir de 1973. — D. J.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENERGIA
SICAV



Dans son rapport annuel à l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 12 mars 1980, le conseil rappelle la nouvelle orientation adoptée par la Sicav depuis le 3 juillet 1979 : ce sont essentiellement des valeurs représentatives de l'or, de l'énergie et d'autres ressources naturelles qui constituent son portefeuille.

Dans son allocution, le président, M. Bernard Rist, a souligné que, si ces titres s'étaient sensiblement appréciés ces temps derniers, la valeur liquidative d'une action Energia étant passée de 149,05 francs au dernier jour de l'exercice 1979 à 164,22 francs le 11 mars 1980, ils conservaient encore d'intéressantes perspectives dans une conjoncture qui restera, à son avis, durablement dominée par des déséquilibres économiques dont la crise mondiale actuelle manifeste l'importance.

L'assemblée a nommé deux nouveaux administrateurs :

— M. Gilles Balay, en remplacement de M. Paul Balay;

— M. Francis Arbousset, directeur général adjoint de la compagnie d'assurances la Populaire-Vie.

Les mandats d'administrateurs de la Société générale et de la Mutuelle assurance artisanale de France, qui arrivaient à expiration, ont été renouvelés.

Le dividende global, mis en paiement à partir du 19 mars 1980, s'élèvera à 5,61 francs par action, compte tenu d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,43 franc. Il sera matérialisé par les coupons n°s 17 et 18, ainsi qu'il suit :

	Net	Impôt déjà payé au Trésor	Total
Coupon n° 17 : — Produits des obligations non indexées	2,74	0,25	2,99
Coupon n° 18 : — Autres revenus	2,44	0,18	2,62
	5,18	0,43	5,61

Le paiement des coupons s'effectuera sans frais aux guichets des établissements suivants :

— Banque de la mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ;

— Banque pour l'industrie française, 28, rue Lafitte, 75009 Paris ;

— Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ;

— Société générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

Les souscriptions effectuées en remploi de dividendes se feront en franchise de droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent la date de mise en paiement.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé la mise en harmonie des statuts d'Energia avec la nouvelle législation sur les Sicav.

LAFARGE

Le conseil d'administration de Lafarge, dans sa séance du 12 mars 1980, a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1979, tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale dont la convocation est prévue pour le 18 juin 1980 à Paris. Il a également pris connaissance du résultat consolidé provisoire du groupe pour le même exercice.

Le résultat net social s'élève à 165 429 000 F contre 125 410 000 F en 1978.

Ce résultat comprend une plus-value de 23 759 000 F résultant de l'apport des titres des sociétés brésiliennes Cominci et Pains à la société Companhia Nacional de Cimento Portland (C.N.C.P.), qui regroupe désormais les intérêts cimentiers du groupe Lafarge au Brésil.

Il est rappelé que le résultat de l'exercice 1978 comprenait un dividende exceptionnel de 22 904 000 F distribué par la filiale anglaise The Lafarge Organisation Limited.

Les comptes consolidés définitifs seront arrêtés au mois de mai. Le *bénéfice net consolidé part du* groupe sera compris entre 280 et 290 millions de francs contre 220 millions de francs en 1978.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende net par action à 15 F qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), représentera un revenu global de 22,50 F.

Le conseil a également arrêté les chiffres de la réévaluation des actifs immobilisés qui conduisent à un écart de réévaluation de 1 023 millions de francs. Le total des fonds propres après répartition se trouve ainsi porté à 2 201 millions de francs, soit 386 F par action.

PIPER-HEIDSIECK

Maison Heidsieck fondée en 1785

Le conseil d'administration, réuni le 5 mars 1980, sous la présidence de M. François d'Aulan, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

La dernière vendange, remarquable en quantité aussi bien qu'en qualité, a permis à la société Piper-Heidsieck d'augmenter quelque peu les contingents de vin de Champagne consentis à sa clientèle, tant en France qu'à l'étranger.

Les résultats commerciaux et financiers s'établissent, par conséquent, à un niveau supérieur à celui qui avait été annoncé antérieurement.

Les ventes ont atteint 5 millions de bouteilles, contre 4,3 millions en 1978. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 146 millions de francs contre 111 millions. Le bénéfice d'exploitation s'établit à 22,8 millions contre 8,5 millions pour l'exercice précédent et le bénéfice comptable à 5,2 millions de francs après amortissements et constitution d'une provision pour hausse de prix de 11 730 000 F.

En définitive, le bénéfice net ajusté (par réintégration de la provision pour hausse de prix) ressort à 11,1 millions, contre 1,7 million en 1978.

Au niveau du groupe, le bénéfice net ajusté consolidé dépasse 12 millions de francs, soit 42 francs par titre.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, au titre de l'exercice 1979, un dividende de 11 francs, contre 3 francs précédemment.

En ce qui concerne l'exercice en cours, la société prévoit une nouvelle amélioration de ses résultats.



COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE

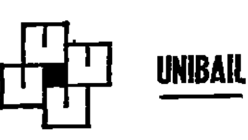
Les résultats financiers de la Compagnie n'ont pu qu'être affectés par les conditions défavorables (augmentation du prix du pétrole, taux de change instables, niveau extraordinairement élevé des taux d'intérêt) qui ont caractérisé le commerce international en 1979.

Cependant, la Compagnie qui vient pratiquement de terminer de renouveler sa flotte est bien placée pour bénéficier de la sensible amélioration enregistrée sur le marché du fret maritime. De plus, la réorganisation structurelle effectuée ces dernières années, notamment en Extrême-Orient, transformant les succursales d'outre-mer en sociétés affiliées a été bien accueillie, ce qui augure favorablement de l'avenir.

Le chiffre d'affaires du groupe se monte en 1979 à Kr D 20 000 millions contre Kr. D 18.500 millions en 1978, tandis que le résultat du groupe ressort à Kr. D 194 millions *contre* Kr. D 108,8 millions pour l'exercice précédent.

Le bénéfice de la société mère s'inscrit à Kr D 95,6 millions contre 93,2 millions en 1978.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 27 mars prochain à Copenhague de verser aux actionnaires un dividende inchangé de 10 %, soit Kr. D 76,5 millions.



UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 mars 1980 et a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Au 31 décembre 1979, la valeur nette des immobilisations (immeubles en crédit-bail, en location et siège social) s'établit à 674,4 millions (583,7 en 1978) ; il convient d'y ajouter les amortissements cumulés (113,3 millions) et les engagements hors taxes figurant hors bilan (56,7 millions) pour obtenir le volume global des opérations engagées : 844,4 millions (740,2 en 1978).

Les recettes d'exploitation consolidées ont atteint 130,4 millions (107,1 en 1978) et comprennent principalement 101,6 millions de recettes de crédit-bail et 20,2 millions de loyers.

Unibail ayant, pour la première fois, enregistré des recettes taxables provenant de la gestion de la trésorerie, le bénéfice net comprend cette année une somme de 0,5 million ayant supporté l'impôt sur les sociétés. Le bénéfice s'élève ainsi à 43,4 millions (38,3 millions en 1978), dont 4,5 millions de plus-value réalisée sur la cession de deux immeubles en crédit-bail (4,7 en 1978), après des dotations aux amortissements et provisions de 27,3 millions, *en légère diminution par* rapport aux chiffres de 1978 (29,1 millions) ; les acquisitions d'immeubles avaient entraîné des frais, amortis dans l'exercice, particulièrement importants (8 millions, contre 3 millions en 1979).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 1980 la distribution d'une somme de 36 832 049 F correspondant à 85,22 % du bénéfice servant de base à l'obligation de distribution, soit un dividende de 25,25 F pour chacune des 1 million 458 695 actions composant le capital social après les conversions de 1979.

Après répartition et mise en réserve de 6,9 millions (5,7 en 1978), les fonds propres atteindront 208 millions.

Commentant plus spécialement l'évolution du patrimoine locatif que la société continue à constituer, le conseil précise que les engagements pris à ce titre au 31 décembre 1979 représentent 233 millions.

Après l'acquisition d'un nouvel immeuble de bureaux dans le huitième arrondissement, traités dans les premiers jours de 1980, c'est un ensemble de l'ordre de 280 millions que gérera la société, dont plus de la moitié est constituée par de très beaux immeubles de bureaux situés au cœur du quartier des affaires.

Une expertise a été demandée au Crédit foncier de France sur les immeubles locatifs de bureaux mis en exploitation antérieurement au 1er janvier 1979 : pour une valeur comptable au 31 décembre 1979 de 98 millions, l'expertise conclut à une valeur commerciale de 145 millions.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE L'ABEILLE

Le conseil d'administration, réuni le 12 mars 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis à la prochaine assemblée générale ordinaire fixée au 28 avril 1980. Le solde bénéficiaire du compte de pertes et profits s'élève à 37 033 706 F contre 33 467 011 F pour l'exercice 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 16,50 F par action, augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 8,25 F, soit une distribution totale de 24,75 F. Au titre de l'exercice précédent il avait été distribué un dividende de 15 F par action, plus un avoir fiscal de 7,50 F, soit une distribution totale de 22,50 F.

A l'issue de l'assemblée ordinaire se tiendra une assemblée générale extraordinaire à laquelle il sera proposé de changer la dénomination de la société.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 MARS

La chute s'accélère

Comme on pouvait le craindre après la baisse survenue jeudi soir à Wall Street (voir ci-contre), baisse évidemment liée à la nouvelle hausse des taux d'intérêt, le marché parisien a subi une nouvelle chute, en cette veille de week-end. En repli de 1 % dès l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a baissé jusqu'à — 1,4 %, avant de terminer à — 1 %, retrouvant ainsi, à peu de chose près, son niveau (100) du début de l'année.

Aucun compartiment n'est parvenu à tirer son épingle de ce jeu de massacre, et en dépit de quelques interventions sporadiques de soutien, on a relevé plus de cent quarante baisses sur le seul marché à terme. Le secteur des valeurs pétrolières a été le plus touché, mais les plus lourds dégâts ont été subis par les Skis Rossignol (— 6,5 %) qui ont annoncé du chômage partiel (voir d'autre part). Les autres titres qui ont le plus souffert sont Sommer-Allibert, S.I.A.S., Bellon, Esso, Navigation Mixte, Saunier-Duval, Pennaroya (4 à 6 %), etc.

Parmi les rares hausses (une vingtaine tout au plus), seule celle de Kléber-Colombes (+ 6 %) mérite d'être soulignée.

Aux valeurs étrangères, tout aussi malmenées que les françaises, les mines d'or sont restées la cible préférée des vendeurs.

Il est vrai que les cours du métal jaune se sont encore effondrés. A Londres, l'once est revenue de 556,50 dollars à 502,75 dollars au premier « fixing » de vendredi. A Paris, le lingot a cédé 5 410 F à 72 590 F, soit 526 dollars pour une once. Le napoléon, de son côté, a perdu 19,90 F à 650,10 F. Rappelons que le kilo d'or valait 99 010 F le 1er janvier, et le napoléon 1 130 F le 3 janvier...

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 13 ... %

LONDRES

RECUL

Les valeurs cèdent du terrain dans le sillage des mines d'or qui perdent 4 à 5 dollars. Pour les pétrolifères, des prises de bénéfice entraînent des pertes de 14 pence pour B.P., Shell et Ultramar. Les Fonds d'Etat sont stables mais l'indice des industrielles recule de 5,9 points.

Or (ouverture) (dollars) 502 75 contre 556 50

VALEURS	CLOTURE 13.3	COURS 14/3
Beecham	122 ...	119 ..
British Petroleum	366 ...	352 ...
Courtaulds	70 ..	69 ...
*De Beers	9 5/8	9 ...
Imperial Chemical	378 ..	366 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	372 ..	349 ..
Shell	392 ..	368 ...
Vickers	122	120 .
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	29 3/8
*West Driefontein	66 1/4	61 1/4
*Western Holdings	60 ...	57 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est élevé à 5,81 millions de francs contre 4,43 millions en 1978. Il comporte 0,68 million de plus-values à long terme contre 2,79 millions en 1978. Dividende global inchangé à 15 F par action.

SOCIETE DU LOUVRE. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 a atteint 7,53 millions de francs contre 6 millions en 1978. Dividende global : 12,30 F contre 11,25 F. L'émission d'une action nouvelle à 170 F pour deux anciennes permettra d'augmenter le capital à 76 millions de francs (contre 50,68 millions actuellement).

CIPEC. — Bénéfice net pour 1979 : 3,41 millions de francs contre 7,26 millions (dont 3 millions repris sur la provision pour dépréciation du portefeuille). Dividende global : 8,33 F contre 7,26 F.

BANQUE PRIVEE DE GESTION FINANCIERE. — Bénéfice net 1979 : 42,02 millions de francs (dont 25,97 millions de plus-values à long terme) contre 28,34 millions en 1978 (dont 13 millions de plus-values). Dividende global inchangé à 60 F par action.

NEW-YORK

Nouveau recul

La nouvelle hausse du taux de base des grandes banques américaines (prime-rate), porté de 17,75 à 18,25 %, a provoqué, jeudi 13 mars, un nouveau recul de la Bourse de New-York, recul aggravé par l'incertitude concernant les moyens de lutte contre l'inflation que devait annoncer le président Carter, vendredi, après la clôture du marché.

L'indice Dow Jones a aussi cédé 9,58 points, souscrivant à 809,56 — son niveau le plus bas depuis le 21 novembre 1979 — dans un marché toujours peu actif : 32 millions de titres ont été échangés contre 37,99 millions la veille.

Sur 1 868 valeurs traitées, 942 ont fléchi, 496 ont progressé et 430 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 13 3	COURS 12 3
Alcoa	60 1/2	63 3/8
A.T.T.	46 1/2	47 1/8
Boeing	58 5/8	59 1/4
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37
Du Pont de Nemours	34 7/8	34 1/4
Eastman Kodak	44 .	43 3/4
Exxon	60 3/4	61 5/8
Ford	30 ..	30 3/8
General Electric	47 7/8	48 1/2
General Foods	25 1/4	24 7/8
General Motors	48 ...	48 1/2
Goodyear	11 ...	11 1/8
I.B.M.	60 1/2	61 1/4
I.T.T.	24 3/4	25
Kennecott	30 1/2	31 5/8
Mobil Oil	76 1/8	78 ..
Pfizer	33 3/8	33 3/4
Schlumberger	104 5/8	105 7/8
Texaco	38 1/8	37 5/8
U.A.L. Inc.	18 3/4	18 3/4
Union Carbide	38 5/8	38 7/8
U.S. Steel	18 1/2	18 5/8
Westinghouse	21 1/8	21 3/8
Xerox	56	58 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	12 mars	13 mars
Valeurs françaises	104,8	103,1
Valeurs étrangères	102,8	101,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,2	107

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 3	14 3
1 dollar (en yens)	247 50	248 80

BOURSE DE PARIS - 14 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	31 4.	1 361	S.P.E.G.	217	213 ..	Locabail Immob.	323 ..	319 .	Immoinvest	148 ..	152 50
5 %	..	0 527	U.A.P.	565	563	Loca-Expansion	131 ..	133 80	Cie Lyon. Imm.	141 90	141
Ch. France 3 %	186 30	190 ..	Electro-Banque	169 20	173	Un. Ind. Crédit	250 .	248			
A.G.F. (Sté Cent.)	740	745 ..	Eurobail	134	134	Cie Foncière	175	170			
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	.	Financière Sofal	323	322 ..	C.G.V.	248 ..	252			
Concorde	376	389 ..	Fr. Cr. et B. (Gle.)	o1..8 .	1..9 ..	Fonc. Ch.-d'Eau.	900	...			
Epargne France	328 ..	... ..	France-Bail	312	302 ..	(M.) S.O.F.I.P.	92	92			
Financ. Victoire	358	344 ..	Hydro-Energie	21 60	o 21 90	Fonc. Lyonnaise	1075	1075			
France I.A.R.D.	282	287 ..	Immobail B.I.P.	282 50	280	Immob. Marseille	1848	1850			
GAN (Sté) Centr.	740	740 .	Immobanque	330	308 ..	Louvre	305 .	293			
			Immofice	272 .	270	SINVIM	158 20	168			
			Interbail	239	232 ..	Cogifi	225	224			
			— (obl. conv.)	211	205	Foncina	175	178			
			Laffitte-Bail	165 ..	165	Gr. Fin. Constr.	195	195			
						Immindo	190 50	193			

Fin de colonne (HORS COTE):

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fr. C.I.T.R.A.M.	126 .	126 .	Ecco	1210	1210	Unigestion	268 63	256 45
Trans. et Indust.	119 ..	107	General Aliment.	1100	1050 .	Uni-Hoche (Vern.)	310 63	298 54
			Iéna Industrie		.. ..	Unijapon	304 78	290 96
(Li) Baignol-Farj.	42 .	42 ..	Métall. Minière	135	...	Uni-Obl. (Vernes)	1754 63	1687 05
Blanzy-Ouest	261	257 ..	Océanie	. .	.. ..	Uniprem (Vernes)	1773 80	1705 58
La Brosse	129 80	128	Pétrofigaz	... ..	455 ..	Unirente	1171 93	1133 39
Degremont	125 50	130 ..	Promoptica	... .	... .	Unisic (Vernes)	195 81	186 83
			Sab. Mor. Corv.	...	... ..			
Duquesnes-Purina	291	285 ..	Total C.F.N.	101 ..	.. ..			
Ferrailles C.F.F.	306	304 ..	Ufiner	...	... ..	Valorem	203 86	194 71
Havas	489	477	Voyer S.A.	... ..	. ..	Worms Investiss.	396 98	381 58
Locatel	459	458	Oce v. Grinten	..				
Lyon-Alemand	138 2.	o137	Robeco NV	217 80	217 40			

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1878	4,5 % 1973	1875	1833	1848	1849 .
3980	C.N.E. 3 %	3780	3732	3735	3730 .
419	Afrique Occ.	367 .	360	352	355 10
515	Air Liquide	488	486	485	486
101	Ass. Part. Ind.	94 90	91 50	91 50	93 30
400	Als. Superm.	422	425 ..	425	426 .
67	Alsthom-Atl.	62	62 ..	62 10	62 ..
154	Elf-Aquitaine	1338 .	1296	1297	
290	— (certific.)	249 .	240 20	242	
309	E. J. Lefebvre	259 ..	256 ..	253	
180	E. Sau.-Duval	178 ..	168 ..	175	
850	Essilor	787 .	780 ..	780	
400	Esso S.A.F.	337 30	321 ..	324	
340	Eurafrance	335 ..	331 60	331	
104	Europe n° 1	963 .	953	947	
	Thomson-Br.	196	195 .	197 ..	195 ..
	— (obl.)	222 ..	218 70	218 ..	221 50
	U.I.S.	284 ..	280 ..	280 .	285 .
	U.C.B.	178	175 10	175 20	171 60
	Un. F. Banq.	163 10	163 10	163 10	162 20
	U.T.A.	142 50	145 .	146 .	147 9
	Usinor	13 20	13 20	13 20	13 20
210	Gen. Motors	284 50	286 70	287	284 50
47	Goldfields	45 05	43 50	44 90	43 05
84	Harmony	79 80	78 40	79 90	79 50
4 42	Hitachi	4 20	4 20	4 20	4 24
285	Hoechst Akt	266	266 80	266 90	268
36	Imp. Chem.	35 30	35	35 05	34 30
124	Inco Limited	112 50	107 50	107 50	107 5.
4 41	Zambia Corp.	2 90	2 78	2 83	2 78

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14 3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 241	4 299	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 710	238 640	227	239
Belgique (100 F)	14 377	14 377	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 73	212 900	207	218
Danemark (100 krd)	74 800	74 730	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 570	85 270	81	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 441	9 470	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 025	5 026	4 850	5 2.0
Suisse (100 fr.)	244 440	243 180	239	251
Suède (100 krs)	98 730	99 120	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 625	32 62	31 700	32 300
Espagne (100 pes.)	6 241	6 222	5 900	6 400
Portugal (100 esc.)	8 660	8 695	8 100	9 100
Canada ($ can. 1)	3 632	3 668	3 500	3 730
Japon (100 yens)	1 714	1 742	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 3
Or fin (kilo en barre)	78000	70650
Or fin (en lingot)	78000	72590
Pièce française (20 fr.)	670 .	650 10
Pièce française (10 fr.)	372	361
Pièce suisse (20 fr.)	540 ..	538
Union latine (20 fr.)	541	535
Souverain	690 ..	666 ..
Pièce de 20 dollars	2910 ..	2800 ..
Pièce de 10 dollars	1400 .	1418
Pièce de 5 dollars	910 ..	1000
Pièce de 50 pesos	3260 ..	3225
Pièce de 10 florins	550 ..	540 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1980 a été tiré à 582 346 exemplaires.

A B C D E F G

AUCUN PROJET DE VISITE EN FRANCE DE M. ARAFAT N'EST ENVISAGÉ, déclare M. Jean François-Poncet.

M. Jean François-Poncet a été entendu, le 12 mars, par la commission des affaires étrangères du Sénat. Selon le communiqué publié à l'issue de cette réunion, le ministre a déclaré : « L'existence d'Israël dans ses frontières de 1967 est un principe fondamental que, pour la France, il n'est pas question de remettre en cause. » Le ministre a indiqué que « le cadre territorial pour l'exercice du droit à l'autodétermination est celui des territoires occupés en 1967, et dont l'évacuation a été prescrite par la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies ».

Le ministre des affaires étrangères a affirmé qu'il n'existait pas de projet de visite de M. Arafat, chef de l'O.L.P., à Paris. « Un tel projet, a-t-il indiqué, ne pourrait être envisagé que dans le cadre d'un progrès significatif dans le processus de paix. »

● *Le quotidien algérien « Ach-Chaab »* qualifie jeudi de « *politique et pétrolier* » le voyage de M. Giscard d'Estaing au Proche-Orient. Il qualifie d'autre part d'« *opportunistes, ne constituant en fait qu'un piège tendu à l'O.L.P. pour la pousser vers des négociations de capitulation* », les différentes prises de positions européennes sur le droit à l'autodétermination des Palestiniens. — *(A.F.P.)*

● *Douze personnes ont été tuées* au cours d'accrochages qui ont opposé dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 mars, à l'entrée sud de Beyrouth, des membres du mouvement chiite libanais Amal à des militants de l'organisation palestinienne Fath, rapporte la télévision libanaise.

Une décision du Conseil d'État

M. CHIRAC PEUT ÊTRE A LA FOIS CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE ET CONSEILLER DE PARIS.

Confirmant un jugement du tribunal administratif de Paris du 13 juillet 1978 (« le Monde » du 15 juillet 1978), le Conseil d'État a jugé, par une décision du vendredi 14 mars, que M. Jacques Chirac, maire de la capitale, pouvait cumuler ses mandats de conseiller de Paris et de conseiller général de la Corrèze. En effet, si l'article L 208 du code électoral interdit à quiconque d'être membre de plusieurs conseils généraux, le Conseil d'État a estimé que le Conseil de Paris, institué par la loi du 31 décembre 1975, est « une assemblée délibérante d'une nature particulière » dont les membres ne sont pas investis de la double qualité de conseiller municipal et de conseiller général. De ce fait, en l'absence de texte le leur interdisant expressément, les membres du Conseil de Paris peuvent donc détenir un mandat de conseiller général dans un autre département.

La Chine a entamé une série de démarches pour devenir membre du F.M.I. et de la Banque mondiale

De notre correspondant

Tokyo. — Les milieux financiers japonais sont maintenant tout à fait convaincus de l'intention de la Chine d'entrer au Fonds monétaire international (F.M.I.). Selon des informations en provenance de Washington, une délégation de sept membres doit se rendre le mois prochain à Pékin pour négocier avec les Chinois leur participation au F.M.I. Si les négociations aboutissent, la Chine pourrait participer dès octobre prochain à la session du Fonds. On confirme d'autre part à Tokyo, que c'est bien à la demande de la Chine que cette mission, dirigée par le directeur du département Asie, se rend à Pékin.

Apparemment, les choses se déroulent selon un calendrier parfaitement établi entre Américains et Chinois par l'administration Ford. La question de l'entrée de la Chine au F.M.I. se pose depuis qu'elle a remplacé Taiwan aux Nations unies (1970). En 1976, Pékin avait demandé au F.M.I. d'expulser les représentants de Taiwan.

Selon les milieux financiers japonais, plus que l'entrée au F.M.I. en soi, c'est une seconde étape que visent maintenant les Chinois : leur adhésion à la Banque mondiale. Ce qui intéresse le plus Pékin, c'est d'être reconnu comme un pays en voie de développement et donc de bénéficier de prêts à bas taux d'intérêt de l'Agence internationale de développement. — Ph. P.

Tout cela confirme les besoins importants de la Chine pour financer son nouveau programme de développement économique. Pékin avait récemment demandé à des établissements financiers japonais spécialisés d'émettre des emprunts obligataires libellés en yens. Les firmes japonaises se sont bien gardées de s'engager dans de telles opérations dans la mesure où la Chine ne leur offre pas assez de garanties. C'est ce qui explique que Pékin ait décidé de publier davantage de statistiques et des données économiques qu'elle s'était longtemps refusée à divulguer. De source diplomatique à Tokyo, on précise que cette difficulté semble être levée puisque, ces dernières semaines, pour la première fois, ont circulé des statistiques relativement détaillées sur l'économie chinoise. La seconde difficulté tient aux avoirs de la Chine (550 millions de dollars) auprès du F.M.I. Celui-ci a jusqu'à présent retardé la restitution de son or à la Chine en raison de la confusion portant sur le bénéficiaire : Taipeh ou Pékin.

Taiwan, qui occupe toujours la place de la Chine au F.M.I., doit semble-t-il, s'attendre à devoir quitter prochainement cette instance internationale. Ce qui posera la question des prêts que l'île peut obtenir de la Banque mondiale, mais ne semble pas devoir entamer l'intérêt que lui portent les banques internationales. Selon le quotidien *Asia Wall Street Journal* du 13 mars, Taiwan, qui développe activement ses relations avec l'Europe, aurait obtenu que viennent s'installer à Taipeh cinq banques européennes. Il s'agit de Algemine Bank Nederland, de la Banque asiatique européenne de Hambourg, de la Grindlays Bank Ltd. de Londres, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la Société générale. La demande la plus significative étant cette dernière, écrit le quotidien de Hongkong. Il s'agit en effet d'une banque nationalisée d'un État qui, dans un passé récent, s'était montré d'une prudence extrême vis-à-vis de Taiwan. Il est vrai que la France a récemment établi à Taipeh un centre culturel.

PHILIPPE PO..

UN AVION POLONAIS S'ÉCRASE SUR L'AÉROPORT DE VARSOVIE : 87 morts

Un Ilyouchine-62 de la compagnie polonaise LOT s'est écrasé, vendredi matin 14 mars, sur l'aéroport de Varsovie avec soixante-dix-sept passagers et 10 membres d'équipage à bord. Il n'y a aucun survivant.

L'appareil qui reliait New-York à Varsovie, via Montréal, est tombé sur un petit camp militaire dans l'enceinte de l'aéroport et a littéralement explosé. On ignore les causes de cet accident. — (A.F.P.)

QUATRE ANCIENS PRÉSIDENTS DU COSTA-RICA RÉCLAMENT LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT D'UNITÉ NATIONALE

San-José *(A.F.P.)*. — Quatre anciens présidents du Costa-Rica ont demandé, le jeudi 13 mars, des changements au sein du cabinet de M. Rodrigo Carazo et la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Selon eux, le pays traverse une crise qui met en danger sa « stabilité démocratique ».

Les quatre anciens chefs de l'État, MM. Daniel Oduber, Francisco Orlich et José Figueres, du parti de libération nationale (social démocrate), et José Trejos (parti d'unification nationale, conservateur), dénoncent un affaiblissement de l'autorité des dirigeants, une diminution de la solidarité nationale, un non-respect des lois et l'absence d'une politique adéquate dans le domaine économique et social.

L'inflation a suscité une vague de grèves et de revendications salariales que le gouvernement n'a pas été en mesure de satisfaire. Il y a une semaine, les principaux responsables politiques, syndicaux et étudiants ont décidé qu'ils appelleraient à la grève nationale si les prix ne baissaient pas d'ici au 1er mai.

Plusieurs partis se sont regroupés, le 21 janvier, au sein d'un mouvement Antes Patria que Partido (« La patrie avant le parti »), afin de réclamer « une restauration de l'unité de la patrie ».

Enfin, le Parlement costaricain, dans un vote « *sans précédent dans l'histoire* », a interdit, le 12 mars, au président Rodrigo Carazo, d'effectuer un voyage à l'étranger, qui devait le conduire, aux États-Unis et en France.

Le conflit saharien

LE FRONT POLISARIO ANNONCE UNE « BATAILLE DE GRANDE ENVERGURE »

Alger *(Reuter, A.F.P., A.P.)*. — Le Front Polisario a annoncé, jeudi 14 mars à Alger, avoir tué 659 soldats marocains et en avoir blessé un nombre équivalent au cours d'une « *bataille de grande envergure* » dans la région d'Assa, au Sahara occidental, entre le 9 et le 11 mars. Selon le communiqué, 108 militaires marocains, dont le capitaine El Youssi et deux lieutenants, ont été faits prisonniers alors que leur colonne se dirigeait sur Zak, dans le Sud marocain.

D'autre part, 39 prisonniers marocains, qui ont déclaré appartenir aux colonnes mobiles Ohoud et Zellagha, ont été présentés jeudi par le Polisario à des journalistes dans la région de Tindouf.

Le Front avait déjà fait état, mardi, d'une bataille dans la région d'Ametti, les 9 et 10 mars. Un premier engagement avait eu lieu dans le même secteur entre le 1er et le 6 mars, et se serait soldé, selon le Front, par « *la mise hors de combat de mille trois cent cinquante-sept militaires marocains appartenant à la colonne mobile Zellagha* ». Rabat avait exprimé sa « *surprise* » à l'annonce de ces chiffres.

● *Le maréchal Tito reste dans un « état très grave »*, malgré les soins intensifs, et sa température « *est élevée* » en raison de la pneumonie, annonce un bulletin médical publié vendredi 14 mars. « *Les troubles des fonctions des autres organes mentionnés précédemment persistent* », ajoute le communiqué. — *(A.F.P.)*

● *Les réserves de change de la France* atteignaient à la fin du mois de février 219,8 milliards de francs, soit une augmentation de 2,27 milliards de francs par rapport au mois précédent.

● *Relèvement du plafond des ressources pour les bénéficiaires de l'aide ménagère.* — Recevant les représentants des Fédérations d'associations d'aides ménagères, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a précisé que le plafond de ressources pour bénéficier de l'aide ménagère serait relevé de 15 500 F à 16 700 F, en juillet prochain.

D'autre part, les moyens financiers de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, qui assure 50 % de l'aide ménagère, seront augmentés de 20 % par rapport à 1979. La Mutualité agricole et les caisses de retraites complémentaires doivent aussi augmenter leur effort. L'aide ménagère sera étendue à deux catégories de personnes qui n'en bénéficiaient pas jusqu'à présent : les agents retraités des collectivités locales, et les retraités de la fonction publique dans neuf départements.